M. Gardiner fait ovationner M. King à la Chambre des Communes

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Temps probable aujourd'hui

BEAU; MODEREMENT CHAUD; VENTS MODERES

Température à Montréal, hier — Min. 52; max. 75

Bulletin météorologique complet en page 3

Le Canada

VENDREDI, 31 MAI 1940

151e jour — 5e mois, 31 jours — 22e semaine

FETE DE SAINTE PETRONILLE

SOLEIL lever à 4 h. 16, coucher à 7 h. 39 — LUNE lever à 1 h. 21, coucher à 2 h. 18 (Heure solaire)

TRENTE-HUITIEME ANNEE — No 49 — MONTREAL, VENDREDI 31 MAI 1940 — PRIX : TROIS SOUS

Des renforts britanniques arrivent en France L'abandon du front Nord se poursuit avec succès

77 avions nazis abattus par les aviateurs de la Grande-Bretagne—L'armée du général Prioux attaque

Des Belges qui ont refusé d'obéir au roi Léopold sont débarqués en Angleterre — Récits des combats épiques qui sont livrés dans la région de Dunkerque

A PARIS

Paris, 30. (P.A.)— On rapporte, ce soir, que les soldats de l'arrière-garde française des armées alliées du nord sont maintenant en train de se faire une trouée dans la direction de la mer, après avoir arrêté les masses allemandes dans les Flandres pour permettre au plus grand nombre possible de leurs camarades d'échapper à la mort ou à la capture.

Des dépêches militaires, reçues, ici, disent que les troupes de France, commandées par le général Jacques-Adolphe Prioux, avaient laissé les positions qu'elles défendaient le long du côté sud du corridor que les Alliés ont pu conserver et qu'elles se repliaient, en faisant encore le coup de feu, sur la route, longue de 40 milles, qui doit les conduire à Dunkerque où des navires de guerre et des transports embarquent les armées du nord.

Les Allemands ont attaqué à travers les Flandres, à mi-chemin entre Lille et Dunkerque, dans le but de couper toute retraite aux valeureux Français. On admet ce fait à Paris. On y ajoute, cependant, que les soldats du général Prioux, si bien encerclés qu'ils aient été, ont quand même réussi à passer. Les flancs du front par lequel les Français doivent sortir pour atteindre la Manche sont défendus par des Britanniques, retranchés derrière des régions inondées, au nord et au sud de la ville fortifiée de Dunkerque.

Les anciens marais qui se trouvaient au sud de Dunkerque, entre Gravelines et Saint-Omer et qui avaient été asséchés, se sont de nouveau remplis d'eau. On a ouvert les canaux donnant sur la mer. La vallée de l'Yser, à l'est de Dunkerque, a aussi été inondée, de Nieuport à Ypres, sur une largeur de plus de 2 milles.

L'aviation allemande a lancé de violentes attaques à la bombe contre les Alliés en fuite et contre les navires qui étaient ancrés au large de Dunkerque et dans le port lui-même. Elle a essuyé de lourdes pertes. On estime, en effet, que, dans la seule journée d'aujourd'hui, les Allemands ont perdu 100 appareils.

Les dernières nouvelles indiquent que l'armée du général Prioux peut atteindre la mer malgré tout ce que les Allemands font pour l'en empêcher. Il y a entre Cassel et Gravelines, un port de la Manche, une muraille longue de 40 milles qui constitue l'un des côtés du corridor qui lui est encore ouvert. L'autre côté de ce corridor est formé par une ligne alliée qui part de Nieuport et qui va jusqu'à Ypres en longeant l'Yser.

Un porte-parole du ministère français de la guerre a dit que, dans ce secteur, la poussée allemande avait été arrêtée.

Pendant que les bataillons alliés qui ont déjà atteint Dunkerque sont embarqués et conduits de l'autre côté de la Manche par des unités des flottes alliées, d'autres troupes françaises et anglaises avancent, dans le corridor, dans la direction de la côte, se frayant un passage aux points où les nazis tentent de les arrêter.

Les Allemands réussirent, au cours de la journée, à fermer ce corridor, en établissant une ligne très mince, qui allait de Cassel jusqu'à Poperinghe, à 12 milles au nord-est.

Mais les tanks français enfoncèrent immédiatement cette ligne.

Le communiqué que le grand état-major allié a publié, ce soir, ne parle qu'en termes très vagues, pour des raisons militaires que tout le monde comprendra, du fait que les troupes françaises du nord "au milieu d'un feu incessant" exécutent en bon ordre les "mouvements que le com-

(Suite page huit)

A LONDRES

Londres, 29. (P.C.) — Pendant que les Aliés abandonnent le front des Flandres, couvrant leur retraite par de terribles combats d'arrière-garde et détruisant tout le matériel qu'ils ne peuvent pas emporter avec eux, d'autres soldats britanniques combattent sur le front de la Somme.

C'est ce que le ministère anglais de l'information a déclaré, ce soir, dans le bref communiqué suivant: "Des troupes britanniques opèrent avec les Français dans le secteur au sud de la Somme".

C'est là que le général Weygand a assemblé une immense armée qui protège Paris et qui menacera le flanc de l'armée allemande, si Hitler décide de lancer cette dernière à la conquête de la Grande-Bretagne.

* * *

Londres, 30. (P.C.) — L'avant-garde des troupes alliées qui ont échappé aux légions d'Hitler dans les Flandres a débarqué en Grande-Bretagne, aujourd'hui, pendant que l'Amirauté annonçait qu'une partie du prix qui avait été payé pour leurs vies était constituée par la perte de trois destroyers, de quelques petits navires auxiliaires et d'un petit transport.

Les trois destroyers coulés qui aidaient à l'évacuation des armées britanniques et françaises du nord, sont le "Grafton", le "Grenade", le "Wakeful". Le transport détruit était l'"Abukir. Il jaugeait 689 tonnes.

Des milliers de soldats brisés de fatigue, leurs figures non rasées et noires de poudre, leurs vêtements déchirés et tachés de sang ont été débarqués, au cours de la journée, dans des ports de l'est. Ils avaient à peine mis pied à terre qu'ils racontaient déjà des combats héroïques que rien dans la longue histoire des armes anglais ne peut égaler.

Ces hommes là étaient épuisés phy-

(Suite page huit)

Arrivée d'un officier allemand à Londres

Londres, 30. (P.C.)— Un officier allemand, casqué de fer et portant encore ses bottes de campagne, est arrivé à la gare Victoria, tard, ce soir, sous solide escorte. Il était clair que l'on attendait le prisonnier. Plusieurs officiers et des membres de la police militaire étaient à la gare. L'homme fut conduit en toute vitesse à un bureau de transport de l'armée.

LES ITALIENS ET LA "CINQUIEME COLONNE" EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 30. (P.C.)— M. Ernest Thurtle, député travailliste, a dit, aujourd'hui, que les nombreux garçons de table italiens de Londres devraient être l'objet d'une enquête. Il a ajouté que ces hommes pouvaient être des membres d'une cinquième colonne.

Il a ajouté que la salle à dîner du Savoy était remplie de garçons anti-anglais et que des officiers supérieurs de l'armée anglaise y allaient très souvent.

Le grave problème des réfugiés

De nombreux réfugiés ont dû fuir à pied durant des kilomètres les horreurs allemandes. La France doit les nourrir, les vêtir, les abriter: c'est un nouveau problème qui s'ajoute à tous ceux que posait déjà la guerre. On voit ici des réfugiés choisissant des souliers nouveaux pour remplacer ceux qu'ils portent.

L'épuisement et la terreur sont peints sur les visages émaciés de ces réfugiés photographiés à leur arrivée à Paris. Ils venaient des régions occupées où ils subirent les bombardements et la mitraille de l'aviation naxie.

Roosevelt demandera un autre milliard

Le coût total du programme de défense des Etats-Unis sera de $4,300,000,000

Washington, 30. (P.A.) — Le résident Roosevelt a presque doublé, aujourd'hui le montant des subsides déjà demandé au Congrès. Il a annoncé, d'autre art, que la Commission de la défense nationale dispose de la même autorité que celle de la première grande guerre.

M. Roosevelt a décidé de demander aux Chambres de Washington d'approuver encore $1,000,000,000 en subsides pour la concrétisation du programme d'armement, soit pour l'achat de l'équipement nécessaire, aujourd'hui mais qui ne semblait pas l'être il y a à peine deux semaines. Il y a déjà demandé aux Chambres de voter environ $1,250,000,000.

Ces jours derniers, quelques petites sommes ont été ajoutées au $1,182,000,000. Le $1,000,000,000 d'aujourd'hui compris, le coût total du programme de la défense des Etats-Unis sera $4,300,000,000.

LA NOUVELLE-ZELANDE FAVORABLE AU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

Wellington, 30. (P.A.). — Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Fraser, a annoncé, ce soir. que son gouvernement prend des mesures immédiates en vue d'établir, lorsque cela deviendra nécessaire, le service militaire obligatoire. M. Fraser a ajouté que la date de la mise en vigueur de la conscription dépendra de ce que le volontariat pourra donner d'ici quelques mois. On n'a pas dit quels étaient tous les plans du gouvernement. Toutefois, l'idée est généralement acceptée, ici, que la conscription s'appliquera aussi bien aux soldats qui pourront être envoyés outre-mer qu'à ceux qui devront rester dans le pays. Un porte-parole officiel a expliqué: "Quand la loi de service national est invoquée, cela signifie que nous pouvons envoyer des soldats n'importe où, là où leur présence pourra être requise."

Hitler convoque Goebbels à son quartier général pour préparer une "sensation"

Moscou cherche à rassurer les Balkans

La Russie retire les troupes qu'elle avait sur la frontière hongroise

Budapest, 30. (P.A.)— La Russie soviétique, exécutant une manoeuvre qui a pour but de consolider la paix du sud-est de l'Europe, a retiré les soldats qu'elle avait massés le long de la frontière hongroise. La Hongrie, en retour, a abandonné les plans qu'elle avait fait d'appeler de nouveaux réservistes sous les armes. C'est ce que l'on a officiellement annoncé, ici, aujourd'hui.

Cette action ainsi que plusieurs autres qui ont pour but de régler les différends qui opposent les pays de la péninsule balkanique semblen convaincre les Hongrois que l'Alle-

(Suite page huit)

Une arme étrange offerte aux Alliés

Webbe dit qu'ils peuvent refuser son invention "trop dévastatrice"

Ogden, Etat de l'Utah, 30. (P.A.) — Le major W. Webbe, de Palo Alto, Etat de la Californie, est en route pour Washington, ce soir, où il aura des entretiens avec des représentants de la Grande-Bretagne et de la France. La major Webbe s'entretiendra avec les représentants des Alliés au sujet de la vente d'une arme de sa propre invention. Il a souligné que cette arme est "si dévastatrice" qu'il se peut que les Alliés refusent de l'utiliser.

Dans une courte entrevue accordée aux journalistes, durant l'arrêt du train, ici, le major W. Webbe, officier de l'armée des Etats-Unis à sa retraite, a déclaré que cette arme pourrait être lancée d'Angleterre en Allemagne, de l'Afrique du nord en Italie, et des navires. Une seule ville serait balayée du premier coup. "C'est très pratique, très simple et très efficace", s'est contenté de dire le major Webbe.

Mussolini n'entrerait pas en guerre

Gary, Etat de l'Indiana, 30. (P.A.) — Le **Post-Tribune**, journal de Gary, dit que les Etats-Unis doivent déclarer sans plus tarder la guerre à

(Suite page huit)

La police fédérale chez les nazistes de Cornwall

Cornwall, 30. (P.C.) — Un groupe d'agents de la Gendarmerie royale du Canada, commandé par le détective-sergent Walter H. Styran, a effectué aujourd'hui une descente au quartier général de Cornwall, du parti de l'Unité Nationale du Canada. Une quantité considérable de documents de propagande et de dossiers a été saisie et transportée à Ottawa. Il n'y a pas eu d'arrestation.

On dit à Berlin que le Reich va faire "une importante déclaration"— Il s'agirait de l'attitude italienne

Berlin, vendredi, 31, (P.A.) — Adolf Hitler a ordonné à son ministre de la propagande, le Dr Paul-Joseph Goebbels, de venir le rencontrer à son quartier-général, sur le front de l'ouest, pour préparer une "annonce sensationnelle", qui portera peut-être sur l'entrée de l'Italie en guerre, a rapporté une personne habituellement digne de foi, ici, ce matin.

On a fait comprendre à Goebbels qu'il devait se hâter.

La personne qui a fait cette révélation à M. Louis P. Lochner, correspondant de la Presse Associée à Berlin, a dit que c'était son opinion personnelle que l'annonce en question traiterait de l'action de l'Italie.

Elle a ajouté qu'elle avait compris qu'il y a un accord entre Hitler et Mussolini, accord par lequel l'Italie entrerait dans la guerre, le jour où Hitler pourrait assurer le Duce que l'aviation française ne peut plus plus constituer une menace pour les principales industries italiennes.

Ces dernières se trouvent presque toutes dans la vallée du Po, dans le nord de l'Italie.

On n'a pas dit exactement quand l'annonce "sensationnelle" serait faite.

* * *

Rome, 30. (P.A.) — L'Italie a continué de mettre au point sa machine de guerre, aujourd'hui, mais elle n'a pas indiqué à quelle date celle-ci commencera de fonctionner.

(A Berlin, on a prétendu qu'Adolf Hitler projetait de faire une "annonce sensationnelle" qui porterait peut-être sur l'entrée de l'Italie dans le conflit.)

Mussolini a convoqué son cabinet pour mardi prochain, afin de lui faire discuter des "questions importantes".

Dans la presse fasciste, un éditorial déclare, aujourd'hui, que la Grande-Bretagne et la France sont 25 ans en arrière et que c'est là une raison suffisante pour garantir qu'elles perdront la guerre.

Des lois de mobilisation civile, publiées, aujourd'hui, sur l'ordre du Duce, rendent sujets au service militaire tous les hommes âgés de 14 à 70 ans et toutes les femmes âgées de 14 à 60 ans. Ils devront remplir des taches à l'arrière.

La presse fasciste a mentionné récemment Nice, la Corse, la Tunisie, l'Egypte, Gibraltar, Malte, Chypre et les Dardanelles comme étant quelques-uns des objectifs de l'Italie.

La conspiration des conservateurs contre M. King a échoué

M. Ralston accuse carrément un député conservateur de saboter l'intervention du Canada et invoque l'autorité du ministre de la justice—Vibrante profession de foi de M. Gardiner

Ottawa, 30. (Par Adjutor Savard, correspondant parlementaire du **Canada**) — Il y a de fortes chances qu'on n'entende plus parler de gouvernement d'union, d'ici quelque temps, non plus que de la démission de M. King. L'opposition, depuis une dizaine de jours, avait tenté une manoeuvre de "parachutistes". Une manoeuvre qui "frise la trahison", déclara sans vergogne, ce soir, un député libéral de l'Ouest. Mais dans une scène sans précédent, — au moins pour un correspondant parlementaire dont les souvenirs remontent à vingt-cinq ans, — le parlement canadien y mit fin cet après-midi.

M. Earl Rowe, député conservateur de Dufferin-Simcoe, déclancha la démonstration qui restera dans l'histoire. Avec une fausse onction, et tout en se flattant de l'amitié de M. King dont il loue les qualités, M. Rowe termina son discours en demandant la démission du premier ministre. Ce fut trop pour l'honorable M. C. G. Power, qui apostropha le député de Dufferin-Simcoe pour lui signifier qu'il prenait en vain des formes pour tenter d'entrer dans le gouvernement "par la porte de derrière". M. Rowe voulut jouer sur les mots, mais le ministre de la défense nationale de l'air, qui commande comme pas un l'attention de la Chambre, le ramena au point. "L'intrigue ne réussira pas", déclare le ministre pendant que la Chambre scandait d'applaudissements chacune de ses paroles.

Mais ce fut l'honorable M. Gardiner qui attacha le grelot. Cet homme de petite taille ne parut jamais aussi formidable qu'aujourd'hui. Et l'ovation qui salua la fin de son discours dura au moins trois minutes. Nombre de députés, notamment ceux de Québec n'avaient pas assez de leurs deux poings pour frapper leurs pupitres. Et si ce témoignage s'adressait d'abord au chef, M. King, chacun savait gré à ce merveilleux orateur d'avoir dit les choses qu'il fallait. C'est un rare privilège, en effet d'exprimer à temps voulu ce que tant de gens avaient sur le coeur. C'est ce que fit M. Gardiner, aujourd'hui, et personne ne saurait l'oublier.

M. Coldwell se moque des aplaudissements des "bleus"

Chaque phrase de M. Gardiner porta comme un "uppercut". L'ooposition ne parut jamais aussi pitoyable. Et quand, pour se donner une contenance, elle voulut applaudir M. Coldwell, du groupe C. C. F., qui suivit, celui-ci

(Suite page neuf)

LE REICH A PERDU QUARANTE POUR CENT DE SON MATERIEL

Washington, 30. (P.A.) — Des membres bien informés de la chambre des représentants ont dit, ce soir, que le général George-C. Marshall, chef de l'état-major de l'armée des Etats-Unis, a dit à un sous-comité des appropriations que l'on estimait que quarante pour cent du matériel motorisé du Reich a été détruit durant l'offensive vers la Manche.

M. Léon Casgrain harcèle M. Duplessis

Il évoque en Chambre "les derniers jours de l'Union Nationale"

Québec, 30. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — L'hon. Léon Casgrain, député de Kamouraska-Rivière du Loup, ministre dans le gouvernement Godbout, a prononcé cet après-midi, à l'Assemblée législative, son premier discours parlementaire depuis que la victoire a couronné ses efforts pour remettre le parti libéral à la tête de la province de Québec.

Durant les trois années qu'il a passés dans l'opposition, l'hon. M. Casgrain s'était révélé un "debater" de premier ordre. Toujours sur la brèche, il montait presque chaque jour à l'assaut du gouvernement U.N. Attaquant vigoureusement, mais avec courtoisie, sans jamais perdre le sourire, il s'était taillé une belle réputation. Il y a été fidèle aujourd'hui, et la Chambre lui a prodigué des applaudissements enthousiastes, dont le premier ministre donna lui-même le signal.

Les derniers jours de l'U.N.

L'hon. M. Casgrain a commencé par rappeler les derniers jours du régime Duplessis lorsque le chef de l'U.N. disait en parlant de lui: "Pauvre député de Rivière-du-Loup". "Eh

(Suite page treize)

L'Assemblée législative approuve M. Bissonnette

On ne peut pas lire un journal à la Chambre, pas même le "Canada"

Québec, 30. (Du correspondant parlementaire du **Canada**.) — L'Assemblée législative a été ce soir le théâtre d'un événement dont l'hon. Bernard Bissonnette (président) et le journal **Le Canada** ont été les héros.

Cet événement a été précédé d'un incident.

M. Roméo Lorrain (Papineau) avait la parole. Ayant prêté à l'hon. Léon Casgrain des paroles que ce dernier n'avaient pas prononcées.

M. CASGRAIN. — Je soulève un point d'ordre: je n'ai jamais fait aucune des affirmations que l'hon. député vient de me prêter.

M. LORRAIN. — J'accepte la déclaration de l'hon. premier ministre.

M. CASGRAIN. — Merci. (Rires à droite.)

M. LORRAIN. — Pardon, je voulais dire le futur premier ministre. (Appl. à droite.)

M. DUPLESSIS. — Parlant sur le point d'ordre...

L'ORATEUR. — Le point d'ordre est réglé.

M. DUPLESSIS. — J'ai droit de parler sur un point d'ordre.

CLAMEUR A DROITE. — A l'ordre!

M. DUPLESSIS. — Le député de

(Suite page neuf)

Des femmes manifestent contre la guerre à Vienne

Berne, 30. (P.C.-Havas.) — Des rapports que l'on a reçus, ici, ce soir, disent que des foules de femmes en deuil ont organisé de violentes manifestations contre la guerre dans les villes de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie. Parmi les villes mentionnées dans les rapports, on remarque les noms de Vienne et de Linz en Autriche; de Karlsbad et de Reichenberg, en Tchéco-Slovaquie. Des soldats et des agents de police ont dû intervenir en plusieurs endroits pour maintenir l'ordre.

Des voyageurs neutres, arrivés aussi, ce soir, à Berne, d'Autriche, assurent qu'il est impossible, pour le moment, de trouver du logement dans les hôtels de Vienne, parce qu'ils ont tous été transformés en hôpitaux qui reçoivent les soldats blessés sur le front de l'ouest.

Des trains-hôpitaux, transportant des milliers de blessés, arrivent, dans le plus grand secret, dans les villes autrichiennes, disent les voyageurs. Dans la majorité des cas, des alertes contre les attaques aériennes sont sonnées, ce qui oblige les civils à se réfugier dans les abris antibombes pendant que le blessés sont transportés dans les hôpitaux provioires.

TABLE

	Page
Editorial	2
Chronique judiciaire — Nécrologie. Température	3
Propos féminins	4
R.S.V.P. — Bridge. — Mots croisés. Feuilleton	5
Spectacles. — Radio. — Musique	6
Nouvelles locales	7
Nouvelles étrangères et locales ..	8
Nouvelles étrangères et locales ..	9
Sport	10
Sport	11
Sport	12
Chronique ouvrière — Nouvelles étrangères et locales	13
Finance	14
Finance	15
Nouvelles d'intérêt local	16

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue)..... $ 4
Etats-Unis et Empire Britannique..... $ 6
Union Postale..... $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue..... $ 6
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

VENDREDI, 31 MAI 1940

Le sabotage de l'unité canadienne

La déclaration que vient de faire, au Sénat, l'hon. M. Dandurand écarte définitivement toute perspective de scission au sein du cabinet. Le premier ministre, a dit M. Dandurand, est assuré de l'estime, de l'admiration et de la loyauté de tous ses collègues. Il n'est pas un ministre qui n'admette la supériorité et l'autorité de M. King; aucun d'eux ne songerait à "décapiter" le ministère en favorisant le départ de son chef actuel. La solidarité ministérielle est complète. Si M. King démissionnait, tous ses collègues feraient comme lui.

La démonstration de loyauté que la Chambre des Communes a faite, hier, au premier ministre du Canada, à la suite du discours du ministre de l'Agriculture, a apporté une éclatante confirmation aux paroles de M. Dandurand. Jamais, dit-on, chef de gouvernement n'a reçu pareille ovation de la part de la députation.

Voilà la réponse à la campagne que fait M. Meighen, avec l'appui de la *Gazette* et du *Globe and Mail*, en faveur d'un gouvernement d'union. M. Meighen avait cru habile d'appuyer ses dénonciations de M. King de flatteries à l'adresse de M. Ralston, qu'il exhortait à prendre la direction d'un cabinet reconstitué dont feraient partie quelques-uns des *best brains* rejetés par l'électorat en mars dernier. Le correspondant parlementaire du *Star* notait hier que M. Ralston est, tout le premier, ennuyé de se voir ainsi désigné à un poste qu'il ne désire pas. Il ajoute que le coup d'Etat de M. Meighen n'aurait chance de réussir que si M. King offrait lui-même sa démission.

La crise ministérielle qui se produirait si M. Meighen arrivait à ses fins serait une calamité pour notre pays, dans les circonstances actuelles et compromettrait gravement la participation du Canada à la guerre; elle constituerait un défi à l'électorat canadien tout entier. L'unanimité de l'opinion — et avec elle l'unité de coeur et d'esprit de notre peuple — s'est faite, le 26 mars, autour des hommes qui dirigent aujourd'hui le gouvernement. M. King et ses collègues ont été portés au pouvoir par une majorité qui est sans précédent dans notre histoire parlementaire. Leurs adversaires, qui invoquaient la gravité des circonstances pour préconiser exactement ce que M. Meighen recommande aujourd'hui: la formation d'un gouvernement d'union, ont subi une défaite totale.

A moins de prétendre que ce vote ne signifie rien, que cette élection de guerre n'a pas exprimé l'opinion de l'électorat, comment le leader du parti conservateur peut-il dire aujourd'hui que le gouvernement King n'a pas la confiance du peuple canadien?

L'agitation qui se fait actuellement en faveur de la formation d'un cabinet unioniste est un défi à la volonté populaire, mine l'unité canadienne, vise à diviser notre peuple et menace de nous plonger dans le désarroi et les désastreuses querelles de 1917. Est-ce cela que veut M. Meighen?

Notre participation à la guerre, la défense de la cause des Alliés, la "coopération efficace" promise par le Canada à la Grande-Bretagne seraient gravement compromises par la division de nos forces. La campagne de désunion que mène actuellement M. Meighen est un crime contre le Canada.

Le Canada se protège

L'arrestation des dirigeants du *Parti de l'Unité nationale* a suivi de près les saisies de documents qui avaient été faites par la police fédérale, quelques jours auparavant, dans les bureaux du parti et au domicile des inculpés. Il y a donc lieu de présumer que l'autorité est en état de prouver, dans leur cas, une ou plusieurs infractions aux règlements concernant la défense du Canada. Le procès s'instruira sans délai. Les accusés, on peut le dire, ne devront pas compter sur la sympathie du public. En dépit de cela, cependant, ils sont assurés d'avoir justice, c'est-à-dire qu'ils pourront se défendre devant un tribunal régulièrement constitué, faire entendre des témoins à décharge, plaider et recourir, pour se disculper, à tous les moyens ordinaires de la justice britannique. C'est beaucoup plus d'avantages que n'en ont jamais eus, en Allemagne et en Russie, les hommes qui tombaient aux mains de la police pour avoir critiqué ou combattu le nazisme ou le communisme, même en temps de paix. Les hommes qui ont été sommairement fusillés à Berlin et à Moscou, à cause de leur opposition au régime hitlérien ou stalinien se comptent par milliers. On sait aussi le sort que réservait à ses adversaires le gouvernement de Madrid durant la guerre civile d'Espagne.

Plus heureux, ceux qui, dans notre Canada en guerre, sont soupçonnés d'avoir comploté contre l'Etat, n'ont pas à redouter la justice sommaire de tueurs déguisés en policiers. On leur fait un procès en bonne et due forme. Sommes-nous trop bons?

Les événements qui se sont déroulés en Norvège, en Hollande et en Belgique ont déterminé dans notre pays un mouvement d'opinion marqué en faveur de la stricte mise en vigueur des règlements concernant la défense du Canada, lesquels datent du début de la guerre. L'inquiétude des esprits s'est traduite par d'injustes dénonciations de la prétendue faiblesse de la justice canadienne. On a trop facilement oublié que les mesures de répression dans lesquelles l'opinion publique voit aujourd'hui une sauvegarde ont valu naguère — il y a à peine quelques semaines — au ministre de la Justice, l'hon. M. Lapointe, l'appellation de *Hitler canadien*. La dernière campagne électorale ne s'est-elle pas faite, dans certains milieux, sur la prétendue injustice de la *Loi des mesures de guerre* et des règlements qui s'en inspiraient? Et dans le groupe de bruyants opportunistes qui, depuis quelques jours, prétendent dicter au gouvernement et à la police la conduite à suivre à l'égard de ceux qui abusent de la tolérance du régime démocratique, on retrouve pourtant des parleurs qui, il n'y a pas si longtemps, se gonflaient les joues des *libertés civiles* et des *droits de l'homme* menacés. Ah! si André Malraux revenait à Montréal...

Les *jours* se suivent et ne se ressemblent pas.

La retraite des alliés en Flandre

Depuis la capitulation des armées belges, sur l'ordre de Léopold III, l'issue du combat gigantesque des Flandres ne fait plus de doute. Les Allemands auront bientôt réussi, malgré de très lourdes pertes, leur poussée vers les ports de la Manche.

Subitement appauvris de quelque trois cent mille soldats, enfermés dans un cercle de fer et de feu qui ne cesse de se resserrer, péniblement approvisionnés par des ports constamment bombardés par l'aviation ennemie, les alliés devaient ou bien se rendre sans condition, ainsi que vient de le faire le roi des Belges, où bien se résigner à l'annihilation sur place sans autre espoir que de retarder la progression de l'invasion, ou bien enfin, opposer à l'envahisseur une ligne de résistance dans le but de couvrir la retraite. Cette dernière solution, la moins coûteuse en vies d'hommes et aussi la plus logique, est celle que les alliés semblent avoir choisie. Les troupes franco-britanniques abandonnent peu à peu leurs positions sur le front septentrional tout en s'efforçant de faire payer chèrement leur avance aux nazis. Et pendant ce temps, on procède à l'évacuation par les ports de Nieuport et de Dunkerque, et le gros de l'armée française consolide ses positions sur le front de la Somme.

On avait espéré pendant un moment qu'un vaste mouvement d'offensive dirigé du sud par le général Maxime Weygand réussit à enfoncer le barrage allemand et à rétablir les communications entre la France et les armées encerclées du nord. Mais juste au moment où cette attaque semblait sur le point d'être lancée, la défaillance de Léopold III se produisit et rendit ce projet définitivement irréalisable. Les stratèges en chambre qui ne risque rien et qui ignore très souvent les principales données du problème, se demandent avec une certaine angoisse pourquoi la contre-attaque française n'a pas été lancée plus tôt, alors qu'elle pouvait avoir des chances de succès. La réponse nous paraît assez claire du fait que les troupes françaises du sud de la Somme et de l'Aisne, aient été obligées de se réorganiser, après les revers de la neuvième armée sur la Meuse. Le général Weygand savait mieux que tout autre qu'il fallait agir vite, mais il faut se rendre compte que les nouveaux contingents nécessaires à la contre-attaque devaient venir de tous les points de la France, de l'est, du sud, de la région des Alpes et d'ailleurs, et que ce travail ne se fait pas en quelques heures. On conçoit facilement que ces déplacements de troupes continuellement harcelées par les avions ennemis, n'aient pas été effectués en moins de quelques jours. Or, dans une guerre-éclair comme celle que nous traversons, ces quelques jours ont été de trop.

Il n'en reste pas moins que la ligne de la Somme, rempart de la capitale française, est désormais solidement établie, grâce en partie à la résistance des troupes alliées du nord, qui doivent maintenant se replier après avoir héroïquement fait leur devoir.

Les livres microscopiques

On a vendu à Londres, l'an dernier, pour 4 livres sterling, un "Bijou-Almanach" de 1938.

Il mesurait 17 millimètres sur 18 ; mais il ne s'agit pas, cependant, du livre imprimé le plus petit du monde.

A l'exposition de 1889, une traduction française complète de la "Divine Comédie" mesurait moins de 8 millimètres carrés et quoiqu'elle comptât 550 pages, elle avait été faite avec deux feuilles d'imprimerie seulement.

Plus merveilleuse encore que ces chefs-d'oeuvre d'imprimerie, est la copie manuscrite du livre sacré des Sikhs, que possède actuellement lord Dufferin : cet ouvrage qui a juste la taille d'une demi-timbre poste, peut-être considéré comme le plus petit livre que l'on connaisse.

En somme, ces petits chefs-d'oeuvre sont rares et leur exécution, d'une difficulté extrême, constitue de véritables tours de force.

Courage et science

Ce sont les mots par lequel le *Soleil* caractérise fort justement le budget provincial tel qu'établi par MM. Godbout et Mathewson.

Avec son chef, l'honorable Adélard Godbout, c'est l'honorable James Arthur Mathewson, trésorier provincial, qui partage surtout le mérite du grand exemple de salubrité politique que présente le premier budget d'une nouvelle administration libérale. Il faut du courage pour dire toute la vérité à une démocratie. Il en faut davantage pour l'obliger à payer ses dettes et régler sa dépense sur son revenu. Il faut du tact et de la fermeté pour faire comprendre au peuple comme à ses représentants que des sacrifices matériels sont nécessaires au rétablissement du crédit public. Il faut de la science économique pour trouver des sources de revenu additionnel. La fermeté et le talent de M. Mathewson sont en train d'accomplir consciencieusement ce devoir administratif.

Et après avoir résumé dans ses grandes lignes la façon dont le Trésorier de la Province entend faire face aux énormes dépenses que lui impose l'héritage recueilli de l'Union-Nationale, le *Soleil* conclut :

Ce budget pratique et sain comporte sa leçon morale. En somme, de gré ou de passivité, toute la province porte la responsabilité du régime d'extravagance qui a prévalu pendant trois années à l'administration provinciale. On a doublé la dette, négocié des emprunts à des conditions ruineuses, gaspillé des centaines de millions comme si la capacité de remboursement était inépuisable. Cette orgie a duré tant que les prêteurs n'ont pas réalisé qu'un prodigue était en train de conduire ses administrés à la faillite. Aujourd'hui, devant la note à payer, tout le monde est invité à battre sa coulpe avec les réflexions pratiques que les circonstances commandent. C'est donc un budget expiatoire que propose le sage intendant qui préside enfin à la garde du crédit public. Il a droit à l'admiration pour son courage, en attendant que l'on reconnaisse quelle dette de gratitude mérite l'honorable James Arthur Mathewson pour avoir arrêté la province de Québec dans sa course à la ruine.

C'est un budget expiatoire. Mais n'oublions pas, en acceptant de le payer, que ceux qui en portent la véritable responsabilité ne sont pas ceux qui nous en réclament aujourd'hui le paiement.

Choses du temps

Le rôle des Canadiens-Français

Le *Canada* a déjà parlé du livre récent que M. Emile Vaillancourt a intitulé *Knots*. On sait que dans cet ouvrage, publié en anglais, l'auteur étudie à l'intention de nos compatriotes anglophones les causes de friction qui existent entre les Canadiens de diverses origines. Il démontre que la plupart du temps cela ne tient qu'à un malentendu ou à l'interprétation erronée de certains faits dont on a oublié l'origine.

Il rappelle, par exemple, que si les Canadiens de langue française pavoisent souvent avec le drapeau tricolore, cela ne signifie pas qu'ils sont plus français que canadiens, mais qu'ils renouvellent tout simplement un fait posé par les anglo-canadiens eux-mêmes lorsqu'au siècle dernier les armées de France et d'Angleterre combattirent pour la première fois côte à côte. M. Vaillancourt espère qu'en expliquant ainsi sans passion aux Canadiens d'expression anglaise l'origine de certains malentendue, quelques causes de friction disparaîtront peut-être au sein de notre population.

Un périodique de Toronto, le *Liberal Advocate*, vient de publier par tranches les chapitres de *Knots*. Il accompagne la dernière livraison de commentaires judicieux sur le rôle des Canadiens d'expression française dans la vie nationale du Canada. En voici quelques extraits :

Les citoyens de langue anglaise ont trop souvent tendance, écrit le "Liberal Advocate", *à considérer la population d'origine française seulement comme des Canadiens de seconde zone* (hyphenated Canadians) *qui, parce qu'ils parlent français et sont d'ascendance française, seraient français avant d'être canadiens. Cela est très regrettable, vu que l'histoire démontre la fausseté d'une telle assertion.*

Le *Liberal Advocate* rappelle la loyauté des Canadiens-Français à la couronne britannique durant les guerres napoléonniennes et la révolution américaine, et ajoute :

Les Français ont été les premiers occupants. Mais les Canadiens-Français sont les descendants d'un groupe de colons français qui ont eu le sentiment que la France les abandonnaient aux soins de la Providence dans leur nouvel établissement.

(...) Nous avons tous plus ou moins le culte des héros. Mais la plupart des Anglo-Canadiens honorent les héros britanniques et oublient ceux de notre propre pays. Il n'en va pas ainsi du Canadien-Français. Il se complaît dans la gloire des explorateurs, des fondateurs et des hommes d'Etat de sa terre natale, le Canada. Il voit à ce que chaque génération grandisse en connaissant l'histoire et en recevant l'inspiration d'un tel héritage.

Le Canadien-Français est vraiment un type national du Canadien. Il a apporté une noble et ineffaçable contribution à l'établissement et au développement non seulement du Canada mais du continent entier.

Les Canadiens des deux langues devraient être extrêmement tolérants à l'égard des points de vue respectifs des deux groupes. Ils devraient contribuer à la solidarité de la confédération canadienne exactement comme les Anglais, les Gallois et les Ecossais se sont unis pour former la grande nation britannique. En justice pour nos frères de langue française, on peut dire sans crainte de contradiction que le Canadien-Français est un autochtone (littéralement : pur-sang — thoroughbred) *et qu'il tient une place à nulle autre seconde dans la vie nationale du Canada.*

Voilà une note infiniment plus juste que celle que donnait ces jours-ci, au Sénat, l'ultra-impérialiste M. Meighen. Il est vrai qu'on la doit à une plume libérale, mais sûrement pas à l'esprit de parti...

* * *

Nominations symboliques

Un correspondant attire notre attention sur deux nominations qui viennent de se faire dans le personnel de la maison du gouverneur-général à Ottawa. A l'occasion de la nomination du comte d'Athlone comme successeur du regretté lord Tweedsmuir, il a fallu procéder à certaines nominations dans l'administration de Rideau Hall. En principe on a simplement renouvelé l'engagement de la plupart des fonctionnaires. Mais le gouvernement a tenu à faire deux nominations qu'on peut considérer comme symboliques. Il a voulu que deux Canadiens, représentant les leux grandes races du pays, servent le gouverneur-général à titre d'aides-de-camp. C'est ainsi que le colonel Willis O'Connor devient le principal aide-de-camp du comte d'Athlone et qu'un Canadien-Français, le lieutenant Dunn Lanthier, agira aussi comme aide-de-damp. Le colonel O'Connor passe ainsi de la maison civile du gouverneur au personnel militaire. On verra dans cette double nomination le symbole de l'unité canadienne ainsi que celui de l'amitié anglo-française qui se scelle de nouveau sur les champs de bataille,

Tribune libre

FORMONS UNE SIXIEME COLONNE

L'envahissement de la Norvège, de la Hollande et de la Belgique a été préparé dans le coeur même de ces pays par la formation des néfastes Cinquièmes colonnes. Sous le couvert de masques bénins, la pieuvre du Fuhrer étendait ses tentacules immondes dans des pays trop loyaux pour se défier de pareilles menées. Par l'espionnage, la propagande nazie, le défaitisme, Hitler tentait d'affaiblir son ennemi. Partout où se trouve l'hypocrisie, les sourdes cabales, la basse intrigue, partout nous trouvons la faiblesse qui, craintive d'attaquer au grand jour, préfère travailler en sapant, en infestant un pays, en tâchant de lui inoculer son venin mortel avant de frapper son grand coup.

Avant l'envahissement, la Norvège et la Hollande ont été inondées de commerçants, de commis voyageurs allemands cachant leur identité et leur but sous le manteau des affaires. Malheureusement notre Canada aussi est infesté de ces êtres malsains que leur chef nous a envoyés pour préparer un pays qu'il croyait une proie facile.

Les communistes gueulant leur évangile de mort et de destruction : 5e colonne.

Les facistes, exaltant les beautés d'une dictature idéale et vantant la gloire d'un homme à cheval sur sa clôture politique et n'attendant qu'une victoire plus ou moins grande d'un côté ou de l'autre pour offrir au vainqueur ses armes serviles : 5e colonne.

Les nazistes, dangereux, insignifiants et faibles qui ne voient le salut d'un pays qu'entre les mains d'un homme de carton ou de boue traitant son peuple en peuple d'esclaves, ne les faisait marcher que la botte au... et exaltant leur patriotisme et leur enthousiasme avec la menace que celui qui n'encence pas son chef les yeux fermés ira croupir dans quelque exil : 5e colonne.

Les défaitistes, qui sont écrasés par le moindre revers des alliés, prônent la force de l'Allemagne et braillent en disant: "Ils sont trop forts, nous ne les aurons jamais" : 5e colonne.

Les stratèges d'arrière-boutique, qui critiquent les moindres mouvements des alliés, les ordres des généraux, et laissent entendre que les armées de terre, de mer et de l'air sont menées par des ignorants, et même, je l'ai entendu dire, par des vendus à la cause allemande : 5e colonne.

Les sans-coeur, à qui le mot patrie ne dit rien du tout, ces petits jeunes gens veules et insipides qui se surfichent de leur pays, et qui se vantent d'être absolument indifférents au fait que nous pourrions passer entre les mains de n'importe quel autre pays : 5e colonne.

Les anti-Britaniques, qui haïssent l'Angleterre, la vouent à toutes les gémonies et se réjouissent de ses revers; ceux-là aussi qui essayent de diviser notre pays où nous avons le plus besoin de solidarité, de notre entier dévouement à une cause commune : 5e colonne.

Et maintenant pourquoi, nous, de Montréal, du Québec, du Canada, ne formerions-nous pas une 6e colonne d'optimisme, de confiance et d'espoir ? Ne sommes-nous pas chez nous ? N'avons-nous pas le devoir de défendre le moral de notre pays ?

Si une 5e Colonne de propagande nazie, de défaitisme peut faire tant de mal, est-ce que notre 6e Colonne ne pourrait pas enrayer ce mal, encourager les esprits, relever nos coeurs, et nos espoirs ? Quand nos armées marchent de victoire en victoire, il est aisé d'être optimiste, mais c'est au moment où là-bas tous luttent pour nos droits, qu'il faut relever la tête, se montrer confiants dans la valeur de nos chefs.

Au feu du canon et sous la mitraille, le soldat allié fait confiance à son chef et répète, comme en 1918 : "Nous les aurons".

Et nous, sur nos lointaines rives, nous devons aussi avoir cette confiance qui sauve, cette foi en Dieu et en l'avenir qui nous rendra vainqueur. S'avouer vaincu est une marque de faiblesse. Montrons-nous forts. Parlons, nous aussi, à tous ceux que nous rencontrons; vantons-nous, (et Dieu merci nous en avons le droit). Vantons les exploits magifiques de la *R. A. F.* Chantons à tous les échos la vaillance et la tenacité de nos cousins de France et de Belgique. Répétons souvent que bientôt la Norvège sera libre, que la reine Wilhelmine retournera dans une Hollande débarrassée de l'envahisseur. Vantons-nous de tous les beaux faits d'armes de la marine française et anglaise, et redisons sans cesse que la civilisation ne peut pas mourir. Nous avons le bon droit de notre côté.

La propagande en temps de guerre est une arme terrible, sachons nous en servir.

Hitler dans *Mein Kampf*, donne à la propagande française et anglaise une grande part dans l'issue de la guerre de 1914 : "(...) si bien, écrit-il, que l'effet de la propagande à l'arrière arrivait à démoraliser le front surtout par les lettres des femmes des soldats qui donnaient encore plus de sincérité aux nouvelles. Contre cela rien chez nous ne fut tenté pour endiguer une telle tentative de dissociation dans les rangs de l'armée. L'état-major lui-même s'avéra impuissant".

Si Hitler avoue lui-même que le moral des troupes a été assommé par les lettres et le moral de l'arrière, nous pouvons, nous, relever celui des nôtres, et les pousser à la victoire, par notre foi et notre confiance dans le grand jour final.

JEAN CANADA

La préparation de la défense en Suède

On assiste en Suède à un puissant réveil national, né au début de la guerre russo-finlandaise et mettant en oeuvre toutes les ressources du pays. Ce mouvement prend avant tout un caractère de défense. On le remarque à l'intensité avec laquelle les Suédois préparent leur défense passive anti-aérienne. Stockholm surtout offre l'exemple d'une organisation de protection antiaérienne remarquable. Chaque quartier est rattaché à une section spéciale. Chaque propriétaire d'immeuble est tenu par la loi de construire un abri contre les bombes. L'Etat participe pour les deux tiers à l'équipement et à la construction d'abris publics. Un personnel technique a été préposé à la défense anti-aérienne passive. Mais il y a plus : un enseignement général et gratuit, mais non obligatoire, prépare chacun à pouvoir se rendre utile en cas de bombardement. Il existe en outre un corps organisé de femmes volontaires pour l'aide en cas d'alarme. Un plan d'évacuation a été complètement mis au point pour les enfants au-dessous de quinze ans, les vieillards et les jeunes mères.

Préparation militaire des jeunes

L'un des exemples les plus caractéristiques de la spontanéité avec laquelle s'organise la défense militaire du pays est donné par l'institution récente de cours par correspondance : tout homme susceptible d'être appelé dans une année sous les drapeaux ou de reprendre du service militaire après une interruption est invité à s'abonner à un cours de préparation militaire par correspondance. L'initiative a été prise par la puissante Union coopérative suédoise. Les autorités militaires ont encouragé ces cours gratuits, auxquels se sont déjà abonnés plus de 50,000 élèves. Ils comprennent une instruction théorique très complète, destinée à faciliter l'enseignement pratique, qui sera donné au moment voulu.

Sous une impulsion semblable est né le mouvement dit "Sport du campement". Il s'agit de préparer militairement la jeunesse sportive par des exercices en plein air. C'est en quelque sorte la prolongation, sous le signe de la défense militaire, du mouvement sportif créé par l'"Association pour le développement du ski". Un comité a été formé, dit "Comité royal pour le sport du campement", sous la présidence du prince Gustave-Adolphe, fils du prince héritier. Il préconise un entraînement sportif aux nécessités du campement en plein air : vie de camp pendant toute une semaine ou un week end, éducation du sens de l'orientation, etc. Dès sa formation, on a recueilli, dans le seul district de Stockholm, près de 300,000 adhésions.

L'entrainement des tireurs

Le mouvement en faveur du développement du tir a pris une ampleur encore plus caractéristique. Il s'adresse aux hommes de 17 à 45 ans, et a pour but de les perfectionner dans l'exercice du tir. Il comporte l'enseignement du maniement des armes : fusil, pistolet automatique, grenade. Un vibrant appel a été lancé à la population, et spécialement aux ouvriers, sous l'impulsion d'un comité présidé par le gouverneur de Stockholm, M. Torsten Nothin. C'est comme un appel direct à la nation pour la défense de sa liberté. Devant la menace grandissante du danger, on incite le peuple suédois à se lever pour la protection de son patrimoine.

Le *Social-Demokrat* écrit à ce propos : "La guerre de Finlande a montré que l'habileté individuelle pour le tir avait une grande importance pour la défense militaire des pays comme ceux du Nord, avec leurs grandes étendues de forêts et de montagnes." Cette initiative a été accueillie avec enthousiasme par la population ouvrière.

Un autre aspect de la préparation militaire apparaît dans la formation dite de "défense du foyer". Elle vise à rassembler directement sous le commandement militaire et à organiser militairement la population civile, qui remplacera ainsi la "réserve", appelée à faire un travail plus utile au front. Ce mouvement de volontaires à l'arrière — composé de femmes et de personnes trop âgées pour le service — se rattache à une tradition très ancienne de la vie suédoise à la campagne, où les lois prescrivaient trois gardiens dans chaque village, chargés de prévenir rapidement les habitants, par un système de signaux, de la menace de danger.

Le réveil national est encore parti des facultés de médecine de Stockholm, d'Upsal et de Lund, pour donner aux étudiants en médecine un enseignement rapide, destiné à les rendre aptes à être utiles en temps de guerre. Cette idée a même pris forme de loi, puisqu'elle s'est étendue au service obligatoire pour le personnel médical et à la nécessité, pour toute personne non soumise au service militaire, d'exécuter un travail de secours médical pour la défense du pays.

Elan populaire

La défense passive est en outre assumée par un mouvement féminin très intense et très développé. Des cours pour l'organisation du travail des femmes sous toutes ses formes, pour la conduite des autombiles, pour les travaux agricoles, etc., ont été organisés par un comité central à Stockholm, avec 230 comités locaux. Le mouvement des "lottas" (cantinières, etc), à l'exemple de la Finlande où elles ont joué un grand rôle, a pris une extension croissante. Les enfants des écoles, actuellement fermées pour économie de charbon, sont également éduqués et employés en grand nombre dans les fermes et pour toutes sortes de travaux utiles en temps de guerre.

Enfin, la Suède n'a jamais pris autant conscience qu'aujourd'hui qu'elle était un grand pays d'ingénieurs et d'inventeurs. Une commission a été spécialement créée par le gouvernement pour tirer le meilleur parti des inventions et des idées scientifiques, et pour les mettre au service de la défense du pays.

Ce mouvement de profond patriotisme a été accueilli comme un signe d'heureux présage dans les circonstances actuelles. Le pays tout entier se ressaisit dans l'attente d'un avenir incertain.

La masse de la population reste cependant fondamentalement pacifique, mais elle est saisie par un sursaut du patriotisme et de la conscience nationale auxquels la paix de sacrifices imposée à la Finlande et le projet d'union militaire nordique ont donné une nouvelle impulsion. L'esprit d'organisation, si poussé en Suède, le respect de l'individu, la volonté de le défendre contre la masse, celle aussi de tirer parti de toutes les forces du pays, se manifestent clairement dans toutes ces activités.

André BABELON.

(Le *Temps*)

Ce jour-là...

Le jour où la question qui tiendra le monde en suspens ne sera plus: "Que complote Hitler avec Staline?" mais: "Quel coup méditent les Alliés?"

Le jour où au lieu de parler de notre droit à des neutres qui s'en moquent, nous en élargirons les limites aussi loin qu'il nous paraîtra nécessaire;

le jour où nous accepterons le principe que les sauveteurs n'ont d'autre obligation envers les gens qui se noient, que de les tirer de l'eau;

le jour où dans une partie engagée avec des tricheurs, qui ne trichent pas par accident mais par principe, nous ne nous croirons plus tenus d'observer les règles du jeu;

le jour où nos gouvernants découvriront que les pires sophismes peuvent tout à coup, dans des circonstances nouvelles, se transmuer en vérités, et reprendront à leur compte, mais avec une meilleure conscience, le propos de Napoléon III: "Je suis sorti de la légalité pour entrer dans le droit...;

le jour où pour mieux comprendre l'adversaire qu'il leur faut réduire, nos chefs mettront le nez dans *La Volonté de puissance* de Frédéric Nietzsche, et méditeront les aphorismes tels que ceux-ci, pris presque au hasard: "La morale est dès maintenant anéantie: constater ce fait. Ce qui reste, c'est: *je veux*. — L'avenir des hommes supérieurs est dans cette direction: porter la plus grande responsabilité sans en être brisé.

—Nous avons besoin d'une doctrine assez forte pour exercer une action sélective: fortifiant les forts, paralysant et brisant ceux qui sont las de la vie. — Régir l'humanité afin de l'obliger à se dépasser. Obtenir qu'elle se dépasse au moyen de doctrines qui la feront périr, à l'exception de ceux qui les supporteront. — Nulle grandeur qui n'inspire la terreur...";

le jour où ayant lu cela, et mesuré la redoutable puissance qui tirent de cette morale ceux qui s'en réclament, nos chefs rejeteront là-dessus leur conduite, et au besoin en prendront de la graine (mais à la manière des grands Français qui surent toujours raison garder, et comme des chrétiens qui ne croient pas au bienfait d'une victoire déshonorée par le crime);

le jour où ils entendront ce que veut dire le Coadjuteur lorsqu'il remarque, à propos du comte de Soissons, que la hardiesse du coeur qu'on appelle communément vaillance est la chose du monde la plus ordinaire, mais ce qu'il importe d'avoir c'est "la hardiesse de l'esprit qui est ce que l'on nomme résolution";

le jour où tout à coup, à un signe peut-être à peine perceptible, le monde aura le sentiment que notre adversaire bute contre un obstacle et que notre volonté, sur un point médiocre mais précis, bride la sienne;

le jour où un homme d'Etat français (et pourquoi ne serait-ce pas M. Paul Reynaud?) trouvera dans les circonstances qui nous étreignent, dans la menace d'un ennemi ramassé sur lui-même et prêt à bondir, dans les réflexions attristées ou moqueuses des autres peuples, la hardiesse de résoudre en quelques heures une crise ministérielle, et de présenter bien moins aux Chambres qu'au Pays, une petite équipe d'hommes choisis dans l'élite réelle de la France;

le jour où ce chef donnera, non seulement au reste du monde mais à notre peuple lui-même, le sentiment que la ressource subsiste pour nous d'une réforme intellectuelle, morale et sociale, et que cette tentative n'excède pas nos forces;

le jour enfin où ce pouvoir de redressement ne se manifestera pas seulement dans les grandes choses mais dans les plus petites, comme le programme de la radio ou la voix du speaker...;

ce jour-là, des Nations guéries tout à coup d'une longue amnésie, se rappelleront que nous appartenons à la même famille, que nous avons combattu côte à côte naguère, et elles invoqueront les liens du sang; et les peuples s'étonneront moins de notre victoire sur l'Allemagne dont au fond, ils ne doutaient guère que de cette autre victoire remportée sur nous-mêmes et à laquelle, depuis longtemps, ils ne croyaient plus.

François MAURIAC,
de l'Académie Française.

(Le *Figaro*)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois

L'HÔTEL Windsor
CARRÉ DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. Archambault

Adrien Arcand et ses lieutenants devant le tribunal

Le juge De Serres expédie rapidement la comparution de huit pro-nazis

Hier, en correctionnelle, avant la comparution à quatre heures du grand "chef national" de l'"Unité Nationale" ancien parti national social "chrétien", le juge Rodolphe De Serres, qui n'aime pas le jaunisme, fit expulser, par la police provinciale, le photographe d'un journal anglais qui s'était caché entre deux jolis minois, sur la dernière banquette de la salle d'audience archi-comble.

La comparution d'Adrien Arcand, du docteur Noël Décarie et de Hugues Clément, celui-ci "adjudant provincial des légions", dura moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Avant même que Me Salluste Lavery, avocat de cinq des inculpés (Adrien Arcand n'a pas d'avocat), eût eu le temps de dire même un seul mot, Me Jean Tellier, avocat du ministère public spécialement nommé par Québec pour s'occuper de cette affaire, déclara avoir reçu du procureur général l'ordre de procéder par voie d'enquête. Et le tribunal de décréter:

— Accordé.

— Nous désirons garder les inculpés à vue pendant trois jours, ajoute Me Tellier.

— Accordé, dit encore le juge De Serres, qui lève aussitôt l'audience.

Dans la matinée, Henri Arcand, C.R. Barck, Paul Giguère, Marius Gatien et le major Maurice Scott, avaient déjà passé en correctionnelle, et leur avocat, Me Salluste Lavery, allait demander des cautionnements, lorsque Me Jean Tellier obtint du juge De Serres de garder les cinq suspects à la Sûreté provinciale pendant trois jours.

Les huit sont accusés d'avoir, du 3 septembre 1939 au 20 mai 1940, "répandu des rapports ou fait des déclarations avec l'intention de causer de la désaffection dans les troupes de Sa Majesté et des pouvoirs alliés; de répandre des rapports de nature à causer du préjudice au recrutement, à l'entraînement et à la discipline et pouvant être préjudiciables à la sécurité de l'Etat et à la poursuite efficace de la guerre; d'avoir imprimé, publié et mis en circulation des circulaires, périodiques, etc., de nature à causer de la désaffectation aux forces de Sa Majesjesté ou ses alliés, à nuire au recrutement, à l'entraînement et à la discipline et destinés ou propres à nuire à la sûreté de l'Etat ou à la poursuite efficace de la guerre".

Le "fuehrer" Arcand était bruni de soleil. Il avait été appréhendé avec "son" trésorier national, le docteur Noël Décarie, dans une "maison d'été" du lac Clément, à 14 milles du Nominingue, par des agents de la police fédérale canadienne. Le prévenu Clément s'est livré lui-même, hier matin, aux quartiers généraux de la police fédérale, à la Place d'Armes, et les autres suspects avaient été appréhendés par les policiers de la province, de la ville et du pouvoir central. Henri Arcand a été pincé à son domicile comme il allait quitter les lieux vers une destination inconnue, avec un sac de voyage. Un taxi l'attendait déjà à sa porte.

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 30 mai 1940

Président : L'honorable juge Décary. Les jugements suivants furent rendus :

Dame H.-B. Bryant contre G. Shapera : jugement autorisant examen avant défense.

Dame H.-B. Bryant contre G. Shapera : jugement autorisant examen médical avant défense.

H. Papillon contre R. Bastien et autres : jugement autorisant examen avant défense.

Dame B.-L. de Lottinville contre L.-D. Masson : jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis.

P.-E. Roy contre H. Dulude : jugement accordant règle nisi.

Dame F.-M. Campion contre Dame G. Meehan et vir et autres : jugement ordonnant de produire cautionnement pour frais.

Dame O.-A. Johnson contre Canadian Kaolin Silica Products Ltd : jugement autorisant examen avant défense.

A. Marcovitch contre A. Siminovitch et autres : jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame J. Beaulieu contre J.-M. Samson : jugement autorisant examen avant défense.

Dame J. Beaulieu contre J.-M. Samson : jugement autorosant examen médical avant défense.

J. Gagné contre A. Lefebvre et Hartford Accident and Indemnity Co., tierce-saisie : jugement accordant congé défaut de saisie.

Dame Isabel Kerr contre Cité de Montréal : jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame M. A. Chainey contre W. Tabb: jugement autorisant à ester en justice.

Imperial Mutual Building Society contre Dame Helen Mary Finlayson : jugement pour $5,311.35 avec int. et dépens.

Joseph Dufresne contre Pierre Napoléon Dufresne : jugement pour $202.23 avec int. et dépens.

Edmond St-Denis contre Valmont Martin et autres et Banque de Montréal, et J.-F. Marsan, m.e.c. : jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable, etc.

F.-D. Paterson contre R. Wilisky ; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame R.-A. Paradis contre J.-A. Rousseau : jugement autorisant à ester en justice.

A. Kahansky contre Henry Morgan and Co. Ltd : jugement autorisant examen avant défense.

George Lalonde contre R. Fillion ; jugement autorisant examen avant défense.

Dame M. Pontbriand contre P.-C. Tremblay : jugement autorisant assignation d'un témoin de l'Ontario.

A. Kahansk contre Henry Morgan and Co. Ltd : jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame J. Dubeau contre E. Pélissier : inscription en droit maintenue, frais à suivre.

C.-B. Desrochers contre J.-A. Lebeau et autres : jugement accordant péremption d'instance.

H. Anley contre A. Lagueux : jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $150.22 et déclare la présente saisie-arrêt pratiquée en cette cause bonne et valable, le tout avec dépens contre le défendeur.

M. Feigenbaum contre National Security Loan Syndicate : jugement pour $145 avec int. et dépens.

A. Guilbault contre H. Pelletier ; jugement pour $390 avec int. et dépens.

Dame A. Ferguson et vir contre G. Viel et autres et G.-A. Terrault, m.e.c.: jugement autorisant examen avant défense.

Lucien Boisvert contre Montreal Tramways Co., jugement définissant les faits pour le jury.

Pour les autres nouvelles de Chronique Judiciaire VOIR PAGE 7

La preuve "monte" dans l'affaire de la mine Stadacona

Peu à peu, Me Fauteux présente au jury les transactions des administrateurs

Le procès de Roy Anderson, président de la mine Stadacona Rouyn, A.C. Trew, secrétaire-trésorier, R. P. Pattee et J. B. Niver, directeurs, et Fred E. Graham, d'Ottawa, vendeur, s'est continué hier devant le juge Wilfrid Lazure sans développements sensationnels. A la fin de l'audience, un juré demanda le privilège d'aller à une partie de "baseball", samedi, avec ses camarades. Le tribunal suggéra plutôt un pique-nique à la campagne sous l'oeil vigilant du capitaine Arthur Taché. Il ajouta que le jury pouvait se faire payer le cinéma deux fois la semaine par la Province. Me Philippe Monette, suggéra la permission de passer des "rafraîchissements aux jurés, faveur d'ailleurs autorisée par le code pénal. Me Gérald Fauteux, C.R., avocat du ministère public, seconda d'emblée la proposition de Me Monette.

Il n'a pas été question des marques au crayon vert dans l'un des livres de comptabilité produits, la défense ayant adopté une tactique contraire à celle de la veille: celle de ne pas parler. Le ministère public fera sortir le crayon de son étui en temps et lieu. Le principal témoin, hier, M. Jean-Paul Gauthier, membre de la société de comptables Larue & Trudel, a bien voulu témoigner en anglais. Il a considérablement éclairé la situation. Le fait le plus important de ses déclarations a été que le témoin, ses associés et le personnel chargé de la vérification des livres de la mine Stadacona Rouyn, n'ont vu qu'une partie des livres de la compagnie. Ainsi plusieurs livres de caisse, livres de reçus, livres de bons, livres de déboursés n'ont jamais été remis aux auditeurs, et ces derniers n'ont eu que trois livres, constituant une comptabilité apparemment, complète, pour se guider et préparer le bilan.

Le témoin Gauthier déclara au tribunal que la mine Stadacona avait le pouvoir d'émettre 200,000 actions. La vente de ce stock rapporta d'abord $15,800, avec lesquels on acquitta certaines dettes. La balance de $184,200 fut perçue par des courtiers qui traitent avec le public. D'un total de 5,000,000 d'actions, 3,500,000 furent émises. Mais, en 1937, dans la réserve-trésor détenue par la firme Prudential Trust il ne restait plus que 479 actions. Le témoin trouva, dans les livres de la compagnie, 292,871 actions, et demanda une explication au prévenu Roy Anderson. Ce dernier lui aurait répondu que ces actions avaient été émises par erreur. A souligner que ces actions devaient servir à rembourser les bons de la compagnie portant intérêt à 10 pour cent, soit deux actions pour un bon du Trésor.

A un moment de l'audience le juge Lazure souligna cette erreur sur les 292,871 actions. Le témoin expliqua que ces actions étaient déposées à la maison de courtage Duncan & MacMartin. Le juge Lazure demanda aussi pourquoi l'on n'avait pas vérifié les livres de cette mine chaque année. Le témoin répondit que si sa société n'avait pas vérifié les livres en 1935 et en 1936, c'est simplement que la mine Stadacona Rouyn ne le lui avait pas demandé. Il expliqua ensuite avoir conseillé à Roy Anderson de transférer ces actions à la firme Prudential Trust. Lorsque, le 31 mars 1938, le témoin reçut une lettre de la Prudential Trust l'avisant qu'elle était en possession des 292,871 actions, il fut alors possible de clore le bilan.

A l'ouverture de l'audience, hier matin, le juge Lazure pria les avocats de la défense de faire preuve d'un peu plus de calme. Il conclut :

—Nous sommes ici depuis quatre jours, et le procès menace de durer encore longtemps. Personne n'a ici de cause à gagner ou à perdre. Nous sommes ici pour nous renseigner. Par conséquent, messieurs du calme !

Cette remarque a eu un effet salutaire: le témoin Gauthier a pu témoigner sans avoir à répondre à d'inutiles objections.

Hier après-midi, le témoin J. Hall, secrétaire-trésorier de la Prudential Trust, a commencé à témoigner. Ses déclarations les plus intéressantes seront faites aujourd'hui. Me Fauteux, qui a conduit l'enquête judiciaire des inculpés, présente sa preuve de façon claire avec l'aide de M. Paul-Emile Courtois, conmptable ,nommé par le procureur général, investigateur spécial dans cette affaire de $2,500,000.

LA FIN D'UNE GREVE

Dix grévistes, appréhendés lors de la grève dans un atelier de couture de la rue Mayor et accusés de voies de fait et de dommages évalués à $25, ont été libérés, hier, par le juge Amédée Monet après que Me L.-P. Mercure, avocat du service de la police, eût déclaré au tribunal qu'il n'avait pas de preuve à offrir. Un second groupe, composé aussi de dix grévistes, se déclarèrent ensuite coupable d'avoir causé des dommages à la propriété de la firme Deja Ladies Wear, 423, rue Mayor, après que la poursuite eût retiré une accusation de voies de fait. L'avocat de la défense, Me Jack Spector, demanda la clémence du tribunal. Peter Wilson, 3902, rue Henri-Julien, fut condamné à payer une amende de $45, les frais ou à défaut à une peine de prison de 30 jours. Les neuf autres coupables ont été condamnés à payer les frais du procès.

Le locateur doit chauffer le logis convenablement

Sinon, le locataire peut faire annuler le bail et obtenir indemnité

Le locateur d'une maison est obligé non seulement de le chauffer mais de le chauffer convenablement, c'est-à-dire d'entretenir une chaleur d'environ 70 degrés. S'il manque à cette obligation, le locataire pourra obtenir la résiliation du bail ainsi qu'une indemnité pour les inconvénients du manque de chaleur.

C'est ainsi qu'en a décidé l'honorable juge Théodule Rhéaume, de la Cour supérieure, en condamnant M. J.-Wilfrid Tousignant à payer une indemnité de $242.00 à M. Donatien Bourdeau tout en annulant le bail pour défaut de chauffage et autres raisons.

M. Bourdeau avait loué de M. Tousignant un logement portant le numéro 5050 de la rue Garnier à Montréal moyennant un loyer de $80 par mois comprenant l'usage d'un garage, selon un bail qui obligeait le locateur à chauffer convenablement le logis et à fournir l'eau chaude. De plus, le bail stipulait que le locataire ferait certaines réparations à charge du locateur et qu'il achèterait certains meubles pour une somme de $143 avec l'entente qu'à la fin du bail le locateur les rachèterait pour le même prix.

Or, de dire le locataire dans son action, le chauffage était défectueux au point que durant l'hiver la température du logis n'était que de 50 à 60 degrés, de sorte que le demandeur et les membres de sa famille était obligés de porter des vestons de laine et des manteaux dans la maison. De plus disait-il, le locateur a fermé malicieusement le système d'eau chaude du logement du demandeur, tandis qu'il le fournissait à ses autres locataires. En outre le locateur aurait refusé d'indemniser le demandeur pour les réparations effectuées en vertu du bail, de sorte que le locateur n'ayant pas rempli ses obligations, le locataire a le droit de faire annuler le bail et de réclamer indemnité.

Le locateur s'est défendu en disant qu'il avait rempli les obligations contractées au bail et que, conséquemment, l'action devait être rejetée. C'est le contraire qui arriva. En effet, la preuve a révélé que la température nécessaire à l'habitation d'un logis est de 70 degrés environ et qu'en l'occurrence, le défendeur n'a pas fourni cette température, de sorte que le demandeur en a souffert des inconvénients sensibles. De plus, il fut prouvé que le propriétaire a, sans justification, privé son locataire de l'usage de l'eau chaude qui fasait partie du système de chauffage destiné au logis loué, après l'avoir déjà fourni et pendant qu'il le fournissait aux autres locataires. Ces faits, de dire le jugement justifient la résiliation du bail et le jugement prononce l'annulation en condamnant le défendeurs à payer une indemnité de $243.00.

Les dommages

Cette somme compred un item de $75.00 pour les inconvénients causés au demandeur par le défaut de chauffage. Il comprend aussi le montant des réparations effectuées par le demandeur à charge du défendeur selon le bail, ainsi que le prix des effets achetés par le demandeur et que le défendeur s'était engagé à racheter à la fin du bail.

Le Tribunal toutefois, a refusé d'accorder au demandeur une somme de $100 pour les frais occasionnés par le déménagement prématuré. En effet, de dire le jugement, le demandeur n'a pas le droit de réclamer cette somme car il aurait été obligé de la débourser quand même à la fin du bail en question même si la présente querelle n'avait pas eu lieu.

Le Tribunal refuse également d'accorder une somme de $155 réclamée par le demandeur à titre de perte de temps, de frais de médecins et de pharmaciens occasionnés par une grippe maligne contractée par le froid provenant du manque de chauffage. A ce sujet, le jugement considère que le demandeur n'a pas prouvé d'une manière satisfaisante que la grippe dont il a souffert soit due à l'insuffisance du chauffage de son logis, son médecin, entendu comme témoin, admettant que la maladie dont son client a souffert pouvait avoir d'autres causes que la température du logis.

Le jugement toutefois maintient l'action et résilie le bail en condamnant le défendeur à payer $243 et les dépens.

Me Joseph Jean, C.R., occupait comme avocat du demandeur auprès du tribunal. (No 187877 C.S. Montréal).

Autorité citée :

Bell vs Beaudoin, L.J. 68 C.S. 493.

UN DE PRIS, DEUX DE RETROUVES...

A chaque jour suffit son "tripot". Telle est la devise de Me Marcel Gaboury, le directeur de la Sûreté provinciale, qui ne cesse de pourchasser le jeu sous toutes ses formes, avec la collaboration de son adjoint, M. Louis Jargaille. Hier encore, deux autres preneurs au livre s'ajoutaient à la liste quotidienne de deux et trois descentes par jour chez les fervents du "turf au bout du fil". Vingt-sept prévenus s'avouaient coupables, devant le juge Jules Desmarais, d'avoir "fait courir des chevaux", et le tribunal ordonnait une course au greffe pour le paiement d'amendes s'élevant à plus de $500. Les descentes ont été faites rues Peel et Sainte-Catherine.

E A T O N

JOURS D'AUBAINES aujourd'hui et samedi

EATON va au-devant de l'été avec un groupe imposant de spéciaux pour les temps chauds ! ! Il y aura foule, par conséquent, aujourd'hui et samedi, pour se procurer de nouveaux vêtements frais d'été . . . de nouveaux meubles pour la maison. Rappelez-vous que les classes se terminent dans une couple de semaines . . . et que nous présentons une série de spéciaux économiques pour les enfants. C'est la vente qu'attendent chaque fois de très nombreux Montréalais !

Plus de 300 spéciaux ne sont pas annoncés dans les journaux !

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minima et maxima, hier:

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Dawson	38	75	Regina	57	82
Simpson	32	49	Brandon	48	..
Fort Smith	37	49	Winnipeg	52	80
Pr. Rupert	44	75	Kenora	52	78
Victoria	53	63	Port Arth.	31	65
Vancouver	52	64	Moosonee	35	82
Kamloops	50	75	Huntsville	50	75
Pr. George	34	74	Par. Sound	53	76
Jasper	37	67	London	50	69
Edmonton	40	67	Toronto	51	66
Banff	31	70	Kingston	52	72
Calgary	42	74	Ottawa	47	73
Lethbridg	43	80	**Montréal**	**52**	**75**
Med. Hat	54	81	Québec	47	76
Swift Cur	49	81	Saint-Jean	45	70
Battleford	50	73	Halifax	44	71
Pr. Albert	51	77	Charlot'wn	45	64
MooseJaw	53	..	Chicago	49	..
Saskatoon	52	82	St-Paul	48	81

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre

Vallées d'Ottawa et du haut St-Laurent. — Beau; modérément chaud; vents modérés.

Vallée du bas St-Laurent. — Beau; chaud; vents modérés.

Golfe, Baie des Chaleurs et rive nord. — Beau; quelque peu plus chaud dans les districts de l'est.

Est des Maritimes. — Beau; chaud; vents modérés.

Ouest des Maritimes. — Beau; quelque peu plus chaud; vents modérés.

Nord-ouest du Québec. — Beau; chaud.

Région des Grands Lacs. — Vents modérés; plutôt beau; modérément chaud; averses dans les districts du sud.

Baie Georgienne. — Beau; chaud; vents modérés variables.

Nord ontarien. — Vents modérés du sud et du sud-ouest.

Lac Supérieur. — Beau; chaud; vents légers et modérés.

Kenora et Rainy River. — Plutôt beau; chaud.

Manitoba. — Vents modérés; partiellement nuageux; chaud; orages en certains endroits.

Saskatchewan. — Partiellement nuageux; orages en certains endroits; quelque peu plus froid dans les districts du nord.

Alberta. — Partiellement nuageux; averses en certains endroits; peu de changement dans la température.

Etats du Vermont et du New-Hamshire. — Nuageux; averses; quelque peu plus froid.

Etats du Maine. — De moins en moins nuageux; averses dans les districts du sud; quelque peu plus froid dans les districts intérieurs.

Deux aviateurs canadiens manquent à l'appel

Vernon, C.-B. 30. (P.C.) — La disparition de l'aviateur Bob Weatherill et du pilote Lorne Chambers, deux Canadiens servant dans l'aviation anglaise, est signalée dans des télégrammes envoyés par le ministère de l'Air anglais. Les parents des aviateurs ont été avertis par le ministère.

MESSE ANNIVERSAIRE

BOURBEAU. — Une messe anniversaire, pour le repos de l'âme de Lucile Bourbeau, fille de Monsieur et de Madame Richard Bourbeau, sera chantée à l'église St-Germain, samedi le 1er juin à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

MORIN. — A Montréal, le 30 mai 1940, à l'âge de 71 ans, est décédé Charles-Auguste Morin, époux de feu Alma Lajoie, 407, boulevard Melançon, à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne. Les funérailles auront lieu le samedi 1er juin 1940, à 9 h. du matin. Le convoi funèbre quittera la maison-mère des Soeurs Grises, 1185, rue Saint-Mathieu, où la dépouille mortelle est exposée. Il se rendra au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

Nécrologie

CHAMPAGNE — A Montréal, le 28 mai 1940, à l'âge de 75 ans est décédée Elizabeth Raby, épouse d'Emile-H. Champagne. Funérailles ce matin à l'église St-François Solano à 8 heures.

CHOLETTE — A Montréal, le 30 mai 1940, à l'âge de 29 ans, est décédée Gabrielle Cholette, fillel de Feu Jules Cholette et d'Alberta Gérard. Funérailles à l'église Ste-Cécile.

COUILLARD — A Montréal, le 29 mai 1940, à l'âge de 71 ans est décédé Camil Couillard, époux de feu Odilla Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi 1er juin à l'église Saint-Nom de Jésus.

ETHIER — A Montréal, le 28 mai 1940, à l'âge de 62 ans, 8 mois, est décédé M. Elzéar Ethier, époux de Tronquilla Plasse. Funérailles ce matin à l'église Ct-Jean-Vianney, é 8 hrs.

FERRON — A Montréal, le 30 mai, é l'âge de 23 ans, est décédé Omer Ferron fils de feu Hormisdas Ferron. Les funérailles auront lieu samedi le 1er juin à l'église St-François d'Assise.

GERARD — A Montréal, le 29 mai 1940, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Joseph Gérard, née Evangeline Bouchard. La dépouille mortelle partira de 5672, 1ère aveiue, Rosemont, samedi, 1er juin, pour se rendre à l'église Sainte-Philomène, Rosemont.

McLEOD — A Montréal, le 29 mai, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Edouardina McLeod. Les funérailles auront lieu samedi le 1er juin à l'église Ste-Cunégonde.

PERREAULT — A Montréal, le 29 mai 1940, à l'âge de 58 ans est décédé M. Joseph Perreault, époux d'Eglantine Perreault de Lavaltrie, à 1395 Ontario est. Funérailles ce matin à l'église Sacré-Coeur à 8 hrs.

PITAU — A Montréal, le 29 mai 1940, à l'âge de 62 ans, est décédé Gustave Pitau, époux de Marie-Louise Pampalon. Funérailles ce matin à l'église St-Jacques à 7 h. 30.

PLOUFFE — A Montréal, le 29 mai 1940, à l'âge de 29 ans, 10 mois et 12 jours, est décédée Marguerite Plouffe. Funérailles ce matin à l'église Sainte-Philomène à 8 h. 30.

BIRKS

DIAMANTAIRES

JOAILLIERS

Carré Phillips

Avis Légaux

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL.

COUR SUPERIEURE

No 191758.

DAME ANNE KING, veuve de Harry Hill, de son vivant, commis de la cité de Verdun, district de Montréal, et présentement épouse commune en biens de Lorne Nolton Coolidge, commis, autrefois de la cité de Verdun, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, dument autorisée par un des honorables juges de cette Cour à ester en justice dans la présente cause,

Demanderesse.

— vs —

LORNE NOLTON COOLIDGE, commis, autrefois de la cité de Verdun, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 29 mai 1940.

T. DEPATIE.
Député-Protonotaire.

Avis aux créanciers de la première assemblée après cession

Dans l'affaire de la faillite de: HARRY TULIN, Montréal, Québec.

AVIS est par les présentes donné que HARRY TULIN, vendeur, de la Cité et du district de Montréal, a fait cession de ses biens le 29e jour de mai 1940 et que la première assemblée des créancier sera tenue le 7e jour de juin 1940, à 2 h. 30 de l'après-midi dans le bureau du séquestre officiel, Chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour avoir le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient entre mes mains avant l'assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, quand il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal, ce 30e jour de mai 1940.

DAVID GROBSTEIN.
Gardien.
Montréal, Québec.

Bureau:
Suite 304,
10 ouest, rue St-Jacques,
MArquette 1136.

Avis Légal

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

Avis est par les présentes donné que John Eric Pitt, de la Cité de Montréal, Province de Québec, agent d'immeubles, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un Bill de Divorce contre sa femme Mary Elizabeth Florence Pitt, de la même Cité, pour cause d'adultère.

Daté en la cité de Montréal, Province de Québec, ce 8ème jour de mai 1940.

S. V. OZERO,
Procureur du requérant.

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ACTIF de La Coopérative Catholique des Consommateurs de Combustible Limitée, Richelieu Coals Limited et de l'actif au Canada de la Domestic Fuel Corporation

Le Gardien de la propriété ennemie en vertu des pouvoirs à lui confiés par les réglementations concernant le Commerce avec l'Ennemi (1939) a chargé le Contrôleur soussigné de demander des Soumissions pour l'achat de l'actif suivant de:

La Coopérative Catholique des Consommateurs de Combustible Limitée,
Richelieu Coals Limited,
The Domestic Fuel Corporation.

L'actif de La Coopérative Catholique des Consommateurs de Combustible Limitée consiste en:

Lot A—Comptes recevables (ces comptes sont offerts sujets à perceptions antérieures).

Lot B—Un pont de chargement de charbon, à câble, muni d'une benne de quatre tonnes type "C" Robbins-Mead-Morrison, sujet à tous droits et réclamations de la Commission des ports nationaux, comme propriétaire du terrain sur lequel il se trouve.

Lot C—Machinerie et outillage installés sur les chantiers de la compagnie à Montréal y compris l'outillage de manipulation du charbon (autres que le pont de chargement de charbon décrit au Lot B), installation de trémies et de cribles à charbon, balances, etc., sujets à tous droits et réclamations de la Commission des ports nationaux, comme propriétaire du terrain, sur lequel ils se trouvent.

Lot D—Camions et automobiles comprenant deux camions Maple Leaf à bascule modèle 1936, un Chrysler sedan modèle 1938, un Chevrolet coach modèle 1938, un Chevrolet coach modèle 1939.

Lot E—Ameublement de bureau et papeterie, comprenant pupitres, tables, coffre-fort, clavigraphes, machines à additionner, etc.

Lot F—Lettres patentes diverses.

Lot G—Tous droits sous bail datés du 28 juin 1939 avec la Commission des ports nationaux pour un terme de 10 ans computés du 30 avril 1939, comprenant une surface approximative de 248,000 pieds carrés de terrain aux sections 38, 39 et 40 du port de Montréal; sujet à tous les droits et réclamations de la Commission des ports nationaux et à l'acceptation de toutes les obligations du locataire.

L'actif de Richelieu Coals Limited consiste en:

Lot A—Comptes recevables consistant en comptes de détail et de demi-gros (ces comptes sont offerts sujets à perception antérieure).

Lot B—Automobile — Un Chevrolet coach modèle 1938.

L'actif au Canada de la Domestic Fuel Corporation comprend:

Lot A—Charbon au port de Montréal (ce stock de charbon est offert sujet aux ventes antérieures).

Lot B—Machinerie et outillage comprenant convoyeurs, déchargeur de wagons, etc.

Les soumissions seront reçues par le Contrôleur sous-signé à son bureau jusqu'à midi (heure avancée) le onzième jour de juin 1940, dans chaque cas, aux conditions et termes suivants:

A—Les soumissions peuvent être faites pour un ou plusieurs des lots décrits ou pour tous les lots de chaque Compagnie au complet.

B—Un chèque certifié fait à l'ordre du Contrôleur pour un montant de 10% du prix de la soumission doit accompagner chaque soumission; le solde du prix de la soumission à être payé sur acceptation de la soumission par le contrôleur, soumission qui est sujette à la condition que si le soumissionnaire ne remplit par les termes de son offre et les conditions de l'avis de demande de soumissions, sa soumission sera annulée et le montant déposé par lui forfait aux mains du contrôleur comme dommages liquidés; les chèques des soumissions non acceptées seront retournés en temps voulu.

C—L'actif est offert en vente sans aucune garantie que ce soit de la part du Contrôleur quant à la quantité, l'état ou les réparations sur tel actif et quoiqu'une idée générale puisse être donnée par les inventaires aux bureaux du Contrôleur, la vente sera faite sujette aux plus et aux moins, les moins à la charge de et les plus au bénéfice de l'heureux soumissionnaire.

D—La plus haute ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

E—L'acheteur et/ou les acheteurs, devra payer tous les taxes et droits de transfert, s'il y en a, payables à la Couronne.

F—Les enveloppes contenant les offres doivent être marquées "Soumission" et adressées comme suit:

Guy E. HOULT, Contrôleur,
La Coopérative Catholique des Consommateurs de Combustible Limitée,
a/s P. S. ROSS & SONS,
360 rue St-Jacques ouest,
Montréal, Qué.

On peut examiner les inventaires de charbon, comptes recevables, machinerie et outillage durant les heures d'affaires, n'importe quel jour jusqu'à midi le dixième jour de juin 1940, au bureau du Contrôleur, a/s P. S. Ross & Sons, 1619 édifice de la Banque Royale, 360 rue St-Jacques ouest, Montréal et où peut s'entendre avec le Contrôleur pour l'inspection quant au charbon au port, la machinerie et l'outillage ainsi que du pont de chargement de charbon.

Guy E. HOULT,
Contrôleur de
LA COOPERATIVE CATHOLIQUE DES CONSOMMATEURS DE COMBUSTIBLE LIMITEE,
RICHELIEU COALS LIMITED,
DOMESTIC FUEL CORPORATION (Actif au Canada).

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion LL.L.
Paul-S. Major, LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: Harbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone: HArbour 0132
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

153 est, rue Notre-Dame - LA. 9653
Suite 13
JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Bur.: Soir: 1555 Amherst - CH. 8825

HArbour 7323
GEORGES F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

NADEAU, TAILLEFER, NADEAU et LAURIER
AVOCATS
EDIFICE DES TRAMWAYS
159 ouest, rue Craig
Suite 616-617 - Montréal
Tél.: BE. 3031-2

Claude Prevost — Wilfrid Duquette
Substitut du procureur général
PREVOST & DUQUETTE
AVOCATS
132, rue St-Jacques O.
édifice Transportation — Tél: PL. 4905

Roger Ouimet. — Horace Guay
Substitut du Procureur général
OUIMET & GUAY
AVOCATS
266, rue St-Jacques O.
édifice Banque d'Epargne — Tél.: HA. 0269

ARCHITECTES

PERRAULT & GADBOIS
ARCHITECTES
JEAN-JULIEN PERRAULT,
B. Arch. McGill University
Ext. Columbia University
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
J.-R. GADBOIS,
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
6788 Van Horne - AT. 5733 Montréal

GRAND SPECTACLE DE CIRQUE!

Commençant LUNDI

★ DANSE ★

Pas de frais de couvert
Pas de minimum

TIC TOC

1258, rue Stanley — PL. 8000

QUI SOMMES-NOUS?

"Nous" sommes un groupe de plus de 165,000 détenteurs de police Canadiens de toutes les classes sociales, propriétaires de la Mutual Life of Canada, et en recevons *tous* les profits:

Vous aussi, vous êtes cordialement invité à vous joindre à cette grande famille Mutual of Canada et à en partager *tous* les bénéfices.

THE MUTUAL LIFE OF CANADA
Fondée en 1869
Siège social — Waterloo, Can.
"*La propriété des assurés*"

Edifice Mutual Life of Canada, 627, rue Dorchester, ouest, Montréal, Qué.
Gérants des Succursales
Frank Robinson, C.L.U. — R. C. Carter — G. W. Knight
Autres succursales dans la Province de Québec:
71, rue St-Pierre, Québec — 44B, Nord, rue Wellington, Sherbrooke
34, Edifice Banque Canadienne de Commerce, Les Trois-Rivières.

PROPOS FÉMININS

MLLE MICHELLE VAILLANCOURT, fille de M. et de Mme Emile Vaillancourt, d'Outremont, dont le mariage avec M. James-Cunningham Maher, de Portland, Maine, fils de M. J.-Stuart Maher, décédé, et de Mme Maher sera célébré le mardi 18 juin, à onze heures par Mgr Olivier Maurault, p.s.s. en l'église Saint-Germain d'Outremont. (Photo FRANKLIN GRANT, Portland, Maine.)

Dans le Monde

Ce matin, à dix heures, en l'église de l'Ascension de Westmount, décorée d'une profusion de fleurs blanches, le R.P. Wilfrid McDonagh bénit le mariage de Mlle Phyllis McKenna, fille de M. et de Mme Frank-J. McKenna, avec M. Pierre Duchastel de Montrouge, fils de M. Jules Duchastel de Montrouge, décédé, et de Mme Duchastel de Montrouge, d'Outremont. M. Frank-J. McKenna accompagne sa fille tandis que M. Léon Duchastel de Montrouge est le témoin de son frère. La mariée porte une robe aux lignes princesse en satin blanc dont la jupe très ample forme longue traîne. Son voile de tulle illusion est drapé sous un bandeau de tulle et de fleurs. Des gardénias et des bouvardias composent son bouquet.

Mme Gérard LaRocque, dame d'honneur, et Mlle Anita McKenna, demoiselle d'honneur, toutes deux soeurs de la mariée, portent des robes en tulle blanc avec légère touche de bleu, des chapeaux assortis et des bouvardias roses composent leurs bouquets. M. Roger DeSerres est le garçon d'honneur et MM. Jean Duchastel de Montrouge, frère du marié, Frank et Thomas McKenna, frères de la mariée, et le docteur Gérard LaRocque, beau-frère de la mariée, placent les invités.

Mme McKenna, mère de la mariée, porte une robe en dentelle Chantilly couleur de mûre, un chapeau de même teinte et des orchidées roses à l'épaule. Mme Duchastel de Montrouge, mère du marié, porte une robe en crêpe gris argent, un manteau de même ton, un chapeau et des accessoires mauves. Des orchidées mauves composent son bouquet de corsage.

Après la cérémonie, il y a réception chez les parents de la mariée où les salons sont décorés de fleurs de saison. M. et Mme Duchastel de Montrouge partent ensuite en automobile pour New-York d'où ils s'embarqueront pour les Bermudes. Pour voyager, Mme Duchestel de Montrouge porte un ensemble en lainage français beige, un chapeau et des accessoires couleur aqua.

* * *

M. et Mme Emile Vaillancourt, d'Outremont, annoncent le mariage de leur fille, Michelle, avec M. James-Cunningham Maher, de Portland, Maine, fils de M. J.-Stuart Maher, décédé, et de Mme Maher. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 18 juin, à onze heures en l'église Saint-Germain d'Outremont, par Mgr Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'Université de Montréal.

* * *

Mme A.-M. Tessier de Québec, est de passage à Montréal, aujourd'hui, à l'occasion du mariage Duchastel de Montrouge-McKenna.

M. et Mme Mark Drouin passent quelques jours à Montréal, au Ritz Carlton.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Alexandrine Lanouette, de Montréal, fille de M. Z. Lanouette, décédé, et de Mme Lanouette, de Belledune, N.B., avec l'hon. J.-André Doucet, ministre de la Santé et du Travail du Nouveau-Brunswick. Le mariage aura lieu en juin.

* * *

Mlle Yvette Gelly est retournée à Québec après avoir passé un mois à Montréal, l'invitée de l'hon. juge et de Mme Louis Loranger et de M. et de Mme Laurent Gelly.

* * *

En l'église Saint-Denis, M. l'abbé Wilfrid Ethier a béni ces jours derniers, le mariage de Mlle Marie-Paule Gagné, fille de M. et de Mme Omer Gagné, avec M. L.-Philippe DeSerres, fils de J. A. DeSerres, décédé, et de Mme L.-P. Crevier. Le choeur était décoré de glaïeuls blancs, et de massifs de palmiers et fougères. M. Gagné accompagnait sa fille et M. Eugène DeSerres était le témoin de son neveu. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté. La mariée portait une robe de crême caïman, un petit chapeau d'un ton plus soutenu et une cape de renard argenté; son bouquet était composé de muguet et gardénias. Mme Gagné, mère de la mariée, portait un ensemble de crêpe marine avec touche rose fumée, un chapeau marine et une touffe de roses Talisman à l'épaule. Mme Crevier, mère du marié, portait une robe de crêpe japonica, un manteau de lainage français beige, un grand chapeau de bakou et des accessoires assortis; son bouquet était de roses Lucille Hill et de myosotis.

Après une réception chez les parents de la mariée, M. et Mme DeSerres partirent, en avion, pour New-York. Pour voyager, Mme DeSerres portait une robe de lainage sucre brûlé, une jaquette assortie avec col de renard beige, un feutre bourgogne, des accessoires de suède de même ton.

La Cuisine

Crème au café

2 c. à soupe de gélatine granulée, 1-4 tasse d'eau froide, 3-4 tasse de café, 1-3 tasse de sucre, 1 1-2 tasse de lait riche ou de crème claire.

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide et faites dissoudre dans du café chaud. Ajoutez le sucre et le lait. Coulez dans un moule. Laissez refroidir.

Salade de chou

1 chou de grosseur moyenne, 1 c. à s. de moutarde, 1 pinte de vinaigre, 1-2 livre de beurre, 1 c. à t. de sel, 2 c. à s. de fécule de maïs, 1 tasse de sucre, 4 jaunes d'oeufs.

Hachez un chou et ajoutez les autres ingrédiens. Faites cuire lentement pendant 20 minutes. Mettez dans des bocaux chauds stérilisés et bouchez immédiatement. Cette préparation se conserve indéfiniment.

Pour les orphelins

Trenton, N.J., 30. — Le gouverneur A.-Harry Moore a déclaré hier que le colonel Charles-A. Lindbergh avait offert au New Jersey en cadeau et pour servir comme orphelinat sa maison de Hopewell, N.J., où le bébé Charles-A. Lindbergh fut enlevé le 1er mars 1932. Le gouverneur a ajouté qu'il approuverait l'acceptation de cette offre.

La maison du cadeau
Au Petit Versailles LTÉE.
Choix remarquable de Cadeaux de bon goût à partir de Un Dollar
930 rue St-CATHERINE ouest
Tout près de la Pharmacie Montréal

Bottin médical
DE MONTREAL
POUR LE MAINTIEN DE VOTRE SANTE, A CHAQUE MALADIE, SON REMEDE
BRONCHITE: Sirop Dr Rebarr (.50), efficace, Cie Rebarr, 4815 Ontario Est, CLairval 7393
HEMORROIDES: Onguent Lasalle, Pharmacie Guizot, 307 Guizot, DUpont 3111
RHUME: Sirop Cardo-Pin, Pharmacie Quenneville Enr'g., 1971, Mont-Royal E., AMherst 6805
COQUELUCHE: Sirop Nacin soulage rapidement, Laboratoire Biocalze, 8460 St-Denis, DUpont 1166

Nouvelles infirmières graduées de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc

Les nouvelles graduées de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc ont reçu hier, à la Palestre Nationale, leur diplôme de garde-malade. La photo ci-dessus a été prise au moment de la prestation du serment. De gauche à droite: Soeur M. Gemma, Mlles Germaine Bureau, Alice Tremblay, Monique Goudreault, Rolande Valiquette, Jacqueline Faillé, Thérèse Varin, Yvette Beauregard, Mathilde Benoit, Françoise Roy, Armande Lamothe, Antoinette Rouillard et Lucette Girard. (Photo CANADA).

Nous sommes "alliées"

L'auteur des lignes qui suivent, Mlle Geneviève de la Tour Fondue, envoyée spéciale à Montréal du journal parisien Le Jour-Echo de Paris, *est fille d'un officier français qui fut tué au front le 11 octobre 1915.*

Nous venons de vivre une semaine décisive. Successivement, nous avons connu, avec une acuité et une violence jamais encore éprouvées, l'inquiétude et l'angoisse, l'attente et l'espoir, la stupéfaction et la consternation, le dépit et l'indignation.

Nos coeurs ont été touchés dans leur amitié, notre sensibilité a été meurtrie. Au regard interrogateur de chacune, on sentait que toutes cherchaient la lumière, que les volontés, tendues par la confiance, sollicitaient le mot ou le geste qui permettrait de l'affirmer.

Jamais encore, depuis neuf mois, la guerre n'était entrée à ce point dans nos foyers. Tous les détails qui en faisaient le charme, l'intimité, le confort prenaient, tout à coup, une valeur de privilège, tant s'imposait à nous la grande pitié de celles qui n'ont plus de maison.

Notre pensée n'était plus assez rapide pour suivre leur exode, imaginer leur détresse physique et morale, compatir à l'innocente lassitude des enfants, mêlés soudain au jeu terrible de la guerre, si différent de leurs bruyantes mais inoffensives batailles.

Nos réceptions, nos mondanités, nos projets d'été, nos conversations, nos coups de téléphone, mêmes et surtout, étaient empreints d'une agitation inefficace, mais qui témoignait pourtant d'une prise de contact avec la dure réalité, jusque dans les moments que nous avions consacrés à la détente.

Depuis neuf mois, nous avions voué nos forces à la prière, aux oeuvres de Croix Rouge et d'Entr'aide, mais peut-être pas le meilleur de nos forces.

Depuis neuf mois, celles dont les fils, les maris, les frères avaient offert de servir outre-mer participaient fièrement et courageusement au sacrifice consenti. Toutes les autres femmes ont-elles soutenu, encouragé ce geste, apprécié sa beauté ou songé qu'en France, par exemple, une mère, veuve, pouvait avoir ses quatre fils, âgés de moins de trente ans, mobilisés?

Depuis neuf mois, nous attendions les assauts farouches et les luttes sans merci qui constituent la "vraie" guerre, en regard de la stabilité momentanée de certains fronts, et nous avons enfin saisi toute la valeur de ces mots "la résistance des Alliés".

Les Alliés? Nous en sommes, vous, moi, toute les femmes de ce pays. Quand la Province de Québec inaugure une "Semaine des Alliés", c'est **notre** semaine, c'est une semaine d'union, une semaine d'amitié.

Le mot "allié" ne signifie pas seulement le lien légal qui unit des peuples, des armées, des systèmes politiques ou économiques, il s'y ajoute, par la noblesse de l'idéal qui les réunit, un sens de **communauté** dans la joie et dans la peine, dans la souffrance et dans le succès. Il me semble alors, qu'avant de se laisser séduire par la critique facile, il faut se laisser envahir par l'indulgence et la pitié.

Je sais que certains termes ont plus d'attrait, du fait de leur nouveauté. Ce n'est pas une preuve indubitable de patriotisme que d'être fasciné par les méfaits de la 5e colonne ou de les soupçonner à tort et à travers. Mais, cela en est une que d'être pleinement, intégralement "allié", c'est-à-dire d'affirmer, **en commun,** que rien ne nous est plus cher que notre honneur, notre liberté, notre volonté de vivre dignement, en maintenant nos traditions, nos valeurs spirituelles et intellectuelles, en faisant progresser notre travail et son utilité sociale.

C'est parce que la valeur de cette alliance s'empare progressivement de nous, que notre conscience féminine frémit, en ce moment, à l'unisson. Les mots de "compréhension" et de "sympathie", à l'égard de nos soeurs qui souffrent et combattent avec nous, ne semblent plus suffire. Les femmes ont souvent l'éloquence du geste.

Il me vient alors à l'idée que les femmes de cette province pourraient, à l'occasion de cette "Semaine des Alliés", et peut-être au prix d'une légère privation de cinéma, de bonbons, de frivolités, de confort, de sortie superflue, manifester leur présence sur le front de France, **leur front allié,** par un avion qui porterait (dans la mesure où le camouflage de guerre permet de l'extérioriser) le nom d'une héroïne chère au Québec, et montrerait ainsi que se "souvenant", elles agissent.

Suis-je trop audacieuse? Mais je sais, n'est-ce pas, qu'en vous unissant pour réaliser cette suggestion vous le serez plus que moi.

Geneviève de la Tour Fondue.

L'empire nippon et ses ambitions

Moscou, 30. — **Pravda,** journal communiste, prétend aujourd'hui que le Japon a pris une série de mesures en plus de sa guerre en Chine. Le Japon se préparerait à saisir les colonies hollandaises et les îles Philippines et autre chose "plus intéressant".

Trois pièces en piqué rayé rouge et blanc. Le corsage peut facilement être changé. Il sera alors blanc, rouge ou bleu. La jupe boutonnant sur le devant s'enlève facilement et laisse apparaître un short à plis plats.

Regard sur la Mode

Genre chemisier

La mode voulant que nous soyons élégantes tout en étant pratiques il faut nous conformer à ses exigences et porter des robes et des blouses de genre chemisier.

On peut facilement exécuter soi-même ce genre jeune et toujours charmant. Pour l'été, on choisira la toile de laine ou de fil les lainages légers unis ou de fantaisie en toutes teintes qui peuvent convenir au teint de la personne qui doit les porter.

Pour le sport, tout spécialement le tennis, on choisira de préférence du blanc; l'encolure de la robe sera échancrée et sans col, la jupe et les manches plus courtes que pour les robes d'après-midi. Que dire du chemisier pour les soirées d'été? Il est tellement seyant aux jeunes filles. Vous le faites en crêpe léger, en soie ou en fin linon et vous voilà pimpantes pour la danse.

L'après-midi, les robes du genre qui nous intéresse ici ont une allure plus habillée, c'est-à-dire que le col est plus montant, les manches un peu plus longues et resserrées au bas. De petits plis ornent le corsage et la jupe a une sorte d'empiècement de plis sur le devant.

Tout nous invite à suivre une mode raisonnable et pratique; les jours ensoleillés demandent des toilettes simples et fraîches et pour notre confort nous ne tarderons pas, si nous ne l'avons déjà fait, à porter le genre chemisier qui réalise toutes les conditions posées pa la mode.

Pour l'après-midi, robe en mousseline suisse bleu marine à pois blancs. Dans la jupe les bandes de mousseline unie alternent avec des bandes de mousseline à pois.

NOUVEL EXPLOSIF ET NOUVEAU CARBURANT DECOUVERT AUX E.-U.

Washington, 30. (P.A.) — La commission des affaires navales du sénat a dit, hier qu'un savant digne de foi lui avait appris qu'il avait découvert un explosif environ 100 fois plus puissant que le TNT, l'explosif le plus destructeur qui fut utilisé durant la dernière guerre. On a aussi découvert un carburant qui permettra aux avions américains d'avoir un rayon d'action deux fois plus considérable que celui qu'ils ont actuellement avec de la gazoline.

Conseils Utiles

Peinture sur les vitres

Pour faire disparaître les taches de peinture sur les vitres, ne les grattez pas avec un couteau sous peine de les rayer irrémédiablement. Touchez les taches avec un tampon imbébé d'alcool à 90°, elles se ramolliront; frottez-les alors avec un petit bout de bois bien lisse.

Un peu d'huile

Pour redonner l'aspect du neuf à vos souliers vernis usagés, passez-les complètement à l'huile de ricin, puis exposez-les pendant quelques instants à la vapeur d'eau.

Lavage de brosses

Quand les brosses à plancher sont bien sales, nettoyez-les en les rinçant dans un savonnage tiède additionné d'une bonne quantité de sel. Puis rincez à l'eau claire, tiède et faites sécher au grand air.

Réunion des anciens de l'Ecole Normale le 11 juin

Lors de sa réunion tenue sous la présidence de M. S.-A. Baulne, l'exécutif de l'Association des anciens de l'Ecole Normale a fixé la réunion annuelle au mardi 11 juin. A cette occasion, l'Amicale rendra hommage à quelques anciens profeseurs qui ont bien mérité de l'enseignement. Ces distingués pédagogues sont MM. Napoléon Brisebois, P. Malone, anciens professeurs à l'Ecole Normale, A.-C. Miller et David Pilon, anciens directeurs adjoints de la Commission scolaire, et l'inspecteur A.-B. Charbonneau. Le programme de cette fête rappellera aux élèves d'autrefois d'agréables souvenirs. Il y aura aussi élection de nouveaux officiers. M. l'abbé Augustin Lemay, Ph.D. de Louvain et principal de l'Ecole, invite cordialement les anciens à venir fraterniser le 11 juin à leur Alma Mater.

La Beauté

Hygiène bien comprise

Par une hygiène bien comprise on peut, faire provision de santé, provision qui ne s'épuisera jamais si l'on y fait bien attention. Considérons d'abord le rôle, de la perspiration, qui est tout simplement la respiration par la peau.

En dehors de ses fonctions de protection comme enveloppe du corps, la peau joue un rôle de dépuration par l'élimination qui se fait à sa surface des gaz et déchets. La respiration, l'échange d'air pur et de déchets par les pores de la peau qui constituent la perspiration, est aussi nécessaire à la vie que la respiration elle-même.

La perspiration cutanée est si importante que les animaux qui en sont privés succombent immanquablement. Dans les brûlures d'une grande surface sur le corps humain, même superficielles, si elles intéressent le tiers de la surface de la peau, l'individu meurt.

Il est donc indispensable de tenir les pores de la peau en parfait état de propreté pour que se fassent au complet les échanges nécessaires à la vie et que les matières étrangères, la poussière, ne viennent pas empêcher ces fonctions.

La propreté est un des éléments les plus importants de la prophylaxie des maladies de la peau dites dermatoses, lesquelles gênent ses fonctions et concourent à empoisonner le sang.

La propreté fortifie l'organisme.

Le bain, les grands lavages débarrassent la peau des secrétions sudorales et sébacées, des souillures et permettent aux fonctions cutanées indispensables au maintien de la santé de s'accomplir.

Outre le bain, il faut plusieurs fois par jour nettoyer les parties du corps exposées à l'air.

Au moment des chaleurs, lorsque les excrétions de la peau sont plus actives, les bains d'eau douce ou de mer, les douches, la pratique journalière matin et soir du tub sont des défenseurs de la santé.

Puisque le corps respire par tous ses pores, on peut, lorsque le climat le permet, le baigner d'air pur, et le faire bénéficier tout entier des bienfaits des rayons solaires.

Le bain de soleil qui se pratiquait depuis 1855 médicalement, est devenu maintenant presque une habitude lorsque la saison le permet, il fait partie de la culture physique et de la défense corporelle, il constitue une branche nouvelle de la médication que l'on nomme héliothérapie.

La cure solaire constitue un merveilleux adjuvant thérapeutique dans toutes les affections et en particulier dans la tuberculose.

L'héliothérapie peut être pratiquée n'importe où, même dans les villes. En principe, on conseille de la pratiquer au bord de la mer ou en montagne pour que ses effets soient plus rapides et plus vigoureux.

Chaque fois que vous pouvez faire respirer votre corps et le livrer au soleil vous faites oeuvre utile sur vous-même.

Les affaiblis, les neurasthéniques, les cachectiques, les anémiques, les chlorotiques, qui se soumettent à la cure de bain d'air et de soleil, voient leurs forces revenir rapidement.

On ne peut guider soi-même ces cures, il y a des conseils à prendre auprès du médecin qui conduira normalement et d'après chaque individu, selon son tempérament, la cure naturelle d'air et de soleil, il existe en effet des contre-indications que seul un homme de science peut découvrir bien qu'elles soient infiniment rares.

En principe, la propreté, la possibilité pour le corps de respirer totalement et d'être livré le plus largement possible aux bienfaits des rayons solaires sont le plus sûrs garants de défense et valent mieux que les meilleurs médicaments du monde!

La grande tombola de Saint-Ambroise

Samedi soir, le 1er juin, à 8 h., aura lieu l'ouverture officielle de la première grande tombola paroissiale organisée cette saison... Cette tombola se tiendra sur le terrain situé derrière l'église St-Ambroise, angle des rues Beaubien et DeNormanville. Si l'on en croit les organisateurs cette organisation de crarité promet d'être un succès sans précédent... Des attractions très nombreuses seront à l'affiche chaque soir. Quant aux kiosques ils seront des plus intéressants et offriront aux visiteurs de magnifiques objets tous plus jolis les uns que les autres...

Un kiosque spécial réserve aussi des surprises aux amateurs d'un jeu très populaire. On pourra y gagner de magnifiques cadeaux et personne ne regrettera la visite qu'il fera à la grande tombola de St-Ambroise.

L'ouverture, samedi soir, se fera sous la présidence d'honneur du curé, M. l'abbé Champoux, et des notables du quartier. Qu'on vienne donc en foule samedi soir, le 1er juin, si le temps le permet.

Le dimanche 2 juin, au soir, les kiosques ne seront pas ouverts, mais il y aura un superbe programme de musique, de chant, de comédie, etc. L'admission est gratuite.

Voyage Historique
PAR AUTOBUS
NEWPORT via SHERBROOKE QUEBEC, STE-ANNE et LEVIS
2 - 8 - 9 JUIN. Réservation: CA. 0705

LA CHAUMINE
Cuisine française de premier choix
CHAMBRES TRES CONFORTABLES
ST-HIPPOLYTE (Via Shawbridge)
46 milles de Montréal.
Site idéal et très privé au bord du Lac Abina. Canotage - Natation, Tennis - Chasse et pêche
BIERE ET VINS — DANSE
Tarif sur demande
TEL.: 2-1-601 SHAWBRIDGE

THRIFT-STOP&SHOP
Bénéficiez de ces Aubaines!
CONFITURES AYLMER aux fraises ou aux framboises avec pectine et colorant — Pot de 32 oz. 25c
JUS de tomates AYLMER — 3 boites de 25 oz. 25c
PECHES Moitiées ou tranchées 15 oz. 11c — Queen's Royal ou Fall's View
MARMELADE Pot de 32 oz. 21c — à l'orange marque Merrie England
POIS No 4 boite de 16 oz. 3 boites pour 25c — "DEWKIST" CHOICE
DOMESTIC SHORTENING Cartons de 1 lb 2 pour 25c
OLIVES Pot de 27 oz. 29c — "QUEEN" DE McLAREN
SAUMON Red Rose Keta 2 boites No 1 25c
SARDINES BRUNSWICK Dans l'huile la boite 5c
PRUNES DE CALIFORNIE 50/60's lb 10c
FARINE FIVE ROSES Sac de 7 lbs 27c
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Fraises Fraiches du Kentucky 25c — Bte comble d'une pinte
Cantaloups 10c ch. — Délicieux — Chair-saumon
CERISES Délicieuses "BING" la livre 25c
VIANDES DE PREMIER CHOIX
Cuisseaux lb 17c — de veau entier ou bout du jarret
Jambons entiers ou bout du jarret lb 29c — fumés Royal Brand, dans la fesse
VOLAILLES pour bouillir fraiches tuées de 3½ à 5 lbs lb 21c

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

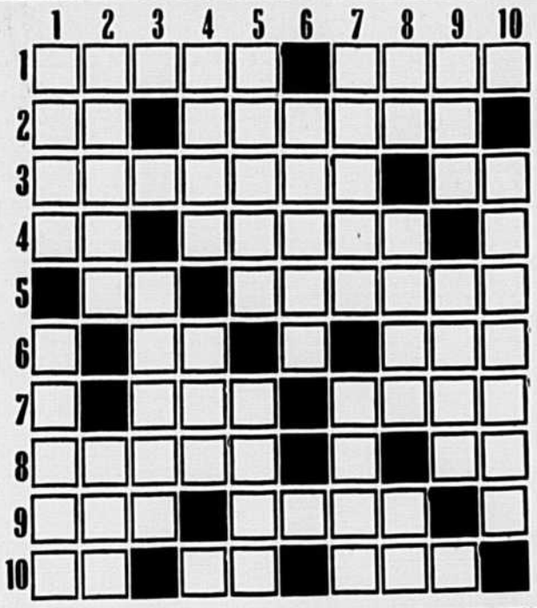

HORIZONTALEMENT

1—Qui n'est pas pur. — Médecin des dieux.
2—Note de la gamme. — Evident, manifeste.
3—Mettre le bât à une bête de somme. — Conjonction.
4—Note de la gamme. — Fortement conçu et exprimé.
5—En les. — Genre de mammifères rongeurs plus grand que le lapin.
6—Note de la gamme. — Coupé jusqu'à la peau.
7—Célèbre minnesinger allemand. — Etoffe de soie ou de laine très forte.
8—Pointe rivée d'un clou de fer à cheval. — Règle double.
9—Petit poème lyrique. — Action de râler.
10—Symbole chimique du sodium. — Négation. — Epoque.

VERTICALEMENT

1—Mot latin signifiant le même. — Empereur romain.
2—Cadavre conservé au moyen de matières balsamiques ou de l'embaumement. — Nom de deux chaînes de montagnes.
3—Doux, très agréable.
4—Poison tiré du latex de divers arbres. — Oté la vie.
5—Genre de mammifères carnassiers de l'Inde. — Exister.
6—Avoir à la main.
7—Privation de ce dont on jouissait. — Liste, catalogue.
8—Dans. — Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin. — Terminaison de verbe.
9—Enlevé. — Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction.
10—Arranger en tresse.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	I	C	E	L	L	E	■	U	T
2	I	L	E	■	A	I	D	E	■	U
3	■	■	M	A	N	T	I	L	L	E
4	T	S	E	■	C	■	T	A	I	E
5	A	I	N	■	E	R	E	■	N	■
6	L	O	T	H	■	A	R	I	D	E
7	O	N	■	E	S	■	■	O	R	■
8	C	■	A	L	A	I	S	■	R	E
9	H	A	N	A	P	■	O	S	■	B
10	E	R	■	S	E	I	N	E	■	E

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

Répondez si vous le pouvez !

Réponses aux questions posées en page 16

1.—Nous ne devrions en effet l'appliquer qu'à ceux des Juifs qui se trouvaient en Palestine lorsque le Christ fut crucifié; et même les vrais coupables sont plutôt les seuls Juifs de la ville de Jérusalem. Il est vrai qu'après coup, les habitants des autres parties du pays approuvèrent la condamnation, par la bouche de leurs représentants au Conseil du Sanhédrin. Mais, déjà à cette époque, tous les Juifs n'étaient pas cantonnés dans la seule Palestine. Il est bon de se rappeler que, chassés par les Assyriens de Nabuchodonosor, ils s'étaient autrefois établis, de force, autour de Babylone, ce qui constitue le premier grand transfert de population dont parle l'histoire, car la fuite d'Egypte qui le précède n'avait pas été ordonnée par le Pharaon mais décidée par les Juifs eux-mêmes. Des Juifs de Babylone, tous ne revinrent pas dans leur patrie, lorsque le roi leur eut pardonné. Après la ruine de la dynastie assyrienne, ceux qui étaient restés dans la capitale du vainqueur, se dispersèrent un peut partout dans le Proche-Orient. Les caractéristiques de la race étaient déjà assez marquées pour que l'étranger n'établit guère de différence entre eux et leurs coréligionnaires de Judée. Une vieille légende veut que des Juifs qui s'étaient installés en Espagne, après que la Palestine eut été absorbée dans l'Empire Romain, favorisant ainsi la dispersion de ce peuple commerçant qui recherche sans cesse les marchés nouveaux, aient refusés de voter la mort du Christ, lorsque, un an avant cet événement, le Sanhédrin de Jérusalem leur fit demander leur suffrage quant à la condamnation qu'il voulait faire proclamer.

2.—Les noms correspondants pour la première série de pays seraient: la Thailande ou Thaiterre, l'Ostmark, L'Afrique Orientale Italienne, le Mandchoukouo, la Lybie, respectivement; pour la seconde, Yougoslavie répondrait à Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, ou plus simplement Serbie, l'Irak à Mésopotamie, l'Iran à Perse. De tous ces changements, celui de Siam en Thailande est l'un des plus récents et des moins connus. Il ne date que du renversement, en 1935, du monarque alors régnant, Prajadhipok ou Rama VII, par une junte militaire dirigée par le colonel Phya Bihol, au profit du neveu de Rama, le jeune prince Ananda Mahidol, dont l'éloignement (il poursuit ses études en Europe) laisse libre le colonel-dictateur. La révolte fut marquée par l'établissement d'un système parlementaire imité de l'européenne, imité seulement, car Phya Bihol ne veut pas plus d'opposition que son faible prédécesseur. Le Parlement nouveau répondait aux voeux d'une partie de la population de ce petit Etat, cette partie qui a profité de l'éducation étrangère. Cette même élite, entre autres réformes, a voulu réveiller le patriotisme des Siamois, et, pour cela, a changé le nom du pays en Thailande ou terre des Thais. Les Thais sont une peuplade conquérante qui s'empara du pays, il y a quelques siècles et en enleva le gouvernement à la race précédente, celle des Khmers, plus faibles guerriers mais artistes remarquables et grands bâtisseurs, qui ont donné au Siam la plupart de ses admirables temples et pagodes.

3.—C'est de la Sainte-Vehme qu'il s'agit. On devrait dire plus correctement Vehme tout court, de l'allemand Vehme ou Fehme qui veut dire: tribunal secret. L'analogie n'est d'ailleurs que dans le secret, car tout, buts et moyens, différencie ces deux organismes. Le Ku Klux Klan est une institution privée, qui a été à maintes reprises dissoute par les gouvernements. Elle s'est faite la championne du racisme américain, c'est-à-dire de la tendance aujourd'hui prévalente aux Etats-Unis, à repousser les immigrants qui ne répondent pas à l'idéal du citoyen américain. C'est ainsi que, tour à tour, les catholiques, les nègres, les Juifs, les Asiatiques (Chinois et Japonais) ont vu le Klan se dresser contre eux. Le Klan s'est contenté le plus souvent de brimer ceux à qui il avait quelque chose à reprocher. La Vehme, qui subsista en Allemagne durant tout le Moyen-Age, était beaucoup plus sévère, d'autant que c'était une création légale des empereurs, qui cherchaient ainsi à venir à bout de l'anarchie persistante. A cette époque, la plupart des seigneurs, appauvris par les guerres, s'occupaient à rançonner les voyageurs, quand ils n'étaient pas en train d'édifier quelque complot contre le pouvoir central. La Vehme, par ses innombrables affiliés, les pourchassa sans merci et leur inspira une terreur salutaire. Toutes ses procédures étaient secrètes et le coupable immédiatement exécuté. La Vehme devint même un temps assez puissante pour oser citer à son tribunal l'empereur Frédéric III lui-même.

4.—S'ils s'attaquaient aux Suédois, les Allemands auraient à faire face, en effet, à un peuple qui ne compte plus ses fastes militaires. Ancienne patrie des barbares Goths qui ravagèrent toute l'Europe et détruisirent sous leur poussée l'immense empire Romain, la Suède, civilisée beaucoup plus tard, c'est-à-dire vers l'an mille, tomba bientôt sous la domination des rois de Danemark. Les paysans de Dalécarlie, après un siècle de sujétion, se rébellèrent enfin, sous la conduite de Gustave-Wasa, contre le Grand-Duc Charles de Sudermanie, représentant du souverain étranger. De ce moment, date les heures de gloire du plus grand Etat Scandinave. Gustave-Adolphe, roi sans cesse à cheval, lutta d'abord contre la Pologne pour la suprématie sur la mer Baltique puis intervint en Allemagne au cours de la Guerre de Trente Ans, en faveur des seigneurs protestants. Il battit les Impériaux aussi souvent qu'il voulut et les laissa assez épuisés pour que Richelieu, dernier larron, put n'en faire qu'une bouchée. Un autre monarque, Charles XII, surnommé l'Alexandre du Nord, fit encore une fois de la Suède une puissance continentale, un siècle plus tard environ, soit vers 1712, lorsqu'il culbuta les hordes russes de Pierre le Grand et alla même porter la guerre jusque chez le Turc. La Suède ne reparaîtra sur la scène qu'un autre siècle plus tard, en 1814. A ce moment un maréchal français, Bernadotte, était devenu son souverain (sa dynastie règne encore aujourd'hui) et n'avait pas craint de s'allier aux Russes, aux Autrichiens et aux Anglais pour abattre son ancien maitre, l'empereur Napoléon.

5.—La Nouvelle-France elle-même ne fut pas épargnée en effet et nous eûmes quelques jansénistes. Il est vrai que le clergé y mit bientôt ordre, car il partageait complètement les vues de Rome sur ces opinions religieuses et suivait fidèlement ses recommandations à ce sujet. On sait que le jansénisme prit naissance dans les Pays-Bas, qui sont devenus aujourd'hui la Belgique et la Hollande. Plusieurs évêques de cette contrée avaient partagé cette erreur et furent déposés pour n'avoir pas fait leur soumission après la proclamation de la fameuse bulle Unigenitus. Un d'entre eux, Mgr Varlet, archevêque d'Utrecht, quittant son siège pour aller se dévouer aux missions du Mississipi, où l'envoyait la pénitence ecclésiastique, passa par le Canada pour s'y rendre. Il eut le temps, les voyages n'étant pas très rapides à l'époque et les haltes longues et fréquentes, de semer ces idées et de leur faire quelques adeptes, entre autres M. de Villermaula, du séminaire de Montréal, M. Thiboult, curé de la cathédrale de Québec. Cette agitation ne dura pas bien longtemps et ces messieurs firent bientôt soumission.

Trois autres millions d'achats pour la guerre

Le dernier relevé du ministère canadien de l'approvisionnement

Ottawa, 31. — Le ministère de l'approvisionnement révèle, ce matin, qu'au cours de la semaine se terminant le 25 mai dernier, il a accordé 765 contrats dont la valeur totale s'élève à $2,893,953.76. Voici la liste des contrats de plus de $5,000:

Alimentation:	
Montréal, P.Q. — St. Lawrence Sugar Refineries Limited	$ 6,526.12
Toronto, Ont. — Canada Packers Limited	5,700.45
Toronto, Ont. — York Trading Limited	5,625.90
Toronto, Ont. — The National Grocers Limited	5,150.92
Habillement	
La Have, N.E. — J. F. Creaser, Limited	6,970.00
Montréal, P.Q. — Workman Uniform Co., Ltd	118,400.00
Montréal, P.Q. — Paton Manufacturing Co., Ltd	35,640.00
Montréal, P.Q. — Paton Manufacturing Co., Ltd	32,011.20
Montréal, P.Q. — Scythe & Company	29,375.00
Hull, P.Q. — Bob Morris Cap Co., Limited	5,000.00
Hamilton, Ont. — Firth Bros., Limited	81,000.00
Hamilton, Ont. — Coppley Noyes & Randall, Ltd	27,750.00
Hamilton, Ont. — Hamilton Uniform Cap Co., Ltd.	22,185.00
Toronto, Ont. — Tower Canadian Limited	29,375.00
Toronto, Ont. — Bolter Brothers	28,750.00
Toronto, Ont. — Devonshire Clothes, Limited	26,750.00
Ministère britannique de l'Air	73,427.00
Fournitures militaires	
Barrie, Ont. — Ball Planing Mill	11,255.00
New Liskeard, Ont. — Hill Clark Francis Limited	9,380.00
Burlington, Ont. — A. S. Nicholson & Son, Limited	11,498.50
Toronto, Ont. — Brunton Lumber Co. Limited	11,325.00
Toronto, Ont. — T. H. Hancock, Limited	9,380.00
Toronto, Ont. — The Robert Simpson Company, Ltd	6,653.53
Fournitures navales	
Toronto, Ont. — Horton Steel Works Limited	6,290.00
Produits pharmaceutiques	
Montréal, P.Q. — Johnson & Johnson, Limited	15,133.00
Toronto, Ont. — Bauer & Black, Limited	6,187.50
Toronto, Ont. — Bauer & Black, Limited	6,187.50
Transport mécanisé	
Oshawa, Ont. — General Motors Products of Canada Limited	71,241.55
Oshawa, Ont. — General Motors Products of Canada Limited	7,640.82
Toronto, Ont. — W. D. Beath & Son Limited	99,173.53
Tilbury, Ont. — Canadian Top & Body Corp., Ltd	108,613.22
Tilbury, Ont. — Canadian Top & Body Corp., Ltd	11,409.65
Brantford, Ont. — Brantford Coach & Body Limited	41,424.00
Brantford, Ont. — Cockshutt Plow Co., Limited	41,424.00
Windsor, Ont. — Fort Motor Co. of Canada Limited	78,369.15
Windsor, Ont. — Fort Motor Co. of Canada Limited	13,981.50
Aéronautique	
Montréal, P.Q. — B. W. Deane & Company, Ltd	7,535.80
Montréal, P.Q. — B. W. Deane & Company, Ltd	7,476.97
Montréal, P.Q. — Railway Power & Engineering Company Ltd	6,320.21
Montréal, P.Q. — Railway Power & Engineering Company Ltd	6,320.21
Montréal, P.Q. — Aviation Electric Ltd	6,104.45
Montréal, P.Q. — Aviation Electric Ltd	5,981.80
Ottawa, Ont. — Robert Mulhall, Esq.	8,409.14
Ottawa, Ont. — Robert Mulhall, Esq.	8,244.80
Ottawa, Ont. — MacDonald Bros. Aircraft Ltd	6,701.68
Ottawa, Ont. — MacDonald Bros. Aircraft Ltd	6,701.68
Hamilton, Ont. — National Steel Car Corporation Ltd	32,200.00
Toronto, Ont. — Canadian Kodak Co., Limited	39,031.63
Mécanique	
Ottawa, Ont. — Canadian Fairbanks-Morse Co., Ltd	14,248.58
Ottawa, Ont. — Canadian Fairbanks-Morse Co., Ltd	14,200.19
Appareils électriques	
Montréal, P.Q. — Canada Wire & Cable Co. Limited	33,722.88
Ottawa, Ont. — Canadian General Electric Co., Ltd	8,004.50
Ottawa, Ont. — Northern Electric Company, Ltd	6,005.63
Matériaux de construction	
New Liskeard, Ont. — Hill Cark Francis Ltd	6,750.00
Pembroke, Ont. — Estate Walter Beatty	5,529.01
Construction	
Québec, P.Q. — Miles Lonergan	214,300.00
Munitions	
Montréal, P.Q. — Rutherford Company, Limited	17,118.00
Artillerie	
Ministère britannique de la Guerre	410,000.00
Ministère britannique de la Guerre	50,400.00
Ministère britannique de la Guerre	14,190.00
Ministère britannique de la Guerre	13,790.00
Ministère britannique de la Guerre	11,250.00
Alimentation	
Ottawa, Ont. — Canada Packers Limited	25,132.54
Perth, Ont. — Land O'Lanark, Creameries	7,673.48
Barrie, Ont. — The First Co-operative Packers of Ontario, Limited	28,084.51
Toronto, Ont. — Canada Packers Limited	32,537.05
Toronto, Ont. — Marshalls Co., Limited	6,286.08
Habillement	
Halifax, N.S. — Clayton & Sons, Limited	76,000.00
Halifax, N.S. — T. M. Vaughan	5,000.00
Fournitures militaires	
Toronto, Ont. — A. Armstrong	5,827.50
Carburants	
Eastview, Ont. — McColl-Frontenac Oil Co. Ltd	20,500.00
Eastview, Ont. — McColl-Frontenac Oi Co. Ltd	5,040.00

M. Paul-Emile Grothé aux Marine Industries

Reçu ingénieur-chimiste hier matin, à la collation des diplômes de l'Université McGill, M. Paul-Emile Grothé, B.A., entrera lundi prochain au service des Marine Industries, de Sorel, où il a été assigné au département de la physique.

Fils de M. Emile Grothé, M. Paul-Emile Grothé s'est classé deuxième de sa promotion. Il est âgé de 26 ans et avait remporté, il y a quelques années, au collège Loyola, la médaille du gouverneur général. Il a refusé plusieurs postes des grandes industries canadiennes avant d'accepter l'offre des Marine Industries qui se consacrent principalement au développement des industries de guerre.

Le cabinet convoqué

Rome, 30. — Le premier-ministre Mussolini a convoqué le cabinet pour mardi prochain. On y discutera des "questions importantes".

Les E.-U. ont livré 168 avions à la France au cours d'avril

Washington, 30. (P.A.) — Le département du Commerce des Etats-Unis a révélé, hier, que la France a reçu 168 avions et 230 moteurs pour avions des Etats-Unis durant le mois d'avril. La France a dépensé $14,443,071 durant le même mois aux Etats-Unis. 23 avions et 12 moteurs ont aussi été expédiés en Angleterre; 8 avions au Brésil, 5 à la Suède, 4 au Canada et 3 au Mexique.

Durant les quatre premiers mois de l'année la France a reçu pour $47,184,988 des Etats-Unis; le Royaume-Uni pour $10,517,887; l'Australie pour $8,001,153, et le Canada pour $5,129,569.

S'agit-il d'un nouveau coup ?

Berlin, 30. — La presse allemande accuse aujourd'hui la Grande-Bretagne et la France d'inciter la Suisse et le Portugal à accepter des garanties de sécurité de leur part et elle interprète cette conduite comme étant "un effort en vue d'entraîner d'autres pays neutres dans le conflit".

(Ces nouvelles accusations allemandes sont semblables à celles qui ont été formulées lors de l'invasion de la Norvège ainsi que des Pays-Bas par les troupes nazies).

Le thé de qualité

THÉ "SALADA"

SP

Le Bridge-Contrat

Surenchère encourageante

Après la déclaration d'ouverture de Sud, Ouest ne peut annoncer ses trèfles bien qu'il détienne une couleur déclarable de cinq cartes et un compte de deux levées d'honneurs et demie. Il doit considérer que son côté est vulnérable et qu'il ne peut garantir les six levées de jeu nécessaires pour se maintenir dans la zone de sécurité.

Nord détient trop de force pour une simple surenchère à pique, mais il est à court d'une demi-levée d'honneur pour une sautée à trois piques. Il indique exactement son nombre de levées en annonçant premièrement ses carreaux puis en soutenant les piques du partenaire à la ronde suivante. Sud est forcé de répondre à l'annonce des carreaux et il annonce un supplément de force en demandant plus tard deux sans-atout. Cette enchère est constructive et décrit très bien la force détenue dans les couleurs d'à côté.

La surenchère de trois levées à pique ne peut être interprétée comme un signal d'arrêt d'après le cours antérieur des déclarations. Sud est satisfait de demander la manche à pique avec une suite de cinq cartes.

Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

	♠ R 7 3 2 ♡ D 6 ◇ A V 10 6 3 ♣ 9 2	
♠ V ♡ A 9 8 4 ◇ 9 8 5 ♣ A D 6 5 3	N O E S	♠ D 9 5 ♡ V 10 5 3 2 ◇ 7 4 ♣ 10 8 7
	♠ A 10 8 6 4 ♡ R 7 ◇ R D 2 ♣ R V 4	

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ◇	passe
2 SA	passe	3 ♠	passe
4 ♠	tous passent		

Jeu de sécurité

Sud gagne la deuxième demande de coeurs, après avoir perdu la première levée, et le contrat semble très facile à accomplir. Cependant, le déclarant ne doit pas se fier à la chance plus que nécessaire. Si les atouts sont divisés 2-2, les jeux combinés de Nord-Sud remporteront onze levées. Il est évident cependant que si une levée d'atout est perdue à Ouest le contrat est assuré, puisque la combinaison des cartes à trèfle ne peut perdre plus d'une levée. Le seul danger que la main présente est une attaque à trèfle par Est au travers de Roi-Valet.

Sud prépare son plan d'attaque de façon à perdre une levée d'atout à Ouest mais non à Est. Ce jeu de sécurité peut coûter une levée de jeu, mais le contrat sera accompli contre n'importe quelle défense. La prime d'une manche ne peut être risquée pour le gain d'une levée supplémentaire. Tel qu'il arrive,, le coup de sécurité gagne la levée extra et assure un contrat qui ne peut être réussi d'aucune autre façon, vu la position de certaines cartes honneurs à trèfle.

TA RAIS DU

Félicitations

Nos amis-bridgeurs de Hull et Ottawa ont rendu visite aux membres du Cercle Préfontaine dimanche le 26 mai. Une séance-duplicata pour équipes de huit joueurs fut gagnée par les visiteurs qui avaient une revanche à prendre sur leurs amis de Montréal. Dès le début de la partie les bridgeurs de l'extérieur avaient accumulé une avance que nos confrères de Montréal n'ont pu reprendre. Souhaitons que ces visites soient plus fréquentes et que d'autres clubs suivent cette initiative.

Cercle de Bridge de l'Est

Voici les résultats des gagnants des quatre parties tenues durant le mois de mai pour le Championnat du Cercle :

1ers : Roméo Chartier et Eugène Lamoureux; 2èmes : Pierre Marquis et J. Guivremont; 3èmes : Aimé Trudeau et Alfred Hurtubise.

Cambriolage plutôt bizarre

O'Fallon, Ill., 29. — Des inconnus sont entrés par effraction dans le garage d'un débit d'essence. Ils n'ont rien enlevé. Tout au contraire, ils y ont laissé une auto.

Activité du cercle Mgr Gauthier

Il fait preuve d'initiative et donne d'intéressantes conférences

Lundi soir, le 20 mai, la direction du Cercle Mgr Gauthier était heureuse de présenter à ses membres, à titre d'innovation, un cours oratoire. Ceci est d'ailleurs une autre initiative de son dévoué directeur d'étude, M. Jean DeLaplante.

Les deux vainqueurs du concours, Roger Saint-Jean et Jean-Marie Parent, se virent décerner respectivement une coupe, offerte par le Cercle Evangéline de l'A.C.J.C., et deux magnifiques volumes, offerts par le rév. père Joseph Paré, aumônier du Cercle Mgr Gauthier. — Le secrétariat de l'A.C.J.C. fit aussi décerner un prix aux six autres orateurs.

Le jury se composait de M. Léo N. Richard, ancien président du Cercle Mgr Gauthier; de Mlle Luce Archambault, présidente actuelle du Cercle Evangéline de l'A.C.J.C. de M. Guy D'Auray, ancien membre du Cercle Mgr Gauthier; et de Mlle Victoria Poirier, vice-présidente du Cercle Evangéline.

L'assemblée était sous la présidence de M. Jean-Paul Naubert, président actuel du Cercle Mgr Gauthier.

Le 13 mai, une conférence très documentée avait été donnée par M. René Boissonnault, sur "Le mariage chrétien".

"Par mesure de prudence"

La Valette, Malte, 30. — Le gouvernement de Malte mande qu'à compter de demain toutes les écoles seront fermées, "par simple mesure de prudence".

UN PLACEMENT PATRIOTIQUE

Les certificats d'épargne de guerre constituent une obligation directe du gouvernement canadien et peuvent être achetés dans toutes les succursales de cette banque.

Pour les enfants, on a émis des timbres d'épargne de guerre à 25c chacun — seize timbres peuvent être échangés contre un certificat de $5.00.

Votre pays et votre empire vous demandent votre appui dans cette lutte pour la justice et la liberté.

THE BANK OF TORONTO

Incorporée en 1855

WS 140

CLAVIGRAPHES DE BUREAUX

A DES PRIX EXCEPTIONNELS

ECONOMISEZ par l'achat de clavigraphes reconstruits sous notre surveillance. Garantie d'un an.

Notre SERVICE DE LOCATION — Clavigraphes en parfait ordre au coût minime de $2.50 par mois.

Toutes les marques

Spécialité: UNDERWOOD et ROYAL

Pour détails supplémentaires écrivez ou téléphonez à

Landry Caisses Enregistreuses LTEE

1 est, Notre-Dame (angle St-Laurent) -- Tél.: HA. 2330

Feuilleton du "Canada"

Brin de Lilas

par Maxime LA TOUR

No 28 *31 mai 1940*

(Suite)

Perplexe, Jules se demanda s'il devait tenter la chance ou continuer son ascension.

Des bruits de voix au-dessus l'inquiétèrent.

Il lui semblait qu'on descendait des étages supérieurs.

Il n'y avait plus à hésiter.

—A Dieu va ! murmura-t-il, en introduisant prudemment la clé dans la serrure.

Il ne rencontra pas de résistance.

— J'ai l' filon, pensa-t-il.

Mais il se ravisa aussitôt.

— A moins qu'y ait un modèle pareil à toutes les portes, fit-il.

"On verra bien, conclut-il, fataliste, en pénétrant avec précaution dans la cuisine.

Il referma doucement la porte.

— Il était moins cinq, se dit-il, en entendant les pas se rapprocher et peu à peu, s'éloigner en descendant.

L'appartement paraissait complètement silencieux.

Pas la moindre trace de lumière.

Très prudemment, pour ne pas révéler sa présence, il fit craquer plusieurs allumettes, à l'aide desquelles il se dirigea tant bien que mal dans les ténèbres.

Il craignait toujours d'entendre remuer.

Il craignait aussi que les rideaux et les persiennes n'étant pas fermés, la lumière pourtant, bien faible de ses allumettes ne fut aperçue des voisins.

Mais il voulait voir et savoir.

Il continua son exploration.

Rien n'avait pu encore lui démontrer qu'il fût ou non chez Lise Dangevin.

En sortant de la cuisine, il avait pénétré dans une sorte d'office, puis dans une salle à manger qui ne lui offraient rien de remarquable.

De là, il gagna un petit salon.

Dissimulant soigneusement la flamme de son allumette, il avança.

Il aperçut, sur la cheminée, une bougie qu'il alluma, en la cachant derrière sa main.

Puis, il tira les rideaux de la fenêtre, pour pouvoir circuler plus librement sans s'inquiéter de la lumière.

Il visita alors minutieusement la pièce.

Il ne trouva rien.

—J'ai dû gaffer, songea-t-il.

Pourtant il ne perdit pas courage.

Reprenant son exploration avec les mêmes précautions, il gagne une chambre voisine du salon.

Avant tout, il avisa un petit bureau sur lequel quelques lettres étaient éparpillées avec des enveloppes.

Il en lut la suscription: les unes étaient adressées à Berthe, les autres à Lise.

—C'est bien ça, s'écria-t-il soulagé, j' suis chez c'te grue à deux noms.

Les lettres ne lui apprirent rien quant à Brin de Lilas ou à son voyage.

Prenant alors la bougie, Jules l'éleva un peu pour examiner l'ensemble de la pièce.

Il découvrit un lit.

En baissant un peu la lumière, il distingua, jetés pêle-mêle, sur les couvertures, des vêtements féminins.

Il s'approcha vivement.

De stupeur, il fallit lâcher la bougie.

—Bon sang ! s'écria-t-il, étouffant un juron.

Il remuait les étoffes, les regardant, les carassant, comme hébété.

Il venait de reconnaître le corsage blanc, tacheté de fleurettes lilas, ainsi que le tablier de la jeune fille.

Cette fois, il n'avait plus le moindre doute : Brin de Lilas avait fui avec cette maudite femme.

Champeaux s'affaissa contre le lit, et secoué par les sanglots, tel un enfant, il pleura abondamment sur son double malheur.

—Un fils voleur, murmurait-il, une fille gourgandine...

"Qu'est-ce que j'ai donc fait au ciel pour que l' monde soit méchant comme ça ?"

Bientôt, il se releva.

Il n'avait plus rien à faire en ce logis : il savait à présent, il ne savait que trop toute l'étendue du mal dont il était venu chercher confirmation.

Il s'enfuit alors comme un fou, de cet appartement maudit, oubliant les précautions qu'il avait prises en montant.

Il ne s'en souvint qu'en bas, devant la porte de la rue, fermée à cette heure déjà tardive.

Personne, heureusement, ne l'avait aperçu.

D'ailleurs, à présent, peu lui importait qu'on l'arrêta, qu'on l'interrogeât !

Peu lui importait même l'existence, maintenant que ses deux enfants avaient détruit son bonheur !

Il revint sur ses pas, et, sans se soucier des conséquences, il cogna à la vitre de la loge en demandant le cordon.

En femme habituée aux sorties nocturnes de ses locataires et de leurs visiteurs, la concierge tira nonchalamment le cordon.

Jules sortit en tirant la porte derrière lui.

Dehors, il respira à pleins poumons.

Quelque temps, il erra à l'aventure sans trop savoir s'il rentrerait ou non chez lui.

Bientôt, il avisa un petit café, y pénétra, but quelques bocks sans parvenir à rafraîchir sa gorge sèche.

Il était plus de minuit quand il en sortit.

Lorsqu'il lut cette heure tardive à une horloge pneumatique, il se hâta vers son logis.

—M pauv'Mélanie, elle va me croire à la morgue ou au moins chez le commissaire.

Tout en pressant le pas pour rentrer chez lui, Jules, le coeur rempli d'amertume, philosophait tristement:

—V'là le prix de la peine qu'on s' donne pour pousser ses mômes, pour en faire des messieu et madame.

"C'est pas plus tôt sorti d' la berdouille, qu' ça vous claque dans les mains...

V

La prière d'un père

Quand Jules Champeaux ouvrit, très doucement pour ne pas réveiller sa femme, la porte de chez lui, ce qu'il vit tout d'abord, ce fut précisément Mélanie, endormie sur le coin de la table.

Une petite lampe à essence achevait de se consumer.

Sur les bras de Mélanie, repliés en guise d'oreiller, s'étalaient des cartes en désordre.

Jules haussa les épaules avec pitié.

—All' s'ra tombée d'ssus, la pauv' vieille.

"F'rait mieux de s' pieuter...

Elle dormait ferme, car elle ne se réveilla qu'au bout d'un certain temps.

Enfin, ses paupières s'entr'ouvrirent.

Elle regarda autour d'elle, cherchant à comprendre où elle était.

Bien vite elle se remit d'aplomb.

—J' somnolais en t'attendant, expliqua-t-elle.

Le visage bouleversé de son mari lui faisait de nouveau peur. Que s'était-il passé ?

Cependant Jules s'approchait d'elle, entourant son cou de ses bras et l'embrassant longuement.

Elle sentit des larmes au bord des paupières de Jules.

Elle le regarda fixement :

—Ça va mal ? fit-elle.

—Ma pauv vieille! soupira Champeaux.

—Pourquoi qu' tu m' dis pas? implora Mélanie.

—Fraudra ben qu'un jour tu l'apprennes, consentit Jules, alors vaut mieux que j' te raconte.

"Moi, au moins, j'y mettrai des précautions.

Voilà : l' fils est en prison, parce qu'il a volé chez son patron et la p'tite a foutu le camp avec la Dangevin.

Un "Ah" étouffé étrangla Mélanie.

Elle voulait parler, mais aucun son ne sortait de sa gorge.

Elle regardait son mari.

Jules secouait la tête d'un air douloureux.

—C'est la triste vérité, ma pauv' femme.

"Faut s' dire aujourd'hui qu'on a qu' deux enfants et qu' c'est tous les deux des propre à rien.

—C'est ben la peine d' les élever jusqu'à c't'âge, gémit Mélanie qui recouvrait la parole.

—Ah si j' les t'nais, chacun dans une main, rugit Jules avec fureur.

—Il est bien temps d' t'apercevoir qu' faut pas faire d' ses gosses des gensses au-d'sus d' soi, reprocha Mélanie.

—Ça va être ma faute! soupira Champeaux.

"Dame! Qui c'est qu'a voulu lancer André dans les écoles de riches? demanda Mélanie.

"Qui c'est qui s' gargarisait d' le voir à s' taper sur l' ventre avec son patron?

"Ah! c'est flatteur, oui dame, qu' ça finisse en prison comme l' premier venu.

—Ç t' flattait p't'être pas non plus, protesta Jules outré, qu' le fils Champeaux soye d' la haute?

"Et pis, c'est bien à toi d' causer.

—Oui, c'est à moi d' causer, cria Mélanie.

—Cause donc d' la petite, à présent.

"C'est-y moi qui l'a m'née dans les pattes à cette saloperie de femme?

""T'étais toujours là à la pousser.

"J't'ai-t-y toujours pas dit qu'c'était pas une fréquentation pour Brin de Lilas?

"Elle a fini par tomber dans l'panneau, c'te pauv' gamine, l'autre l'a sorcelée, elle y a raconté ces menteries, des paysages à la flan, des boniments à la peau de toutou!

Mélanie ne répliqua pas, se sentant en effet coupable de complaisance envers son ex-patronne.

Cependant par acquit de conscience, elle risqua sa défense.

—T'accuse toujours c'te Mame Dangevin.

"Brin de Lilas a ben pu toute seule s' faire des idées en zig-zag, sans qu' mame Dangevin.

—Mame Dangevin? ricana Jules.

"J' t'en ficherai des mame Dangevin qui s'appellent Mame Marnay.

"Trouves-tu cela coquet pour une femme honnête d' se nommer deux fois?

"Allons donc!

—C'est rapport à sa famille de naissance qu'elle a pris un pseudonyme, expliqua Mélanie.

—Elle en avait pas besoin, si elle avait rien à cacher.

Mélanie ne sut que répondre.

(à suivre)

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Au Princess

"The Man with Nine Lives" avec comme principal interprète Boris Karloff vient aujourd'hui à l'affiche du Princess. Le drame commence au moment où un jeune savant Roger Prior et sa fiancée Jo Ann Saers s'intéressent aux travaux d'un mystérieux docteur Karvaal .Les jeunes gens découvrent alors le secret de la mystérieuse disparition de Karvaal durant dix années. Ils découvrent le docteur dans un état de léthargie et parviennent à le ranimer à la vie avec quatre autres de ses compagnons. Mais à partir de ce moment le Dr n'a plus qu'une mince estime de l'existence d'autrui et se livre à ses expériences sur autrui. On le voit c'est un film du genre où excelle Karloff qui retient l'intérêt par sa puissance d'action.

Le second film "Blondie Brings Upp the Baby" avec Penny Singleton Arthur Lake et Larry Simms Blondie procède à l'éducation de son enfant exactement d'après les rigoureux enseignements qu'elle découvre dans des livres Cela provoque évidemment des scènes amusantes

Examens de musique

Les examens du Conservatoire royal de Montréal auront lieu les 20, 21 et 22 juin prochains, à l'école polytechnique. Il y aura ensuite un concert à la salle Willis, le 26 au soir. L'entrée sera gratuite et le public est invité.

IMPERIAL
Aujourd'hui - Samedi et Dim.
Douglas Fairbanks Jr.
Joan Bennett dans
"GREEN HELL"
aussi Gene Autry dans
"SOUTH OF THE BORDER"
CE SOIR: "ENCHERES"
Dimanche, à 12 h. 30 précises
"KEN SOBLE'S AMATEURS"
20¢ 25¢ 25¢-35¢

A l'Imperial

Douglas Fairbanks et Joan Bennett dans le film "Green Hell" qui est présenté actuellement au programme de l'Impérial.

Au Loew's

Le film "Edison the Man" mettant en scène la carrière de Thomas A. Edison passe à partir d'aujourd'hui à l'écran du Loew's. Il nous prouve que souvent la réalité est plus dramatique que la fiction. Il suffit de grouper habilement les faits réellement arrivés dans une existence pour donner à ceux-ci le caractère d'un roman passionnant.

Le principal interprète de ce film n'est autre que Spencer Tracy qui dans ces derniers temps a joui d'une très grande popularité à Hollywood et auprès du public: on a en effet confié à Tracy de nombreux et puissants rôles. Il est intéressant de remarquer combien ils sont variés et comme cet artiste a su s'adapter à différents personnages.

D'excellents interprètes se trouvent aux côtés de Tracy: Rita Johnson, Charles Coburn, Gene Lochkart, Henry Travers, Grant Mitchell, etc.

Au Capitol

Dans le film "If I Had My Way" qui prend aujourd'hui même l'affiche au Capitol nous verrons comme principaux interprètes Bing Crosby et Gloria Jean dont on n'a pas oublié les débuts dans "The Under-Pup".

Le célèbre baryton et la jeune et étonnante soprano chantent ensemble trois chants: "Meet The Sun Halfway", "I Haven't Time to be A Millionnaire" et "Pessimistic Character". D'autres chants nombreux et populaires seront chantés par ces mêmes artistes.

Le second film au programme a pour titre "Man From Montreal" avec Richard Arlen et Andy Devine. Le scénario s'inspire des moeurs locales et met en scène un trappeur et un officier de la célèbre police montée canadienne.

Choeur mixte de Montréal à l'Ecole Saint-Antonin

Ce soir, 31 mai, à la salle de l'école St-Antonin, coin des rues Queen-Mary et Coolbrooke, Snowden, le Choeur mixte de Montréal, sous la direction artistique de son fondateur, l'organiste Félix-R. Bertrand, prêtera son concours au concert donné en l'honneur de M. le curé Emile Lambert.

En plus des pièces vocales et autres interprétés par des artistes connus, le Choeur mixte de Montréal exécutera des chorales de J. S. Bach, des pièces de Cesar Franck, de Claude d'Aquin et de Beethoven.

Ce concert, organisé par M. Alide Paradis, de l'école St-Antonin, commencera à 8 heures précises.

La Suisse est prête

Berne, 30. — Le haut-commandement suisse a émis aujourd'hui un communiqué dans lequel il demande à la population d'attendre ses ordres avant de commencer à évacuer. Le communiqué ajoute que les précautions ont été prises afin de procéder à l'évacuation rapide des populations des centres les plus peuplés du pays lorsque le moment sera venu.

CINÉMA de PARIS
DEUXIEME SEMAINE
SACHA GUITRY se surpasse dans
ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES
avec ELVIRE POPESCO et BETTY STOCKFELD

ST. DENIS
PIERRE BRASSEUR
JACQUES ERWIN
dans FRÈRES CORSES
avec LUCIENNE LEMARCHAND
SIMONE SIMON
En langue double
L'HEURE SUPRÊME
Attraction supplémentaire "IN AVANT CANADA" 31e EDITION "UNE LETTRE D'ALDERSHOT"

Le Joli PARC BELMONT
UNE DOUBLE ATTRACTION—GRATIS
DEMAIN et DIMANCHE
WINIFRED COLLEANO
La plus audacieuse artiste du trapèze au monde
WELBY COOKE et "SYDNEY"
Cheval australien savant
Pour pique-nique RESERVATIONS: Tél.: BY. 1191

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS
"Frères Corses"
12 h. 55, 4 h. 11, 6 h. 57, 10 h. 13.
"L'Heure suprême"
2 h. 06, 5 h. 22, 8 h. 38.

CINEMA DE PARIS
"Ils étaient Neuf Célibataires"
11 h. 42, 2 h. 07, 4 h. 32, 6 h. 57, 9 h. 22.

LOEW'S
"Edison The Man"
10 h. 00, 12 h. 13, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 19, 9 h. 41.

PALACE
"My Favorite Wife"
10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 57, 5 h. 14, 7 h. 37, 10 h. 00.

CAPITOL
"Man From Montreal"
10 h. 00, 12 h. 45, 3 h. 30, 6 h. 15, 9 h. 00.
"If I Have My Way"
1 h. 05, 1 h. 50, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h. 05.

PRINCESS
"Blondie Bring Up Baby"
10 h 05, 12 h. 49, 3 h. 33, 6 .h 17, 9 h. 01.
"The Man With Nine Lives"
11 h. 17, 2 h. 01, 4 h. 45, 7 h. 29, 10 h. 13.

Au Palace

Dans le film "My Favorite Wife" on trouvera une situation fort embarrassante: un voyage de noces dans lequel se trouvent trois personnes. La situation devient plus angoissante quand les trois personnes sont le mari, la nouvelle épouse et la première épouse, laquelle revendique à juste titre la plénitude de ses droits sur son mari. C'est dans cette situation que se trouvent Gary Grant, Irene Dunne et Gail Patrick. Cette situation a été imaginée dès le début du film et est l'occasion de plaisanteries très amusantes. Ce film provoque la très grande hilarité du public d'autant plus qu'il est interprété par des artistes de grand talent et qui ont un sens particulièrement averti du comique.

Beau travail de l'Orphéon municipal

Le concert d'hier soir fut remarquablement au point et très nuancé

L'Orphéon municipal de Montréal a présenté hier soir son premier concert à l'auditorium du Plateau. En dépit d'une ravissante soirée printanière nombreux furent les auditeurs qui tinrent à assister à cette manifestation artistique. C'est que la réputation de l'Orphéon municipal de Montréal est déjà solidement établie. Quelques privilégiés eurent l'occasion d'entendre ce groupement au marché Bonsecours et à l'hôtel Windsor.

Sous la discrète et vigoureuse direction de M. Jean-Marie Magnan, l'Orphéon a débuté par une musique grave et d'inspiration religieuse, ce fut en particulier le choral de la Passion selon Saint-Jean de J. S. Bach.

La musique de César Franck fut fort appréciée dans "La Procession". Mais au cours de la première partie ce fut sans aucun doute "le choeur des Pèlerins" qui souleva l'enthousiasme. On n'oubliera pas non plus "Plantons la Vigne" de Jacques-Dalcroze, "Saltarella" de Saint-Saens, chanson pleine d'allant et d'entrain. C'est toujours avec plaisir que l'on entend la chanson très connue de V. Beaume "Rossignolet Gentil", etc...

L'Orphéon municipal a fait du très beau travail. Le concert d'hier était remarquablement au point, très étudié, très nuancé. On comprenait la formidable somme de travail qu'il fallut dépenser pour parvenir à un pareil résultat. Ce n'est pas chose banal que d'obtenir un résultat aussi définitif une réalisation aussi parfaite que celle qui nous fut présentée hier soir.

Mademoiselle Frances James a apporté sa collaboration au concert d'hier soir. En anglais et en français elle a interprété des chansons fort populaires et fort aimées. Elle l'a fait avec beaucoup de finesse. Nous l'avions entendue il y a quelque temps à l'hôtel Windsor; à l'auditorium du Plateau sa voix me paraissait avoir moins de portée et moins de pénétration que dans une salle plus petite. Cependant dans les deux langues la diction de Mademoiselle James est excellente.

A l'Impérial

A partir d'aujourd'hui et pour quatre jours seulement, le premier film présenté à l'Imperial sera "Green Hell" avec Douglas Fairbanks Jr et Joan Bennett. Le scénario nous raconte comment une jeune femme échoua dans la jungle dans un camp où vivaient six hommes commandés par Douglas Fairbanks. L'arrivée de cette femme vient évidemment troubler la vie sauvage de ces hommes et exerce sur eux une influence démoralisante: d'où la première réaction de mécontentement des hommes et principalement de leur chef. Mais bientôt Douglas et Joan Bennett s'aimeront l'un l'autre. Outre ce récit romanesque, il y a dans le même film des passages de farouche sauvagerie, des attaques par les indigènes etc...

Le second film au même programme a pour titre "South of the Border" avec Gene Autry. C'est un film de circonstance et qui se comprendra mieux à la lumière des agissements des membres de la cinquième colonne.

Voyage à Newport

Le dimanche 2 juin, plusieurs membres de l'Association des voyages historiques se rendront en autobus, à Newport (Vt.) et pourront admirer le lac Brome, les montagnes vertes, le lac Memphremagog et les Montagnes blanches.

Au retour, ils passeront à Derby Line, Rock Island, Stanstead, etc.

Le "Roma" reste à Naples au lieu de se rendre à Gênes

Rome, 30. (P.A.) — Le paquebot "Roma" est arrivé à Naples. On comprend qu'il y restera au lieu de se rendre à Gênes comme il devait le faire. Il devait quitter Gênes pour New-York, le 29 juin.

Au Loew's

Une scène du film "Edison the Man" avec Spencer Tracy, Peter Godfrey et Henry Travers. Ce film est inscrit à partir d'aujourd'hui au programme du Loew's.

L'horaire de la journée d'aujourd'hui à la radio

VENDREDI, 31 MAI

Hrs	CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
6.45	Chanteclerc				
7.30		NOUVELLES	NOUVELLES		
7.45	Pot-pourri matinal			Orch. Russ Morgan	
8.00	Var. métropolitaines	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
8.10				Musicale	
8.15		Chansonnettes	Do You Remember ?	Wife Saver	NOUVELLES
8.30	Déjeuner musical	Pot-pourri musical	Marches en musique	Ray Perkins	L'heure précise
8.30					Réveille matin musical
8.45	Voisinons			Harvey and Dell	
8.55				NOUVELLES	
9.00		Intermède	Intermède musical	Breakfast Club	Chansons françaises
9.05		Happy Jack, chanteur	Happy Jack, chanteur		
9.15		Madame est servie	Orch. Irving Miller		
9.20					NOUVELLES
9.30	NOUVELLES	Chansons que vous aimez	Cadets Quartet		Chansonnettes
9.45	Variétés		Intermède		Sydney Norch, orgue
10.00	Comptoir d'échanges	Vie de famille	Airs d'opérettes	Homemakers Review	Orch. Fred Berrens
10.15	Nommez la chanson	Courrier-Confidences	Melody Strings		Pour vous plaire
10.30	L'heure récréative	Jovette Bernier	The Man I Married	Nouvelles féminines	Orch. Mantovani
10.45	Grande Soeur	Matinée musicale	The Right to Happiness	Church in the Wildwood	Serenaders
11.00	A la guinguette	L'heure symphonique	Singers and Songs	I love Linda Dale	Vos refrains préférés
11.15	Stars of the Week		The Read of Life	C. Denis, ténor	Vous rappelez-vous ?
11.30	Big Sister		Musique symphonique	Conflict	Studio
11.45	Life and Love Dr Susan			Affairs of Anthony	Studio
12.00	Allons, c'est parisien	Strings 'that Sing. N.B.C.	NOUVELLES	NOUVELLES	L'heure féminine
12.05				Melody Time	
12.15	Coquetel musical	Vass Family	Studio		
12.20				Musicale	
12.25				The Town Crier	
12.30	La parade du midi	NOUVELLES B.B.C.	Trio Joyce	Singing Sam	
12.45	Variétés internationales		NOUVELLES	Luncheon Hihglights	
1.00	Famille Gauthier	Fireside Singers	The Happy Gang	NOUVELLES	NOUVELLES
1.05					L'heure féminine
1.15	NOUVELLES	NOUVELLES		Between the Book Ends	
1.25	Pianologue				
1.30	Club des jardiniers	Le Réveil rural	La ferme et ses produits	Al Gilbert Trio	
1.45	Monde féminin			Orch. Paul Martin	
1.50					
2.00	Bourse	Chansonnettes	Against the Storm	Your Voice and You	Vagues musicales
2.15	Chansonnettes	La Rue Principale	Backstage Wife		Tin Pan Alley goes to T.
2.30		Concert N.B.C.	Programme musical	Orch. Josef Hont	
3.00	Orch. de concert	Chefs-d'oeuvre	Story of Mary Marlin	Donald Novis singa	Radio-Baseball
3.15			Ma Perkins	Cuba Reporters	
3.30	NOUVELLES C.B.S.		Young's Family	Orch. Blue Barron	
3.35	Mellodires				
3.45	Merry Minstrels		The Guiding Light	Crimson Trail	
4.00	Jules Landy, violoniste	Fémina, Mme P. Cagrain	Les plus beaux disques	Club Matinee	
4.15	Evénements sociaux				
4.30	Symphonette	Jeanne Taschereau, chant	C.B.M. ce soir		
4.45	Time Out for...	C.B.F. ce soir		Musicale	
4.55	Ligue de sécurité				
5.00	L'Heure du thé	NOUVELLES	NOUVELLES	Tea Time	
5.15	Mélodies rythmées		Causerie W. Abell	Eb and Zeb	
5.30	La rue Principale	Bourse	Bourse	Irene Wicker	Radio-Spécial
5.45	Madeleine et Pierre	Allegrétto	NOUVELLES B.B.C.	Bud Barton	
6.00	Nouvelles sportives	Léopold Morin, piano		Birthday Party	Mêli-Mélo
6.05	C.K.A.C. ce soir			Alma Kitchell	
6.15	Becassine	NOUVELLES B.B.C.	Intermède	NOUVELLES	NOUVELLES
6.25			Nouvelles sportives		
6.30	Dates de naissance		NOUVELLES	Orch. Carr	Musique sur demande
6.40	Jours Heureux	Nouvelles sportives			
6.45	NOUVELLES	NOUVELLES	Joy Redden, orgue	Honour the Lawn	Résultat-Baseball
7.00	Amos 'n' Andy	La Pension Velder	Relais de Londres	Musicale	
7.15	Light up and listen club	Studio	M. Hope, causerie	Light up and listen club	
7.30	Nazaire et Barnabé	Hornyansky-Harkin	Hornyansky-Harkin	Uncle Troy	Nouvelles sportives
7.45	Le Don Juan	Un homme et son péché	Causerie W. Steed	Studio	Ecole Sup. de Musique
7.55				NOUVELLES	
8.00	C'est la vie	C'est la vie	Canada Calls	Strictly Business	
8.15					Cavaliers de Lasalle
8.30	Radio-Marathon	"Irène", opérette		Récital piano	Radio-Comédie
8.45					
9.00	Studio	L'heure de la Valse	L'heure de la Valse	Orch. Xavier Cugat's	Les Commanders
9.15				City Imp. League	
9.30		Sur les Boulevards	Sur les Boulevards	Musical Graphs	Récital d'artistes
10.00	Lanny Ross, ténor	Quatuor Lallemand	Quatuor Lallemand	Charlie Barnet's	Orch. Ray Irvin
10.15	Hon. A. David				NOUVELLES
10.30	NOUVELLES	Mon métier	Daniella-Phelps	Orch. N.B.C.	Orch. Stan Meyers
10.45	Orch. Alex Lajoie	Orch. Don Turner	Orch. Turner	Church in the...	
11.00	Allo ! Allo ! les sports	NOUVELLES	L'heure exacte	NOUVELLES	Fin de l'émission
11.00			NOUVELLES		
11.05				Nouvelles sportives	
11.10	Mélodies à l'orgue				
11.15	Orch. R. Hutton		Deux pianos	Orch. C. Barnett	
11.20					
11.30	Opéra St-Louis	Orch. de danse N.B.C.	Comédiens	Orch. B. Byrnes	
12.00	Orch. M. Hayres	Orch. de danse N.B.C.		Orch. Calloways orch.	
12.30	Orch. C. Lucas	Fin des émissions	Fin des émissions	Orch. Cecil Golly	
1.00	NOUVELLES			NOUVELLES	
1.05	Fin des émissions			Fin des émissions	

Le Col. Leclerc et le major Millette à la 2e division

Le premier commandera la 5e brigade d'infanterie. A l'état-major

Ottawa, 30.— L'honorable Norman McL. Rogers, ministre de la Défense nationale, annonce aujourd'hui la nomination des officiers qui occuperont des postes sur l'état-major et seront chargés de commandements dans le deuxième division de l'armée active canadienne.

En annonçant ces nominations le ministre a déclaré que le plus grand soin avait été exercé dans le choix de ces officiers. A cause du grand nombre d'officiers qualifiés disponibles, on s'est efforcé de donner une représentation équitable à toutes les parties du Dominion. Les officiers choisis ont été pris tant dans la force permanente que dans la force non-permanente. La plupart d'entre eux ont fait du service durant la dernière guerre et parmi les officiers supérieurs, il y en a un certain nombre, y compris le commandant de la division lui-même, qui ont débuté comme simples soldats.

1.—Le commandant de la division est le major-général V. W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O., V.D.

2.—Le commandant de la deuxième artillerie divisionnaire est le brigadier R.-A. Fraser, V.D.

3.—Le commandant du corps du génie divisionnaire est le lieutenant-colonel J.-P. MacKenzie, D.S.O., V.D.

4.—Le commandant du corps des signaleurs divisionnaire est le lieutenant-colonel F.-S. McPherson, M.C., M.M.

5.—Le commandant de la 4e brigade d'infanterie est le colonel C. B. Topp, D.S.O., M.C.

6.—Le commandant de la 5e brigade d'infanterie est le colonel P.-E. Leclerc, M.M., E.D.

7.—Le commandant de la 6e brigade d'infanterie est le colonel D.-R. Sargent.

8.—Le commandant de l'intendance divisionnaire est le lieutenant-colonel M.-V. McQueen, E.D.

9.—L'officier d'état-major général (grade I) est le lieutenant-colonel E.-L.-M. Burns, O.B.E.M.C.

10.—L'officier d'état-major général (grade 2) est le major W.-H.-S. Macklin, du corps de signaleurs.

11.—Les officiers d'état-major général (grade 3) sont : le capitaine A.-H. Fraser, de l'infanterie légère de la princesse Patricia, et le major P.-M. Millette, du Royal 22e Régiment.

12.—L'assistant adjudant et quartier-maître général est le lieutenant-colonel E.-G. Weeks, M.C., M.M.

13.—L'assistant adjudant général adjoint est le major W.-N. Bostock, du corps du génie.

14.—L'assistant quartier-maître général est le major H.-A.-P. Francis, E.D.

15.—Le directeur adjoint des magasins militaires est le major J.-A.-W. Bennett.

16.—L'ingénieur principal des magasins militaires est le lieutenant-colonel H.-G. Thompson, D.F.C.

17.—Le directeur adjoint des services de santé est le lieutenant-colonel C.-P. Fenwick, M.C.

18.—Le sous-directeur adjoint des services de santé est le major T.-M. Brown.

19.—Le sous-chef adjoint de la police militaire est le capitaine R.-C. Risley. Fusiliers de la princesse Louise.

20.—Le commandant du camp est le capitaine A.-P. Ardagh.

Le colonel P.-E. Leclerc, M.M., E.D., commandant de la 5ème brigade d'infanterie, Montréal

Le colonel Leclerc était, jusqu'à sa nomination, commandant de centre d'entraînement d'infanterie (fusiliers) du district militaire no 5, Québec.

En août 1915, il se rendit en Angleterre avec la 5e compagnie de campagne du corps du génie comme simple soldat. Il servit en France et en Belgique, de septembre 1915 à juin 1916 alors qu'il fut transféré au Canada. Il obtint la médaille militaire pour ses services rendus.

En juin 1916, il fut nommé lieutenant dans le 178e bataillon de la force expéditionnaire canadienne. Il servit aussi en France et en Belgique avec le 22e bataillon, de juin à octobre 1917.

Le colonel Leclerc commanda le régiment de Joliette, de la milice active non-permanente, de février 1933 à 1935 alors qu'il fut mis sur la réserve des officiers. En septembre 1936, il fut promu colonel et nommé commandant de la 11e brigade d'infanterie. Il est âgé de 47 ans.

Le major P.-M. Millette, Royal 22e officier d'état-major

Le major Millette est un officier de la force permanente, âgé de 36 ans et ayant 11 années de service. Il fit ses études à l'université de Montréal et est à l'heure actuelle officier d'état-major général (grade 3).

Renseignements sur les endroits de pêche

En quel endroit aller à la pêche? Quel est le niveau de l'eau des endroits de pêche et l'état des routes qui conduisent de la gare du Canadien National à ces lacs et rivières? Voici quelques, renseignements à ce sujet communiqués par les agents du CNR postés près des meilleurs endroits de pêche.

Lac Rémi: niveau normal, eaux poissonneuses, bonnes routes.

Huberdeau: niveau un peu élevé, eaux très poissonneuses, routes excellentes.

Arundel: niveau très élevé, eaux très poissonneuses, routes excellentes.

Weir: lac limpide; niveau légèrement élevé; eaux très poissonneuses; bonnes routes.

Morin Heights: niveau normal, eaux très poissonneuses, routes excellentes.

Parent: glaces disparues; eaux poissonneuses; bonnes routes; une truite mouchetée de 5 livres a été capturée.

Hervey: niveau 2 pieds au-dessus de la normale, pêche très pauvre; plus abondante la semaine prochaine, bonnes routes.

Temagami: niveau de l'eau très bas, eaux poissonneuses; routes en bonne condition. (c.)

M. Raymond Denis et la lutte pour la conservation de la langue française

Ce soir à 8 h. 30, M. Raymond Denis, vétéran de la lutte pour la conservation de la langue française dans l'Ouest Canadien, donnera une causerie sur les groupes français dans la Confédération.

Il sera l'hôte de la section Jean-Talon de l'A.P.C.V., à son local, 6933a rue Christophe Colomb.

A cette séance, qui est la dernière avant les vacances d'été, sont gracieusement invités non seulement les voyageurs de commerce, mais aussi les instituteurs et les élèves finissants des écoles du nord de la ville et quiconque s'intéresse à notre langue.

Macleod, Alberta, 30 (P.C.) — La Chambre de Commerce de l'Alberta a refusé la démission présentée par son président, M. T. Kreutzer. Ce dernier voulait démissionner parce que certaines personnes critiquaient son nom a consonnance allemande.

CHEZ MAURICE
1244 ST-CATHERINE W.
MA. 4114
COMMENÇANT LUNDI SOIR à 8 HEURES
"JUNGLE DRUMS"
Mettant en vedette WOODS & BRAY merveilles de la danse
★ LES GALE SISTERS Harmonie du Swing
★ JOHN GILMORE Rhumba
★ BARBARA NAODES Ballet militaire
★ CHEZ MAURICE ADORABLES Le quatuor charmant
★ ORCHESTRE D'ALEX LAVOIE
DINER SUPREME 5 à 10 p.m., avec revue au complet
3 derniers jours pour la revue "Maytime"
Le tout pour $1.25
Hawaiian Lounge ouvre tous les jours à 2 heures

Nouveau Spectacle DE COULEUR
Direct du Harlem de New-York
COMMENÇANT SAMEDI SOIR
au
ST-MICHEL
ANDY SHORTER et son vivant orchestre
3 - REPRESENTATIONS - TOUS LES SOIRS - 3
★ Pas Couvert Pas Minimum ★
770, rue De La Montagne
POUR RESERVATION : Tél. : Fltzroy 0598

Chronique Judiciaire

Par Léonard-C. Archambault

Berthe Forget et ses scrupules

Un témoin ne veut pas, pour tout l'or du monde, s'avouer fille d'Italie

Madeleine Chénard, 106 ouest, rue Dorchester, qui tient un salon de beauté bien achalandé à 60 ouest, rue Ste-Catherine, accusée par le comité conjoint de la coiffure pour dames d'avoir négligé de payer sa contribution mensuelle, était déclarée coupable, hier, par le juge Edouard Archambault, et condamnée à l'amende habituelle et aux frais ou, à défaut, à une peine de prison de huit jours. La défense fit entendre des témoin. L'un d'eux, Mlle Berthe Forget, contre-interrogée par Me Jean Tellier, avocat de la poursuite, refusa carrément de passer pour une Italienne. Me Tellier lui demanda:

—Votre nom?

—Berthe Forget.

—N'êtes-vous pas Italienne?

—Ça n'est pas de vos affaires.

Me Tellier, qui en a vu bien d'autres, répète sa question, et la petite (elle pèse à peine cent livres) demande au tribunal:

—Dois-je répondre?

—Allez-y. Il n'y a rien de déshonorant...

—Ma mère est Italienne mais mon père est Français.

—Etes-vous née au Canada? demande Me Tellier.

—C'est personnel...

Le juge Archambault demande que l'on n'insiste pas trop "sur des détails secondaires" et, après avoir écouté l'argumentation de la défense, il déclare l'inculpée coupable parce qu'"elle a sciemment voulu violer la loi en attendant un an avant d'envoyer une cotisation payable chaque mois."

Le comble de la générosité

La victime d'un vol prête de l'argent à son voleur pour le tirer de prison

Adam Martinak, 3714, rue de Bullion, accusé d'avoir volé une somme de $120, le 10 mai, à un compatriote nommé Rayner Smith, 3818, même rue, était cité à son examen volontaire, hier, par le juge Amédée Monet. Le tribunal exigea d'abord un cautionnement, mais le prévenu déclara qu'il n'avait pas un seul ami à Montréal. Et le juge de lui demander:

Pouvez-vous trouver la somme de deux dollars cinquante pour payer au moins votre cautionnement personnel de $200 ?

—Hélas ! Je n'ai pas même dix cents pour prendre le tramway.

Martinak allait donc prendre la route des cellules en attendant son examen volontaire, fixé au 3 juin, lorsque le plaignant, attendri, s'écria:

—Attendez, je vais lui prêter le montant requis.

Me Georges Monarque, greffier de la Paix, n'en est pas encore revenu.

La "scie à ruban" de Max Rudie

Contremaître en ébénisterie accusé de vol par son patron

Edward Prolas, 627, rue De Beaumont a été cité à son examen volontaire, hier, par le juge Amédée Monet, sous une plainte de vol comme serviteur, sur une déclaration de l'avocat de la défense, Me John M. Schlesinger, à savoir qu'il avait une solide défense à offrir au procès. Le plaignant, Max Rudie, 5385, avenue du Parc, ébéniste de carrière, déclara avoir été volé par Prolas, en qui il avait mis toute sa confiance, depuis seize ans qu'il était à son emploi. La salle d'audience a été transformée en usine pour quelques minutes. Une scie à ruban, des chaises et des bureaux, apparemment trouvés au domicile du prévenu furent produits.

Rudie ne peut dire quand il a été volé, il n'a pas constaté la disparition des objets pourtant encombrants produits devant le tribunal, et il ne se souvient pas avoir donné l'un des bureaux saisis à son contremaitre lors de son récent mariage. Le tribunal fixa l'examen volontaire au 7 juin.

Walter Nickerson reconnu coupable d'homicide involontaire

Digby, N.-E., 30 (P.C.)—De deux hommes accusés d'homicide involontaire, l'un a été condamné et l'autre acquitté par la Cour Suprême.

Walter Nickerson, de Fréport, fera six mois de prison pour avoir tué accidentellement un compagnon au coursd'une partie de chasse.

George Morrison, de Weymouth, sur qui pesait une accusation identique, a été acquitté. Au cours d'une dispute dans la rue, il avait frappé Malcom Durling qui se tua en tombant.

Vente d'écoulement à des prix sans précédents — 500 Underwoods
Longue période de garantie
CLAVIGRAPHES
Underwood, Royal, Remington réguliers et portatifs. Termes sur portatifs: $3.00 comptant et $3.00 par mois. Calculateurs. Machines à additionner. Réparations. Accessoires
GRATIS — Table à clavigraphe avec l'achat d'un portatif neuf
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
entre les rues vitré et Lagauchetière
BElair 2318 -- Montréal
Ouverts le samedi jusqu'à 6 hres p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou mailez ce coupon
NOM .....
ADRESSE .....

Jugement élaboré dans l'affaire Bernier-Renaud

Le juge C.-E. Guérin déclare les inculpés coupables de vol d'auto et analyse la loi

Dans un jugement qui constitue un petit traité de jurisprudence, le juge C.-E. Guérin vient de déclarer les inculpés Léopold Bernier et Marcel Renaud coupables du vol d'une automobile, propriété de la firme Lauzon Drive Yourself. Dans ce décret, le tribunal fait une claire distinction entre le vol d'une automobile et le délit de prendre une voiture sans la permission du propriétaire. Les prétentions du ministère public, représenté par Me Claude Prévost, et de la poursuite privée, représentée par Me Paul-H. Lévesque, ont été maintenues par le juge Guérin, et la jurisprudence citée mérite d'être donnée en son entier. La sentence des inculpés a été ajournée au 3 juin.

Voici la teneur des notes du juge Guérin:

Notes du juge

Les inculpés ont subi leur procès pour avoir:

Le 13 avril 1940, volé une automobile Ford Sedan, la propriété de Lauzon Drive Yourself.

Ils avaient également à répondre à une dénonciation pour recel, mais le ministère public n'a apporté aucune preuve du bien-fondé de cette dernière accusation.

Vu les prétentions de la défense, il y a lieu de décider de cette cause en marquant la distinction entre l'infraction prévue par les art. 347 et 377 et celle mentionnée à l'art. 285, alinéa 3, lesquels peuvent à première vue prêter à confusion.

Les inculpés, pour faire rejeter la plainte, plaident:

En fait: l'automobile a été prêtée à leur compagnon, et

En droit: ils ne tombent pas sous le coup des art. 347 et 377, mais bien sous l'application de l'art. 285, alinéa 3 du C. cr.

I

Desmarais a-t-il prêté l'automobile au compagnon des inculpés?

Nous ne pouvons accepter cette prétention à raison des faits suivants: L'un des accusés, le 13 avril 1940, a déclaré au témoin Bériault, que le véhicule avait été pris vis-à-vis du club Buffalo, et a demandé au témoin Pleau de ne pas appeler les agents de la police afin de ne pas éveiller les soupçons.

Bien que le prévenu fut blessé lors de cette déclaration, nous devons accepter cet aveu, parce que libre et volontaire. (46 C.C.C. 311, — 47 C.C.C. 271.)

La version de Roger Desmarais, témoin au procès, est corroborée par d'autres témoins.

Ce dernier dépose que l'on a volé son automobile et nie l'avoir prêtée à Tremblay, compagnon des inculpés. Sa version est corroborée par le constable spécial Wood, qui est venu déclarer au tribunal que Desmarais l'avait requis le même soir de téléphoner à la Sûreté pour rapporter l'automobile comme étant volée. Wood a de fait téléphoné à la Sûreté pour rapporter ce vol, et ce en présence de tous les garçons de table.

Blondin, témoin à décharge, prétend avoir vu Tremblay recevoir les clés de Desmarais et vu les deux inculpés être sortis avec Tremblay.

Nous n'avons pas foi dans ce témoignage de Blondin qui se trouvait dans l'établissement lorsque Wood a téléphoné et qui n'a pas averti Wood ou Desmarais que l'automobile avait été prêtée. Blondin admet qu'il a eu connaissance du téléphone de Wood, mais ignore qu'il s'agissait en l'occurrence de l'automobile de Desmarais.

Du reste, il est contredit par les inculpés eux-mêmes. Ces derniers ont affirmé être sortis, non pas avec Tremblay, comme le dit Blondin, mais avant Tremblay.

Nous devons écarter ce moyen de défense.

II

Les inculpés tombent-ils sous le coup des art. 347 et 377, ou bien de l'art. 285, alinéa 3?

Voici la définition du vol mentionnée à l'art. 347 du C. cr.:

"Le vol... est le fait de prendre... frauduleusement et sans apparence de droit, quelque chose qui peut faire l'objet d'un vol, dans l'intention

a) de priver le propriétaire... temporairement ou absolument, de cette chose...

2. Le vol est consommé du moment que le coupable déplace la chose..."

L'art. 285, alinéa 3, édicte:

"Quiconque prend... dans un lieu, quelque automobile... dans l'intention de s'en servir..., sans l'autorisation du propriétaire, est passible, après déclaration sommaire de culpabilité, etc."

La jurisprudence que nous avons consultée décide que, lorsque tous les éléments d'un vol sont établis, l'accusé tombe sous le coup de l'art. 347 et non sous l'art 285, alinéa 3.

(**Rex** v. **Schmidt** et **Edlung**, 54, C.C.C., 168; **Rex** v. **Rice**, 65 C.C.C. 98; **Rex** v. **Vanbuskirk**, 35, C.C.C. 203).

Le fait de prendre une automobile à 2 heures du matin, sans connaitre le propriétaire, et de se servir le cette voiture à son insu et sans l'avertir lorsqu'il s'attend lui-même à l'utiliser et se l'approprier, constitue tous les éléments du vol visés par l'art. 347 C.cr.

Pouvons-nous dire que les accusés n'avaient pas l'intention de **priver le propriétaire temporairement** de l'automobile?

L'intention est une question de fait (54, C.C.C. 168), et laisser Desmarais sans auto à la porte du club Buffalo, c'est priver le propriétaire du moins temporairement de son automobile.

La simple intention d'accomplier un acte illégal suffit pour constituer un **mens rea**. (v. Kenney, version française, pp. 52 et 53, et **Rex** v. **Prince**, L.R. 2 C.C.C. 154 (K.S.C. 21.)

La commission d'un acte illégal est suffisante pour constituer le **mens rea**. (**Rex** v. **Shoughen White**, 9 C.C.C. 53.)

Le principe énoncé dans la cause **Rex** vs **McHale**, 49 C.C. 320:

"Absence of **mens rea** consiste in an honest and reasonable belief entertained by the accused of the existence of facts, which, if true, would make the act charged against him innocent" ne peut s'appliquer en l'espèce.

Il ressort de l'ensemble des témoignages et nous n'avons aucun doute que les accusés savaient que leur compagnon Tremblay n'avait pas obtenu la permission de se servir de cette automobile.

Du reste le Parlement, en insérant l'art. 285 dans le C.cr, n'a pas voulu restreindre l'art. 347 (v. **Débats de la Chambre des Communes** 1908-1910, tome 1, 13 décembre.)

M. Harris: "Move for leave to introduce bill 75 to amend the Criminal Code, he said:

"The object of this amendment is to make it a specific offence for a chauffeur or anyone else other than the owner of any automobile, to use said automobile without th econsent or permission of the owner."

Au tome 5, sessions 1908-10, sir Wilfrid Laurier s'exprime ainsi:

"Le but de cette loi est pour prévenir les accidents et punir les chauffeurs "taking a car without permission of the master or someone jumping into car and moving it."

L'art. 285, d'après la cause **Rex** v. **Schmidt** et **Edlung**, (54, C.C.C. 168) peut être violé, même si l'automobile n'est pas prise frauduleusement, et sans couleur de droit, et cet article fait un acte criminel de ce qui ne serait qu'un **civil trespass.**

Dans la cause **Rex** v. **Schmidt** (54, C.C.C. 169), nous trouvons le principe qu'il est du devoir du ministère public de porter plainte pour vol lorsque les éléments du vol se trouvent dans l'infractoin commise.

Par ces motifs nous déclarons les coupable de vo let la Couronne n'ayant pas procédé sur la plainte de recel, nous la rejetons.

C. E. GUERIN,
Juge des Sessions de la paix.
Montréal, 30 mai 1940.

UNE "ONDULATION" AVEC DES FRAIS !

Mme J. Sheps, 2035, rue University, accusée d'avoir permis à une bien jolie coiffeuse de jouer dans les tresses blondes ou brunes de ses clientes sans posséder le certificat de compétence exigé par la loi de la convention collective de travail, était déclarée coupable, hier, par le juge Amédée Monet, et condamnée à une amende de $1 et à des frais qui dépasseront $30, à cause de nombreux ajournements. La défense avait tenté de prouver que la loi ne s'appliquait qu'aux coiffeuses "professionnelles". Au procès, Me Jean Tellier, C.R., avocat de la poursuite, avait affirmé le contraire, et, hier, le tribunal, dans un jugement oral, déclarait que la loi ne peut être plus formelle: elle dit "toute personne" (any person).

CHARLES BOTNER A TROP PARLE !

Charles Botner, âgé de 43 ans, Hongrois domicilié 1417, rue Sainte-Elizabeth, accusé d'avoir fait des déclarations de nature à nuire aux forces de Sa Majesté en disant à qui voulait l'entendre que les troupes canadiennes ne valaient rien, qu'elles n'avaient pas d'entrainement, que les soldats canadiens ne pouvaient pas même parader, etc., etc., se déclarait coupable lors de sa comparution, hier, devant le juge Jules Desmarais. Le tribunal ajourna le prononcé de la sentence au 4 juin. D'ici là Botner sera gardé à vue aux quartiers-généraux de la Sûreté provinciale. Son arrestation avait été effectuée mercredi après-midi par l'officier spécial Louis Jargaille agissant sous les ordres du directeur Me Marcel Gabourry.

LES WINDSOR SONT DANS LE MIDI

Nice, France, 30 (P.A.) — Le duc et la duchesse de Windsor sont arrivés à leur villa de la Riviera. Ils y séjourneront pour une période de temps indéfinie.

Ecole Polytechnique, 64e promotion, 1939-1940

De gauche à droite, rangée du haut: MM. Ernest Mackay, A. V. Wendling, Arthur Pelletier, Eugène Desaulniers, Louis Bourgoin, E. V. Beaupré, Adhémar Mailhiot, Armand Circé (directeur), Augustin Frigon (principal), S. A. Bauine, Jean Fahaut, Adolphe Dollo, Théo-J. Lafrenière, Arthur Villeneuve, Georges Landreau. 2e rangée, MM. Roméo Valois, Aimé Cousineau, Ernest Cormier, Henri Labrecque, Antonio Lalonde, Ovila Rolland, Wilfrid Labrosse, Arthur Du Perron, Alphonse Gratton, Pierre-Paul Vinet, Raymond Boucher, Ludger Venne, Lorenzo Brunotto, André Hone, L. J. Barcelo. 3e rangée, MM. André de Passillé, J. A. Beaudoin, M.D., Jean-Chs. Bernier, Lucien Roy, Lucien Perrault, Chas.-E. Deslauriers (vice-prés.), Marc Trudeau (président), Jules Mercier (secrétaire), Paul d'Aragon, Fernand Leblanc, Capt. R. Lafond, Robert Robinson, M. Danloux-Dumesnil. 4e rangée, MM. Romain Baril, Marcel Beaudry, Joseph A. Boileau, Claude Bourgeois, François Brien, Marcel Papineau (cons.), Raymond A. Rrigon (trésorier), Marcel Lamarche (cons.), Clément Caron, Paul Carrière, Gilbert Coupienne, Jean Dessaulles, Gaston Fréchette. 5e rangée, MM. Georges Gravel, Roger Hamelin, Gabriel Lecavalier, Louis-Philippe L'Homme, Roger Lord, Gérard Malo, Fernand Marchand, Yvon Nadeau, Adrien Richard, Jean Sicotte. 6e rangée, MM. Armand Tétreault, Roger Thibodeau, Jean-Louis Vaillancourt, Francis Valiquette.

L'activité du Festival-concours de musique

Cette année a marqué une participation plus considérable qu'antérieurement

L'Assemblée annuelle du Festival-concours de Musique du Québec, présidée par M. Morris W. Wilson, s'est réunie à la salle d'assemblée de la Banque Royale du Canada, le mercredi 29 mai, à 5 heures de l'après-midi.

La secrétaire donna lecture du rapport dont voici les éléments essentiels.

Elle annonce d'abord que son Honneur le lieutenant-gouverneur major sir Eugène Fiset a consenti à prêter son patronage d'honneur au Festival, pour remplacer son prédécesseur en fonction, l'honorable E.-L. Patenaude.

Festival. — Cette année le Festival a duré 10 jours, du 6 au 16 mars, et a occupé trois différentes salles.

Il est agréable de constater une augmentation dans toutes les sections du Festival cette année, surtout durant cette période de conflit international. Il semble que le mouvement répande à un réel besoin en procurant pour tous une saine activité durant cette période difficile. Chez les chorales d'adultes, on s'attendait à une diminution, mais au contraire, 62 chorales se présentèrent, contre 50 l'an dernier, représentant une augmentation de 238 concurrents. En guise d'expérience deux classes pour le rituel anglican furent ajoutées au Syllabus de cette année. 6 chorales y participèrent et reçurent le verdict du Dr Moody de la Cathédrale de Ripon. Cet essai est d'autant plus intéressant que cette catégorie était pour la première fois comprise dans le programme d'un Festival canadien. Une autre expérience de la section anglaise, soit les choeurs de théâtre classique, divisés en sections parallèles aux degrés scolaires, amena au Festival 401 enfants.

Trophées

L'hon. E. L. Patenaude présenta très généreusement les deux médailles d'argent et de bronze qui furent décernées aux classes de championnat pour les soli de chant, degrés A et B. On se procura aussi 5 trophées pour des classes additionnelles: le Trophée Duparc, le Trophée Nathan Gordon Memorial, le Trophée Mrs. John Lovell, le Trophée Mendelssohn et le Trophée Sibelius. Le total de nos trophées se chiffre maintenant à 72.

Campagne d'Abonnement Une active campagne, sous l'heureuse présidence de M. G. Gordon Hyde, C.R., et organisée par Mlle Alice Lighthall, a remportée cette année les résultats suivants:

262 Membres associés.

43 Abonnements Collectifs pour Clubs, Sociétés, Ecoles et Chorales.

44 Livrets de billets à $2.00.

58 Membres d'équipe permanentes à $1.00.

Les Membres Associés et les abonnements collectifs ont fait preuve d'un accroissement considérable depuis l'an dernier et ils ont aidé à augmenter l'assistance aux auditions.

Presse: Les remerciements les plus vifs sont dus aux journaux français et anglais, tant de Montréal que des centres urbains et ruraux de la Province pour l'espace généreux qu'ils ont alloué au Festival. Nous avons aussi une dette de gratitude envers M. R. A. Willis, qui même en son absence, a tenu à offrir aux journalistes un déjeuner au Club Mount Stephen. A cette occasion Messieurs Jean C. Lallemand et C. T. Medler adressèret la parole, et le Dr Moody ainsi que Messieurs John Goss et Bernard Naylor furent les invités d'honneur.

Radio: La coopération de la radio nous a aussi été généreusement accordée cette année. A CKAC, CFCF, CBM et CBF, des nouvelles éclairs ainsi que 19 concerts d'une demi-heure ou d'un quart d'heure nous ont été alloués. En plus de ceci il y eut deux émissions à Québec, une à Sherbrooke et une autre à Ottawa.

Juges: Les critiques justes et éclairées de juges ont stimulé les concurrents à s'intéresser dans la poursuite de leurs études. Tous les membres du jury étaient des hommes et des femmes d'un talent exceptionnel dans leur sphère.

Section française. — Il y eut deux juges cette année; un pour les soli de chant et l'autre pour les chorales, au lieu d'un seul juge pour les deux sections comme pour les années précédentes. Cette nouvelle manière de procéder a fait augmenter considérablement le nombre de nos concurrents et 9 nouvelles chorales françaises se sont inscrites. L'an dernier les 21 chorales françaises présentées comprenaient 873 concurrents tandis que cette année les 27 chorales inscrites représentaient 1037 concurrents.

Statistiques: 1939

Inscriptions, 1,251; concurrents, 11,354; choeurs d'écoliers 164 comprenant 8,100 enfants; nombre total d'enfants (Choeurs, fanfares, soli de chant, diction et littérature), 8,787; centres en dehors de Montréal, 39 comprenant 195 inscriptions.

Statistiques: 1940

Inscriptions, 1,418; concurrents, 13,322; choeurs d'écoliers, 204 comprenant 9,430 enfants; nombre total d'enfants (Choeurs, fanfares, soli de chant diction et littérature), 10,378; centres en dehors de Montréal, 50 comprenant 202 inscriptions.

En septembre dernier Mlle Yvette Perrault se joignait à l'Exécutif en qualité de secrétaire adjointe pour la section française. Mme H. V. Knowles a accepté de devenir secrétaire honoraire à St-Lambert, M. Nelson Turnbull à Coaticook, Mme Muriel Erb à Pointe-Claire, Mme J.-E. Perron à Québec et Mme L.-S. Codère à Sherbrooke.

Depuis septembre dernier les différents comités ont tenu vingt assemblées, sans compter celles des sous-comités.

Voici par ailleurs les noms des membres du nouveau comité:

Président, Morris W. Wilson; vice-présidents, Jean C. Lallemand, honorable Gordon W. Scott, Samuel Bronfman; secrétaire, Mlle D. Shearwood-Stubington; trésorier, C. T. Medlar; secrétaires-adjointes, Mlles Yvette Perrault et Mme G. Meredith Smith; trésorier adjoint, Wm Reid.

Comité exécutif

Alderman J.A. Edmison, président; G. Gordon Hyde, C.R., vice-président; H. R. Cockfield, Frank B. Common, C.R., Irvin Cooper, Mme Albert Dupuis, A. R. George, Prof. J. Hughes, Mme G .Gordon Hyde, Prince Paul Lieven, C. T. Medlar, J. Aird Nesbitt, H. Norris, Mme Stuart Ramsey, Mme Samuel Share, Mlle M. Thibaudeau, Ethelbert H. Thibault, p.s.s., W. J. Weldon, R. A. Willis.

Comité musical

H. Norris, président, Dr Arthur Egerton, vice-président; Jean Belland, Alfred Bernier, s.j., B. E. Chadwick, C. Champagne, C. Duquette, Mlle Florence Hood, Rev. R. G. Katsunoff, R. Larivière, A. Laurendeau, P. Motley, F. L. Newman, M. Onderet, R. Paquet, Rev. Severin, Rev. W. Sluzar, Mlle D. Shearwood-Stubington, J. J. Weatherseed, Dr Alfred Whitehead, Eric W. Workman.

Section de la musique scolaire

Mme Stuart Ramsey, présidente; Mme Ruby M. Allen, Mlle R. B. Blanchard, Irvin, Cooper, Mlle B. Donnelly, J. Doyle, D. M. Herbert, A. J. McMurray, Mme Kenneth Miller, Gifford Mitchell, Soeur St. Francis of Alverno.

Section littéraire et oratoire

A. R. George, président, Leslie G. Barnard, Mlle Jeannette Brouillet, G. Landreau, Mlle J. Norris, Mlle Suzanne Paquette, C. B. Rittenhouse.

Comité du programme

Mme G. Gordon Hyde, présidente, Mlle D. Armstrong, Mme Paul Baby, D. Churchill, Mlle J. Cleghorn, Mlle J. Dupuis, Mme Maurice Forget, Mme L. F. Gibsone, Mme J. R. Goodall, Mme Charles Goulet, Mme W. J. Hamilton, Mme E. M. Hawkin, Mme Arthur L. Keymer, Mme A. M. Russel.

Comité des salles et des billets

W. J. Weldon, président, Mme J. N. Cole, Mme E. D. Gordon, C. Goulet, J.-A. Hébert, J. G. Lang, Mlle D. Macdougall, W. H. Thomson.

Comité des récompenses et des trophées

Mme Samuel Share, présidente, Mlle Thérèse Desbaillets, Mme E. C. Harder, D. Hawkin, Mlle S. Papillon.

Comité de publicité

H. R. Cockfield, président, Leo Cox, Vice-président, T. Archer, H. P. Bell, H. G. Gonthier, T. P. Gorman, Mlle Elsie McDougall, Jean Nolin, Dr. Frédéric Pelletier, Marcel Valois.

A Saint-Cécile de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du **Canada**.) — La paroisse Ste-Cécile célébrera dimanche prochain, le 2 juin, le jubilé d'argent de pastorat en cet endroit de M. l'abbé J.-A. Lemire.

Une école d'aviation

Galt, Ont. 30. (P.C.) — L'école Victoria fermée depuis 1934, rouvrira lundi prochain mais à présent comme une extension de l'école d'aviation de Galt. Elle pourra recevoir 250 étudiants. Cette partie de l'école sera sous les ordres du capitaine Eric Billington.

L'Exposition philatélique ouvre ce soir

MM. Houde, J.-L. Sullivan et Eugène Durocher seront les invités d'honneur

C'est ce soir qu'aura lieu l'ouverture officielle de la quatrième exposition de l'Union Philatélique, salle Cherrier, coin Cherrier et Saint-Hubert, à 8 h. 15 du soir. Son Honneur le maire de Montréal,; M. J. L. Sullivan, sous-ministre des Postes, et M. Eugène Durocher, échevin et député, seront les invités d'honneur.

L'entrée est libre. Les heures d'admission sont: vendredi soir, de l'ouverture à 11 h. 30 du soir; samedi, de 10 du matin à 11 h. du soir et le dimanche, durant toute la matinée et la soirée. La fermeture se fera vers 10 heures, afin de permettre l'enlèvement des cadres.

Les juges seront MM. Finestone, Le Cointe et Goulden, trois philatélistes réputés. Parmi les nombreux prix, citons une médaille en or, une en argent, offerte par Son excellence le lieutenant-gouverneur de la province, ainsi que de nombreuses médailles offertes par divers membres de clubs locaux. Il y a en autres, des albums, timbres, etc. Le trophée spécial, offert par le président, M. J.-O. Roby, ne peut être gagné que par un membre du club.

Il veut lire la Bible en entier avant de subir la peine de la pendaison

Toronto, 30. (P.C.) — Le rév. Michael Shuba, directeur spirituel de Joseph Dlugos, condamné à être pendu le 3 juillet pour meurtre, a déclaré que l'ambition de son pénitent, avant de subir la peine capitale, est de lire la Bible d'un bout à l'autre. Il ne dort que quelques heures par nuit pour consacrer plus de temps à sa lecture.

Une nouvelle brochure
que vient de publier
l'Association Médicale Canadienne
explique d'une façon claire et simple ce qu'il faut manger pour etre bien portant
• • •
"La Santé par les Aliments en temps de paix et en temps de guerre," brochure d'une vingtaine de pages, décrit ce que les médecins canadiens suggèrent comme repas sains et peu coûteux. Elle détaille non seulement les quantités des aliments que vous devriez manger, mais aussi ce que cela coûte pour les fournir économiquement à votre famille.
Grâce à la collaboration de plusieurs organisations, des arrangements ont été faits afin que chaque famille du Canada puisse recevoir une de ces brochures. Si vous n'avez pas encore obtenu la vôtre, la Canada Life sera enchantée de vous en envoyer une gratis, sans que cela vous engage en quoi que ce soit. Vous n'avez qu'à en parler au représentant local de la Canada Life ou envoyer le coupon ci-dessous à la Compagnie.
La Compagnie d'assurance sur la vie "Canada Life"
330 University Ave., Toronto.
Veuillez m'envoyer gratis un exemplaire de la nouvelle brochure publiée par l'Association Médicale Canadienne, intitulée "La Santé par les Aliments en temps de paix et en temps de guerre."
Mon nom.....
Mon adresse.....

A LONDRES

(Suite de la page 1)

siquement, mais leur moral restait excellent. Tous, ils se sont accordés pour dire que des pertes énormes avaient été infligées à l'ennemi et pour condamner, dans une langue aussi crue que violente, les tactiques allemandes, les bombardements d'hôpitaux, les volées de mitraille sur les colonnes affolées de réfugiés.

Plusieurs soldats français étaient au nombre des arrivants.

Pendant la traversée du détroit, les navires qui transportaient ces soldats, obligés de reculer devant un ennemi qui leur était supérieur en nombre seulement, furent constamment survolés par des avions de la Royal Air Force, lesquels ont, sans aucun répit, repoussé les assauts furieux que leur livrait l'aviation allemande désireuse d'achever l'adversaire. On rapporte que l'aviation anglaise a connu un succès encore plus éclatant que celui d'hier, journée au cours de laquelle elle a descendu 77 appareils ennemis, le plus grand nombre qui ait jamais été enregistré pour une seule journée depuis le commencement des hostilités.

De l'autre côté de la Manche, entretemps, les Tommies et les poilus, combattant en frères sur la plaine côtière du nord de la France et des Flandres, arrêtaient toujours les hordes ennemies, afin de permettre à de leurs camarades de fuir. Leur héroïsme constituera l'une des plus belles pages de l'histoire contemporaine. Il a ralenti, en effet, une armée toujours plus puissante qui attaquait de trois côtés à la fois, avec une furie folle, sans compter les pertes formidables qu'elle subissait.

L'un des soldats qui est débarqué, cet après-midi, en Angleterre, a révélé que plusieurs soldats belges avaient aussi été évacués. "Ces hommes refusèrent d'abandonner le combat", a-t-il dit. Plusieurs officiers belges ont aussi déclaré qu'ils avaient été étonnés d'apprendre que le roi Léopold avait donné l'ordre de mettre bas les armes à son armée, une décision qui devait découvrir le flanc des armées alliées pour les exposer aux attaques d'une armée ennemie, venant du nord ouest de la Belgique.

Tout le monde s'est aussi entendu pour dire que les armées alliées n'avaient pas assez d'avions. Des soldats ont raconté que les Allemands attaquaient toujours avec cinquante avions à la fois et que lorsqu'une vague d'appareils ennemis avait disparu une autre la suivait. Ce fut ainsi pendant des jours. L'air semblait toujours rempli d'avions allemands.

Les Britanniques ont aussi accusé les pilotes allemands d'avoir assassiné en masse des réfugiés. Ils ont affirmé que les avions nazis volaient généralement à une altitude de 200 pieds, toutes leurs mitrailleuses ouvertes, frappant aussi bien les hommes que les femmes et les enfants. Ils les fauchaient avec le feu de leurs mitrailleuses, a dit un officier, comme on fauche le foin avec une faux mécanique".

Les hommes sont revenus à bord de navires de guerre, de transports et de navires-hôpitaux. Les ponts et les cheminées de presque tous ces vaisseaux étaient percés de trous de balles ou crevés par des éclats de bombes.

Un communiqué officiel a dit que l'évacuation avait été faite avec beaucoup d'habileté et d'audace.

L'Amirauté a ri des prétentions allemandes. Elle a dit, en effet, dans son communiqué: "Le grand état-major allemand a prétendu avoir infligé des pertes énormes à nos unités navales et aux transports qu'elles convoyaient. Comme toujours ces prétentions sont grossièrement exagérées".

La retraite a été aidée par la résistance héroïque d'un petit détachement anglais qui avait été envoyé à Calais, la semaine dernière, dans le but d'y maintenir le système de communications des Alliés. Ce détachement, lorsqu'il arriva à Calais y apprit que le gros de l'armée expéditionnaire britannique se repliait sur Dunkerque. Il décida de rester à Calais. Sa résistance dans cette place eut pour résultat de couvrir efficacement une bonne partie de la retraite.

Un communiqué a dit de cette action: "Ce que ce petit groupe d'Anglais a fait à Calais comptera parmi les exploits les plus héroïques dans les annales de l'armée britannique. On ne sait pas exactement ce qui est arrivé à ces hommes, mais leur refus de se rendre et de rendre Calais, jusqu'à ce qu'un très grand nombre d'ennemis y furent arrivés, contribua énormément au succès de la retraite."

Les personnes qui purent voir débarquer les Anglais dans les ports de l'est pleuraient de rage. Les citoyens, dont plusieurs attendaient des parents ou des amis, ne parlaient pas. Mais il y avait sur leurs faces une détermination terrible qui disait éloquemment que les souffrances que l'armée expéditionnaire anglaise a connues dans les Flandres n'auront pas été vaines.

Dans les milieux officiels de Londres on a dit: "La lutte farouche se poursuit."

La Press Association a déclaré: "Il est impossible, pour le moment, de donner des précisions sur les opérations qui sont actuellement en cours. Tout le monde le comprendra, car une seule parole pourrait mettre en danger des centaines de vies humaines, des centaines de vies d'hommes qui se sont conduits comme des héros pendant quinze jours de boucherie et de carnage."

Les nazis ont coulé trois destroyers au large de Dunkerque

Londres, 30. (P.C.) — L'Amirauté a annoncé, ce soir, que les destroyers "Grafton", "Grenade" et "Wakeful" ont été perdus. Un petit transport, l'"Abukir", 689 tonnes, a aussi été coulé de même que quelques navires auxiliaires. Ces pertes ont été essuyées au cours des opérations navales qui ont été exécutées pour transporter de France et de Belgique les troupes qui y étaient cernées.

Voici le texte du communiqué de l'Amirauté:

"La marine militaire anglaise a donné et continue de donner toute l'aide possible aux armées de terre britanniques et françaises qui opèrent à proximité des côtes française et belge sous une pression très forte que l'ennemi exerce sur elles.

"Nos navires de guerre ont fourni des barrages d'artillerie à nos soldats. Ils ont, ce faisant, considérablement gêné les mouvements de l'adversaire en lui infligeant des pertes énormes.

"Des blessés et un grand nombre d'autres éléments ont déjà été retirés.

"Les opérations sont conduites sans répit, jour et nuit, avec calme et détermination, malgré l'opposition particulièrement violente de l'ennemi qui nous attaque du haut des airs.

"Le grand état-major allemand a prétendu avoir infligé des pertes énormes à nos unités navales et aux transports de troupes qu'elles convoient. Comme d'habitude, les prétentions allemandes sont grossièrement exagérées.

"Il est évident que des opérations de la nature de celles que nous poursuivons ne peuvent pas s'effectuer sans pertes.

"Les destroyers "Grafton", "Grenade" et "Wakeful" et un certain nombre de petits navires auxiliaires ont été détruits. Les parents des victimes sont avisés aussi vite que nous sommes mis au courant.

"Un petit transport, l'"Abukir", 689 tonnes, a été coulé.

"Le courage et l'intrépidité de tous ceux qui participent aux opérations qui se poursuivent sont au-dessus de tous les éloges."

Le "Grafton" et le "Grenade", jaugeant chacun 1,335 tonnes, avaient été parachevés en 1936. Ils avaient chacun un équipage normal de 145 hommes et officiers. Ils étaient aussi armés de quatre canons de 7.7 pouces, de six canons plus petits et de huit tubes lance-torpilles.

Le "Wakeful" jaugeait 1,100 tonnes. Terminé en 1917, il avait plus tard été converti en navire convoyeur. En 1939, on en refit un destroyer. Il était armé de quatre canons de quatre pouces et de deux mitrailleuses lourdes.

Des milliers de soldats arrivent des Flandres en terre britannique

D'un port du sud-est de l'Angleterre, 30. (P.C.)— Des milliers de soldats de l'armée britannique des Flandres ont foulé, aujourd'hui, la bonne vieille terre anglaise, après avoir été ramenés dans leur pays par la marine et l'aviation militaires de la Grande-Bretagne, sous une pluie de bombes et de mitraille que l'aviation allemande fait tomber, presque sans répit, sur la Manche.

Ces hommes, sitôt débarqués, ont dit qu'ils avaient été attaqués continuellement du haut des airs durant les 20 jours de la campagne qu'ils commencèrent, lorsqu'ils avancèrent en Belgique, sur la demande pressante du roi Léopold. Tous, ils se sont accordés pour déclarer que ce furent les essaims innombrables des avions allemands et une armée nazie trois fois plus nombreuse que la leur qui les forcèrent d'abandonner les plaines flamandes, après que leurs flancs eurent été laissés à découvert par la capitulation, mardi, du roi Léopold, et par l'avance des Allemands en France.

"Nos aviateurs ont été magnifiques, a dit un soldat. Mais nous n'en avions pas assez et nous n'avions pas assez d'appareils".

D'autres troupiers ont affirmé que des navires-hôpitaux aussi bien que des transports de troupes ont été pris comme cibles par les pilotes nazis, durant la traversée de la Manche.

Un fantassin a ainsi décrit comment il s'était embarqué dans un [illegible] français non-identifié: "Lorsqu[illegible]tre navire a été touché par une bombe, nous avons nagé jusqu'au rivage. Une fois rendus à terre, nous avons constaté que le vaisseau ne coulait pas. Nous repartîmes donc, toujours nageant, dans sa direction. Nous allions y monter, lorsqu'il chavira. Il fallut retourner à terre. Certains d'entre nous furent dans l'eau pendant des heures avant d'être recueillis par un navire de guerre anglais".

Un autre soldat a philosophiquement décrit sa traversée à bord d'un navire qui fut atteint par une bombe allemande: "Evidemment nous dûmes plonger dans la mer. Après avoir nagé pendant huit heures, j'eus le bonheur de voir une table qui flottait non loin de moi. Avec un camarade nous nous en emparâmes. Elle nous aida à nous maintenir à flot jusqu'à ce que nous fûmes recueillis. Nous étions tous presque nus. Nous n'avions pas mangé depuis hier midi. Nous n'avions pas dormi depuis trois jours. Maintenant que nous en sommes revenus, nous allons nous préparer à aider de nouveau l'armée. Et ce ne sont pas seulement des troupes anglaises que nous ramenons. Nous avons aussi avec nous des Français et des Belges. Les Belges ne veulent pas abandonner le combat. Si seulement nous avions eu plus d'avions nous aurions pu raconter une autre histoire à l'ennemi, mais nous n'aurions pas comme lui mitraillé des hommes dans l'eau".

Cinq officiers belges, qui débarquèrent aussi dans la journée, ont dit qu'ils avaient été très étonnés lorsqu'on leur donna l'ordre de cesser le feu. L'un d'eux parlant avec humeur de la capitulation du roi Léopold, a dit: "On me demanda de rendre mon révolver. Je refusai immédiatement et avec mes compagnons nous sommes partis vers la côte. Nous y avons trouvé les Anglais et les Français. Nous n'avons pas l'intention de cesser de combattre bien que le roi Léopold nous ait donné l'ordre de le faire. Il y a des milliers d'autres soldats belges qui sont de la même opinion que nous. Les Britanniques et les Français font encore quelque chose d'admirable dans le nord".

La retraite se poursuit ce soir, les Alliés ayant confiance de pouvoir tenir Dunkerque jusqu'à ce que tout le monde soit évacué. On n'a pas indiqué combien d'hommes avaient jusqu'ici été retirés du champ de bataille.

L'Angleterre se prépare à repousser une invasion possible

Londres, 30. (P.C.) — Toute la région de la côte du sud-est de l'Angleterre est devenue en fait, aujourd'hui, une ligne de front de l'ouest, le gouvernement ayant décidé d'en évacuer les femmes et les enfants en songeant aussi à en sortir prochainement tous les civils. Farouchement, la Grande-Bretagne se prépare au pire. Et si Hitler décide de tenter une invasion des Iles anglaises, la nation est prête à le repousser.

Le secrétaire de l'intérieur, sir John Anderson, a publié, ce soir, l'avertissement suivant: "Tout indique que nous devrons bientôt faire appel à notre système de défense civile." Il a demandé à toutes les unités de cette armée de s'entraîner parfaitement pendant que la radio, le vice-amiral sir James Somerville assurait que l'armée britannique attendait avec confiance les événements, certaine qu'elle était de pouvoir les maîtriser.

Entre temps, des milieux officiels de Londres, on reste toujours déterminé à poursuivre la guerre jusqu'au bout. On dit que si l'on a perdu une bataille, on remportera quand même la dernière victoire, la seule qui compte.

M. Alfred Duff Cooper, ministre de l'information, a déclaré: "Les Alliés représentent des forces que Hitler peut vaincre une fois, deux fois et même plusieurs fois mais qu'il ne pourra jamais écraser." Il a dit aussi que Hitler ne pourra plus avoir "le siège qui l'a si longtemps attendu à la table de conférence".

M. Hugh Dalton, ministre du blocus, a dit du Führer qu'il était un "épileptique". "Ce ne sera, a-t-il ajouté, que lorsque nous aurons pu détruire cet ennemi de la civilisation que nous pourrons de nouveau espérer que le droit international signifiera quelque chose."

Les nouvelles arrivant du front de la Manche ont frappé dans toutes les maisons du pays, même dans celle du roi. On a appris, en effet, qu'un membre de la famille royale avait été tué en pleine bataille, quelque part dans les Flandres. Ce soldat était lord Frederick Cambridge, fils du premier marquis de Cambridge, neveu de la reine Marie et du comte d'Athlone, le nouveau gouverneur général du Canada.

Les autres faits intéressants de la journée sont les suivants:

1.—Le ministère de la santé a demandé des infirmières. Il leur a dit de répondre à son appel aussi vite et en aussi grand nombre que possible.

2.—Dans tout le pays, on a affiché d'immenses panneaux-réclame qui portent ces seuls mots: "Allez-y". Ils sont le symbole de la détermination du peuple de ne plus rien négliger pour faire disparaître à jamais le danger qui le menace.

3.—On a commencé de détruire sur les routes tous les signes qui pourraient indiquer à l'envahisseur les bonnes voies à suivre pour atteindre ses objectifs.

4.—On a donné au gouvernement le pouvoir de supprimer complètement les journaux qui impriment de la propagande pacifiste.

5.—Le ministère de l'air a accusé l'aviation allemande d'avoir bombardé des navires-hôpitaux.

6.—La campagne contre les membres de la cinquième colonne se poursuit.

7.—Sir Andrew Duncan, président du Board of Trade, a dit à la Chambre des Communes que toutes les ressources du pays doivent être maintenant concentrées dans la seule direction de la production des armements. Une partie de la force industrielle de la Grande-Bretagne qui avait été jusqu'ici employée à maintenir le commerce d'exportation s'appliquera désormais à fabriquer des munitions. Sir Andrew a aussi laissé entendre que l'on pourrait bientôt rationner les matières premières et le travail.

8.—Toutes les personnes qui ont des abris anti-bombes démontables ont reçu l'ordre de les assembler immédiatement.

9.—Tirant une bonne leçon des événements de Norvège et des Pays-Bas, la Grande-Bretagne fouille les quartiers généraux de toutes les organisations susceptibles d'aider les nazis. Tous les clubs suspects ont été fermés. 8,800 Allemands, hommes et femmes, ont été internés. Les autres étrangers se sont vus imposer des restrictions sévères. Le nombre des arrestations s'accroît tous les jours.

Un nouvel avion anglais fait des merveilles au front

Londres, 30. (P.C.)— Le ministère de l'air a annoncé, aujourd'hui, que l'aviation anglaise avait détruit, mercredi, en participant aux opérations de la retraite des armées alliées du champ de bataille des Flandres, 77 avions de bombardement et de combat ennemis. C'est là le meilleur tableau de chasse qu'elle a dressé en une seule journée, depuis le début des hostilités. On estime, d'autre part, en France, ce soir, que l'aviation nazie a perdu quelque chose comme 100 appareils, aujourd'hui.

Dans six communiqués différents, le ministère de l'air a raconté les innombrables exploits de ses pilotes et il a révélé aussi qu'un nouvel appareil de combat britannique, très rapide, était entré en action et qu'il avait obtenu des résultats extrêmement heureux.

Il s'agit de l'avion Boulton Paul Defiant, construit pour répondre aux avions de bombardement rapides de l'ennemi. Mercredi, douze Defiant ont abattu 37 avions nazis dans la matinée et 19 autres, peut-être 21, dans l'après-midi.

Le nouvel appareil un monoplane qui n'a que deux hommes d'équipage, avait été mentionné pour la première fois, dans les dépêches, le 13 mai dernier, alors que l'on avait dit qu'il avait remporté de beaux succès dans le ciel de la Hollande. Des usines bien gardées travaillent à produire des Defiant depuis l'hiver dernier.

Voici des résumés des six communiqués du ministère de l'air:

1.—Les premiers estimés obtenus sur les combats de mercredi disaient que l'aviation anglaise avait abattu 52 appareils ennemis, dont 25 avions de bombardement, et qu'elle en avait gravement avarié 17 autres. Une base pour hydravions fut aussi bombardée en Hollande. Un navire de ravitaillement nazi fut pris comme cible à Bergen, Norvège.

2.—Une escadrille de 12 Defiant a détruit, sans perdre un seul appareil 37 avions ennemis au cours de deux envolées.

3.—Un pilote anglais a rapporté ainsi sa journée de travail d'hier: "J'ai descendu trois avions de combat nazis et un avion de bombardement. J'ai dû abandonner par parachute mon Hurricane avarié et j'ai nagé jusqu'à ce que je sois recueilli. J'ai été débarqué à Margate."

4.—La nouvelle du bombardement, à Bergen, d'un navire de ravitaillement de 3,000 tonnes s'est enrichie de plusieurs précisions. Le vaisseau fut mis en feu par un avion de reconnaissance anglais. Il brûlait furieusement lorsque six Messerschmidtt tentèrent d'abattre l'avion anglais. Celui-ci parvint à se dissimuler dans les nuages et à regagner sa base.

5.—Un aviateur anglais, fait prisonniers par les nazis, fut accusé par eux d'espionnage. Il réussit à prendre la fuite en se mêlant à des réfugiés et à atteindre un territoire occupé par les Alliés. Il a dit que durant sa détention il avait vu fusiller plusieurs groupes de réfugiés.

A PARIS

(Suite de la page 1)

mandement a décidé qu'elles exécuteraient".

Pour la seconde fois aussi le communiqué mentionne une "situation favorable" sur le front de la Somme.

Voici le texte de ce communiqué: "Nos troupes, dans le nord, au milieu d'un feu incessant, exécutent en bon ordre des mouvements décidés par le haut commandement.

"Des combats favorables se poursuivent le long de la plus grande partie du front de la Somme. La situation n'a pas changé sur l'Aisne et sur le front de l'est.

"Un groupe de fantassins français, commandé par le sergent Guillet, a descendu avec des mitrailleuses un avion de bombardement Heinkel, mardi, et un Junker, hier."

Un porte-parole français a aussi dit, ce soir, que, dans les Flandres, les Alliés avaient partout à combattre trois contre un. Malgré cela, ils ont infligé à l'ennemi des pertes terribles en abandonnant lentement le terrain qu'ils défendaient.

En dépit de la perte des Flandres, qui donne aux Allemands le contrôle d'un territoire de 10,000 milles carrés, presque toutes les mines de charbon du nord de la France et environ la moitié de sa région industrielle, les Français restent optimistes. Il y a partout des ruines fumantes. Mais les Français les oublient pour ne parler que de la gloire que leurs soldats ont recueillie sur les champs de bataille que l'on abandonne maintenant. Ils disent avec fierté que pas un seul de leurs soldats ne s'est rendu.

Un porte-parole a encore dit, ici, que les armées alliées du nord se composaient de 18 divisions, groupant quelque chose comme 270,000 hommes. Il y avait dans les Flandres huit divisions anglaises et dix françaises. Contre ces soldats, Hitler lance 700,000 nazis, soit quarante divisions d'infanterie et huit colonnes cuirassées.

Nomination approuvée par le sénat des E.-U.

Washington. 30. (P.A.) — Le sénat américain a approuvé, ce soir, la nomination de M. Jay Pierrepont Moffat, au poste de ministre des Etats-Unis à Ottawa.

Les Canadiens sont là!

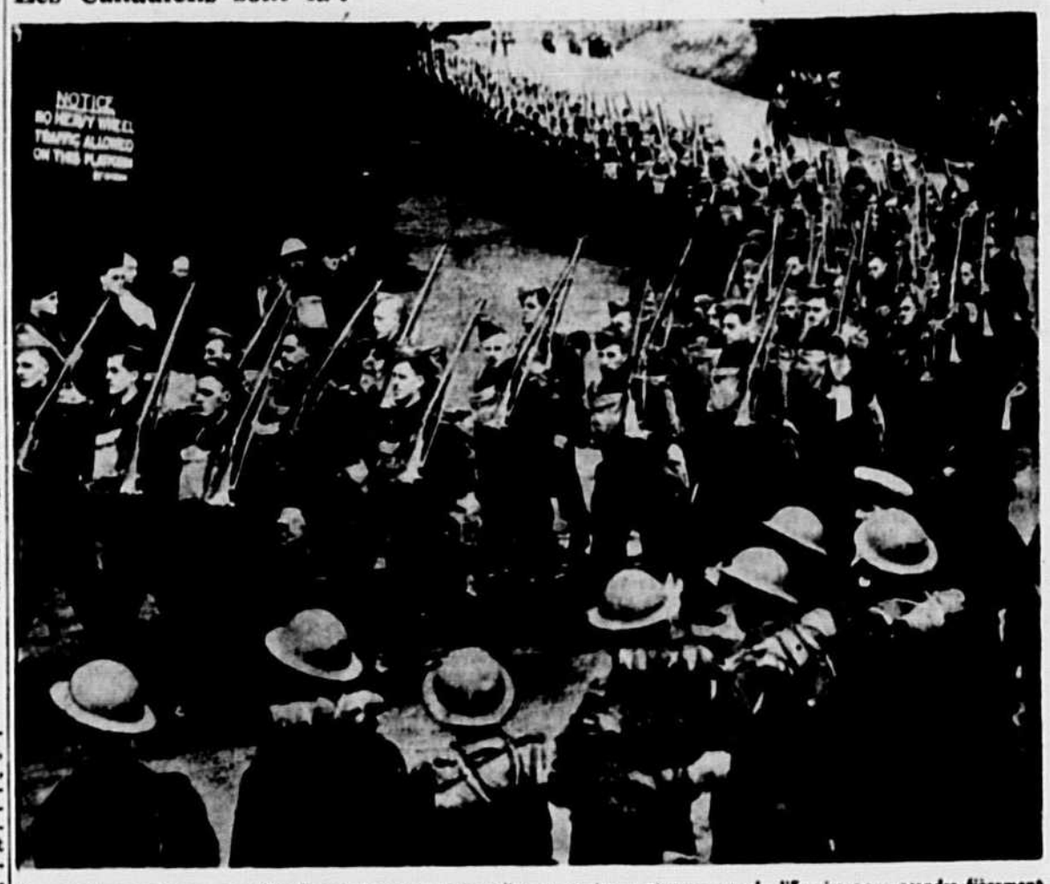

A cette heure critique pour l'Angleterre, les troupes canadiennes se trouvent au coeur de l'Empire pour prendre fièrement leur part de luttes et de combats. On voit ici les renforts de la première division qui vont perndre leur train pour se rendre à leur centre anglais d'entrainement.

Trois aviateurs canadiens décorés en Angleterre

Un ancien étudiant de l'Université McGill obtient aussi une récompense

Londres, 30. (P.C.) — Un communiqué publié aujourd'hui, relate le courage et l'adresse de trois jeunes aviateurs canadiens dans des combats aériens contre les hordes nazies dans les Flandres, en France, et en Allemagne. Ce mommuniqué comprend les décorations accordées au membres de l'Aviation anglaise.

Les noms de trois jeunes Canadiens sont maintenant inscrits au tableau d'honneur de la nouvelle génération de héros qui défendent actuellement l'empire.

Deux Canadiens ont mérité la croix de l'Aviation et un autre a mérité la médaille de l'Aviation, le plus grand honneur qu'un aviateur non-commissionné peut obtenir. En outre, un natif des îles de la Malaisie, diplômé d'une université canadienne, a été reçu de l'ordre du mérite de l'Air.

Suivent les noms des récipiendaires:

M. Edward Mortlock Donaldson, âgé de 28 ans, natif des îles de la Malaisie, diplômé de l'université McGill, de Montréal, chef d'escadrille, a été reçu de l'ordre du mérite de l'Air;

L'officier James Alexander Campbell, âgé de 27 ans, de Nelson, Colombie canadienne, a obtenu la croix de l'Aviation (il est rapporté disparu);

L'officier Allan Benjamin Angus, âgé de 21 ans, de Winnipeg, a obtenu la croix de l'Aviation;

L'aviateur de 1ère classe Gordon Nelson Patterson, âgé de 21 ans, de Woodrow, Saskatchewan, a obtenu la croix de l'Aviation.

Moscou cherche à rassurer les Balkans

(Suite de la page 1)

magne et l'Italie ne songeant pas du tout à étendre la guerre à l'est.

On sait que Budapest est fortement influencé par Berlin et Rome. Les mesures réciproques d'assurance militaire entre la Hongrie et la Russie sont le résultat d'un accord que M. Vyacheslav Molotov, premier ministre du gouvernement de Moscou, et le ministre de la Hongrie dans la capitale russe ont signé.

Une arme étrange offerte aux Alliés

(Suite de la page 1)

l'Allemagne, s'ils veulent empêcher la défaite des Alliés et arrêter l'expansion de la dictature nazie. Dans un mois ou deux, dit-il, il sera trop tard. L'entrée en guerre des E.-U. arrêtera Mussolini, croit-il.

Le souvenir des soldats américains morts au combat

NEW-YORK, 30. (P.A.). — Le contre-amiral Yates Stirling, à sa retraite, a déclaré, aujourd'hui, que "les Etats-Unis sont moralement en guerre", et il a demandé pourquoi ils ne l'étaient pas "de fait". L'ancien commandant des chantiers de Brooklyn a affirmé que les Etats-Unis "doivent faire leur choix et sans tarder, parce qu'il n'y a pas de temps à perdre. Le monstre est à nos portes".

Du crédit pour les Alliés

Washington, 30. (P.A.). — Des citoyens des Etats-Unis se sont réunis nombreux dans différents cimetières américains, aujourd'hui, dans le but d'honorer la mémoire de leurs morts de la dernière grande guerre. Au cimetière d'Arlington, M. Paul V. McNutt, a dit que s'il fallait faire crédit aux Alliés pour que ces derniers l'emportent contre les armées hitlériennes, les Etats-Unis ne devaient pas hésiter à le faire pour protéger leur bien-être futur.

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne)

Le 31 mai 1915. — La première division canadienne est transférée au IVe Cors. Les Français s'emparent des raffineries de Souchez et s'avancent dans la région connue sous le nom de Labyrinthe. Les troupes britanniques en Mésopotamie remontent le Tigre.

LE ROI LEOPOLD NE PEUT PLUS REGNER DECRETE SON CABINET

Paris, 30. (P.C.-Havas). — Le cabinet belge s'étant réuni aujourd'hui, quelque part en France, a publié un décret dans lequel il dit que le roi Léopold n'est plus capable de régner parce qu'il est aux mains de l'envahisseur. Ce décret en fait dépose le jeune souverain et donne au gouvernement tous les pouvoirs qu'il possédait.

Voici le texte du décret : "Au nom du peuple belge et à cause de l'article 82 de la constitution; parce que, en plus, le roi est aux mains de l'envahisseur les ministres, assemblés en conseil, proclament qu'il est impossible pour le roi de régner".

La réfection de la route No 1

Le député de Shefford annonce la reconstruction du tronçon Richelieu-Granby

Granby, 30. (Du correspondant du CANADA)— "Le tronçon Richelieu-Granby de la route No 1 sera reconstruit cet été", a annoncé le député de Shefford à l'Assemblée législative. M. Carl Bullock, au diner de la Chambre de commerce, hier soir, à l'hôtel Windsor. Le conférencier, le maire Horace Boivin, a aussi parlé de l'importance des bonnes routes pour attirer le tourisme et de la nécessité de la réfection de la route No 1.

Plusieurs maires et les conseillers municipaux des villes environnantes étaient présents au diner. M. Boivin les invita, en même temps que la Chambre de commerce, la Chambre de commerce des jeunes et les autres municipalités, à envoyer des requêtes à cette fin au ministre de la Voirie, l'hon. M. T.-D. Bouchard.

M. Carl Bullock dit qu'il a eu récemment un entretien avec M. Bouchard et qu'il a obtenu sa promesse que le tronçon Richelieu-Granby sera reconstruit cet été.

Clinique pour les maux de pieds à Aldershot

Les soldats de la première division canadienne suivent des traitements

Aldershot, Angleterre, 30. (P.C.) S'il est vrai qu'une bonne nourriture est nécessaire aux soldats, il n'est pas moins vrai que le soin des pieds est aussi nécessaire. Ainsi, les autorités médicales de la première division de l'armée active du Canada à l'entrainement dans le camp d'Aldershot, ont pris les mesures nécessaires pour que les soldats commis à leurs soins ne souffrent pas de maux de pieds.

Le colonel J. A. Linton, directeur des services médicaux de la première division, a ordonné la constitution d'une clinique spéciale pour ces maladies qui ont causé tant d'inconvénient chez les premières recrues canadiennes de la première Grande Guerre.

Le major G. H. Ryan, de Winnipeg, sera directeur de cette nouvelle clinique. Il a pour assistants les caporaux M. Noonan, de Selkirk, Manitoba, W. J. Harrington, de St-Jean, Nouveau-Brunswick, et J. F. Chaisson, de Lameque, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

NAVIRE FRANÇAIS TORPILLE PAR LES NAZIS

Madrid, 30. (P.A.) — Dix rescapés du navire français "Julien" sont arrivés, aujourd'hui, à Corvubion. Ils ont dit que leur vaisseau avait été torpillé par un sous-marin allemand, au large du cap Finistère, mardi dernier.

Toronto, 30 (P.C.) — Des femmes dela banlieue de Toronto ont formé le premier club de tir féminin du Canada. Elles ont l'intention d'en former plusieurs avec la coopération du conseil des villages et de la police.

La sécurité de l'industrie forestière

Causerie de l'hon. Frank Carrell devant l'Empire Club de Toronto

Toronto, 30. — L'hon. Frank Carrell, membre du Conseil législatif de Québec, parlant aujourd'hui devant l'Empire Club, a dit que le meilleur moyen d'assurer la sécurité de l'industrie forestière serait d'éliminer toute influence politique de son administration et de confier celle-ci à une commission indépendante formée d'ommes d'expérience.

"Nous devons pourvoir, dit-il, à des réglementations et à des ententes uniformes par tout le Canada sur des méthodes modernes de conservation, sur des contrats de travail sains, sur les droits de coupe et les taxes et abattre les barrières qui à l'heure actuelle affectent le coût de nos produits forestiers. Créons chez nos gens un esprit forestier. Démontrons-leur comment nous sommes vaincus sur les marchés étrangers, en dépit de tout ce que la nature a fait pour nous. Faisons connaître ces faits dans les écoles. Disons-leur comment le Japon reboise ses terres en défendant aux citoyens de couper un arbre sans en replanter deux autres.

"Non, nous sommes rendus à une période de l'histoire de nos industries forestières où il faut faire appliquer nos techniciens, nos technologues, nos chimistes, tous nos experts à une étude intensive, afin de pouvoir produire de continuelles moissons forestières et trouver de nouveaux débouchés pour nos produits forestiers.

"Nous devons faire notre choix tout prochainement pour soustraire nos questions économiques aux influences du favoritisme politique, sinon nous glisserons vers une forme de gouvernement qui pourrait bien porter atteinte à quelques-unes de nos libertés actuelles."

M. Carrell donna ensuite un exemple de l'influence de la politique dans l'industrie forestière. "Parce que nos gouvernements craignent d'indisposer les cultivateurs de perdre leurs votes et de devenir impopulaires, ils préfèrent rester spectateurs impassibles devant le gaspillage de nos arbres par les propriétaires de terrains boisés dans nos campagnes. On devrait obliger les cultivateurs à perpétuer leurs terrains boisés."

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la Paroisse de Ste-Geneviève

Comté de Jacques-Cartier, Qué.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par MARCEL LIBERSAN, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de la Paroisse de Ste-Geneviève, Comté de Jacques-Cartier, que le Conseil Municipal de la dite Municipalité à sa session spéciale tenue au lieu ordinaire des séances le trentième jour de Mai mil neuf cent quarante (30 Mai 1940) à neuf heures p.m. a adopté le règlement suivant, portant le Numéro 78 des règlements de la dite Municipalité, savoir:

ARTICLE PREMIER :

Le Conseil Municipal de la Paroisse de Ste-Geneviève demande par le présent à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder un permis,

1. Un permis pour licence de restaurant,
2. Et le permis pour la vente de la bière au verre sans repas.

Et le tout conformément à la dite loi concernant les liqueurs alcooliques.

Le présent règlement devra être soumis, suivant la loi, à l'approbation des électeurs municipaux de la dite Municipalité de la Paroisse de Ste-Geneviève aux dates et lieux qui seront fixés par avis public à cette fin, et ne deviendra en force et vigueur qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des susdits électeurs qui auront voté.

Qu'aux fins de faire décréter, suivant la loi, si le susdit règlement doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs municipaux de la dite Municipalité, un vote de scrutin secret sera en conséquence tenu à Ste-Geneviève de Pierrefonds au Bureau du Secrétaire-Trésorier de cette Municipalité de la dite Paroisse de Ste-Geneviève le vingt-huitième jour du mois de juin mil neuf cent quarante (28 juin 1940) de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi, s'il n'y a pas plus de quatre cents noms d'électeurs municipaux, ayant les qualités voulues, inscrits sur le rôle d'évaluation de la Municipalité, et aux mêmes heures le jour suivant, s'il y a plus de quatre cents noms, mais pas plus de huit cents de ces noms inscrits, et ainsi de suite en allouant un jour de plus pour chaque quatre cents noms additionnels.

Donné sous mon seing, ce trentième jour du mois de mai mil neuf cent quarante (30 mai 1940).

MARCEL LIBERSAN,
Secrétaire-trésorier.

SUIVEZ LES ÉVÉNEMENTS

politiques et internationaux

dans

Le Canada

Le premier à vous renseigner le matin

Faites abonner vos amis

Le CANADA est livré à domicile de bonne heure le matin avant le déjeuner.

3 mois $1.50
6 mois 3.00
12 mois 6.00

A Montréal seulement
APPELEZ HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

ABONNEMENT D'ESSAI

Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois

pour

$1.00

LE CANADA
33 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuilles trouver la somme de $1.

NOM .....
ADRESSE .....
.....

La conspiration des conservateurs contre M. King a échoué

(Suite de la page 1)

se retourna brusquement et rappela que M. King avait obtenu à la dernière élection une majorité sans précédent. "Que nous le voulions ou non, dit-il, nous sommes en démocratie". Ce fut comme le coup de grâce.

M. Meighen

Le ministre de l'agriculture, M. Gardiner, se moque d'abord de ceux qui, n'ayant pas eux-mêmes de chef, s'appliquent à désigner un nouveau premier ministre. La tactique est par trop ridicule. Ils ont pourtant de quoi s'inquiéter. M. Gardiner repasse les personnalités qui ont dirigé le parti conservateur depuis quelques années, sans toutefois les désigner par leurs noms. Mais qui ne reconnaît celui qui "d'un autre lieu" fumine aujourd'hui et se pose en sauveur ? N'est-ce pas le même qui cria la désunion au pays comme personne auparavant ? N'est-ce pas le même qui entra, par la suite, dans les affaires, et fit une faillite complète ? Cet homme a-t-il le droit de parler ? Un autre suivi, comme chef du parti conservateur, qui détruisit l'aviation canadienne et réduisit de huit millions les estimés de la défense nationale. Battu, il fut poursuivi par ses propres partisans au point qu'il dut démissionner. Puis le parti se choisit comme chef un "batailleur". On sait ce qu'il en advint lors de la dernière élection. Et celui-ci fut aussi jeté par-dessus bord. Charité bien ordonnée commence par soi-même, suggère M. Gardiner. Le parti conservateur devrait d'abord se trouver un chef qu'il pourrait garder.

M. King n'a donc pas su prévoir ?

M. Gardiner n'a pas de peine à montrer l'illogisme des conservateurs qui n'eurent rien à dire quand M. King lui-même, avec une rare intuition, augmenta les crédits de la défense nationale. Il eut à les faire accepter, non seulement par ses propres partisans, mais aussi par l'opposition qui ne disait mot. En 1931, les crédits de la défense furent réduits de 22 millions à 13 millions. En 1936, M. King les porta à 24 millions, puis à 35 millions en 1937. Que vient-on lui reprocher de n'avoir pas eu de prévision ?

M. Gardiner affirme que le progrès de l'aviation, sous les libéraux et l'expansion d'Air-Canada furent autant de raisons qui amenèrent l'Angleterre à penser au plan d'entraînement aérien. Ce n'est sûrement pas de la politique conservatrice, de 1931 à 1935, que les Anglais auraient pu avoir cette inspiration.

Le gouvernement actuel est vraiment national

Et que parle-t-on de gouvernement national ? Nous avons, dit M. Gardiner, un gouvernement véritablement national sous M. King. Il n'est pas un homme qui pourrait le réaliser comme lui. Et pas un homme qui aurait pu déclarer la guerre en maintenant comme lui l'unité canadienne. Voilà pourquoi nous les libéraux sommes derrière lui comme unseul homme. Et voilà pourquoi le pays tout entier lui fait confiance.

M. King, ami de M. Roosevelt

On reproche encore à M. King d'être un ami de Roosevelt et des Etats-Unis. Mais n'est-ce pas le plus grand désir de l'Angleterre à l'heure actuelle d'être en bonne intelligence avec les Etats-Unis ? Nul n'est mieux désigné que M. King pour agir comme intermédiaire. On découvre qu'il excelle dans l'art d'établir sur une base amicale les relations internationales. Les libéraux le savaient dès 1919, alors qu'ils le choisirent comme chef de leur parti. Est-ce là une qualité qui ne convient qu'au temps de paix ? Il n'est pas un homme, dit M. Gardiner, pas une femme, pas même un enfant à qui on pourrait le faire croire.

Voilà ce qu'il fallait dire. Les libéraux en sauront toujours gré à M. Gardiner. Et ce fut une ovation prolongée quand celui-ci compara l'attitude de M. Rowe et des autres au baiser de Judas.

Un député conservateur se conduit en traitre

Un autre incident d'envergure se produisit au cours de la séance du soir. Un député conservateur, M. Adamson, de York-Ouest, risqua l'affirmation que les avions Blenheim fabriqués au Canada étaient démodés. Le ministre de la défense nationale de l'air, M. Power, le prit vivement à partie au milieu de nouvelles scènes d'enthousiasme de la part des libéraux. Mis au défit de prendre la responsabilité de son affirmation, M. Adamson se retrancha piteusement sous le prétexte qu'il voulait simplement une information. "Qui veut cette information?" lança un député. "Hitler", répondit un autre. "Dans ce cas, répondit d'une voix vibrante de colère M. Power, j'accuse mon honorable ami de saboter l'effort de guerre du Canada". Et il invite le ministre de la justice, dont c'est le devoir, de mettre fin aux manoeuvres de cette "cinquième colonne". Un peu plus tôt, M. Adamson s'attira une verte réprimande de M. Ralston lorsqu'il émit des doutes au sujet de l'utilité des mitrailleuses Bren fabriquées au Canada. Le ministre des Finances rappelle la déclaration de M. Rogers à cet effet et montre que la production est plus avancée qu'on ne prévoyait.

M. Jean-François Pouliot refit l'histoire du parti conservateur de façon qui ne plut guère à l'opposition, notamment à M. Harris qui voulut l'interrompre. Mais le président, M. Vien, lui permit de continuer car la motion pour l'emprunt de 750,000,000 de dollars pour fins de conversion, — c'est de quoi il s'agissait, — donne la même liberté que la discussion du budget. M. Pouliot épiça son discours de bons mots. Faisant le compte de ceux qu'il aperçoit devant lui, et qui furent des anciens ministres de M. Bennett, il note que M. Rowe fut ministre, "sans portefeuille, "Dieu merci", et il déclare dédaigneusement que l'organe conservateur d'Ottawa n'est que le cendrier du Rideau Club. Paix à ses cendres!

La mesure comportant un emprunt de $750 millions pour fins de conversion fut adoptée éventuellement en seconde lecture. Mais ce ne fut qu'un détail au cours d'une journée qui restera mémorable et vengeresse.

Note de von Ribbentrop au cabinet français

Il dit que le Reich usera de représailles si l'on maltraite les prisonniers

Berlin, 30. (P.A.) — M. Joachim von Ribbentrop, ministre allemand aux affaires étrangères, a avisé le gouvernement français, aujourd'hui, que l'Allemagne userait de représailles chaque fois que de ses aviateurs ou de ses parachutistes, faits prisonniers ,seraient maltraités.

Sa note, adressée à la Suède qui s'est chargé de la faire tenir à Paris, cite des cas où "des membres de l'aviation allemande et des soldats parachutistes, capturés par les Français, ont été traités tout autrement que l'exigent le droit international et les traités".

(Hier le ministre allemand de l'air, le feld-maréchal Hermann Goering, a déclaré que les aviateurs français, faits prisonniers, seraient immédiatement mis aux fers. Il a prétendu que les Français avaient agi de même à l'endroit des aviateurs allemands. Les Alemands ont aussi menacé de fusiller 10 prisonniers français, chaque fois qu'un soldat parachutiste, fait prisonnier en France, serait tué. Dans les milieux alliés, on a qualifié de grotesques les prétentions allemandes à l'effet que les Français maltraitaient les prisonniers de guerre.)

(A Londres, le ministère de l'air a dit qu'un aviateur anglais, fait prisonnier par les nazis, avait été accusé d'espionnage par eux et qu'il allait être fusillé, lorsqu'il parvint à s'évader.)

Les Binder et Saunders devront rester en prison

La Cour d'appel étudiera, toutefois, leur cas aussitôt que possible

Toronto, 30. (P.C.) — Il est possible que la Cour d'appel de l'Ontario crée un précédent en siégeant durant la période des vacances pour entendre l'appel d'Harry et de Louis Binder et d'Arthur Saunders, d'Ottawa, condamnés pour avoir enfreint les règlements de la défense du Canada.

Le juge en chef R. S. Robertson, de la Cour d'appel, a refusé, aujourd'hui, la requête d'un cautionnement pour les trois prisonniers, mais il a promis à leur avocat, M. David Goldstick, de Toronto, que l'appel sera entendu aussitôt que les conseillers seront prêts. Il a ajouté que si le cas n'est pas prêt en juin, il sera entendu même si la Cour doit siéger en juillet ou en août, soit durant les mois de vacances.

Les trois hommes sont détenus à Ottawa depuis que le jury les a trouvés coupables devant l'hon. juge E.-R.-E. Chevrier, de la Cour suprême de l'Ontario, d'avoir publié et distribué des pamphlets contre la guerre. On se rappelle que le juge Chevrier déclara, à la même occasion, le parti communiste illégal au Canada. Saunders et les Binders en appellent également de cette déclaration.

ACTIVITE PLUS GRANDE SUR LE FRONT DU RHIN

Bâle, Suisse, 30, (P.A.) — Les troupes françaises de la ligne Maginot ont lancé, ce soir, des centaines de parachutes, portant des projecteurs, au-dessus de la rive allemande du Rhin et ont cherché à abattre des sapeurs qui y travaillaient. On paraît de plus en plus actif maintenant sur le front du Rhin. En Suisse où l'on sait que les Allemands et les Français ont retiré un grand nombre des soldats qu'ils avaient sur le Rhin pour les lancer dans le nord-ouest, on n'attache pas beaucoup d'importance à cela.

Sciérie détruite par le feu à St-Octave-de-Métis

St-Octave-de-Métis, Québec, 30. (P.C.) — Le feu a détruit, aujourd'hui, la scierie de M. Napoléon Banville. Les dommages sont évalués à $10,000.

Violente manifestation anti-nazie à Buenos-Aires

Buenos-Aires, 30. (P.A.). — Des foules d'Argentins indignés sont descendues dans la rue, ce soir, à Buenos-Aires, à la suite d'une longue entrevue qu'a eue avec l'ambassadeur du Reich en Argentine, M. Edmund von Thermann, au sujet du torpillage, par un sous-marin nazi, du cargo argentin "Uruguay", lequel a été envoyé au fond de la mer, hier, au large de la côte d'Espagne.

Les habitants de Buenos-Aires ont été irrités d'apprendre que l'on avait abandonné les membres de l'équipage de l'"Uruguay" dans des chaloupes de sauvetage, à 140 milles de la terre ferme. Quatorze membres de l'équipage manquent encore à l'appel.

La police a dispersé, ici, un groupe de jeunes gens qui marchaient sur le club allemand. Un homme a été arrêté après avoir lancé des pierres dans les glaces du *Deutsche La Plata Zeitung*, l'un des plus anciens journaux de langue allemande de l'Amérique du Sud. Parmi les autres personnes arrêtées au cours des manifestations se trouvent deux fils de M. Carlos Noel, président de la Chambre des Députés.

Communiqués officiels

Voici les communiqués officiels publiés hier au sujet de la guerre :

COMMUNIQUES DU SOIR

Ministère de l'Information anglais

Londres, 30 (P.C.) — Voici le texte du communiqué publié, ce soir, par le ministère de l'Information de la Grande-Bretagne:

"En raison d'une pression croissante que l'ennemi exerçait sur leurs flancs nord et sud, l'armée expéditionnaire anglaise et l'armée française du nord ont dû retraiter vers la côte où une bataille fait actuellement rage.

"Cette manoeuvre s'est accomplie avec une grande adresse et un grand courage.

"Les troupes qui n'étaient pas directement aux prises avec l'ennemi ont évacué les lieux avec l'aide de la flotte anglaise. Cette manoeuvre a réussi à souhait et nombre de soldats sont déjà revenus en Angleterre.

"L'aviation anglaise a aidé à l'évacuation et à la retraite.

"Nos avions ont constamment combattu des appareils ennemis. Ils ont détruit plus de 70 appareils nazis, hier, et ils en ont endommagé plusieurs autres, sur ce front.

"Une escadrille de nouveaux avions de combat a détruit, au cours de deux envolées, 37 avions de combat ennemis, sans subir aucune perte.

"Les troupes anglaises collaborent avec les Français dans le secteur du sud de la Somme.

Ministère de l'Air anglais

Londres, 30. (P.C.) — Voici le texte du communiqué publié, ce soir, par le ministère de l'Air de la Grande-Bretagne:

"Au cours de la journée d'hier, l'Aviation anglaise s'est particulièrement préoccupée de prêter aide aux armées alliées dans les Flandres. Au cours d'heureuses envolées, l'Aviation anglaise a brisé, à plusieurs reprises, des formations d'avions de combat et de bombardement ennemis. L'ennemi a subi de très lourdes pertes.

"Selon les plus récents rapports, nos avions de combat ont détruit au moins 77 appareils ennemis, durant le jour. Entretemps, des avions de bombardement anglais ont attaqué des colonnes de transport et des véhicules de combat. Ils ont détruit des ponts. Ils ont mitraillé des emplacements. Ces opérations se sont poursuivies tout le jour. Tous nos appareils sont revenus à leur base. Un "Messerschmitt" a été descendu. De lourds avions de bombardement ont continué la besogne durant la nuit.

"Des avions anglais du commandement côtier et de la flotte, engagés dans des opérations de reconnaissance et de bombardement sur les côtes françaises et belges, ont descendu deux appareils ennemis et ils en ont endommagé deux autres. Dix de ces avions sont disparus, mais les équipages d'au moins trois de ces appareils ont été secourus.

"Nous avons reçu plus de renseignements au sujet des opérations de lundi dernier, dans le secteur de Sédan. Des avions de bombardement anglais moyens ont décollé en France, et ils ont attaqué plusieurs aéroports ennemis pour mettre le feu à des remises et à des bâtisses des environs.

"Ils ont aussi bombardé avec succès des dépôts d'approvisionnements et des trains. Ils sont tous revenus à leur base.

"Durant le même jour, nos avions de combat se sont livrés à des envolées de reconnaissance dans ce secteur; ils ont descendu onze appareils ennemis, et en ont endommagé trois autres. C'est au cours de ces envolées que l'une de nos escadrilles d'avions de combat en est venue aux prises avec une formation de 24 avions de bombardement secondés par vingt avions de combat, et qu'elle a descendu neuf avions de bombardement et un avion de combat sans subir aucune perte.

"Dans la région de Narvik, nos avions de combat ont détruit 13 avions ennemis, les 27 et 28 mai".

Ministère de la guerre anglais

Londres, 30. (P.C.) — Voici le texte du communiqué publié, ce soir, par le ministère de la Guerre de la Grande-Bretagne :

"La semaine dernière, un petit nombre de soldats anglais ont reçu l'ordre d'aller défendre Calais et de maintenir les voies de communications de l'armée expéditionnaire anglaise.

"Ces troupes ont constaté qu'elles ne pouvaient tenir devant les troupes motorisées considérables de l'ennemi, et elles se sont plutôt employées à défendre Calais.

"Malgré les attaques répétées de l'ennemi et malgré le bombardement continu de l'aviation et de l'artillerie de l'ennemi, la garnison tint bon durant plusieurs jours.

"Son refus de se rendre a causé nombre de pertes chez l'ennemi et a été d'une grande aide pour le corps principal de l'armée expéditionnaire anglaise dans sa retraite de Dunkerque. Ce fait comptera comme l'un des plus héro'ques dans les annales de l'armée anglaise".

L'Amirauté

Londres, 20. (P.C.) — Voici le texte du communiqué de l'Amirauté, publié ce soir, à Londres :

"La marine militaire anglaise a donné et continue de donner toute l'aide possible aux armées de terre britannique et française qui opèrent à proximité des côtes française et belge sous une pression très forte de l'ennemi.

"Nos navires de guerre ont fourni des barrages d'artillerie à nos soldats. Ils ont, ce faisant, considérablement gêné les mouvements de l'adversaire et lui ont infligé des pertes énormes.

"Des blessés et un grand nombre d'autres éléments ont déjà été heureusement retirés.

"Les opérations sont conduites sans répit, jour et nuit, avec calme et détermination, malgré l'opposition particulièrement violente de l'ennemi qui nous attaque du haut des airs.

"Le grand état-major allemand a prétendu avoir infligé des pertes énormes à nos unités navales et à nos transports de troupes. Comme d'habitude, les prétentions allemandes sont grossièrement exagérées.

"Il est évident que des opérations de la nature de celles que nous poursuivons ne peuvent pas s'effectuer sans pertes.

"Les destroyers "Grafton", Grenade" et "Wakeful" et un certain nombre de petits navires auxiliaires ont été détruits. Les parents des victimes sont avisés aussi vite que nous sommes mis au courant.

"Un petit transport, l'"Abukir", 689 tonnes, a été coulé.

"Le courage et l'intrépidité de tous ceux qui participent aux opérations qui se poursuivent sont au'-dessus de tous les éloges".

Le haut commandement français

Paris, 30. (P.C.-Havas) — Voici le texte du communiqué publié, ce soir, par le haut commandement français:

'Tout en se livrant à un combat incessant, nos troupes du nord exécutent en bon ordre les mouvements ordonnés par le haut commandement français.

"Une bataille se poursuit de façon favorable le long de la plus grande partie du front de la Somme. La situation est la même sur le front de l'Aisne et sur le front de l'est.

"Sous le commandement du sergent Guillet, quelques hommes de l'infanterie française ont descendu un "Heinkel", mardi, et un "Junker" hier".

Ministère de l'Air français

Paris, 30. (P.C.)-Havas) — Voici le texte du communiqué publié, ce soir, par le ministère de l'air français, au sujet des opérations de ces deux derniers jours:

"Malgré des conditions atmosphériques défavorables, notre aviation a accompli, de jour et de nuit, d'importantes missions sur le frond nord.

"Durant la nuit du 29 au 30, nos avions de bombardement en sont venus particulièrement aux prises avec de lourdes formations allemandes comprenant plus de 60 appareils qu'ils ont attaquées. Ils ont harcelé des convois de troupes et d'approvisionnements. Ils ont bombardé des aéroports, des routes et des ponts stratégiques ennemis, sur lesquels ils ont lâché plusieurs tonnes de bombes, particulièrement sur le front de la Somme.

"Ils sont aussi revenus à leurs bases avec de précieux renseignements sur les mouvements des troupes ennemies.

"Des avions de reconnaissance ont exploré et photographié la vallée de la Somme et la région du nord.

"Nos avions de chasse se sont contentés de protéger ces différentes missions, en raison des conditions atmosphériques défavorables, et de l'absence d'opération de la part de l'aviation ennemie.

"Un avion de bombardement a dû accomplir un atterrissage forcé dans un territoire désert. L'équipage est sain et sauf.

"Notre aviation a descendu plusieurs avions ennemis. Après avoir mitraillé un convoi allemand, un de nos avions de bombardement s'est attaqué à un "Heinkel", du type 126, et il l'a descendu".

L'état-major polonais

Paris, 30. (P.C.-Havas)— Voici le texte du communiqué publié, ce soir, par l'état-major polonais:

"Nos escadrilles aériennes ont participé au combat du côté des Alliés. Des aviateurs polonais ont plusieurs importants succès à leur crédit.

"D'importantes unités d'infanterie polonaises sont déjà au front.

"La flotte polonaise fait des siennes, aux côtés de la flotte anglaise. Depuis le début des hostilités, nous n'avons pas cessé de combattre; conduite que les Alliés apprécient. Une unité perdue au combat est aussitôt remplacée. Les vaisseaux de guerre "Bylskawica" et "Burza" en sont tous deux venus aux prises avec des "Heinkel".

"Les chasseurs polonais ont remporté des brillantes victoires au cours de la bataille de Snowfjelden, le 13 mai, et au cours de celles survenues près l'île Ankenes, le 21 mai. Ces deux endroits sont dans la région de Narvik".

COMMUNIQUES DU JOUR

Le haut commandement français

Paris, 30. (P.C.-Havas). — Voici le texte du communiqué publié ce matin par le haut commandement français :

"Les diverses opérations mentionnées dans le communiqué d'hier soir se sont poursuivies au cours de la nuit. De violents combats se sont déroulés dans les régions de l'Yser et de Cassel. Sur la Somme et sur le reste du front rien de nouveau".

Le haut commandement allemand

Berlin, 30 (P.A.) — Voici le texte du communiqué publié ce matin par le haut commandement allemand:

"La bataille acharnée de Flandre et d'Artois touche à sa fin par la destruction des armées anglaises et françaises qui s'y battent.

"Le corps expéditionnaire anglais est également depuis hier en pleine dissolution. Laissant sur le terrain un matériel de guerre énorme, les Anglais fuient vers la mer.

"A la nage, ou à bord de légères embarcations, les soldats ennemis s'efforcent d'atteindre les navires anglais qui sont à l'ancre au large du port et que notre aviation attaque avec des effets destructifs, comme on l'a déjà annoncé.

"Plus de 60 navires ont été atteints et 3 navires de guerre et 16 transports ont été coulés. Dix navires marchands ont été gravement endommagés ou mis en feu.

"Notre artillerie a également coulé un patrouilleur ennemi et en a endommagé cinq de même que cinq torpilleurs légers.

"Des avions de chasse, qui ont participé aux opérations pour protéger une attaque monstre d'avions de combat allemands, ont descendu 68 avions ennemis".

Deux hommes sont blessés par l'explosion d'un extincteur d'incendie

Québec, 30. (P.C.) — En combattant un léger incendie au moyen d'un extincteur chimique, Robert Gilbert, policier provincial, et C.-E. Turmel, employé au Conseil législatif provincial, ont été blessés aujourd'hui par l'explosion de l'appareil qu'ils manoeuvraient.

Un instituteur perd son permis d'enseigner à cause de pro-nazisme

Winnipeg, 30. (P.C.) — L'hon. Ivan Schultz, ministre de l'Education, a annoncé aujourd'hui que l'on avait enlevé à John P. Dyck, professeur russe de 32 ans, son permis d'enseigner.

Le jeune Dyck a publié un article pro-nazi dans un journal russe.

Les industriels étudient l'effort de guerre du pays

Le contre-amiral H.-A. Sheridan leur a exposé, hier, le programme

Winnipeg, 30. (P.C.) — Les chefs des industriels du pays discutent, ce soir, le programme de la production de guerre du Canada qui leur a été présenté, aujourd'hui, au cours du congrès de l'Association des manufacturiers canadiens . Les séances, auxquelles on remarquait le plus grand nombre de délégués depuis trois jours, ont été dirigées par le contre-amiral H. A. Sheridan, représentant l'Amirauté dans la mission anglaise d'achat au Canada et aux Etats-Unis. Les séances ont été tenues à huis-clos.

Les manufacturiers ont discuté, à leur première séance de la journée, le rapport de la Commission Sirois. Ce midi, le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, a donné une causerie à l'issue d'un lunch, et, ce soir, sir William Glasgow, haut commissaire de l'Australie au Canada, a été l'invité d'honneur.

Un guet-apens

Le contre-amiral Sheridan a exprimé l'opinion que l'invasion de la Norvège faisait partie du plan de l'ennemi pour diminuer les forces expéditionnaires britanniques dans le nord de la France et affaiblir le front des Alliés.

"Je n'entends plus parler ces jours-ci de la Norvège. Il y a une semaine environ on critiquait M. Chamberlain de ne pas avoir envoyé en Norvège la moitié des armées anglaises de France. Il ne l'a pas fait, bien qu'il en fut tenté, il a préféré se sacrifier à la clameur populaire. N'est-il pas possible que Berlin ait voulu attirer les troupes anglaises en Norvège pour affaiblir le front des Alliés en France?"

On réclame des punitions sévères pour les traîtres

Les Filles de l'empire demandent l'enregistrement de tous les citoyens

St-Jean, N.-B., 30. (P.C.) — La réunion annuelle de l'Ordre des Filles de l'empire (section canadienne) s'est terminée, aujourd'hui, par l'élection du conseil des directrices. Mme W. B. Horkins, de Toronto, a été réélue présidente. Le congrès de 1941 se tiendra à Calgary.

Le gouvernement du Dominion sera prié de redoubler de vigilance pour découvrir et punir les traîtres; d'instituer l'enregistrement des hommes, femmes et enfants du pays; de rendre illégaux les partis communiste, nazi et les autres organisations analogues et de punir radicalement ceux qui sont trouvés coupables de trahison.

Il faut tirer sur les parachutistes

"C'est le seul moyen de les détruire", dit le champion des parachutistes

Toronto, 30, (P.C.) J— Le champion canadien des parachutistes, M. Raymond Chesney, est d'avis que l'on doit tirer sur les hommes et non sur les parachutes, si ce pays est jamais envahi par des troupes de parachutistes. Président du Club canadien des parachutistes, M. Chesney dit qu'il a vu des parachutistes atterrir sains et saufs, alors que la toile du parachute était légèrement déchirée. Le champion a établi un record de 18,000 pieds pour les sauts en parachute.

"Il est inutile de croire que vous pouvez détruire un parachutiste en perçant des trous dans son parachute", dit-il. Vous devez plutôt viser sur l'homme ou tenter de couper les cordes qui le retiennent au parachute. J'ai vu un homme atterrir sain et sauf, alors que son parachute avait trois trous de cinq pieds. Il ne s'en était même pas aperçu".

LONDRES RENONCE A SES DROITS SUR UN MOTEUR EN FAVEUR DES E.-UNIS

Washington, 30. (P.A.) — Dans le but d'aider l'avionnerie américaine à accroître sa production, la Grande-Bretagne l'a autorisée, aujourd'hui, à se servir des droits qu'elle possède sur le fameux moteur "Merlin" à 12 cylindres, une fabrication Rolls-Royce. Ce moteur sert aux Defiant, aux Spitfire et aux Hurricane de même qu'à certains autres avions très rapides.

Mouvement en faveur d'un effort de guerre intense

Kelowna, C.-B., 30 (P.C.) — L'Association conservatrice de la région a réclamé, aujourd'hui, que l'hon. R. B. Bennett "prenne la tête d'une vaste croisade non-politique en vue d'un effort de guerre plus énergique".

Un Américain fait un don à la Croix-Rouge

Toronto, 30 (P.C.) — Un donateur américain a répondu à l'appel de la Croix-Rouge aujourd'hui et a fait parvenir deux couvertures à une section de cette association à Toronto.

Brûlures mortelles

Jean-Claude Léveillé, bébé de 14 mois, dont les parents habitent à 1694, rue Cartier, tomba, vers 6 h. 30 hier soir, dans une cuve remplie d'eau bouillante. On le transporta à Ste-Justine, où les médecins tentèrent de lui conserver la vie. Le décès se produisit un peu après 9 h., hier soir. Il y aura enquête du coroner.

ÉCHOS de la Session Provinciale

Québec, 30. (Du correspondant parlementaire du **Canada.**) — L'hon. Léon Casgrain a fait applaudir par toute la Chambre un des membres de la galerie de la presse, cet après-midi, pendant son brillant discours.

M. CASGRAIN. — Je veux offrir mes félicitations à M. Damase Potvin, membre de la galerie de la presse, qui vient de remporter un prix du ministère des Mines pour son dernier ouvrage sur les richesses minières de notre province.

* * *

Une intéressante passe d'armes pendant le discours de M. Léon Casgrain:

M. CASGRAIN. — Sous l'U. N. l'époque des voyages a commencé. Le député des Iles de la Madeleine est allé en Europe étudier le problème de la tourbe. Il n'a pas fait de rapport écrit.

M. H.-D. LANGLAIS. — Que le ministre aille au département des mines et il trouvera mon rapport.

M. CASGRAIN. — Verbalement, il nous a dit que l'industrie de la tourbe était une impossibilité. Mais il y a des tourbières à l'Ile Verte et dans le comté de Rivière-du-Loup, que le ministre des Mines encourage. Preuve qu'il n'a pas écouté le député des Iles de la Madeleine. M. Patrice Tardif, ancien député de Frontenac, est allé au Danemark.

M. DUPLESSIS. — Pas avec l'argent de la province. M. Tardif a payé ses dépenses. Je suis prêt à mettre mon siège au jeu...

M. BOUCHARD (Souriant). — C'est dangereux, cela.

M. CASGRAIN. — L'U. N. a permis à des députés de retirer deux et trois salaires, en amendant les lois. On a permis des achats de bancs de gravier pour les revendre au gouvernement.

* * *

Le ministre raconte une histoire intéressante:

M. CASGRAIN. — L'U. N. a fait adopter une loi pour accorder $25,000 afin d'aider les jeunes gens à se trouver des carrières nouvelles. On a alors décidé de construire une école des mines au Témiscamingue. Puis ont a changé d'idée, on a transporté les $25,000 au secrétaire de la province du temps et on a décidé de construire une école d'arts et métiers. Le contrat a été accordé non par le ministre, mais par le député de Témiscamingue de l'U. N. On a dépensé $25,000 pour les fondations et l'école qui a fini par coûter $125,000 bien que la loi n'autorise qu'une dépense de $25,000. Comme le chef de l'opposition aurait crié au scandale, si nous avions fait cela !

* * *

Et un peu plus tard:

M. CASGRAIN. — On a payé pour avoir des places sous le régime de l'U. N.

M. DUPLESSIS. — Je soulève un point d'ordre. Si le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup a une accusation à porter, je le défie de le faire.

M. CASGRAIN. — Le chef de l'opposition ne le sait pas. Je vais lui dire qu'on exigeait un tribut pour donner des places sous son gouvernement.

M. LORRAIN — Dans quel comté?

M. CASGRAIN — Dans le comté de Rivière-du-Loup, le plus beau de la province. Il y avait même un trust de médecins...

* * *

Un vif incident qui fut clos par le premier-ministre:

M. CASGRAIN — Un hôtelier de cette ville voulait voir le premier-ministre de l'Union nationale à propos de sa licence. Un ami, — qui n'est pas député, — s'offre à arranger l'entrevue. L'hôtelier attend un mois et demi et dit: "Je ne l'ai pas encore vu, le premier-ministre". Mais quelques jours plus tard, il reçoit un compte de $60 (rires) ...et il ne l'avait pas vu. Il proteste, mais on lui dit: "Si vous ne payez pas les $60, vous perdrez votre licence".

M. DUPLESSIS — Je demande au député de nommer celui qui a fait cela. Le procureur-général devrait faire arrêter cet homme, si c'est vrai.

M. CASGRAIN — Je le dirai au chef de l'opposition.

M. DUPLESSIS — Non, nommez-le.

M. CASGRAIN — Vous le regretterez si vous me forcez à le nommer.

M. PAUL SAUVE — Le ministre est obligé de nommer celui qu'il accuse.

LE PRESIDENT (l'hon. B. Bissonnette) — Les règlements sont faits pour les députés et non pour ceux qui ne font pas partie de la Chambre.

M. DUPLESSIS. — On peut critiquer mon gouvernement, mais on ne peut m'enlever un seul cheveu sur la tête. Je défie qui que ce soit...

M. CASGRAIN. — Le chef de l'opposition nous a dit cela cinquante fois. Je ne l'ai nullement attaqué personnellement.

M. PAUL SAUVE. — Si le chef de l'opposition l'exige, le ministre doit nommer celui contre lequel il a fait son insinuation.

M. GODBOUT. — C'est notre sentiment, de ce côté-ci de la Chambre, de sauver les réputations. L'hon. ministre (M. Casgrain) a voulu en sauver une, et si nos amis de l'opposition veulent absolument la faire salir, ils en prendront la responsabilité.

LE PRESIDENT. — A l'ordre, messieurs ! Le député de Kamouraska Rivière-du-Loup n'a nullement attaqué le chef de l'opposition en signalant à la Chambre un état de chose qui lui a été révélé.

* * *

A 9 h. 30, ce soir, dans la salle du Conseil législatif, au milieu du cérémonial ordinaire, Son Excellence sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, entouré de l'hon. Adélard Godbouh, premier ministre, et des membres du cabinet, a sanctionné les bills suivants:

Loi modifiant la loi de la Commission municipale de Québec;

Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques;

Loi modifiant la loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques;

Loi amendant la loi de la voirie;

Loi relative à l'expropriation;

Loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires;

Loi validant certains règlements de la Cité de Sherbrooke;

Loi concernant les successions de demoiselle Léonidas Bourgoin et demoiselle Arzélie Bourgoin;

Loi ratifiant une résolution adoptée le 29 janvier 1940 par les commissaires d'écoles de la ville de Latuque;

Loi modifiant la charte de la ville de Pointe-Claire.

L'Assemblée législative approuve M. Bissonnette

(Suite de la page 1)

Kamouraska-Rivière-du-Loup a soulevé un point d'ordre...

L'ORATEUR. — A l'ordre! Le chef de l'opposition a le droit de parler sur un point d'ordre. Il a exercé ce droit aujourd'hui et il l'exercera encore, mais le point d'ordre soulevé par le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup est réglé, le député de Papineau ayant accepté sa déclaration.

M. Roméo Lorrain continue son discours.

M. LORRAIN. — Au lendemain du discours du budget, le journal "Le Canada" a publié un article de commentaires et je veux en lire les extraits à la Chambre.

L'ORATEUR. — Je regrette d'être obligé de rappeler à l'hon. député qu'il ne peut lire cet article, si intéressant qu'il soit, car il est défendu à un député de lire à la Chambre un article commentant le sujet en discussion ou le débat en cours.

M. DUPLESSIS. — Je me permets de demander à l'Orateur de nous laisser exprimer notre avis avant de rendre ses décisions. Un député a le droit de citer un article de journal, et, si vous maintenez votre décision, M. l'Orateur, je serai obligé d'en appeler à la Chambre.

M. O. GAGNON. — Lorsque le député de Hull a parlé sur l'adresse, il a cité un article de journal. J'ai soulevé la question d'ordre et vous avez décidé, M. l'Orateur, que le député de Hull avait le droit de lire cet article.

M. PAUL SAUVE. — Nous n'avons pas de *Hansard* ici. Comment pouvons-nous répondre à un député si nous n'avons pas le droit de citer ses paroles en les prenant dans un journal ?

M. L'ORATEUR: Le chef de l'opposition et le député de Deux-Montagnes n'ont pas apporté un seul argument pour me convaincre que ma décision n'est pas conforme aux règlements de la Chambre. Le député de Matane a cité ma décision sur un point d'ordre pendant un discours du ne contenait aucun commentaire sur député de Hull. Le député de Hull lisait un article qui ne contenait aucun commentaire sur le débat en cours ou le sujet en discussion. Le député de Matane, lorsqu'il a parlé sur l'adresse, a cité lui-même de nombreux articles de journaux. Il a eu pleine latitude car ces articles constituaient des éloges décernés à l'administration du ministère qu'il a dirigé. Il n'y avait donc pas de violation des règlements. Mais l'article 245 des règlements est très précis et dit qu'il est défendu à un député de lire un article de journal commentant le débat en cours ou le sujet en discussion. N'en déplaise au chef de l'opposition, je maintiens ma décision.

M. DUPLESSIS: M. l'Orateur, j'en appelle de votre décision.

L'ORATEUR: Appelez les députés. Les cloches ont sonné, le vote a été enregistré et la décision de l'hon. Bernard Bissonnette a été maintenue ar un vote de 51 contre 10.

M. Camillien Houde (Ste-Marie) a été très applaudi quand il a voté avec le gouvernement pour le maintien de la décision du président de la Chambre.

On arrête un homme qui estime qu'Hitler est trop "fin" pour les Alliés

Hull, 30. (P.C.) — Quelques verres de bière ont coûté sa liberté à Ole Oseberg, 55 ans, qui proféra dans une taverne des paroles inconsidérées telles que "Au diable l'Angleterre" et "Hitler est trop fin pour les Alliés!"

Le juge Honoré Achim rendra jugement mardi prochain.

Oseberg fut arrêté le 20 mai en vertu du règlement de la Défense qui interdit "de faire toute déclaration tendant à causer du préjudice à la sécurité de l'Etat ou à l'administration de l'une quelconque des armes de Sa Majesté."

JOUR et NUIT
SERVICE PARFAIT
Cuisine canadienne
HUITRES - HOMARDS
BIERE et VINS
Salons privés pour dames
Café La Patrie Ltée
DESROSIERS, prop. 175 est, rue Ste-Catherine

TOUS LES SPORTS

Chez Eddie Grill
"MOTHERS CAFE"
SPECIALITE : Spaghetti à l'Italienne
Nouvelle revue tous les vendredis
REPAS -- VIN -- BIERE -- DANSE
J. E. LALONDE Ontario et Bleury

Montréal divise un programme-double avec les Wings à Rochester

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par Paul PARIZEAU

Ce qu'il faut aux Royaux

Les Royaux sont actuellement en cinquième place de la ligue Internationale. Neuf parties et demie les séparent des leaders. Ce sera demain le premier juin et il se peut fort bien que la marge qui sépare le club local de la première place augmente à dix parties complètes. Ce n'est certainement pas une situation bien encourageante. On ne saurait trop blâmer la direction du club du fait que les Royaux n'ont pas encore fait montre de cette performance que l'on attend d'eux. Il faut en effet admettre que M. Larry MacPhail a fait des efforts pour renforcer le club, tout particulièrement le département des lanceurs. Le gérant Clyde Sukeforth a de plus effectué des changements au champ et il a fait une bonne acquisition dans la personne de Suhr. Evidemment, le club Montréal semble être meilleur que ne l'indiquent les résultats des parties jouées à date. On se demande un peu partout ce qui ne va pas et l'on ne semble pas trouver la réponse.

Plusieurs raisons peuvent expliquer les insuccès du club. Tout puissant soit-il par suite des nouveaux renforts reçus, il est évident cependant qu'il n'est pas encore de taille à rivaliser avec les autres clubs de première division. Il est vrai que le club compte parmi ses joueurs de bons frappeurs. Les lanceurs ne vont pas si mal et il semble règner un grand esprit de cohésion dans l'équipe. Seulement, tout cela ne suffit pas pour faire triompher. Même si Clyde Sukeforth est un bon gérant, il ne peut pas faire mieux que lui permet son matériel. Ce qu'il lui faut ce sont d'autres renforts, car les efforts tenté jusqu'ici ne suffisent pas et il ne faut pas s'arrêter là. M. Larry MacPhail a promis, au début de la saison, que Montréal serait doté d'un club digne d'elle. Cette promesse n'a pas encore été remplie. Les Royaux ont fait bonne figure contre Toronto, mais tous admettent qu'il s'agit d'un club de deuxième classe. Ce qu'il faut à Montréal c'est un club qui pourra tout au moins livrer une belle lutte aux meilleurs clubs du circuit. Tant que les fervents du baseball n'auront pas obtenu une équipe de premier calibre, ils ne seront pas satisfaits, car nous l'avons déjà dit, la ville de Montréal, bien que l'une des plus sportives d'Amérique, ne se contente pas de spectacles de deuxième ordre. Si l'on veut attirer des foules au stade de la rue Delorimier, cet été, il est temps de prendre les mesures adéquates.

Pour être bon caddy

Le professionnel d'un club de golf local, me demandait, ces jours derniers, de donner quelques conseils au sujet de la tenue qui doit être celle d'un caddy sur un parcours de golf. Qu'on me permette de dire tout d'abord que le métier de caddy n'est pas aussi facile que cela peut paraître au premier abord. On ne devient pas bon caddy pas plus que bon golfeur du jour au lendemain. Le rôle d'un caddy ne consiste pas tout simplement à porter le sac de golf du joueur comme certains peuvent le croire. Il est beaucoup plus compliqué et demande une expérience qui, comme le reste, s'acquiert avec le temps. Pour devenir bon caddy, il faut tout d'abord avoir de bons yeux, un esprit éclairé et connaître les règles élémentaires de la politesse aussi bien que celles du jeu. Et avant tout cela, le caddy doit aimer son métier; il doit aussi aimer le golf et le pratiquer quand l'occasion le lui permet, car il apprendra de la sorte à connaître le jeu lui-même et ses services seront recherchés par le golfeur d'expérience, qui sera satisfait d'être accompagné d'un caddy prévoyant pour le servir, aussi bien que par le débutant qui sera heureux, en certaines occasions, de le laisser choisir le bâton approprié pour tel ou tel coup.

La politesse, comme je le disais tout à l'heure, a sa place sur les links comme partout ailleurs et le caddy doit toujours agir de façon à ne pas déplaire aux joueurs qu'il accompagne.

Voici quelques conseils pratiques que le caddy débutant pourra mettre en pratique:

Ne jamais placer un sac de golf sur le velours.

Ne jamais rester près du joueur quand il frappe sa balle.

Suivre la balle de l'oeil afin de pouvoir la retrouver si elle tombe en dehors du parcours.

Laver les balles après chaque trou et toujours mettre à la disposition du joueur une balle propre.

Sortir du sac le bâton désiré par le joueur avant même que ce dernier ne l'ait demandé. Il faut évidemment que le caddy connaisse le jeu pour pouvoir prévoir de la sorte le bâton nécessaire.

Prendre grand soin du sac et des bâtons du joueur et ne pas s'en servir quand le joueur est en train de jouer sur le velours.

Connaître le parcours et pouvoir indiquer au joueur où se trouve le velours, quand ce dernier en est à sa première partie sur un terrain.

La liste de ces conseils pourrait être allongée indéfiniment. C'est au caddy de juger par lui-même ce qu'il doit faire et ne pas faire. S'il remplit son métier avec le désir de se perfectionner, il ne tardera pas à en connaître tous les secrets.

Quelques potins

La raison pour laquelle il y avait un si grand nombre de vétérinaires autour de l'écurie de Kayak II lorsque ce dernier était malade c'est que Charley Howard l'avait assuré pour $150,000... Le prix de vente des Yankees de New-York augmente tous les jours. Mieux aurait valu pour Farley d'acheter le club quand il se trouvait en dernière place si vraiment il a l'intention d'en devenir le propriétaire... Lou Nova tentera d'effectuer un retour contre Ford Smith le 3 juillet... Eight Thirty vient de prouver qu'il était de beaucoup meilleur que Third Degree en remportant une facile victoire dans le Suburdan à Belmont... Ceux qui ont écouté la description de la course, à la radio, ont été surpris de constater que Masked General a mené dans les premiers furlongs... Cela signifie que le cheval est prêt à gagner le premier sprint où son propriétaire voudra bien l'inscrire... Il parait que le commissaire Landis veut maintenant que le propriétaire Charles Adams des Bees abandonne son club de baseball ou sa piste de course... Cecil Hart, qui se trouve actuellement en convalescence à l'hôpital Victoria, pourra probablement quitter l'hôpital vers la fin de la semaine... Wilbur Shaw d'Indianauolis vient d'égaler le record établi par Louis Meyer en remportant sa troisième victoire dans la grande classique annuelle de 500 milles à Indianapolis... Roland Longtin, sympathique joueur de tennis montréalais, a bon espoir de remporter le championnat canadien qui sera disputé pour la première fois dans la vieille capitale, cette année... Au club de tennis Canadien, on se prépare pour l'une des saisons les plus fructueuses du club. Demain soir, une soirée dansante marquera l'ouverture officielle de la saison au cours de laquelle on verra renaître cette gaité qui est la grande caractéristique du club de Ahuntsic... Les sportifs montréalais peuvent s'attendre à ce que le club de hockey Canadien de la ligue Nationale soit beaucoup supérieur à celui qui nous représentait, la saison dernière, dans le circuit Calder. Frank Patrick et Tommy Gorman poursuivent leur travail de réorganisation et ils cherchent actuellement un endroit où le club pourra s'entrainer l'automne prochain. On dit actuellement que St-Hyacinthe a de grande chance d'être choisie comme site d'entraînement.

LES ROYAUX REMONTENT EN 5ème PLACE

Montréal gagne la première partie 13-3, mais perd la 2ème 3-1

Rochester, 30. — Les Royaux ont écrasé les Red Wings de Rochester 13-3 à la première partie d'un programme-double aujourd'hui, mais les meneurs de la ligue Internationale ont triomphé 3-1 à la seconde, devant 6,811 spectateurs.

Bill Crouch a accordé 12 coups sûrs aux Wings à la première partie, mais il les a bien espacés et il a remporté sa quatrième victoire de la saison contre deux défaites. Mike Ryba a commencé la partie pour Rochester, et il a encaissé son deuxième revers aux mains des Royaux cette saison. Montréal avait battu Ryba 8-3 la semaine dernière à Montréal.

Bill Crouch

Max Macon a perdu un duel de lanceurs contre Charley Brumbeloe à la deuxième partie. La victoire des Wings à cette deuxième joute leur assure les honneurs de la série de trois parties. Ces résultats ont cependant permis aux Royaux de remonter en cinquième place de la ligue Internationale, comme Buffalo a perdu deux fois aux mains de Toronto.

Les Royaux sont partis ce soir pour Toronto, où ils rencontreront les Maple Leafs demain et samedi. Dimanche, les Royaux seront à Baltimore.

Les Royaux ont laissé Roy Hughes à l'hôpital ici. Les médecins disent qu'il devra rester au lit plusieurs jours, après quoi il pourra retourner à Montréal. Il ne pourra peut-être pas jouer avant deux mois.

Ryba est bombardé

Ryba, qui a battu les Royaux cinq fois l'an dernier, a été chassé du monticule sans avoir pu terminer une manche à la première partie. Sammy Bell a commencé la partie avec un simple et un deux-buts de George Staller l'a fait compter. Stainback et Suhr ont été retirés, mais Ripple a frappé un simple et un but sur balles à Don Ross a rempli les buts. Lorsque Bert Haas a frappé un simple qui a fait compter deux points, Ryba a quitté le monticule, cédant sa place à Gene Lillard, qui a mis fin au ralliement en retirant Joe Becker au bâton.

Montréal a compté cinq autres points à la troisième, trois à la quatrième et deux à la neuvième. Rochester a obtenu son premier point à la troisième manche et ses deux autres à la sixième. Bell, Ripple et Ross ont été les gros canons des Royaux avec trois coups sûrs chacun.

Brumbeloe a fait cadeau d'un point aux Royaux, à la troisième manche de la deuxième partie. Avec deux frappeurs retirés, il a mal lancé au premier après avoir attrapé le roulant de George Staller, et celui-ci a avancé au second. Brumbeloe a ensuite tenté de retirer Staller au second, mais il a lancé la balle au champ centre et Staller a pu croiser le marbre. Brumbeloe a été invincible pendant le reste de la partie cependant et à la cinquième, il a racheté ses deux erreurs en frappant un simple qui a permis à Fallon d'égaler le score.

Les Wings n'ont pas eu besoin d'un coup sûr pour compter les points décisifs à la sixième manche. Macon a commencé la manche en donnant des buts sur balles à Harry Davis et Estel Crabtree. Un "balk" a ensuite permis aux deux coureurs d'avancer. Macon a retiré Epps, et Ira Hutchinson a alors remplacé Macon. Un but sur balles intentionnel à Ray Mueller a rempli les buts, et puis Crespi a frappé un roulant à Haas au troisième but, mais Haas a jonglé avec la balle et Davis a compté. Un "squeeze-play" a permis à Crabtree de croiser le marbre à son tour avant que Hutchinson mette fin au ralliement.

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	ROCHESTER	ab	p	cs	r	a
Bell 2b	6	2	3	0	2	Kurowski 3b	4	0	1	1	2
Staller cg	6	1	2	5	0	Bergamo cg	4	0	0	3	0
Stainback cc	5	1	0	2	0	Davis 1b	5	0	2	6	0
Suhr 1b	5	1	1	11	0	Crabtree cc	4	1	2	3	0
Ripple cd	6	2	3	1	1	Epps cd	5	1	2	5	0
Ross ac	3	2	3	4	2	Scheffing r	4	0	1	4	1
Haas 3b	5	1	1	1	3	Crespi ac	4	0	1	2	2
Becker r	2	2	1	3	1	Fallon 2b	4	1	2	3	2
Crouch l	4	1	1	0	3	Ryba l	0	0	0	0	0
						Lillard l	0	0	0	0	0
						Grodzicki l	4	0	1	0	0
Total	42	13	15	27	12	Total	38	3	12	27	7

Montréal	....	305 300 002—13
Rochester	....	001 002 000— 3

Sommaire:—

Erreurs: Fallon, Kurowski, Epps, Scheffing. Points produits par Haas 2, Ross 2, Crouch 2, Staller 3, Bell, Kurowski, Schaffing, Grodzicki, Ripple. Deux-buts: Staller, Suhr, Ross, Crabtree, Epps, Crespi, Davis. Double-jeu: Fallon à Crespi à Davis. Laissés sur les buts: Montréal 12; Rochester 11. Buts sur balles de Ryba 1; Lillard 2; Gordzicki 6; Crouch 3. Retirés au bâton, par Crouch 2; Grodzicki 1. Coups sûrs, sur balles de Ryba, 4 en 2-3 manche; Lillard, 5 en 1 2-3 manche; Grodzicki, 6 en 6 2-3 manches. Frappé par le lanceur, par Grodzicki (Ross). Lanceur perdant: Ryba. Arbitres: Schroeder, Boyer et Swanson. Temps 2.18.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL	ab	p	cs	r	a	ROCHESTER	ab	p	cs	r	a
Bell 2b	4	0	0	0	4	Kurowski 3b	2	0	1	0	3
Staller cg	3	1	1	1	0	Bergamo cg	3	0	1	2	1
Stainback cc	3	0	2	4	0	Davis 1b	2	1	1	11	1
Suhr 1b	1	0	0	7	0	Crabtree cc	2	1	0	1	0
Ripple cd	2	0	0	0	0	Epps cd	2	0	0	0	0
Ross ac	3	0	1	3	2	Adams cg	0	0	0	0	0
Haas 3b	2	0	0	0	2	Mueller r	2	0	0	2	0
Giuliani r	3	0	1	3	0	Crespi ac	3	0	0	2	1
Macon l	2	0	0	0	1	Fallon 2b	2	1	1	2	7
Hutchinson l	0	0	0	0	0	Brumbeloe l	3	0	1	1	3
xLucas	1	0	0	0	0						
Total	24	1	5	18	9	Total	21	3	5	21	16

x—Frappa pour Hutchinson à la 7e.

Montréal	....	001 000 0— 1
Rochester	....	000 012 x— 3

Sommaire:—

Erreurs: Brumbeloe 2, Haas. Points produits par Brumbeloe, Fallon. Deux-buts: Fallon, Giuliani. But volé: Crabtree. Sacrifices: Suhr, Fallon. Doubles-jeux: Bell à Ross à Suhr (2); Crespi à Fallon à Davis. Laissés sur les buts: Montréal 6; Rochester 6. Buts sur balles de Macon 4; Hutchinson 1; Brumbeloe 3. Retirés au bâton, par Macon 2; Hutchinson 1. Coups srs, sur balles de Macon, 5 en 5 1-3 manches; Hutchinson, 0 en 2-3 manche. Balk: Macon. Arbitres: Boyer, Swanson et Schroeder. Temps 1.50. Assistance: 6,811.

CE QU'ILS FONT

	P.	Ab.	Cs.	2b	3b	C.	Pcs	Pc.
LaMaster .	4	2	1	0	0	0	0	.500
Stainback .	36	155	59	8	2	3	16	.381
Ross	35	129	46	11	0	2	23	.357
Suhr	11	39	13	6	0	1	8	.333
Hughes ...	13	37	12	3	0	0	4	.324
Staller	36	150	48	11	4	2	21	.320
Becker	20	69	19	6	0	0	9	.275
Lucas	9	11	3	0	0	0	0	.273
Hartje	18	37	10	3	1	2	8	.270
Giuliani ...	9	31	8	2	0	0	5	.258
Haas	31	105	26	3	1	5	26	.248
Bell	36	151	37	2	0	2	14	.245
Crouch	10	20	4	1	0	0	3	.200
Berger	28	90	16	3	0	3	7	.178
Wicker	9	23	3	0	0	0	4	.130
Hutchinson.	12	11	1	0	0	0	0	.091
Rachunok .	9	15	0	0	0	0	1	.000
Porter	4	6	0	0	0	0	0	.000
Bass	5	6	0	0	0	0	1	.000
Macon	5	4	0	0	0	0	0	.000
Grissom ...	3	4	0	0	0	0	0	.000
Holl'sworth.	1	2	0	0	0	0	0	.000

LES LANCEURS

	P.	Ml.	Cs.	bb	Rab	G.	P.	Pc.
Lucas	3	13	14	4	6	1	0	1000
Wicker	9	67	48	17	29	6	1	.857
Porter	4	20	21	2	2	2	1	.667
Crouch	9	58	69	13	19	4	2	.667
Rachunok .	9	43	36	17	19	1	3	.250
Hutchinson.	12	32	48	17	17	1	6	.143
Scariot	3	3	4	2	0	0	1	.000
LaMaster .	4	12	20	6	4	0	0	.000
Macon	4	8	5	6	2	0	1	.000
Grissom ...	3	16	19	8	6	0	2	.000
Holl'sworth.	1	7	7	6	2	0	1	.000
Bass	5	21	28	10	3	0	3	.000

BROOKLYN PERD 2 FOIS AUX MAINS DE N.Y.

Hubbell n'accorde qu'un coup aux Dodgers à la première partie

Brooklyn, 30 (P.A.) — Devant une foule-record de 34,548 amateurs, les Giants de New-York ont battu les Dodgers de Brooklyn deux fois, 7-0 et 12-5, aujourd'hui, faisant tomber les Dodgers en deuxième place de la ligue Nationale.

A la première partie, le vétéran Carl Hubbell n'a accordé qu'un coup sûr, un simple de Johnny Hudson à la deuxième manche. Hudson a été exterminé un instant plus tard dans un double-jeu et Hubbell n'a fait face qu'à 27 frappeurs dans les 9 manches. Carl n'a pas donné un seul but sur balles et Hudson a été le seul Dodger à atteindre le premier but.

La deuxième partie a été toute différente. Elle a duré 12 manches et les Dodgers se sont servis de 20 joueurs, continuant à batailler même après avoir vu leurs rivaux croiser le marbre huit fois à la 12e manche.

Les Giants ont compté trois points aux dépens de Vito Tamulis à la première et ils ont ensuite été blanchis jusqu'à la dixième. Brooklyn a repris peu à peu le terrain perdu égalant le score à la septième. A la dixième, chaque club a compté un point.

Les Giants se sont assuré la victoire à la 12e cependant. Un simple, un but sur balles et un deux-buts ont rempli les coussins. Bill Jurges et Alban Glossop ont suivi avec des simples. Bill Lohrman a été retiré, mais deux autres simples ont suivi et finalement Frank Demaree, qui était au bâton pour la deuxième fois de la manche, a réussi un circuit.

Ernie Koy a commencé la 12e pour Brooklyn avec un circuit, mais ses copains n'ont pu suivre son exemple.

NEW-YORK	ab	p	cs	r	a	BROOKLYN	ab	p	cs	r	a
Whiteh'd 3b	6	0	2	1	1	Reese ac	3	0	0	2	3
Moore cg	4	2	3	1	0	Walker cc	3	0	0	4	0
Demaree cc	3	1	1	1	0	Vosmik cg	3	0	0	2	0
Ott cd	4	0	2	1	0	Lavagetto 3b	3	0	0	3	1
Danning r	5	1	1	6	0	Camilli 1b	3	0	0	6	1
Young 1b	3	0	1	14	0	Gallagher cd	3	0	0	2	0
Jurges ac	5	1	2	2	5	Hudson 2b	3	0	1	2	0
Glossop 2b	4	1	1	1	4	Mancuso r	3	0	0	6	3
Hubbell l	5	1	1	0	4	Hamlin l	0	0	0	0	0
						Mungo l	1	0	0	0	0
						zKoy	1	0	0	0	0
						Casey l	0	0	0	0	1
						zzPhelps	1	0	0	0	0
Total	39	7	14	27	14	Total	27	0	1	27	9

z—Frappa pour Mungo à la 6e.
zz—Frappa pour Casey à la 9e.

New-York	....	310 020 001— 7
Brooklyn	....	000 000 000— 0

Sommaire:—

Erreurs: Camilli, Hudson, Walker. Points produits par Moore, Ott, Danning, Hubbell 2. Deux-buts: Danning, Glossop, Whitehead. Sacrifice: Demaree. Doubles-jeux: Mancuso à Lavagetto; Hubbell à Jurges à Young. Laissés sur les buts: New-York 13; Brooklyn 10. Buts sur balles de Hamlin 4; Mungo 1; Casey 1. Retirés au bâton, par Hamlin 2; Mungo 3; Hubbell 6. Coups sûrs, sur balles de Hamlin, 3 en 1 1-3 manche; Mungo, 8 en 4 2-3 manches; Casey, 3 en 3 manches. Frappé par le lanceur, par Hamlin (Moore). Lanceur perdant: Hamlin. Arbitres: Barr, Magerkuth et Stewart. Temps 2.05. Assistance 35,000.

DEUXIEME PARTIE

New-York	....	300 000 000 108—12	20	1
Brooklyn	....	000 101 100 101— 5	11	0

Gumbert, Melton, Brown, Lohrman et Danning; Tamulis, Carleton, Pressnell, Wyatt et Phelps, Franks.

Indiens 3-3 ; White Sox 1-1

(à Cleveland)

CHICAGO	ab	p	cs	r	a	CLEVELAND	ab	p	cs	r	a
Kennedy 3b	3	0	0	0	1	Boudreau ac	4	1	0	5	3
Kuhel 1b	4	0	1	9	0	Heath cg	4	1	1	1	1
Kreevich cc	4	1	1	4	0	Chapman cc	4	0	1	1	0
Wright cd	4	0	1	2	0	Trosky 1b	3	0	1	8	2
Appling ac	2	0	0	2	2	Bell cd	4	0	1	0	0
Rosenthal cg	3	0	2	2	0	Keltner 3b	4	0	0	2	2
McNair 2b	3	0	0	0	4	Hemsley r	3	1	1	5	0
Tresh r	2	0	1	5	0	Mack 2b	3	0	1	5	4
E. Smith l	2	0	0	0	1	A. Smith l	2	0	1	0	5
Total	27	1	6	24	8	Total	31	3	7	27	17

Chicago	....	000 000 001— 1
Cleveland	....	000 010 02x— 3

Sommaire:—

Erreur: Aucune. Points produits par Trosky, Bell, Kreevich. Deux-buts: A. Smith, Hemsley. Trois-buts: Kuhel, Rosenthal. Circuit: Kreevich. Sacrifice: E. Smith. Doubles-jeux: Heath à Hemsley; Keltner à Mack à Trosky; A. Smith à Boudreau à Trosky; Boudreau à Mack. Laissés sur les buts: Chicago 4; Cleveland 6. Buts sur balles de A. Smith 3; E. Smith 2. Retirés au bâton, par A. Smith 1; E. Smith 5. Frappé par le lanceur, par A. Smith (Appling). Arbitres: Hubbard, Moriarty et Rue. Temps 1.56. Assistance: 15,000.

DEUXIEME PARTIE

Chicago	....	000 100 000— 1	5	0
Cleveland	....	201 000 00x— 3	6	2

Lee et Turner; Milnar et Pytlak.

TOUJOURS EFFECTIF

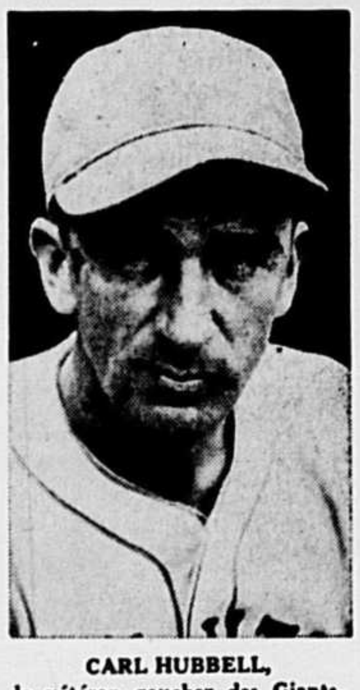

CARL HUBBELL,
le vétéran gaucher des Giants, n'a accordé qu'un coup sûr aux Dodgers à la première partie d'un programme-double hier et il a blanchi les Dodgers 7 à 0. Hubbell n'a fait face qu'à 27 frappeurs au cours de la partie.

BASEBALL D'UN COUP D'OEIL

Internationale

Hier

Montréal 13, Rochester 3
Rochester 3, Montréal 1
Jersey City 4, Newark 1
Newark 3, Jersey City 0
Baltimore 3, Syracuse 2
Syracuse 6, Baltimore 5
Toronto 5, Buffalo 4
Toronto 6, Buffalo 0

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Rochester	24	11	.686	...
Jersey City	21	12	.636	2
Baltimore	23	16	.590	3
Newark	17	16	.515	6
Montréal	**15**	**21**	**.417**	**9½**
Buffalo	13	20	.394	10
Syracuse	11	19	.367	10½
Toronto	13	22	.371	11

Aujourd'hui

Montréal à Toronto
Rochester à Buffalo
Jersey City à Syracuse
Baltimore à Newark

Nationale

Hier

Cincinnati 4, Chicago 2
Cincinnati 9, Chicago 8 (12 m.)
New-York 7, Brooklyn 0
New-York 12, Brooklyn 5
Philadelphie 5, Boston 1
Boston 5, Philadelphie 1
St-Louis à Pittsburgh, 2 parties remises, pluie.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Cincinnati	25	10	.714	...
Brooklyn	21	10	.677	2
New-York	19	12	.613	4
Chicago	18	19	.486	8
Philadelphie	12	18	.400	10½
St-Louis	13	20	.394	11
Boston	11	18	.379	11
Pittsburgh	9	21	.300	12½

Aujourd'hui

Aucune partie au programme.

Américaine

Hier

New-York 4, Boston 0
Boston 11, New-York 4
Cleveland 3, Chicago 1
Cleveland 3, Chicago 1
Détroit 2, St-Louis 1
Détroit 15, St-Louis 6
Philadelphie 7, Washington 6
Washington 14, Philadelphie 2

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Boston	22	10	.688	...
Cleveland	23	13	.639	1
Détroit	20	15	.571	3½
New-York	17	18	.486	6½
Chicago	16	21	.432	8½
Washington	16	22	.421	9
St-Louis	14	21	.400	9½
Philadelphie	13	21	.382	10

Aujourd'hui

Boston à New-York
Seule partie au programme

Côté est cinquième à Lawrence

Tarzan Brown établit un nouveau record en gagnant le marathon

Salisbury Beach, Mass., 30. (P.A.) — Ellison "Tarzan" Brown, l'Indien de Westerly, R. I., a établi un nouveau record mondial pour la distance du marathon en battant 52 rivaux au quatrième marathon annuel de Lawrence. Brown avait une avance de 300 verges sur Johnny Kelley, qui est deuxième pour la troisième année de suite.

Brown a couru les 26 milles et 385 verges en deux heures, 27 minutes, 29 3 5 secondes, soit 59 secondes de moins que Gérard Côté au marathon de Boston le mois dernier et cinq minutes et 14 secondes de moins que le record du marathon de Lawrence, qui avait été établi par feu Pat Dengis.

Côté a terminé la course aujourd'hui en cinquième place, en 2 heures, 40 minutes. Don Heinicke est arrivé troisième et Leslie Pawson quatrième.

Cincinnati remonte en première place de la Nationale

Les Reds triomphent deux fois, 4-2 et 9-8, à Chicago

Chicago, 30. (P.A.) — Les Reds de Cincinnati ont tiré profit des deux défaites de Brooklyn aujourd'hui pour remonter en première place de la ligue Nationale par suite de deux victoires, 4-2, 9-8, sur les Cubs de Chicago.

Ces deux triomphes laissent Cincinnati avec une avance de deux parties complètes en tête du classement. Une foule de 30,828 amateurs, la plus considérable de la saison, a vu les Reds et les Cubs à l'oeuvre.

Harry Craft a frappé un circuit avec deux coureurs sur les buts à la deuxième manche pour faire compter les points décisifs à la première partie. Un circuit de Bill Nicholson a donné leurs deux points aux Cubs.

A la deuxième partie, Chicago s'est rallié après avoir concédé une avance 5-2 aux Reds, et lorsque la huitième est arrivé, les Cubs menaient par 8 à 5, mais un ralliement de trois points a égalé le score.

Joe Beggs et Claude Passeau se sont disputé un duel sans point jusqu'à la 12e. Ival Goodman, le premier frappeur, a reçu un but sur balles et il a été retiré au second sur le roulant de Frank McCormick. Celui-ci a avancé au troisième grâce à un simple de Willard Hershberger et un autre simple de Johnny Rizzo lui a permis de compter le point décisif.

CINCINNATI	ab	p	cs	r	a	CHICAGO	ab	p	cs	r	a
Craft cc	5	0	2	5	1	Hack 3b	4	0	3	1	1
Frey 2b	4	0	0	3	3	Herman 2b	4	0	2	1	4
Goodmon cd	4	0	1	4	0	Gleeson cc	4	1	1	3	0
McC'mick 1b	4	1	2	8	0	Leiber cd	4	0	1	3	0
Lombardi r	4	0	1	4	0	Nicholson cg	4	1	1	2	0
Werber 3b	4	0	0	0	2	Russell 1b	4	0	1	10	0
Rizzo cg	3	2	0	1	0	zzBryant	0	0	0	0	0
Myers ac	2	1	1	2	3	Hartnett r	4	0	0	6	0
Derringer l	4	0	1	0	2	Mattick ac	3	0	1	1	4
						Lee l	0	0	0	0	0
						Page l	2	0	0	0	1
						zGalan	1	0	0	0	0
						Mooty l	0	0	0	0	0
Total	34	4	8	27	11	Total	34	2	10	27	10

z—Frappa pour Page à la 8e.
zz—Courut pour Russell à la 9e.

Cincinnati	....	030 100 000— 4
Chicago	....	000 200 000— 2

Sommaire:—

Erreur: Mattick. Points produits par Craft 3, Derringer, Nicholson 2. Deux-buts: Craft. Trois-buts: Craft. Circuit: Nicholson. Sacrifice: Myers. Doubles-jeux: Craft à Frey; Frey à Myers à McCormick (2); Hack à Herman à Russell. Laissés sur les buts: Cincinnati 6; Chicago 5. Buts sur balles de Lee 2. Retirés au bâton, par Derringer 3; Page 4; Mooty 1. Coups sûrs, sur balles de Lee, 4 en 1 2-3 manches; Page, 4 en 6 1-3 manches; Mooty, 0 en 1 manche. Balle passée: Lombardi. Lanceur perdant: Lee. Arbitres: Klem, Goetz et Reardon. Temps 1.38. Assistance 29,000.

DEUXIEME PARTIE

Cincinnati	....	201 020 030 001— 9	16	1
Chicago	....	200 030 300 000— 8	14	0

Moore, Schoffner, Beggs et Hershberger; Root, Passeau et Todd.

LE BIG SIX

(Par la Presse Associée)

	J.	Ab.	Pts	Cs.	Pc.
Finney, Red Sox	30	134	23	53	.396
Radcliff Browns ...	35	145	19	57	.393
Hayes Athlétiques ..	29	102	17	40	.392
Danning, Giants	31	123	21	47	.382
Walker, Dodgers ...	24	79	11	28	.354
Leiber, Cubs	37	143	22	49	.343

CIRCUITS. — Ligue Américaine: Foxx, Red Sox, 11; Trosky, Indiens, 11. — Ligue Nationale: Mize, Cardinaux, 12.

POINTS PRODUITS. — Ligue Américaine: Foxx, Red Sox, 39. — Ligue Nationale: Danning, Giants, 34.

Tigers, 2-15 ; Browns, 1-6

(à Détroit)

ST-LOUIS	ab	p	cs	r	a	DETROIT	ab	p	cs	r	a
Lary ac	4	0	0	3	1	Bartell ac	3	0	0	3	2
Judnich cc	3	1	1	2	0	McCosky cc	4	0	0	2	0
McQuinn 1b	4	0	0	7	0	Gehringer 2b	3	0	0	3	4
Radcliff cg	4	0	2	2	0	Greenberg cg	3	2	1	2	0
Hoag cd	4	0	0	2	0	York 1b	3	0	2	12	0
Clift 3b	3	0	2	0	1	Campbell cd	3	0	0	0	1
Berardino 2b	3	0	1	4	3	Higgins 3b	3	0	1	0	3
Susce r	3	0	0	5	0	Tebbetts r	3	0	1	5	2
Niggeling l	3	0	1	0	4	Bridges l	2	0	0	0	1
Total	31	1	7	25	9	Total	27	2	5	27	13

St-Louis	....	100 000 000— 1
Détroit	....	000 000 101— 2

Sommaire:—

Erreur: Auchne. Points produits par Radcliff, Greenberg, York. Deux-buts: Judnich, RaRdcliff 2, York 2, Higgins. Circuit: Greenberg. Sacrifice: Bridges. Doubles-jeux: Niggeling à Berardino à McQuinn (2). Laissés sur les buts: St-Louis 4; Détroit 5. Buts sur balles de Niggeling 4; Bridges 1. Retirés au bâton, par Niggeling 5, Bridges 4. Arbitres: Summers, Quinn et Pipgras. Temps 1.45.

DEUXIEME PARTIE

St-Louis	....	001 000 005— 6	8	1
Détroit	....	300 074 01x—15	13	0

Coffman, Kramer, Mills et Swift; Rowe et Sullivan.

LES RED SOX GAGNENT ET PERDENT A N.-Y.

Boston triomphe 11-4 après une défaite 4-0 aux mains de Ruffing

New-York, 30 (P.A.) — Devant 82,437 amateurs, la troisième plus grande foule dans l'histoire du baseball, les Yankees de New-York et les Red Sox de Boston se sont partagé les honneurs d'un programme double aujourd'hui, New-York gagnant la première partie 4-0 et perdant la seconde 11-4.

Red Ruffing n'a accordé que deux coups sûrs aux Red Sox à la première partie pour donner leur sixième victoire consécutive aux champions du monde, et Joe Cronin n'a frappé le premier coup des Red Sox — un simple — qu'à la huitième manche. Lou Finney a réussi un autre simple à la neuvième.

Les Yankees se sont mis à l'oeuvre contre Lefty Grove à la deuxième manche, comptant trois points avec l'aide du troisième circuit de Bill Dickey, et ils ont compté un dernier point à la quatrième. Grove, qui a cédé sa place à un frappeur de relève à la cinquième, a encaissé sa première défaite de la saison.

Le droitier-recrue Herb Hash a tenu les Yankees à six coups à la 2e partie et ses copains l'ont aidé d'une offensive de 14 coups sûrs. Boston a compté un point à la première manche contre Monte Pearson, qui a été remplacé par Steve Sundra, et celui-ci a été le lanceur perdant.

Joe Cronin a frappé un circuit avec deux coureurs sur les buts à la troisième manche, et Joe DiMaggio y est allé de son troisième circuit de la saison, avec un coureur sur les buts, à la quatrième. Boston s'est assuré la victoire en comptant deux points à la sixième et un autre ralliement de cinq points à la septième n'a fait que rendre le triomphe des Red Sox plus décisif.

BOSTON	ab	p	cs	r	a	NEW-YORK	ab	p	cs	r	a
Finney cd	4	0	1	2	0	Crosetti ac	3	0	1	1	6
Cramer cc	3	0	0	2	0	Kn'k'b'k'r 3b	3	1	1	1	0
Williams cg	2	0	0	3	1	Keller cd	4	0	0	1	0
Foxx 1b	3	0	0	8	0	DiMaggio cc	4	0	2	3	0
Cronin ac	3	0	1	2	3	Dickey r	4	1	2	2	2
Doerr 2b	3	0	0	3	2	Selkirk cg	4	1	2	3	0
Tabor 3b	3	0	0	2	5	Gordon 2b	3	1	1	5	2
Desautels r	3	0	0	2	0	Dahlgren 1b	2	0	0	11	0
Grove l	1	0	0	0	0	Ruffing l	3	0	0	0	3
xOwen	1	0	0	0	0						
Bagby l	0	0	0	0	0						
xxPeacock	0	0	0	0	0						
xxxDiM'ggio	0	0	0	0	0						
Total	26	0	2	24	11	Total	30	4	9	27	13

x—Frappa pour Grove à la 6e.
xx—Frappa pour Bagby à la 9e.
xxx—Courut pour Peacock à la 9e.

Boston	....	000 000 000— 0
New-York	....	031 000 00x— 4

Sommaire:—

Erreur: Knickerbocker. Points produits par Dickey, Crosetti. Deux-buts: J. DiMaggio, Knickerbocker. Circuit: Dickey. Doubles-jeux: Cronin à Foxx; Gordon à Crosetti à Dahlgren; Dickey à Gordon; Crosetti à Gordon à Dahlgren. Laissés sur les buts: New-York 5; Boston 3. Buts sur balles de Ruffing 3; Grove 1; Bagby 1. Retirés au bâton, par Ruffing 2; Grove 1; Bagby 1. Coups sûrs, sur balles de Ruffing 2; Grove 1; Bagby 1. Coups sûrs, sur balles de Grove, 6 en 5 manches; Bagby, 6 en 5 manches; Bagby, 3 en 3 manches. Frappés par le lanceur, par Grove (Dahlgren); par Ruffing (Cramer). Mauvais lancer: Grove. Lanceur perdant: Grove. Temps 1.44. Arbitres: Ormsby, McGowan, Kolls et Rommell. Assistance: 80,000.

DEUXIEME PARTIE

Boston	....	103 002 500—11	14	1
New-York	....	000 200 002— 4	6	1

Hash et Peacock; Pearson, Sundra, Hadley, Hildebrand et Dickey.

Newark, 1-3 ; J.-City, 4-0

(à Jersey-City)

NEWARK	ab	p	cs	r	a	JERSEY-CITY	ab	p	cs	r	a
Holmes cd	3	0	0	2	0	Gordon 3b	4	0	0	1	1
Blair 3b	4	0	1	0	2	Neill cd	3	0	0	0	0
Levy 1b	4	0	1	12	0	Vernon 2b	4	1	2	9	1
Sears r	4	0	1	4	1	Dickshott cg	2	2	1	7	0
Ka'pouris 2b	4	1	0	2	4	Cooke cc	2	1	0	3	0
Metheny cg	4	0	0	2	0	Epps r	2	0	0	2	0
Chartak cc	2	0	0	1	0	Ambler 2b	2	0	2	2	4
Scharein ac	3	0	1	1	4	Sturgeon ac	3	0	0	2	3
Washburn l	2	0	0	0	3	Salvo l	3	0	0	1	2
Total	30	1	4	24	14	Total	25	4	5	27	11

Newark	....	000 000 100— 1
Jersey-City	....	020 200 00x— 4

Sommaire:—

Erreurs: Chartak, Ambler. Points produits par Ambler 2, Dickshot, Scharein. Deux-buts: Dickshot, Ambler. But volé: Dickshot. Sacrifices: Epps, Dickshot. Doubles-jeux: Scharein à Kampouris à Levy; Sturgeon à Ambler à Vernon; Sturgeon à Vernon. Laissés sur les buts: Newark 6; Jersey-City 3. Buts sur balles de Washburn 4; Salvo 4. Retirés au bâton, par Washburn 2; Salvo 2. Arbitres: Solodare, Parker et Tobin. Temps 1.55. Assistance: 16,000.

DEUXIEME PARTIE

Newark	....	000 102 0— 3	6	1
Jersey-City	......	000 000 0— 0	3	3

Reis et Padden; Henshaw, Pearce et Epps.

LUTTE CE SOIR
AU STADE ONTARIO
Ontario et Delorimier
5 GRANDS COMBATS DE LUTTE
Promot. Duval et Julien - AM. 4943
Entrée gén. 25c. Réservés 35c. et 50c.

Troisième victoire de Shaw dans la classique d'Indianapolis

DANS LE DOMAINE DU TURF

LES RÉSULTATS

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: Mattapony 105 Suttle 3.80 2.89 2.80; Paper Drop 115 Dupps 4.20 4.00; Ronfalon 115 Rosen 8.60. Temps: 1.18 3-5. Ernie Manzer, Isolene, Count Rae, Shantine, Pedant, ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Traggat 110 Mearle 67.20 25.40 10.60; Ghost Train 115 Atkinson 7.20 5.40; Ladfield 115 Rosen 8.00. Temps: 1.18 2-5. Mt. Echo, Mamas Boy, Slavic, Chauvin, Georgie Porgie, Steady Don, ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Full O Run 120 Moore 17.40 7.20 5.20; Tornado 105 Mearle 4.40 3.80; Englemaid 110 Perez 10.60. Temps: 1.18. Saxolite, Buddys Sister, Jig, Heels, Falkland, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs: Whiskolo 115 G. Moore 6.80 3.80 3.00; Pasa Jack 112 Bodiou 9.40 4.80; Country Lass 113 Robart 4.40. Temps: 1.17 4-5. Flag Post, Sir Quest, Tuacross, Kleig Light, ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 4 1-2 furlongs: Firm Offer 115 Stevenson 10.60 5.60 3.40; Star Blink 115 Bodiou 5.40 3.60; Zacatine 113 Smith 4.00. Temps: .56 3-5. Misty Quest, Road Scraper, Jug Heels, ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs: Morcarine 110 Stevenson 57.00 19.40 7.20; Night Editor 119 Marrero 7.40 4.80; Allegro 118 Bodiou 7.80. Temps: 1.16. Battle Jack, U. Boat, Liberty Flight, Donna Leona, Speed to Spare, ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 mille et 70 verges: Port O Call 111 Maschek 20.40 6.60 3.00; Maetran 115 Bodiou 4.80 3.20; Michillinda 108 W. Taylor 2.80. Temps: 1.52. Tetratown, Third Try, ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 mille: Payrack 112 Bassett 5.80 3.60 2.80; Filandro 109 Marrero 4.80 3.20; Easterner 109 Suttle 2.80. Temps: 1.46. Dizzy B., Mexico City, Jacqueline High, ont aussi couru.

Détroit

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: oThea Dear 100, Eads, 11.20, 4.80, 3.60; Bullanne 112 Dew, 10.20, 5.20; Kenneth K., 107, Milligan, 5.60. Temps 1.18 2-5 — Miss Cleo, Joe Greenock, Coast to Coast, Patras, Ambuscade, Matchless, oScotty B., oImperial Bob, oCynthia Fair ont aussi couru.

o—Field.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Chanceful 110, Milligan, 21.40, 8.60, 4.40; Symphon 108, Winn, 11.60, 6.60; Transview 113, King, 3.40. Temps 1.14 1-5 — Murph, Pretty Busy Perfect Blind, Just Imperial, Takus, Temple Fall ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Norie 106, Littrell, 33.20, 10.80, 6.20; Abdicate 116, Gonzales, 4.60, 3.40; Perfect One 105, Raymond, 15.80. Temps 1.14 1-5. Wise One, Imperial Frank, Bold Lover, Agotaras, Evening Time, Brotherly ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs: Pepps. -68, Littrell, 12.20, 5.00, 3.40; High Image 111, Falero, 4.00, 3.40; Clockwinder 111, Smolenski, 3.00. Temps 1.14 3-5. Hueu, Sweepogan, Aftermath, False Point, Telepathy ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 1 mille 1-16: Blind Impulse 102, Eads 31.20, 10.60, 5.40; o-Show Up 108, Dew, 8.40, 5.00; Our Willie 110, Littrell, 4.00. Detroit Bull, Bernard F., oTransmitter, Miss Bonnie, oWooden Innian, White Hot, John Francis ont aussi couru.

o—Field.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs: Noble Boy 105, Raymono, 8.80, 4.00, 2.60; Ottos Choice 104, Milligan, 3.80, 2.60; Mad Money 108, Eads, 3.80. — Prince Arfo, Don Moss, Neighbor ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 6 furlongs: Veldt 104, Dew, 18.40, 6.60, 4.00; Bog House 106, Leblanc, 3.20, 2.80; Veiled Prophet 103, Eads, 2.80. — May Dig, Certain Party, Congetta, Little Gay, Tenacious, Gallant Hour ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 1-8 mille: Extended 115, Solimena, 10.40, 5.40, 3.40; Hadmogal 110, Eads, 4.00, 3.00; Desafuero 109, Dew, 3.00. Temps 1.54 2-5 — Pal o Sweep, Papa Linda, J. Ware ont aussi couru.

Lincoln Fields

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: Aglow 101 S. Clark 12.40, 5.20, 4.20; Our Haven 110 Adams 4.60, 3.40; Nogalo 106 Elam 5.60. Temps 1.17 3-5. Ont aussi couru: High Blame, Le Miserable, Skipped, Transport.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Honey Roll 108 Demarsch 45.80, 15.20, 7.40; Maleman 111 G. Martin 16.60, 4.80; Merry Pete 108 Clark 4.00. Temps 1.16 4-5. Ont aussi couru: High Josie, Lady Thirteen, Mekong, Golden Due, Eternal Wave.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: Mighty Miss 108 Snider 10.20, 5.60, 4.00; Torch Gleam 118 Adams 4.40, 3.40; Beau Insco 113 Martin 5.20. Ont aussi couru: Chanting, Honey Seat, Cornwallis, Million Bucks, Honey Chile.

QUATRIEME COURSE.—6 furlongs: Noble Count 114 Adams 16.00, 7.00, 4.80; Wild Pigeon 112 Laidley 7.00, 4.40; Blaufuss 112 White 5.20. Ont aussi couru: Blue Star, Morning Mail, Say Judge, Palsak.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Sir Mowlee 108 Clark 7.60, 4.00, 3.60; Threadneedle 109 Snider 4.00, 3.40; Maetown 113 White 5.60. Temps 1.16. Ont aussi couru: Buddie, Treacy, Utica, Little Drift, Traiconero.

SIXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Mucho Gusto 112 Flinchum 5.80, 3.20, 2.60; Shotput 111 Snider 4.00, 3.00; Gray Jack 109 Wells 4.00. Temps 1.50 3-5. Ont aussi couru: Nightland, Manymor, Inscoelda, Manie Ohara.

SEPTIEME COURSE. — 6 furlongs: High Taorne 114 Snider 50.40, 18.80, 7.00; Flying Bonnet 104 South 5.00, 4.00; Philyra 109 R. Vedder 4.80. Temps 1.16 1-5. Ont aussi couru: Duckstans, Office Hour, Crumpet, Granieus.

SEPTIEM ECOURSE. — 1 1-16 mille: Fair Haste 107 Camp 13.20, 6.40, 4.40; Chenault 112 Calvin 9.00, 5.00; Some Boy 112 Fields 5.20. Temps 1.51 3-5. Ont aussi couru: Lucy, Fort Knix Santan, Molley.

Belmont Park

PREMIERE COURSE. — 2 milles: Slievetreigh 151 W. Jones 15.30, 5.90, 4.50; Oneechee 142 Scott 4.50, 4.10; Mill Race 150 Roby 4.90. Temps 3.54 2-5. Ont aussi couru: Danny Deever, Frivolous Girl, Flying Lancer, Fay Cottage, Mr. Chips, Game Runner, Parma.

DEUXIEME COURSE. — 4 1-2 furlongs: Giraffe 119 Robertson 34.20, 14.40; Wenuit 108 Meade 4.70. Temps .52 1-5. Ont aussi couru: Sunnington, Kind Annie, Meeze Piesey, Black One, Spanish Doll, Button Bush, Maevic, Our Florence, Aethel Queen.

Rotation numérique

DETROIT

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que ces chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée	Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée
Mai				8	492	3	5
29	361	2	8	7	461	1	3
28	277	5	6	6	961	2	0
27	417	1	12	4	580	3	6
25	903	2	18	3	318	1	4
24	592	7	4	2	655	2	5
23	388	1	6	1	665	1	4
22	206	1	15	Avril			
21	759	0	18	30	822	2	4
20	057	2	8	29	931	2	6
18	611	2	4	27	580	3	10
17	795	4	7	26	541	1	12
16	178	1	3	25	808	2	15
15	591	2	5	24	851	3	6
14	863	2	6	23	083	2	15
13	597	3	5	22	801	5	10
11	722	1	3	20	126	1	7
10	089	3	6	19	447	2	4
9	869	2	4	18	455	5	4

EIGHT THIRTY EST VAINQUEUR DU "SUBURDAN"

Masked General abaisse le record de piste pour 6 furlongs

New-York, 30 (P.A.)—Eight Thirty, poulain appartenant à George D. Widener, favori battu dans le mille Métropolitain, il y a une semaine, parce qu'il avait tenté de battre la marche, a changé complètement sa tactique aujourd'hui et il a pris son temps jusqu'au dernier furlong pour venir gagner le handicap Suburban par une longueur, à la piste Belmont. Une assistance de 41,859 fervents a été témoin de la course.

Eight Thirty a laissé Can't Wait et Masked General prendre les devants et il est venu de l'arrière pour les vaincre. Masked General a couru les six furlongs dans le temps le plus rapide jamais vu à la piste Belmont. Can't Wait a battu Third Degree par trois longueurs pour prendre la troisième part de la bourse. Third Degree avait gagné le Métropolitain samedi dernier.

Eight Thirty, portant 127 livres, est parti en tête des dix concurrents, mais il fut retenu par son jockey alors que Masked General et Can't Wait prenaient le commandement, tête à tête, dans le premier virage. Si rapide fut leur allure qu'ils avaient couvert les six furlongs en 1:09 4-5, un cinquième de seconde plus rapide que le record de piste pour la distance. Les leaders ont couru le mille en 1:35 1-5 et c'est alors que Eight Thirty commença sa poussée qui devait lui valoir la victoire. Il a couru le mille et quart en 2:01 3-5.

Le porte-couleur de l'établissement Widener a rapporté une bourse de $19,850, et il a payé $8.60 pour $2 au mutuel.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: State Witness J. Stout 43.00, 12.10, 5.30; Epical 121 James 4.70, 3.50; Maeace 108 F. Smith 3.10. Temps 1.14 1-5. Ont aussi couru: Epwar, Ritorno, Red Time, Conte, Royal Cross, Eldee.

QUATRIEME COURSE.—5 furlongs: Attention 111 Haas 22.90, 6.80, 3.60; Hy Cop 116 Gilbert 3.70, 2.50; Hasty Back 113 Robertson 2.60. Temps .57. Ont aussi couru: Oh, Oh, Jack, Twink, Classic Beauty.

CINQUIEME COURSE. — Mille: Cacodemon 122 Arcaro 4.40, 3.10; Maeda 115 James 4.50; No Sir 119 Gilbert. Temps 1.38. A aussi couru: Sun Pharos.

SIXIEME COURSE. — 1 1-4 mille: Eight Thirty 127 Richards 8.60, 6.50, 3.60; Cant Wait 107 James 7.20, 3.40; Third Degree 124 Arcaro 2.30. Temps 2.01 3-5. Ont aussi couru: Betsy, Isolator, Sandy Boot, Hash, Masked General, Olimpus, Aluminio.

SEPTIEME COURSE. — 6 furlongs: Pictor 114 Woolfe 12.50, 5.00, 3.20; Cockerel 115 Decamillas 3.50, 2.50; Here Goes 108 Weber 2.70. Temps 1.12 2-5. Ont aussi couru: Carrier Pigeon et Maecaro.

HUITIEME COURSE. — 6 furlongs: Dorimar 116 Anderson 30.90, 10.10, 5.30; Pimlico Lady 116 Berg 4.30, 3.70; Furlough 111 Haas 5.10. Temps 1.14 2-5. Ont aussi couru: Better Half, Buds Girl, The Mount, Bally Haste, Big Beauty.

Thorncliffe

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: Tabmark 110 Foden 22.80, 9.95, 5.70; Baton Damour 115 Birley 6.10, 4.80; Star Beam 110 Young 12.0. Ont aussi couru: Bay Briar, Milius, Margie Lou, St. Ine, Sandalman, Cville Lad, Locknut, Bird Haven, Queen Color.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Loteer 107 S. Birley 17.10, 7.20, 3.85; Rockbound 110 Young 17.05, 6.40; Sky Runner 110 R. Watson 3.60. Ont aussi couru: Rolling Past, Irenes Bob, Candar Spring, Moon, Lorraine S.

TROISIEME COURSE. — 4 furlongs: Rural Shower R. Fair 10.75, 6.30, 4.05; Ida Regan 145 McKenna 6.30, 4.05; Stockwood 145 Marbourne 4.40. Ont aussi couru: Careless Knight, Indiana Flyer, Flo Arlesian, Sly Cat.

QUATRIEME COURSE.—5 furlongs: Psychology 114 McTague 6.35, 3.30, 2.60; Goodanwarm 108 R. Watson 3.60, 2.70; New Year 114 Birley 2.80. Ont aussi couru: Depositor, Fire Log, Cherries.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Belle Dare 111 C. Smith 47.05, 18.05, 8.40; McMark 118 Foden 6.65, 5.45; Catarri 118 Halliburton 6.90. Ont aussi couru: Silent See, Voliris, Norsweep, Belstone, Blue Wren, Spearman.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs: Wise Maiden 100 Spine 6.50, 2.55, 2.45; Heleno 111 R. Watson 2.90, 2.90; Cerisse III, 109 C. Smith 3.00. On taussi couru: Traffic Light, Katie Bud, Spicy, Joss Stick.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Trickys Son 111 Lindbergh 7.50, 4.40, 7.90; Drayton Lad 113 Young 5.45, 3.25; Light Birch 104 Birley 2.80. Ont aussi couru: Wimbledon, Silent Shot, Toney One, Standout.

HUITIEME COURSE. — 1 mille 70 verges: Colonel Bud 108 Watson 7.00, 3.30, 3.15; Dearzin 108 Young 3.00, .70; Sky Warrior 113 Foden 9.80. Ont aussi couru: Chinsilla, Fair Countess, Crateafus, Zangwill, Cudgeldoe.

Delaware

PREMIERE COURSE — 5 furlongs: Hop Skip 118, Wagner, 4.10, 4.40, 3.20; Buckboard 118, McCombs, 3.50, 3.50, 2.80; He man 118, Donoso, 4.80, Temps 1.01 — Toddle Top, Quakertown, Sun Triad, Primarily, Goober Lad, Bell Player, McHeiry, Lees Jimmie ont aussi couru.

Egaux en première place.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Tedbriar 114, Shelhamer, 5.20, 3.30, 2.60; Mistrassino 111, E. South, 6.90, 4.20; Toy Foot 114, Charlton, 3.40, Temps 1.13 2-5 — Hill Thorn, Pleasant Lady, Flota, Julie Macaw, Joker Man ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Robespierre 119, Smith, 5.60, 3.70, 3.10; Last Message 108, Borup, 7.50, 5.00; My Elsie 111, Wagner, 5.50, Temps, 1.13 2-5 — Blazing Heat, Dizzy Dame, oZstera, Teddypatic ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 1 1-16 mille: Company Halt 114, Duncan, 5.50, 3.60, 2.80; Shooting Scout 116, Friedman, 10.90, 6.90; Chalotaur 111, P. Mills, 6.40, Temps 1.49 3-5. Turf Sting, Bilboquet, Pascua, Mason B., Justa Flight, Good Flaver, Flagetta, Royal Grey ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 1 mille 70 verges: Town Boy 120, McCombs, 5.40, 3.50, 2.80; Zayin 117, Adair, 7.80, 5.10; Gold Teddy 115, Bierman, 4.90, Temps 1.45 — Risgle, Run By, Scylla, St. Anne II ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 5 furlongs: Blensign 122, Shelhamer, 3.20 2.50, 2.30; Misty Isle 119, McCombs, 3.40, 2.90; Sun By 113, Roberts, 3.90, Temps 1.01 — Pete Jr., Sun Thrush, Fantastical, Scout Time, Overdrawn ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 mille 1-8: Barbed Retort, Donoso, 22.20, 12.170, 6.80; Wicket 119, Hileman, 8.60, 6.40; Brandon Prince 115, Friedman, 4.00, Temps 1.56 — Longful, Italian Harry, Count Tetrarch, Incendiary ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 1-16 mille: Nilon 109, Adair, 20.50, 7.40, 4.40; Autumn Quest 114, Wholey, 6.30, 4.70; Lottery 108, Duncan, 3.50, Connie Plaut, Bitapin, Pare One, Sure Touch, Room Service ont aussi couru.

LES INSCRITS

Delaware

PREMIERE COURSE — Bourse $1,000, 2 ans, 5 furlongs: Levlin 118, Star Canter 113, Rich Cargo 115, I'm the Guy 113, Dodalma 110, aShotagin 105, bPrompto 113, Sir Broadside 118, Danbury Belle 110, bBobs Pass 113, Penny Arcade 112, Jerisa 110, Hornblende 118, aBar Ship 118, Sunareve 105, Astrore 115, Taranne 110, Nutmeg Lass 110.

a—Entrée Bryson
b—Entrée Falconer.

DEUXIEME COURSE — Bourse $1,000, 4 ans et plus, 6 furlongs: Avesta 118, Family Friend 119, Candle Ends 118, hone Dijon 118, Dark Friend 115, Kamport 111, Plot 111, Meadow Morn 111, Marthas Queen 103, Bow Tip 115, Jimmie Cabaniss 123, Playmore 123 Shall we Dance 111, Buds Virmar 110.

TROISIEME COURSE — Bourse $1,000, 3 ans, 6 furlongs: Storcky 115, Armentieres 120, Talent 120, Marandan 115, Miss Ksar 115, Dr Bones 120, Broiler 120, Strolling On 120, Donas Pal 120, Maecall 115, Miljack 120, Cheer Me 115, Time o Day 110, Razacla 110, Designation 115, Stormont 120, Sir Dianti 120, Creole Sash 115.

QUATRIEME COURSE — Bourse $1,000, 4 ans, 6 furlongs: Jolly Flag 116, Light Chatter 115, Ivy X 108, Sangroid 110, Tyr 122, Fair Rock 105, Cantovino 108, Walk On 110, Scullery Maid 111, Barbara A. 110, Pendenciero 115, Wise Shine 116, Cardinette 111, Joanny 108, Jadaan 123.

CINQUIEME COURSE — Bourse $1,000, 3 ans, 6 furlongs: Intertace 110, Attracting 115, Busy Fingers 105, Razel W., 112, Cherry Trifle 113, Good Reception 112, Ned Cap 113, Town Prince 113, Briar Bird 113, Stand Alone 113, Streamer 108, Levena 110, Flaming High 108.

SIXIEME COURSE — Bourse $1,200, 4 ans et plus, 1 1-16 mille: Fox Shade 119, Day Off 113, Cutlas 108, Short Distance 113, Bewitched 114, Flat Lance 114, White Sand 109.

SEPTIEME COURSE — Bourse $1,000, 3 ans, 1 fille 70 verges: Daddy 118, Smart Sir 113, Career Girl 111, Macs Cantor 113, Battle Scene 113, Black Rapture 108, Polly MacDun 103, Corsica 116, Hide 111, Cherrys Child 111.

HUITIEME COURSE — Bourse $1,000, 3 ans et plus, 1 1-16 mille: Howellville 115, Broadway Joel 116, Chainwick 108, Squabble 111, Interpreter 115, Pine Tag 115, Exhort 111, Ellacaw 110, Play Pence 115, Braving Danger 20, Star Mixer 116, Meridian Time 111, Actress 111, War Grand 110, Bright Gem 111, Fredalva 116, First Fling 115, Gimpey 110.

Lincoln Fields

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. — Lady Flyer 107, War Ace 110, Bright Play 107, Erin Ksar 110, Pilots Gal 102, Algonquin 110, Nicabe 110, Truda 107, I Bid 107.

DEUXIEME COURSE, 7 furlongs. — Valvesta 113, Prince Sador 113, Marsman 113, Headin Home 113, New Discovery 108, Born Happy 113, Firt Port 108, Miss Pitty Pat 108, Peter Pumpkin 115, Perplex 113, Cottingham 103, Boston Sound 108, Arabic 103, Escomur 103, Deep Rock 108, Smuggled In 113, Mama Lula 103, Lady Federal 103, Rich Cream 108, Chicharra 108.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — Three by Three 110, Lexbrook 110, Rosetta 108, Deep Summer 100, Hadith 110, Hard Biscuit 105, Alwiser 100, Jungle Moon 105, Montana Jewell 110.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs. — Humane 116, Whichwise 116, Earliana 116, Shasta Sue 116, Rolls Fast 116, Moja 116, Reigh Countess 111, Minorita 116.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. — Imeblue 113, Jerdan 113, Colonel Joe 113, Black Gift 118, Rebuttal 118, Easy Street 113, Cossack Girl 100, Isa Runner 110, Galley Sweep 113, Askaris 118, Oakwood Lad 118.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. — Jayfcee 110, Opera Star 110, Floataway 110, Count Morse 111, Al au Feu 115, Arcadian 113.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille. — Tristrap 115, Brown Comet Inscomira 105, Hap Mack 111, Natalie Mae 105, Ceaseless 115, Petard 107.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Major McHugh 111, Jaybeedee 113, Barograph 108, Gay Hour 113, Lively Lady 110, Valdina Boy 111, Virginia Rose 108, Jennie May 100.

Détroit

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: Vignette 110; Lochee 110; Buss 115; Dorothy Jean 105; Whisk Dolly 110; Valeo 100; Star O Manna 100; Housewife 105; Urania 105; Crack Favor 115; Fortunes Call 105; Emmaline 105.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Emdale 105; Headmaster 115; Phaedra 100; Gerri P 105; Patty Jo 100; Lady James 105; Mad Sweep 110; Imperial Sun 110; Nancys Sun 100; Canbe 110; Vindicare 110; Brown Moss 105.

TROISIEME COURSE — 4 1-2 furlongs: Bess Pep 110; Cynical Maid 105; Interrupt 110; Milton Memory 108; Rosy Chance 110; Silver Wood 108; Meggy 115; Rocky Hill 108; Cigar Lighter 113; Nova Mae 115; Dublin Daisy 105; Dot so 115.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs: Whoa Boy 114; Flyfot 117; Pepper 111; My Buddy 114; Petes Niece 106; Miss Ivory 106; Do Play 109; Quick Verakee 106; Grand Light 111; Blanok 106; Euneva 106.

CINQUIEME COURSE — 6 furlongs: Sun Arbor 111; Sea Cadet 111; Alghero 111; Hf Sommy 111; Fairest Flag 106; Cold Moon 106; Just Buck 111; Someone Else 111; Night Princess 106; Cape Rrace 111; Royal Countess 112; Combatsant 111.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs: Imperial Impy 111; Baltee 107; Little Jack 113; Maynyatime 111; Kantanka 104; Columbias Boy 103.

SEPTIEME COURSE — 1 mille et 70 verges: Starlina 108; Sir Elmer 107; Sweeping Bow 114; Burr Hickman 109; Rejectable 113; Straight Thru 118.

HUITIEME COURSE — 1 1-16 mille: Ganona 111; Needeego 117; Alan Chicle 111; Sam K 109; Madcap Yankee 109; Sting Ray 111; Dixie Girl 109; Never Blue 107.

NEUVIEME COURSE — 6 furlongs: Weepie 105; Sudie Greenock 110; Mountaloun 110; Byrds Up 105; Lachiquita 105; Martha O 110; Majorette 105; Thumb 105; Miss Frakes 105; Gay Kjan 110; Clipman 110; Dinner Horn 100.

Belmont Park

PREMIERE COURSE. — 5 furlongs: aPoppadeets 116, Copperman 116, bHoot Owl 116, Sheriff Culkin 116, Master Henry 116, Traumelus 116, aPort Alibi 116, bTin Sword 116, Villa Platte 116, Silver Rocket 116.

a—Entrée Ecurie Mill River.
b—Entrée J. H. Whitney.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Dusky Girl 115, Russel McGee 113, Sir Reynard 115, Tyrone 117, aBrazen Hussy 108, Innuendo 107, Little Tyke 113, Sun Fox 113, Running Blue 120, Eenie-Meenie 108, Rugged Rock 115, Hybridize 115, Roman Leader 113, Maedrew 103, War Noise 113, aWater Crest 113.

a—Entrée H. L. Straus.

TROISIEME COURSE. — 7 furlongs: Great General 117, Dixie Man 115, Creepy Mouse 116, Maechance 119, Cold Harbour 115, Supreme Chance 115, Pistol Pete 120, Two Ply 116, Count Sneezy 113.

QUATRIEME COURSE. — 4 1-2 furlongs: Miss Beans 113, Waller 120, Chance Cut 107, Prien 120, Marion Collins 109, Not Yet 107, Fleetborough 107, Amazonian 107, aOmission 122, Heathtown 109, aFlying Legion 114, Cape Cod 110, Camp Sortie 107.

a—Entrée V. Emanuel-H. Lissberger.

CINQUIEME COURSE. — 1 mille: Esposa 108, Hasty Wedding 103, Ibis 2nd 108, Forfend 108, Rust 103.

SIXIEME COURSE. — 1 mille: Boll And Bad 117, Gramps 113, Pilott Biscuit 112, Shipmate 117, Dudie 117, Gen'l Manager 117.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-8 mille: Spanish Way 120, Coursing 114, Gallant Neb 117, Cross Question 114, Fencing 118, Brown Moth 110.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: Firing Pin 105; Prum 120; Hallies Play 116; Crestonian 105; Libertys Love 105; Steward 115; Dinna Do 105; Orphan Lass 110; Lunsford 115; Dark Zeni 115; Marcabala 115.

DEUXIEME COURSE — 4 1-2 furlongs: Harvey 118; Hatfield Boy 118; All Even 115; Weaving Thru 115; Overflowing 115; Wing Wing 118; Mo 115; Cadet Bob 118.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Broadtail 113; Baby Sweep 115; Jane Vito 109; Count Cotton 115; Sadie F. 112; Fair Time 120; Minimum 112.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs: Mill End 118; Rexair 118; Mellow Moon 108; Trimmed 118; Wood Blaze 113; Self Starter 108; Pari Curtis 118.

CINQUIEME COURSE — 6 furlongs: Boy Baby 102; Naughty 108; Time Please 115; Your Bubby 110; Peon 117; Posterity 110; Pug Knows.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs: aSlow Motion 116; Sassy Lady 110; Bootless 113; cDonna Leona 109; Silent Witness 114; Halycon Boy 107; aAbrason 104.

a—Entrée: J. W. Martin.
c—W. J. McCune.

SEPTIEME COURSE — 1 mille: Tedium 111; Orcades 109; Panorascope 111; Waxwing 109; Weekly Stipend 106.

HUITIEME COURSE — 1 mille et 70 verges: Weary Flower 113; Foreisus 101; Conrad Mann 118; Agnes Knight 113; Inactive 113; Sun Antioch 111.

Thorncliffe

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: Sping Bell 104, Velled Miss 109, Penpalo 103, Costa Rica 109, Fight Talk 114, Ann Hanover 104, Rebecca, Lee 109, Maple Tints 109, Clarksdale 117, Brosal 109, Listycoat 104, Thermal 104, Rustic Maiden 104, Trajectory 114, Cup Winner 112, Foliage 114, Coya 104, Colored Artist 107.

DEUXIEM ECOURSE. — 6 furlongs: Stormful 101, Timely Fligat 106, Worthy Tip 113, Greek Goddess 106, Sava Mark 118, News Sweep 111, Annie Jenkins 106, More Clothes 111, Don Boscombe 106, Royal Fair 118, Bospatch 111, Flying Tulach 113, Little Trick 106, Lyonette 106, Adrift 118, Barbara H. 112, Ritchie 113, Beautys Spunk 106.

TROISIEME COURSE. — 5 furlongs: Budpath 116, Grandmother 113, Patrolman 116, Clear Chimes 113, Andsan 116, Attrisiius 113, Meddleset 113.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs: Wise King 118, Cruising 113, Hay Knife 105, Stopit 108, In Front 110, Giggling Girl 103, Last Steel 109, Blue Ice 115, Sure Lad 113.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Casino Pete 106, Budsis 103, Worthy Duke 108, aCabip Gal 103, aFred Tracey 113, Brilliant Stone 113, Kings Crest 108, Bass Bottle 108, Trey 115.

a—Entrée écurie Four L's et Mme C. H. Conyers.

SIXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Bye Bye Mary 106, Solid 106, Historic Era 111, Devastator 109, Zevwee 106, Pete Wendling 112, Ebony Parasol 101.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: No Trouble 108, Masked Bud 113, Roberta Macaw 103, Boscobel 111, Pewter Crest 106, Amhurst 113, Mint Box 108, Pitchblende 108, Lingster 18, Sass 113, Wild Count 113, Winged Flight 113.

CHOIX DU JOUR

A BELMONT PARK
1—Hoot Owl, Traumelus, Silver Rocket.
2—Innuendo, Sun Fox, Roman Leader.
3—Maechance, Dixie Man, Count Sneezy.
4—Omission, Not Yet, Flying Legion.
5—Forfend, Rust, Esposa.
6—Gen'l Manager, Dudie, Shipmate.
7—Spanish Way, Fencing, Coursing.

A SUFFOLK DOWNS
1—Crestonian, Marcabala, Liberty Love.
2—Wing Wing, Weaving Thru, Harvey.
3—Fair Time, Count Cotton, Sadie F.
4—Wood Blaze, Yellow Moon, Trimmed.
5—Time Please, Peon, Puz Knows.
6—Halcyon Boy, Slow Motion, Sassy Mate.
7—Weakly Stepend, Orcades, Tedium.
8—Weary Flower, Conrad Mann, Agnes Knight.

A THORNCLIFFE
1—Fight Talk, Clarksdale, Maple Tints.
2—Don Boscombe, Timely Flight, Bospatch.
3—Patrolman, Meddleset, Budpath.
4—Cruising, Wise King, In Front.
5—Brilliant Stone, Casino Pete, Worthy Duke.
6—Bye Bye Mary, Zevwee, Ebony Parasol.
7—No Trouble, Lingster, Mint Box.

A DETROIT
1—Lochee, Housewife, Buss.
2—Patty Jo, Mad Sweep, Headmaster.
3—Meggy, Rocky Hill, Interrupt.
4—Gylfot, Grand Light, Pepper.
5—Someone Else, Cape Race, Sea Cadet.
6—Little Jack, Imperial Impy, Manyatime.
7—Sweeping Bow, Straight Thru, Rejectable.
8—Gaona, Madcap Yanket, Never Blue.
9—Marjorette, Dinner Horn, Susie Grenock.

A DELAWARE
1—Jerisa, Nutmeg Lass, Sir Broadside.
2—Meadow Morn, Playmore, Dark Friend.
3—Designation, Talent, Dr. Bones.
4—Wise Shine, Tyr, Pendenciero.
5—Attracting, Good Reception, Busy Fingers.
6—Short Distance, Day Off, White Sand.
7—Career Girl, Black Rapture, Battle Scene.
8—Braving Danger, Chainwick, Exhort.

A LINCOLN FIELDS
1—Erin Ksar, Algonquin, War Ace.
2—Peter Pumpkin, Headin Home, Cottingham.
3—Rosetta, Hard Biscuit, Spanish Jewell.
4—Reigh Countess, Shasta Sue, Whichwise.
5—Rebuttal, Cossack Girl, Galley Sweep.
6—Opera Star, Count Morse, Jayfcee.
7—Hap Mack, Ceaseless, Inscomira.
8—Valdina Boy, Gay Hour, Jennie May.

Pari-double

A Suffolk Downs $273.60
A Thorncliffe 255.65
A Détroit 271.00
A Lincoln Fields 328.40
A Delaware : Hop Skip et Tedbriar, $820; Buckboard et Tedbriar, $6.80.

LA PLUIE EMPECHE LE VAINQUEUR D'ABAISSER LE RECORD DE VITESSE

Shaw égale le record de Meyes et il est le premier à remporter la victoire deux années successives. Trois accidents, aucune fatalité

Indianapolis, 30. (P.A.) — Wilbur Shaw, d'Indianapolis, a remporté aujourd'hui sa troisième victoire dans la course de 500 milles en automobile, en battant Rex Mays, de Glendale, Californie, par deux milles et demi, dans la 28e classique annuelle dont l'allure fut ralentie par la pluie.

Shaw est devenu le deuxième chauffeur dans l'histoire de la grande course à gagner trois fois et il est le premier à avoir triomphé dans deux courses successives. Louis Meyer, de Huntingdon Park, Californie, qui s'est retiré après la course de l'année dernière, est le seul autre qui ait réussi à triompher trois fois.

Shaw, un jeune homme de 37 ans qui a triomphé pour la première fois en 1937 et a répété cet exploit en 1939, a conduit son automobile à huit cylindres, de fabrication italienne, en 4.22.31.16. Il a enregistré une moyenne de 114.277 milles à l'heure, temps de beaucoup inférieur à la moyenne de 117.200 milles établie par le recordman Floyd Roberts, en 1938. Couvrant tout le parcours de 500 milles sans aide et ne faisant que deux brefs arrêts pour prendre de l'essence et changer ses pneus. Shaw aurait probablement abaissé tous les records pour la distance, n'eût été la pluie.

Après que Shaw eût traversé la ligne d'arrivée dans son 375e mille, un drapeau jaune indiqua aux concurrents qu'il fallait être prudents à cause de la tombée de la pluie. Les chauffeurs ont dût dès lors réduire leur vitesse pour les 125 derniers milles parce que les autorités considéraient certains endroits glissants de la piste trop dangereux.

Quand Shaw eut remporté la victoire les autorités élevèrent le drapeau rouge demandant aux autres concurrents d'arrêter.

Maurice Rose, de Columbus, s'est classé troisième derrière Mays et Ted Horn, de Hawthorne, quatrième.

Trois accidents, mais aucune fatalité, ont obligé trois concurrents à abandonner la course avant que ne soient couverts les premiers 100 milles. Dans le premier, Paul Riganti, de Buénos-Aires, s'est blessé, lorsque sa voiture a donné sur la barrière dans le virage sud-est. Quelques secondes plus tard, Tommy Hennershitz, de Redding, venait à toute allure sur la piste lorsque les freins de sa voiture se sont fermés soudainement. Il a été projeté sur le mur et s'est fracturé le bras droit. Duke Nalon, de Chicago, n'a subi qu'un sévère choc nerveux lorsque son automobile a été projeté en dehors de la piste par suite d'un défaut de moteur.

Shaw a gagné plus de $30,000. Il a remporté le premier prix de $25,000 et il a gagné $5,100 supplémentaires pour les tours le séparant de son plus proche adversaire. Il recevra par ailleurs d'autres récompenses en argent de compagnies d'automobiles.

TROT ET AMBLE

COURSES AU TROT A SAINT-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 29. (D.N.C.) — Ainsi que la chose a déjà été annoncée dans les journaux, la fête Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin prochain, sera marquée dans notre ville par de grandes manifestations.

Parmi les réjouissances de l'après-midi du 24, on mentionne notamment des courses de chevaux trotteurs qui auront lieu au rond du parc Laframboise, sous les auspices de la Société Diocésaine St-Jean-Baptiste. Une somme de $600.00 sera distribuée en bourses et l'on verra inscrits dans les différentes épreuves les meilleurs chevaux de la province, ainsi que plusieurs autres de l'Ontario et des Etats-Unis. Voici le programme des courses.

Classe 2.24 trot et amble, bourse $175.00.

Classe 2.18, trot et amble, bourse $200.00.

Classe ouverte (Free-for-All) bourse $225.00.

Trois secondes seront allouées aux trotteurs. Les règlements en vigueur seront ceux de la Canadian Trotting Association. Pour tous renseignements au sujet de ces courses, on est prié de s'adresser au secrétaire, M. Wilfrid Dupont, 134 rue Girouard, tél. 501.

ST-HYACINTHE AURA DE BELLES REGATES

St-Hyacinthe, 30. (D.N.C.) — Les régates de St-Hyacinthe, sur la rivière Yamaska, auront lieu cette année sous les auspices de la section nautique du club de raquetteurs "L'Infatigable". Les départs et arrivées se feront en face du Chalet, sur la rive sud de la rivière, et il sera possible au public de suivre les régates à des endroits favorables sur les deux rives. On a déjà reçu des inscriptions de plusieurs yachtsmen des Etats-Unis et du Canada et tout laisse prévoir un succès. Ces régates ont été fixées aux 22, 23 et 24 juin prochains, avec épreuves principales le dimanche 23 juin.

L'organisation des régates se poursuit activement sous la direction de MM. Urbain Jutras et E. A. Gendron, qui organisa les régates de l'an dernier sous les auspices du Club Maskoutain. Un comité d'organisation a été formé comme suit :

Président, M. l'échevin Ernest-O. Picard; vice-président, M. Ernest Nichols; secrétaire, Jean-Paul Breault; trésorier, M. Urbain Jutras; directeurs, MM. E. O. Gendron, T. A. Fontaine C.R., M.P., échevin Victor Chabot, C.R., Paul-E. Poirier, Dr O. Desmarais, John J. Egan, Gustave Derôme, Narcisse Godbout, Camille Mercure, Omer Prégent, Jos. Larchevêque, échevin Bergeron, A. Champoux.

Le programme complet des régates sera rendu public prochainement.

* * *

L'élection de M. Urbain Jutras au poste important de président de l'Union Canadienne des Raquetteurs a donné lieu à une belle fête en son honneur, laquelle a eu lieu au chalet du club de raquetteurs "L'Infatigable", sur la rive sud de la rivière Yamaska.

Il y eut réception et banquet réunissant une centaine de convives. Le président du club, M. Emile Gaucher, s'est fait l'interprète de tous pour dire la joie que l'on éprouvait de la nomination de M. Jutras à la présidence des clubs de raquetteurs. Il lui présenta en même temps un magnifique sac de voyage.

M. Jutras bien que très ému, sut répondre aux voeux et souhaits de ses camarades dans une allocution aussi spirituelle que bien sentie. Des discours furent également prononcés par M. l'échevin Ernest-O. Picard, M. Amédée Larcoix, ancien président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, M. Emile Gaucher et M. G. Lamontagne, de Montréal

On remarquait dans l'assistance MM. Ernest-O. Picard, Amédée Lacroix, G. Lamontagne, du club de raquetteurs de la palestre du National à Montréal; M. Bienvenue, L. Turgeon, L. Beauregard; A. Lachance, de Montréal, et autres.

IL RENCONTRERAIT L'ANGE MERCREDI PROCHAIN

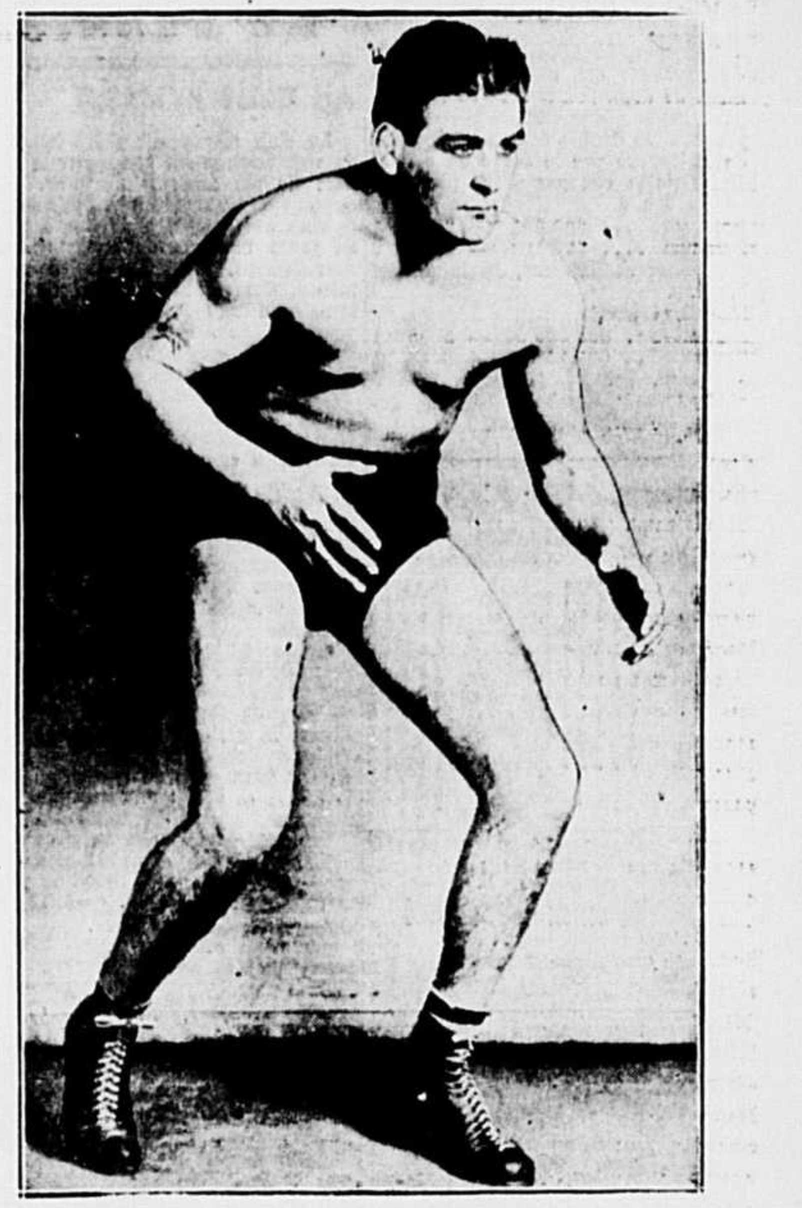

YVON ROBERT, le populaire lutteur Canadien-français, a accepté de rencontrer Maurice (l'"Ange") Tillet mercredi prochain au Forum. Le matchmaker Eddie Quinn tente actuellement de s'assurer les services de Tillet. Robert a aussi lancé un défi au champion Léo Numa.

Yvon Robert accepte de rencontrer l'"Ange" mercredi prochain au Forum

Eddie Quinn tente de s'assurer les services de Tillet, qui est en tournée aux Etats-Unis—Robert veut faire face au champion Numa

La perspective de voir Yvon Robert rencontrer l'Ange mercredi soir prochain au Forum dans ce qui serait le plus grand match de lutte jamais disputé à Montréal est devenue une possibilité depuis hier soir.

Avant de partir pour Toronto où il devait remplir un engagement, Robert a en effet accepté de rencontrer l'Ange ou n'importe quel autre adversaire qu'on voudra bien lui opposer la semaine prochaine.

"Je me suis rarement senti en aussi bonne condition et je suis prêt à rencontrer n'importe quel poids lourd", a dit Robert.

Mais obtenir les service de l'Ange n'est pas chose facile. Déjà fort en demande il y a quelque temps, Tillet est devenu une attraction encore plus extraordinaire aux Etats-Unis depuis ses deux dernières victoires sur Steve Crusher Casey à Boston. Ces deux triomphes lui ont assuré le championnat du monde en autant que le Massachusetts et plusieurs autres états américains sont concernés.

Robert a surpris même ses plus ardents admirateurs par sa magistrale victoire sur Dynamite Joe Cox l'autre soir devant une assistance de 8,000 personnes, la plus considérable encore à voir un match de lutte cette saison dans la métropole.

C'était la première fois que Robert remportait un verdict sur le robuste gladiateur de Kansas-City ayant annulé une fois et perdu deux autres fois aux aux mains de Cox.

Robert est maintenant à la recherche d'une rencontre avec Léo Numa reconnu dans la province de Québec comme champion du monde des poids lourds à la suite de sa victoire sur Cox dans la veille capitale. Yvon s'entraine sérieusement et il a certainement déployé une belle forme dans son match contre Dynamite Joe.

Lorsque Robert perdit la première chute du match, on put croire qu'il allait subir un nouvel échec aux mains de Cox mais il exécuta un ralliement qui plongea la nombreuse assistance dans un enthousiasme comme nous n'en avions pas vu depuis longtemps au Forum.

Il appert qu'après la rencontre Cox et l'arbitre Tony Galento se sont rencontrés et le premier a offert de rencontrer Tony dans un match lutte et boxe. Mais il est inutile de penser que jamais les deux hommes en viendront aux prises.

"Si Galento avait eu le malheur de me frapper avec sa gauche, je lui aurais servi une telle râclée que jamais plus il n'aurait pu boxer", a dit Cox, après le match. "Et lorsque je l'ai empoigné pour le jeter sur le tapis, c'était simplement pour l'avertir de rester tranquille et ne pas essayé de se faire de la publicité à mes dépens. Aussi vous avez pu constater que Galento n'a pas essayé sérieusement de riposter".

Le matchmaker Eddie Quinn a laissé entendre qu'il était possible que le nouveau champion du monde Léo Numa figure également au programme de la séance de mercredi prochain. Numa rencontrerait un puissant rival.

DUFRESNE vs GARDNER AU STADE ONTARIO

C'est le lutteur local Henri Dufresne qui fera face à Ted Gardner, l'ancien lutteur masqué, ce soir, au stade Ontario. Il avait premièrement été question du bouillant athlète de la vieille capitale, Maurice Gosselin, mais comme ce dernier travaille actuellement dans le port de Québec, il lui est impossible de faire le voyage.

Les promoteurs Julien et Duval n'ont pas perdu de temps et ont immédiatement trouvé un substitut à ce dernier dans la personne du Montréalais, Henri Dufresne.

L'on peut immédiatement être assuré que l'action ne fera pas défaut car ce sont tous les deux de rudes athlètes qui ne demandent jamais l'intervention d'un officiel pour leur protection.

Willie Thériault qui a affiché une fameuse tenue contre Henri Dufresne la semaine dernière, sera opposé à un adversaire d'un genre tout à fait différent cette semaine alors qu'il rencontrera Kid Hecker, de Québec. Tous deux sont d'habiles et scientifiques lutteurs, et il sera intéressant de les voir à l'oeuvre dans un match limité à 30 minutes.

Arthur Proulx n'a pas réussi à enlever à Masse le championnat mais il ne demeure pas moins l'un des lutteurs locaux les plus populaires. On le verra dans le spécial de 30 minutes contre Maurice Bertrand, de Québec.

Deux fameuses préliminaires compléteront ce programme préparé avec soin par les promoteurs Julien et Duval. L'une mettra aux prises Young Sonnenberg contre Jean-Louis Renaud tandis que l'autre opposera George Miller et Jack Deslauriers. Ces deux marchs seront d'une chute limités à 20 minutes.

CANOTAGE A LACHINE

Le club local d'avironneurs, le Lachine Racing Canoe Club, ouvrira officiellement sa saison d'été samedi prochain par une grande danse à laquelle tous les amis du club sont invités d'assister. Le club est situé sur la rue St-Joseph, vis-à-vis la Vingt-Septième avenue. Un orchestre populaire de Montréal fera les frais de la musique.

Les directeurs du Lachine Racing annoncent que l'entrainement des avironneurs se continue tous les soirs et que les équipes seront bientôt formées en vue des prochaines régattes.

Dans le domaine du Sport

BALTIMORE DIVISE AVEC SYRACUSE

Syracuse, 30 (P.A.) — Les Chefs de Syracuse ont exécuté un ralliement de deux points à la 9e manche pour gagner la deuxième partie d'un programme double contre les Orioles de Baltimore par le score de 6 à 5. Les Orioles ont gagné la première partie 3 à 2.

Baltimore ... 200 001 0— 3 5 1
Syracuse .... 001 100 0— 2 5 2

Midkiff et Kracher; Kleinhans et Warren.

Deuxième partie

Baltimore . 000 000 041— 5 10 1
Syracuse .. 001 100 202— 6 13 1

Collier, Trinkle, Matuzak, Chelini et Redmond; Rambert, Hinckle, Jones et Bottarini, Warren.

Sénateurs, 6-14 ; A's, 7-2

(à Philadelphie)

WASHINGTON	ab p cs r a	PHILADELPHIE	ab p cs r a
Case cd	5 0 1 5 1	McCoy 2b	5 0 2 5 4
Lewis 3b	5 2 3 0 3	Moses cd	5 2 3 1 0
Welaj cc	4 0 1 1 0	Johnson cg	5 0 2 1 0
Walker cg	5 1 3 1 0	Hayes r	4 2 2 4 3
Bonura 1b	4 2 2 7 1	Siebert 1b	5 1 3 7 0
Bl'dworth 2b	5 1 1 4 3	Chapman cc	3 1 1 3 0
Pofahl ac	4 0 2 3 3	Rubeling 3b	5 0 3 3 3
Ferrell r	2 0 1 4 1	Lillard ac	3 0 0 3 0
Chase l	4 0 0 0 0	Brancato ac	0 1 0 0 0
Hudson l	0 0 0 0 0	Dean l	1 0 0 0 0
Haynes l	0 0 0 0 0	Ross l	1 0 0 0 2
		Heusser l	0 0 0 0 0
		xBrucker	0 0 0 0 0
		xxSimmons	1 0 1 0 0
Total	38 6 14 25 12	Total	38 7 17 27 12

x—Frappa pour Lillard à la 8e.
xx—Frappa pour Ross à la 8e.

Washington .... 104 000 100— 6
Philadelphie .... 100 001 212— 7

Sommaire:—

Erreurs: Case, Bonura, Johnson, Hayes, Rubeling, Chapman. Points produits par Johnson, Walker, Pofahl, McCoy, Ferrell, Siebert, Hayes, Rubeling. Deux-buts: Lewis 2, Pofahl, Ferrell. Trois-buts: Moses 2. Circuit: Hayes. Sacrifice: Chapman. Doubles-jeux: Bloodworth à Pofahl à Bonura; Ferrell à Bloodworth à Lewis à Pofahl à Bonura; Rubeling à McCoy à Siebert. Laissés sur les buts: Washington 9; Philadelphie 11. Buts sur balles de Dean 3; Chase 4; Ross 1. Retirés au bâton, par Chase 3; Dean 2. Coups sûrs, sur balles de Dean, 5 en 3 manches; Ross, 7 en 5 manches; Heusser, 2 en 1 manche; Chase, 13 en 7 manches (aucun de retiré à la 8e); Hudson, 3 en 1 1-3 manche; Haynes, 1 en 0 manche. Lanceur gagnant: Heusser. Lanceur perdant: Hudson. Arbitres: Geisel, Grieve et Basil. Temps 2.55. Assistance: 20,000.

DEUXIEME PARTIE

Washington .... 201 020 9—14 13 0
Philadelphie .... 200 000 0— 2 3 1

(Arrêtée à la fin de la 7e, obscurité)

Masterson et Early; Caster, Beckman, Besse et Brucker.

Leafs, 5-6 ; Bisons, 4-0

(à Buffalo)

TORONTO	ab p cs r a	BUFFALO	ab p cs r a
Bates cc	5 0 1 6 0	Mullin cc	3 0 1 2 0
Chapman ac	3 1 2 2 2	Kroner 2b	4 0 0 3 4
Boss 1b	4 0 0 5 1	Scarsella 1b	4 0 0 11 0
Tipton cg	4 0 1 2 0	Carnegie cg	3 0 1 2 0
xGray	0 1 0 0 0	Smith cg	1 1 0 2 0
Dejonghe 3b	0 0 0 0 0	Fleming cd	4 0 0 0 0
Lodigiani 2b	4 0 0 3 3	Martin 3b	3 0 1 1 1
Bell cd	4 0 0 1 0	zRogalski	0 1 0 0 0
Clifton 3b	3 1 1 1 0	Carnevale 3b	1 0 0 0 0
Tyler 3b	1 1 1 1 0	Outlaw ac	3 1 1 2 3
Heath r	4 1 2 5 1	McC'llough r	3 1 1 4 0
Fischer l	2 0 0 1 1	Hutchinson l	3 0 0 0 3
McLa'ghlin l	1 0 0 0 0		
Total	35 5 8 27 8	Total	32 4 5 27 11

x—Courut pour Tipton à la 9e.
z—Courut pour Martin à la 8e.

Toronto .... 000 100 022— 5
Buffalo .... 000 000 040— 4

Sommaire:—

Erreurs: Lodigiani, Clifton, Outlaw. Points produits par Tipton, Bates, Chapman, Outlaw, McCullough, Heath. Deux-buts: Chapman, Carnegie, Fischer. Double-jeu: Boss à Chapman à Fischer. Laissés sur les buts: Buffalo 2; Toronto 5. But sur balles de Hutchinson 1. Retirés au bâton, par Fischer 5; Hutchinson 3. Coups sûrs, sur balles de Fischer, 4 en 7 manches, McLaughlin, 1 en 1 2-3 manche. Frappé pour le lanceur, par Fischer (Mullin). Lanceur gagnant: McLaughlin. Arbitres: Henline et Van Grafian. Temps 1.52.

DEUXIEME PARTIE

Toronto .... 202 020 06— 6 11 0
Buffalo .... 000 000 0— 0 3 1

Reninger, Marchildon et Heath; Lee, White, Maglie et Zubik.

Phillies, 5-1; Bees, 1-5

(à Boston)

PHILADELPHIE	ab p cs r a	BOSTON	ab p cs r a
Mahan 1b	4 1 1 13 0	Warstler 2b	1 0 0 0 0
Young 2b	5 0 0 1 2	Javery l	0 0 0 0 1
Mueller cg	4 1 0 5 0	Cooney cc	4 0 1 5 0
Klein cd	3 1 2 2 0	Hassett 1b	4 0 0 8 2
Martin cd	2 0 0 0 0	West cd	4 0 0 5 0
Marty cc	4 0 2 2 0	Ross cg	4 1 2 2 0
May 3b	3 1 1 0 3	Cuccinello 3b	4 0 0 2 3
Bragan ac	4 1 1 2 6	Lopez r	3 0 0 1 2
Atwood r	4 0 2 2 1	Andrews r	1 0 1 1 0
Higbe l	4 0 0 0 2	Miller ac	4 0 0 3 2
		Fette l	2 0 1 0 0
		Strincevich l	0 0 0 0 2
		Sisti 2b	1 0 0 0 0
Total	37 5 9 27 14	Total	32 1 5 27 12

Philadelphie .... 000 121 010— 5
Boston .... 000 100 000— 1

Sommaire:—

Erreurs: Marty, Bragan, Cuccinello, Lopez. Points produits par Atwood 2, Klein, Marty, Ross. Deux-buts: Klein, May, Bragan, Atwood. Circuit: Ross. Double-jeu: Higbe à Bragan à Mahan. Laissés sur les buts: Philadelphie 8; Boston 7. Buts sur balles de Higbe 3; Fette 2. Retirés au bâton, par Higbe 3; Fette 1; Strincevich 1. Coups sûrs, sur balles de Fette, 8 en 5 manches (aucun de retiré à la 6e); Strincevich, 1 en 3 manches; Javery, 0 en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Strincevich (May). Balle passée: Andrews. Lanceur perdant: Fette. Arbitres: Dunn, Jorda et Sears. Temps 2.05. Assistance: 15,000.

DEUXIEME PARTIE

Philadelphie ...... 000 000 010 00— 1 6 0
Boston .... 000 001 000 04— 5 8 0

Pearson, Si Johnson, Syl Johnson et Atwood; Sullivan et Lopez.

BALLE MOLLE

RESTAURANT LAVOIE

Le Restaurant Lavoie a remporté sa deuxième victoire consécutive dans la ligue des Restaurants de l'est, battant le Rest. Ti-Rouge 8-4. Le lanceur McDougall a retiré 9 frappeurs au bâton. Le Rest. Lavoie est prêt à rencontrer tout club de la ville. Pour renseignements, s'adresser à Armand Lapensée, 2102a rue Leclaire, Viauville, téléphone CLairval 0292.

A LACHINE

La Ligue senior de balle-molle Lachine doit commencer ses activités ce soir même, à 7 heures, au parc Lasalle. Quatre clubs font partie de la ligue et sont: Dombrico, C. P. L., Clarks Sport et Alliance Nationale. Les parties seront jouées les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Les directeurs de la ligue s'attendent à recevoir autant de supporteurs que par les années passées alors qu'on a vu des foules de plusieurs centaines de personnes assister à ces parties qui sont toujours intéressantes.

LE TENNIS

AU CLUB EYMARD

Le club "Eymard" a été heureux de voir revenir sur son court la plupart de ses anciens membres. Non content de ce succès plus que relatif, le club entreprend pour une dizaine de jours une grande campagne de recrutement. Tout augure pour le mieux. Comme la direction limitera le nombre des membres, les nouveaux venus ne devront pas hésiter à envoyer leur adhésion. Déjà le club Eymard accuse dans ses rangs d'heureuses acquisitions parmi les nouveaux joueurs inscrits tels que MM. Laurier et Armand Belleville, Jean Deschamps et René Cimon. Ajoutons à ceux-ci les anciens membres qui ont toujours dans le passé fait honneur à leurs couleurs comme MM. René et Maurice Saint-Germain, Marcel Laurence, Bert Ouellette, Adrien Olivier et Roger Lizotte. Plusieurs autres pratiquent ferme et rivalisent d'adresse pour pouvoir justement s'imposer à l'attention du capitaine de l'équipe. C'est mercredi soir prochain que la cédule de la Ligue Maisonneuve sera en force. Membre de cette Ligue, le club Eymard jouera chez lui pour l'ouverture des hostilités. Il entend bien en sortir victorieux dès le début et voir en permanence son nom dans les premières places quant à la position des clubs du circuit.

Les intéressés voudront bien communiquer au plus tôt avec le président Robert Charlebois, 5023 rue Berri, tél. HArbour 4879.

Le court est situé aux coins des rues Berri et Mont-Royal est.

TENNIS A LACHINE

Sur les courts des Chevaliers de Colomb de Lachine, se disputaient hier soir les parties d'ouverture de la Ligue Inter-Club, section C, de la P.Q.L.T.A.

C'est devant une belle assistance que se sont disputées ces parties et les beaux coups ont été soulignés d'applaudissements.

Voici le résultat des parties:

A. Grothé, C. de C. bat N. Saray, C.N.R. 8-6 et 6-3.

E. Weary, C.N.R.A. bat G. Desparois, C. de C. 6-3 et 6-4.

S. Corcoran C. de C. bat N. Paton, C.N.R.A. 6-4, 3-6 et 6-2.

N. McMillan C.N.R.A. bat R. Valois, C. de C. 6-0 et 6-1.

Dans le double, McCourt et Pritchard C.N.R.A. battent L. Jacques et H. Duguay, C. de C. 6-1 et 6-3.

Jeudi prochain, le 6 juin, l'équipe des Chevaliers ira rencontrer les "Blancs" de Verdun.

AU CLUB STUART

Voici les résultats des matches disputés hier soir au tournoi pour les garçons de 15 ans, au club Stuart :

B. Marien bat P. Jarry, 6-1, 6-0 ; Laurier Jacques bat A. A. Morin, 6-0, 6-2.

C. Macken bat P. Péladeau, 6-2, 6-4 ; Gaetan Caron bat Jacques Gadbois, 2-6, 6-3, 8-6.

Ce soir à 6 heures 30, G. Caron fera face à C. Macken et à 7 heures 30, Laurier Jacques rencontrera B. Marien.

ASSOCIATION AMÉRICAINE

HIER

Milwaukee .... 000 000 001— 1 3 0
Kansas City .. 016 100 00x— 8 12 1

Makosky, Kline, Dickinson et Hannins, Garbark ; Moran, Lindell et Delphilipps.

Milwaukee .... 000 030 003— 6 11 3
Kansas City .. 001 110 000— 3 12 3

Sullivan, Blaeholder, Jungels et Garbark, Hankins; Haley, Stanceu et Riddle.

Indianapolis .. 000 101 003— 5 12 0
Louisville ..... 000 000 000— 0 4 0

Sivess et West ; Flowers, Weaver, Shaffer et Lacy.

Indianapolis ... 100 000 00— 1 4 1
Louisville ...... 000 000 11— 2 6 0

Logan et Pasek ; Terry et Lewis.

St-Paul ...... 011 800 000—10 14 0
Minneapolis .. 101 200 81x—13 15 1

Andrews, Himsl, Swift, Taylor et Clifford ; Haefner, Bean, Smythe et Denning.

Minneapolis ... 001 120 141—10 15 1
St-Paul .... 010 000 000— 1 8 4

Kelley et Denning ; Early, Belknap et Clifford.

Columbus ...... 210 020 00— 5 12 0
Toledo .... 100 100 30— 5 9 1

(Arrêtée à la fin de la 8e, pluie)

Sunkel, Sherrill et Cooper, Brecheen; Gill, Cole, Whitehead et Mackie.

2e partie, Columbus, à Toledo, remise, pluie.

LIGUE PROVINCIALE

HIER

Trois-Rivières .... 000 002 000— 2 5 3
Sherbrooke .... 100 100 01x— 3 6 1

Anderson et Niemiller; Klivak et Joubert.

Québec .... 100 000 000— 1 7 2
Granby .... 011 000 00x— 2 8 1

Lépine, Liebhardt et Jones; Moore et Kobrin.

Drummondville ...... 010 001 000— 2 4 3
St-Hyacinthe .... 000 013 00x— 4 5 3

Bourassa et Corrigan; Scott, Swan, Shedis Comiskey.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	Pc.	Dif.
St-Hyacinthe	6	3	.667	...
Granby	6	3	.667	...
Sherbrooke	7	5	.583	½
Trois-Rivières	4	5	.444	2
Québec	4	7	.364	3
Drummondville	2	6	.250	3½

LE KIK JOUERA A LACHINE DIMANCHE

On peut s'attendre à assister à l'une des plus belles parties de baseball de la saison dimanche prochain, au stade municipal, alors que le club local recevra la visite du formidable Kirk pour une partie régulière de la ligue Arco.

Le fameux lanceur Driscoll, du club Kik qui s'est montré le roi des "strike-out" depuis le début de la saison, se promet bien d'arrêter la marche triomphale du Lachine et il fera sans doute la vie dure à Bréard, Couillard et McPhee du club local. Le club Kik possède aussi de très bons frappeurs dont Schum, avec une moyenne de .370, Paul Vanier, Lagacé, Bergeron et Dupont. Il ne faudrait pas oublier toutefois que John Pomorski sera de nouveau au monticule pour Lachine et qu'il ne craint pas de faire face à n'importe quel club de la ligue. Tous les joueurs locaux sont également en excellente condition et la partie de dimanche prochain, qui commencera à 3 heures au stade municipal, promet d'être très intéressante.

Le Festival des écoliers au Stade

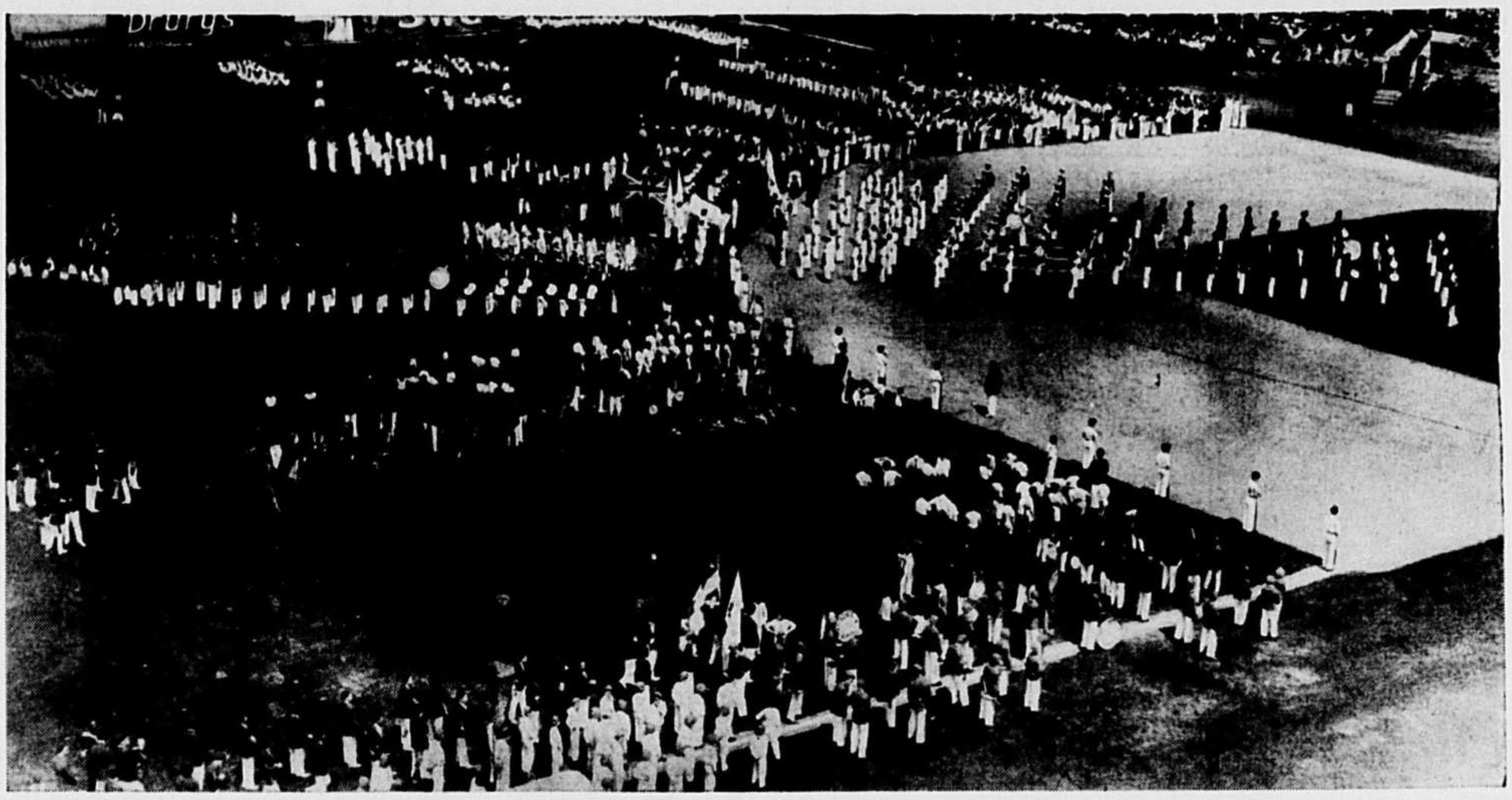

Voici le magnifique coup-d'oeil que présentaient hier après-midi, les différents groupes d'écoliers disposés en éventail sur l'immense terrain du Stade. On remarque des équipes de gymnastes, des fanfares et des corps de clairons des diverses écoles de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

Le Festival des écoliers

Voici les résultats des épreuves sportives auxquelles ont participé les écoliers de la Commission scolaire, au festival d'hier après-midi, au Stade.

Ecoles supérieures

100 mètres. — Junior: 1er, R. Gaulin, Le Plateau; 2e, Gérard Gravel, St-Henri; 3e, J. Noël Croteau, Le Plateau; sénior: 1er, René Malette, Le Plateau; 2e, D. Scully, D'Arcy McGee; 3e, Roméo Rémillard, Le Plateau.

200 mètres. — Junior: 1er, J. N. Croteau, Le Plateau; 2e, Bernard Proulx, Le Plateau; 3e, M. Tammaro, D'Arcy McGee; sénior: 1er, René Malette, Le Plateau; 2e, R. Rémillard, Le Plateau; 3e, D. Scully, D'Arcy McGee.

300 mètres. — Junior: 1er, D. Hylands, D'Arcy McGee; 2e, René Malette, Le Plateau; 3e, P. Boivin, Le Plateau; sénior: 1er, R. Rémillard, Le Plateau; 2e, R. Malette, Le Plateau; 3e, G. Côté, Chomedey de Maisonneuve.

Saut en hauteur. — Junior: 1er, L. D'Aragon, Le Plateau; 2e, J. Gauthier, Chomedey de Maisonneuve; 3e, J. Willie, D'Arcy McGee; sénior: 1er, L. D'Aragon, Le Plateau; 2e, J. Sekeres, D'Arcy McGee; 3e, M. Joubert, Saint-Viateur.

Lancement du poids. — Junior: 1er, A. Racine, Le Plateau; 2e, J. Deniger, Le Plateau; 3e, G. Barsalou, D'Arcy McGee; sénior: 1er, C. Lajoie, Le Plateau; 2e, J. Bourque, Le Plateau; 3e, M. Massicotte, Le Plateau.

Course à relais. — 1ère équipe : Le Plateau; 2e équipe: St-Viateur; 3e, équipe: D'Arcy McGee.

Balle-molle. — L'équipe Chomedey de Maisonneuve défait celle de l'école Saint-Viateur par 7 à 6.

Souque-à-la-corde. — L'équipe de Maisonneuve défait celle de l'école de Lévis.

La coupe pour le saut en hauteur donnée par le Club de Circulation Provinciale fut présentée par Mr Jos. Drolet, inspecteur en chef de ce département. M. Jos. Drolet était le délégué du major Miville Deschesne.

Le numéro 15171 est le gagnant de la bicyclette C.C.M.

Le numéro 8289 gagne l'accordéon.

Championnat des Ecoles Supérieures: Le Plateau.

Champion du Festival Ecoles Supérieures: René Malette, Le Plateau.

Ecoles primaires

50 mètres. — 10 ans: 1er, Maurice Langlois, Orph. St-Arsène; 2e, H. Thornton, Belmont; 3e, J.-P. Goyer, St-Henri; 11 ans: 1er, F. Maguire, Belmont; 2e, P. E. Lirette, Orph. St-Arsène; 3e, Robert Roy, St-Brigide.

75 mètres. — 12 ans:1er, Lucien Fortier, Jacques Viger; 2e, Ed. Hanchay, St-Jean Berchmans; 3e, Lucien Bouvier, La Vérendrye; 13 ans: 1er, Eugène Dion, St. Patrick's; 2e, Fernand Allard, Orph. St-Arsène; 3e, Paul Poupart, Orph. St-Arsène.

100 mètres. — 14 ans: 1er, M. Midlick, D'Arcy McGee; 2e, Jacques Dupont, Louis Herbert; 3e, Marcel Dunn, Souart; 15 ans: 1er, R. Glashan, D'Arcy McGee; 2e, Philippe Giroux, Lebrun; 3e, Fernand Lewis, D'Arcy McGee; 16 ans: 1er, M. Scully, D'Arcy McGee; 2e, Andrew Yager, Olier; 3e, Marcel Deslongchamps, Souart; 17 ans: 1er, Marcel Senécal, Orph. St-Arsène; 2e, R. Gingras, Orph. St-Arsène.

200 mètres. — 16 ans; 1er, M. Middlick, D'Arcy McGee; 2e, F. Myles, D'Arcy McGee; 3e, M. Scully, D'Arcy McGee.

200 mètres. — 17 ans: 1er, E. Commerford, D'Arcy McGee; 2e, R. Glashan, D'Arcy McGee; 3e, D. Hylands, D'Arcy McGee.

Souque-à-la-corde. — Ecole Saint-Jean-Baptiste de La Salle défait l'école Saint-Louis.

Balle-molle. — Equipe de l'école de Chomedey de Maisonneuve défait celle de l'école Saint-Louis par 10 à 9.

Le festival pour les filles aura lieu cet après-midi. S'il pleut, il sera remis au lundi, 3 juin.

Décès de Mme Emile Champagne

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Emile-H. Champagne, née Elizabeth Baby, survenue le mardi 28 mai, à l'hospice Saint-François-Solano. La défunte était l'épouse de M. Emile-H. Champagne, ancien marchand de Saint-Eustache, Qué.

Outre son époux, la défunte laisse: une soeur, Mme A.-A. Lefebvre, de Montréal; un frère, M. Cyprien Raby, de Saint-Placide, Qué., et plusieurs neveux et nièces, entre autres, l'hon. M. Hector Champagne, conseiller législatif, et M. l'abbé Arthur Champagne, curé de la paroisse St-François-Solano, où auront lieu les funérailles vendredi matin à 8 heures. L'inhumation se fera à Saint-Eustache.

BASEBALL DE LA SEMAINE

	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Internationale:							
1—Baltimore ...	8	..	..	..	..	..	..
2—Buffalo	4	..	..	..	..	..	..
3—Jersey-City .	4	..	..	..	..	..	..
4—Montréal ...	14	..	..	..	..	..	..
5—Newark	4	..	..	..	..	..	..
6—Rochester ..	6	..	..	..	..	..	..
7—Syracuse ...	8	..	..	..	..	..	..
8—Toronto	11	..	..	..	..	..	..
Nationale:							
9—Boston	6	..	..	..	..	..	..
10—Brooklyn ...	5	..	..	..	..	..	..
11—Chicago	10	..	..	..	..	..	..
12—Cincinnati ..	13	..	..	..	..	..	..
13—New-York ..	19	..	..	..	..	..	..
14—Philadelphie .	6	..	..	..	..	..	..
15—Pittsburgh .	—	..	..	..	..	..	..
16—St-Louis	—	..	..	..	..	..	..
Américaine:							
17—Boston	11	..	..	..	..	..	..
18—Chicago	2	..	..	..	..	..	..
19—Cleveland ..	6	..	..	..	..	..	..
20—Détroit	17	..	..	..	..	..	..
21—New-York ..	8	..	..	..	..	..	..
22—Philadelphie .	9	..	..	..	..	..	..
23—St-Louis	7	..	..	..	..	..	..
24—Washington .	20	..	..	..	..	..	..
Ass. Américaine:							
25—Columbus ..	5	..	..	..	..	..	..
26—Indianapolis .	6	..	..	..	..	..	..
27—Kansas City.	11	..	..	..	..	..	..
28—Louisville ..	2	..	..	..	..	..	..
29—Milwaukee ..	7	..	..	..	..	..	..
30—Minneapolis .	23	..	..	..	..	..	..
31—St-Paul	11	..	..	..	..	..	..
32—Toledo	5	..	..	..	..	..	..

Congrès des anciens des Frères du Sacré-Coeur à Granby le 9 juin

La Fédération des amicales des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur tiendra son congrès général, le dimanche 9 juin, à Granby. De fortes délégations d'anciens élèves des quatre coins de la province d'Ontario y prendront part.

Le groupe principal des congressistes se réunira le matin du congrès à Montréal, à l'école Meileur, rue Fullum, angle Rouen, d'où il partira en automobile pour Granby à 8 heures 15 (heure avancée).

A l'arrivée à Granby les congressistes défileront la rue Principale de cette ville, jusqu'à l'hôtel-de-ville, où Son Honneur le maire Boivin, leur remettra les clefs de la ville. Cette cérémonie sera suivie d'une messe et d'un banquet à l'école du Christ-Roi.

Dans l'après-midi un programme récréatif et musical sera donné à l'aréna de Granby.

Pour renseignements, s'adresser à Me I.-J. Deslauriers. LAncaster 1575. (C.)

Le congrès des dentistes de langue française

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du **Canada.**) — Le comité d'organisation du sixième congrès des chirurgiens-dentistes de langue française de l'Amérique du Nord, qui aura lieu à Trois-Rivières, les 7 et 8 juin prochains, a pour président le docteur Auguste Massicotte, gouverneur du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec et président de l'Association des chirurgiens-dentistes de Trois-Rivières depuis plusieurs années.

Dans son travail d'organisation, le Dr Auguste Massicotte sera secondé par plusieurs de ses confrères de notre ville; ce sont les Drs Roméo Bellemare, vice-président; René Coutu, secrétaire; Conrad Godin, trésorier; Henri Robert, Valmore Allary, J.-B.-F. Houde, Roméo Beaudry, Edmond Buisson et Donatien Paquin, directeurs.

Lauréats de l'examen de l'Ass. Pharmaceutique

Le 20 mai dernier, à Montréal, ont eu lieu les épreuves d'examen de l'Association pharmaceutique de la province de Québec. Les lauréats qui obtinrent leur titre de licencié en pharmacie sont les suivants, par ordre de mérite: MM. Amable Gauthier, Léopold Bergeron, Paul-A. Lavigne, David Lackman, Paul Jannard, Etienne R. Michon, Soeur Marie-Agathe-de-Jésus, Emile Gagné, Philip Seigel, J. Rodrigue Désilets, Jean-Louis Belle-Isle, L.-M. Bissonnette.

Les examinateurs étaient MM. Arthur R. Farley, Hull; Marius Létourneau, L.-S. Desautels, Léopold Senay, Paul-A. Gagnon, Montréal ; J.-R. Guay, Québec; M. G.-A. Lapointe, président, et Henri-J. Pilon, secrétaire.

La salubrité et la propreté sont intimement liées

Conseils pratiques aux propriétaires, aux locataires et aux enfants

M. Léo-Paul Cabana, ingénieur-surintendant adjoint de la division de la salubrité du service de Santé de Montréal dans un article publié dans la dernière édition du "Bulletin d'Hygiène", donne des conseils pratiques aux propriétaires, aux locataires et aux enfants à l'occasion de la semaine du "grand nettoyage". La semaine du nettoyage a pris fin vendredi dernier, mais le nettoyage, l'embellissement et l'assainissement de la Ville doivent se continuer toute l'année.

"Le service de santé écrit M. Cabana, invite le public à prêter son concours et à ne pas oublier que la santé des individus est intimement liée à la salubrité publique et que si la ville de Montréal doit être propre et resplendissante de santé, chaque citoyen doit faire sa part.

Aux propriétaires

"C'est l'époque où tout propriétaire doit faire l'inventaire de ses propriétés et remédier aux défectuosités existantes. Il doit s'assurer que les systèmes de plomberie sont en parfait ordre et qu'il ne possède aucun bâtiment inutile, parfois dangereux, ne servant qu'à amasser les déchets ou à obstruer l'éclairage naturel des pièces d'habitation.

"Il doit aussi s'assurer de l'état des cheminées et des incinérateurs qui pourraient priver les voisins d'air pur, si nécessaire au développement du corps humain. Il doit niveler, égoutter les terrains bas où les eaux de surface s'accumulent; drainer les caves humides et malsaines et s'assurer qu'elles sont bien ventillées.

Aux locataires

"Aux occupants de ces propriétés, le service de santé suggère:

"De coopérer avec les propriétaires en s'abstenant de toute détérioration inutile;

"De garder propres leur logement, les dépendances, les cours, les ruelles etc;

"D'embellir leur demeure en semant du gazon et des fleurs dans les endroits propices et en protégeant les plantes existantes;

"De garder les ordures ménagères dans des poubelles étanches avec couvercles, et de ne les sortir qu'aux heures et jours de collecte;

"De se protéger contre les rats et les souris en faisant disparaître toute nourriture qui pourrait les attirer;

"De garder les aliments dans des récipients en verre ou en métal ou autre matériel étanche à l'air et à l'eau;

"De se protéger contre les mouches en se débarrassant de tout amas de déchets organiques et en installant des moustiquaires dans toutes les ouvertures. Si, même après ces précautions, les mouches parviennent à pénéter à l'intérieur des habitations, les combattre au moyen de poison, papier collant, etc;

"De se débarrasser de tous les insectes nuisibles tels que punaises, coquerelles, etc;

"De ne pas jeter de rebuts, de balayures, etc, dans les terrains vagues, sur la voie publique, et de ne les déposer que dans des poubelles;

"De ne pas secouer les tapis, vadrouilles, etc par les fenêtres et au détriment des voisins.

Aux enfants

"Pour être mis en pratique ces quelques conseils nécessitent la coopération des enfants. Dans plusieurs cas, l'on constate qu'un certain nombre d'entre eux semblent prendre plaisir à détériorer et à rendre malpropre leur voisinage. Il appartient donc aux parents et aux personnes qui sont chargées de leur éducation de leur inculquer les principes les plus élémentaires d'hygiène, y compris la propreté du corps et de leurs vêtements. Ceci les amènera à respecter les lois de l'hygiène publique.

Si l'on doit garder propre la propriété privée, il en est ainsi de la propriété publique. Gardons nos rues, nos parcs, nos édifices publics, en état de propreté. Déposons les papiers, les boites vides etc. aux endroits réservés à cette fin. Et surtout, ne crachons pas par terre à quelque endroit que nous soyons.

"Si tous les jours, nous mettons ces quelques conseils en pratique nous rendrons la ville attrayante et salubre.

"Que chacun fasse donc sa part durant la semaine du grand nettoyage et ce sera une grande victoire en faveur de la santé et du bonheur."

LA TEMPERATURE EST IDEALE POUR LA PECHE

Voici les derniers rapports reçus aux bureaux de l'agent du Tourisme du C. P. R., M. Allan Seymour, au sujet des conditions pour la pêche dans plusieurs des régions les plus poissonneuses de notre province. En beaucoup d'endroits, on a déjà fait de belles prises de truites mouchetées et il semble que nous en sommes en ce moment au meilleur moment de la saison avant l'invasion des moustiques et mouches noires. La truite mord à la mouche dans les ruisseaux et, dans les lacs, les résultats sont aussi excellents. Voici les rapports reçus hier des agents du Pacifique Canadien dans les Laurentides et les Cantons de l'Est:

Ste-Agathe. — Temps clair, frais et calme. Eau normale. Pas de mouches. La pêche y est généralement bonne.

Labelle. — Eau normale. La truite commence à mordre à la mouche. Pêche assez bonne.

Nominingue. — Temps clair, frais et ensoleillé. Eau normale. Les mouches commencent à se faire sentir. Les conditions pour la pêche sont excellentes.

Mont-Laurier. — Temps chaud. Eau normale. La pêche à la truite mouchetée très bonne.

Buckingham. — Beau temps. Eau normale pour la saison. Pas de mouches. La pêche y est bonne.

Mégantic. — La pêche à la truite de lac est très bonne et plusieurs prises importantes ont été faites cette semaine. Pas de truites de ruisseaux à cause du niveau trop haut de l'eau.

Mattawa. — Température désagréable et pas beaucoup de pêche à cause de la pluie. Eau haute. Pas de mouches.

Kipawa. — Le niveau de l'eau du lac Kipawa est plus bas que la normale mais s'élève rapidement. Très peu de mouches à l'heure actuelle. Beaucoup de truites de lac.

Procession aux flambeaux à Saint-Léonard

Le dimanche soir 2 juin à 8 h. 30 à St-Léonard-de-Port-Maurice, se déroulera une imposante procession aux flambeaux organisée par M. l'abbé Roméo Mercure, curé, dans le but d'obtenir la **Victoire** et la **Paix** Au reposoir et pendant le salut solennel qui aura lieu à l'église au retour de la procession, le chant sera exécuté par les chanteurs de NotreDame de Montréal sous la direction de M. Guillaume Dupuis.

Immédiatement après un concert de chants du terroir sera donné. Le secrétaire de la province, l'hon. Henri Groulx sera présent.

Le public est instamment invité à cette manifestation de foi. (C.)

Mme Thomas Frith décédée à St-Jean

Saint-Jean, 30. (Du correspondant du CANADA)— Mme Thomas Frith, née Eliza Parker, est décédée, hier matin, à sa demeure 126, rue Champlain. Mme Frith, qui était très âgée, n'a été malade que quelques jours. Elle laisse deux fils: M. Georges Frith, gérant du bureau de la compagnie Craft Paper, et M. Léon Frith, agent de transport et président du comité de tourisme de la Chambre du commerce de St-Jean; une fille, Madame Léna Simard; deux petites-filles: Mlle Anita Simard et Géraldine Frith; deux petits-fils, MM. Eldridge Frith et Georges Simard, ainsi que deux arrière petit-fils Donald et Georges Simard.

Les funérailles auront lieu samedi en la cathédrale de St-Jean à 9 heures et demie.

Pèlerinage de la paroisse Sainte-Hélène à Ste-Anne

La paroisse Ste-Hélène organise, sous la direction des Pères Montfortains, un grand pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

Ce voyage se fera à bord du paquebot fluvial "Tadoussac", des Canada Steamship Lines, les samedi, dimanche et lundi, 1er, 2 et 3 juin prochains. Le départ s'effectuera au quai Victoria, à 3 h. 30 (heure avancée). Il y aura arrêt au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, le samedi soir. On rentrera à Montréal le lundi 3 juin, vers les cinq heures du matin.

Funérailles de M. Samuel Poitras

Hier ont eu lieu les funérailles de M. Samuel Poitras, décédé accidentellement le dimanche 26 mai, à l'âge de 41 ans. M. Poitras était le fondateur de Diamond Truck Company Limited.

Le convoi funèbre quitta les salons mortuaires de la Société Coopérative des Frais Funéraires, 302 est, rue Ste-Catherine, pour se rendre à sa demeure, 1257a avenue du Parc Lafontaine, où un ralliement s'était formé pour escorter la dépouille, et de là à l'église Immaculée-Conception où le service funèbre fut célébré à neuf heures.

Le R. P. Louis Mailhot, curé de la paroisse, fit la levée du corps. Le R. P. Louis Lalande, S.J., chanta le service, assisté de M. l'abbé René Desrochers, vicaire à l'église Notre-Dame de la Paix de Verdun, comme diacre, et du R. P. W. Ménard comme sous-diacre. Aux autels latéraux, deux messes ont été dites par les Pères A. Porcheron et Ed. Dumas. Dans le sanctuaire on remarquait les Pères Payne, s.j., et L. Mailhot, s.j., curé.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Paul Courtois, Maurice Dauphinais, Léopold Dionne, Ubald Boyer, Georges Giroux et Paul Langlois.

Le deuil était conduit par son père M. J. Poitras; ses frères Edouard et Napoléon Poitras; son beau-père J.-E. Bertie; ses beaux-frères, MM. Paul Bertie, Louis-Charles Bertie et le Dr Jules Prévost; ses cousins MM. J.-B. et Maxime Geoffrion, Arthur et Télesphore Poitras; ses neveux Gérard et Jean-Paul Poitras.

Dans le cortège, on voyait Me Gustave Léonard, N. P., le Dr Paul Bourgeois, le Dr Roland Simard le Dr A. Bertrand, le Dr Jean Tremblay, N. J. Enblem, président de la Automobile Transport Association of Québec J. L. Vanasse, C. J. Enblem, L. C. Harland; le Dr A. Ladouceur, Victor Lévesque, O. et Marcel Malépart, E. L. Trenholme, C. G. Richardson, MM. A. Lelièvre, P. Gélineau, P. Charland G. Longtin, P. Rousseau, A. Asselin, C. Godmer, T. O. Sullivan, A. S. Albert, René D'Astous, Alex. Stranchon, Raymond Prud'Homme, J.-H. Mallette, Paul Langevin, C.-A. Lachance, Edouard Provost, Hervé Dubois, Roland Langlois, Gaston-F. Ste-Marie, Hubert Rocheleau, B. Perron, Alex. Ducharme, Marcel Montmarquette, P. Mongeau, Albert Bellemarre, J.-Alphonse Ouimet, Charles Ed. Geoffrion, J. Robitaille, R. Langlois, A. Langlois, J. E. Cusson, Ed. Ryan, R. Robitaille, J. Monarque, Lucien Jodoin, Alfred Asselin, Hector Robillard, J.-A. Trépanier, R. Marcil, J.-B. Baillargeon, Paul Tremblay, Lucien Viau, S. Rodier, F. Gaudreau, Alex. Dansereau, A. Lamarche, Paul-E. Rousseau, B. Bonnier, A. Archambault, P.-H. Marchand, Raoul Dubois L.-P. Fortin, J.-W. Brosseau, Jos. Vaillancourt, D. David, J.-A. Legault, R. G. Gilbridge, H Browndson, E. Fortin, T. Durocher, H. Delorme, E. Magnan, L.-J. Gauthier, G. Lebeau, A. Prud'homme, J. Pitches, Armand et Henri Parent, J.-W. Cyr, M. Monette, François Gaudreau, H. Sabourin, Raoul Dorsay, P. Daoust, A. Lamarche, L. Délisle, J. Robitaille, Georges Valade, Alfred Maillé, H. Peters, Charles Gendron, Jean-Louis Bernardin, Marcel Gagnier, Roger Dequoy, O. Lahaise, Honoré Rocheleau, J.-A. Trépanier, E.-A. Baron, J.-B. Baillargeon, Oscar Baillargeon, J.-T. Primeau, C. Desgroseillers, W. G. Kenwood, T. Marsan, A. Langlois, Henri Marsan, J. Langlois, H. Signori, T. Bienvenu, A. Frigon, W. R. Mitchell, P.-E. Gigras, B Mailleux, A Bonly, Gérar.d Brunelle, Gaston Trudeau, Armand Gervais, R .Boivin, A.-L. Hay, E.-A. Lalonde, Alphonse Rochette, Jos. Tremblay, Roger Gendron, Oscar Lambert, Ross Baker, Paul Chalifoux, Paul Lamarche, A. L'Allier, J. Marin, Léo Dupras, et un grand nombre d'autres.

Une messe de M. Arthur Lapierre à St-Stanislas

On annonce la première exécution d'une messe en mi bémol majeur que M. Arthur Lapierre, maitre de chapelle à St-Stanislas, vient de terminer. La première exécution de cette oeuvre sera donnée dimanche, à St-Stanislas, à la grand'messe de 11 h.

A cette occasion, M. Eugène Lapierre, organiste de la paroisse, se joindra à son frère pour donner, lui aussi, des oeuvres de sa composition. Ainsi, à la messe comme aux vêpres, dimanche prochain, on n'entendra que des oeuvres de ces deux musiciens de chez nous, qui comptent chacun plus de 25 années de carrière.

Le passage à Montréal de M. René Ristelhueber, ministre de France au Canada

C'est un message de confiance que le nouveau ministre de France au Canada a transmis hier matin à son passage à Montréal. Dans les heures sombres, a-t-il déclaré, la France trouve toujours une force intérieure qui lui assure la victoire. On sait que le diplomate français occupait au moment où la guerre a éclaté le poste de ministre à Sofia: il fut le premier à informer le gouvernement français de l'imminence de l'accord russo-allemand. On remarque sur la photo le Ministre de France et Madame Ristelhueber ainsi que Mlle Denise Ristelhueber.

Chronique ouvrière

L'Office émet un décret spécial pour les verreries

L'élection des délégués ouvriers au bureau de conciliation se tient aujourd'hui—L'ordonnance affectera les employés de la Consumers' Glass et de la Dominion Glass

Donnant suite à la déclaration du ministre provincial du Travail, l'hon. M. Rochette, lors du retour au travail des grévistes de la Consumers Glass Limited, l'Office des salaires raisonnables a décidé d'émettre une ordonnance spéciale dans l'industrie de la verrerie de la province de Québec. Le décret affectera non seulement la Consumers Galss Limited, mais aussi la Dominion Glass Company.

L'élection des représentants ouvriers se tiendra parmi le personnel des deux usines, aujourd'hui, sous la surveillance des inspecteurs de l'Office des salaires raisonnables. Des bulletins de vote secret ont été préparés à cette fin. On s'attend à ce que la première séance du bureau de conciliation, qui sera composé de six représentants ouvriers et de six représentants patronaux, ait lieu, mercredi, le 5 juin.

La grève de trois semaines des 375 employés de la Consumers Glass Limited a été réglée, grâce à l'intervention du ministre provincial du Travail. Ce dernier en a annoncé le règlement final après un échange de télégrammes avec les intéressés. La grève semblait sans issue comme les grévistes réclamaient la reconnaissance de leur union et que la compagnie refusait cette requête en prétendant que trois unions groupent ses employés.

C'est à la requête des employés que l'hon. M. Rochette a annoncé que l'Office des salaires raisonnables préparerait une ordonnance spéciale pour l'industrie de la verrerie de la province.

La Fédération provinciale du travail étudiera demain les bills 33 et 34

La Fédération provinciale du travail tiendra, dimanche, aux Trois-Rivières, une séance extraordinaire de son exécutif général à laquelle assisteront également les présidents des conseils des Métiers et du Travail de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et St-Hyacinthe.

Cette séance est convoquée dans le but d'étudier les bills 33 et 34 de la Loi des conventions collectives de travail et de la Loi du salaire minimum. On préparera un mémoire des objections des chefs ouvriers. Ce mémoire sera soumis immédiatement à Québec pour permettre au gouvernement provincial de l'étudier avant l'adoption des projets de lois.

L'exécutif général préparera également l'ordre du jour du congrès annuel que la Fédération provinciale du travail doit tenir, à Hull, les 27 et 28 juillet prochains. Un grand nombre de délégués prendront part à ces délibérations qui marqueront le troisième anniversaire de la fédération. Avant la fondation de cet organisme, les Unions internationales de la province de Québec étaient dirigées par un exécutif local du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Dans la lettre que le président et le secrétaire temporaire de la fédération, MM. J.-A. D'Aoust et Marcel Franck, ont adressée aux Unions internationales, il est dit "que toutes les unions doivent faire parvenir leurs résolutions au comité exécutifs au moins quinze jours avant le congrès, soit pas plus tard que le 12 juillet. Les Unions doivent aussi faire connaître le nom de leurs délégués au congrès avant le 17 juillet, et payer, d'ici le 30 juin, les contributions en retard.

Le congrès étudiera cette année des questions d'un intérêt tout particulier pour les ouvriers. Quelques unes ont trait à la législation ouvrière et sociale du gouvernement provincial, alors que d'autres ont trait à la guerre. On s'attend à ce que plusieurs des résolutions soient ensuite soumises à la convention annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada qui se tiendra, comme d'habitude, en septembre.

Les typographes contribuent 50 sous chacun aux dépenses de leur "home"

Les membres de l'Union internationale typographique doivent ce mois-ci contribuer une somme de cinquante sous pour défrayer les dépenses du "Home" où sont hébergés leurs confrères pauvres et malades. Le secrétaire-trésorier du local Jacques-Cartier, M. Charles-E. Chalifour, prie tous les typographes de se conformer à ce règlement en faisant la remise de leur contribution annuelle aux agences régulières de perception.

Faisant allusion au contrat collectif de l'imprimerie, le secrétaire-trésorier déclare que des membres ont manifesté la crainte que les vacances portent les directeurs à négliger le travail de négociation qui doit être accompli avant la mise en vigueur du nouveau contrat, le premier janvier. "Mais, dit-il, on doit être tranquille à ce sujet, car nous avons un comité composé de membres compétents qui sauront protéger leurs intérêts. S'il est nécessaire, nous convoquerons même une réunion spéciale pour étudier le projet de contrat. Les typographes des journaux ont eu leur part, dit-il, et ce sera maintenant au tour de ceux des travaux de ville".

Le secrétaire-trésorier annonce également que le local 145 tiendra séance, demain, à 2 h. 30, à l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. On y donnera un compte-rendu détaillé des travaux des directeurs.

M. Emile Sansoucy est décédé hier

M. Emile Sansoucy, bien connu dans les milieux ouvriers, est décédé, hier, à la suite d'une longue maladie. Excellent propagandiste des Syndicats catholiques de Montréal, M. Sansoucy avait été président général du Syndicat des cordonniers et était, depuis quelque temps, inspecteur au comité paritaire de l'industrie de la chaussure.

M. Sansoucy sera vivement regretté dans les milieux syndicalistes, car il n'y comptait que des amis. Sa mort est une grande perte pour le syndicat qui trouvait en lui un excellent conseiller.

Son service sera chanté samedi, à 10 h. à l'église Saint-Louis-de-France. Tous les syndiqués sont priés d'y assister. La dépouille mortelle est exposée au No 528, rue Rachel.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Réunion des plâtriers et des finisseurs de ciment

L'Association des plâtries et des finisseurs de ciment de Montréal tiendra une réunion régulière, ce soir, à 8 heures, au No 1231 est, rue De Montigny Tous les membres sont instamment priés d'y assister. L'agent d'affaires donnera un compte-rendu de ses travaux de la semaine. D'autres questions non moins importantes leur seront soumises pour approbation.

Avis du Syndicat des cordonniers de Montréal

Le Syndicat des cordonniers prie tous les tailleurs du cuir d'empeigne, de fourniture et autres, d'assister à la réunion régulière qu'il tiendra ce soir, à 8 heures, au No 1231 est, rue De Montigny. On y fera rapport des travaux de la Fédération de la chaussure, du comité paritaire de l'industrie, du conseil général du syndicat et du conseil central des syndicats catholiques. On invite les autres ouvriers à y assister.

Réunion du local 249 des cordonniers

Le local 249 de l'Union internationale des cordonniers tiendra ce soir, à 8 heures, son assemblée régulière, au No 1331 est, rue Ste-Catherine. L'agent d'affaires, M. Charles McKercher, fera rapport de ses travaux de la semaine. On y discutera aussi du renouvellement du contrat collectif de travail de la chaussure.

Homme d'Etat français blessé sur les champs de bataille

Paris, 30. (P.A.)— M. Louis Jacquinot, ancien sous-secrétaire d'Etat, et maintenant un lieutenant d'artillerie dans l'armée française, a été gravement blessé au front.

M. Léon Casgrain harcèle M. Duplessis

(Suite de la page 1)

bien, a-t-il dit en souriant, le pauvre député de Rivière-du-Loup est revenu à la Chambre comme représentant de deux comtés. Je voudrais en féliciter le chef de l'opposition, mais je ne puis le faire parce qu'il a fait perdre son identité au vieux comté de Kamouraska, qui avait 109 ans d'existence, pour se débarrasser de celui qui est aujourd'hui le député de Lotbinière (M. René Chaloult) et du député de Rivière-du-Loup. Il a manqué son coup". (Rires et appl. à droite)

Après avoir tracé un tableau saisissant des 38 mois de régime de l'U.N., tableau dans lequel l'enquête du comité des comptes publics n'était pas oubliée, le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup a fait une comparaison entre l'hon. Adélard Godbout et l'hon. Maurice Duplessis.

"Le chef de l'opposition, a dit l'hon. M. Casgrain, aurait pu être un grand premier-ministre, mais il ne l'a pas été parce qu'il a perdu ce que les anciens appelaient le sens de la mesure. Son régime a nui à la province et à sa bonne réputation. Le chef actuel du gouvernement, a-t-il ajouté, est plus modeste que le chef de l'opposition, mais il sera un grand ministre dans l'histoire, car son jugement est à toute épreuve et il possède cette qualité qui caractérise la noble classe à laquelle il appartient: il pense avant de parler. A la façon dont il mène la province, que nos amis de l'opposition s'y résignent, nous sommes ici et ils sont là pour longtemps". (Longs appl. à droite.)

M. Antonio Talbot (Chicoutimi), qui a parlé avant l'hon. M. Casgrain, faisait ses débuts aujourd'hui. Le député de Chicoutimi a fort bien impressionné la Chambre. Le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup, après avoir relevé quelques-unes de ses déclarations, a dit franchement au député de Chicoutimi qu'il avait prononcé un excellent discours, et il l'en a félicité. Ce compliment d'un adversaire politique est très flatteur et il a contribué à relever davantage les débats de la Chambre auxquels l'hon. Bernard Bissonnette préside avec tant de dignité.

La présidence de l'hon. M. Bissonnette a reçu un haut témoignage de l'Assemblée législative, ce soir, quand le chef de l'opposition en a appelé pour la première fois de sa décision qui a été maintenue par 51 voix contre 10.

L'incident est survenu au cours du discours de M. Roméo Lorrain (Papineau le dernier orateur de la journée.

M. W. J. Duffy a ajourné le débat sur le budget, qui sera continué demain après-midi, la Chambre devant tenir sa première séance du vendredi après-midi.

Au cours de la séance du soir, les députés ont assisté à la sanction de 10 bills par le lieutenant-gouverneur au Conseil législatif.

La première séance

L'hon. Bernard Bissonnette (président) ouvre la première séance à 3 heures.

La Chambre en comité plénier (M. Valmore Bienvenu au fauteuil), étudie la loi de l'hon. Adélard Godbout modifiant la loi électorale.

M. DUPLESSIS. — Je m'oppose à la section du bill qui dit qu'un réviseur de liste électorale pourra être candidat après sa démission. Nous avions fixé le délai à deux ans : c'est plus juste.

M. GODBOUT. — Il est injuste d'enlever à une réviseur son droit d'éligibilité pendant deux ans après sa démission. Le bill fait disparaître la disposition qui oblige les fonctionnaires à donner un avis public de leur démission ou de leur destitution pour recouvrir leur droit d'éligibilité, six mois après qu'ils ont cessé de faire partie de l'administration.

M. DUPLESSIS. — Le premier ministre n'a évidemment pas lu la loi, car il n'y est pas question des fonctionnaires.

M. GODBOUT. — Le chef de l'opposition reproche souvent aux autres ce qu'il devrait se reprocher à lui-même. J'ai lu la loi et il ne l'a évidemment pas lue lui-même. Je ne suis pas un légiste comme lui, mais la loi exempte les fonctionnaires de donner un avis public qu'ils ne font plus partie de l'administration pour être candidats. Le délai de six mois subsiste, et il est juste, car un fonctionnaire pourrait profiter de sa situation pour préparer sa candidature. Mais nous ne devons pas empêcher les fonctionnaires d'être candidats, pour la simple raison qu'ils n'ont pas donné un avis public de leur démission. Il y a des fonctionnaires qui pourraient devenir d'excellents législateurs.

Le débat sur le budget

Le président Bissonnette donne la parole à M. Antonio Talbot (Chicoutimi) pour continuer le débat sur l'adresse.

M. TALBOT. — M. l'Orateur, je veux tout d'abord assurer la Chambre, à mon tour, de ma sympathie pour la cause des Alliés. J'ai le très grand honneur de représenter le comté de Chicoutimi, qui est la province de Québec en petit. Comme elle, il est traversé par un beau fleuve, il possède des richesses naturelles immenses, — dont ses mines qui ne sont pas encore développées, — il est habité par une population saine, honnête, vaillante. Sans vouloir faire de peine au trésorier, je dirai que son discours et son budget ont été accueillis chez nous par un éclat de rire. Il s'est contredit, pour ceux qui se rappellent ses déclarations de l'automne dernier. Nos adversaires savent que les dépenses de l'U. N. étaient nécessaires, après 40 ans d'un régime de laisser-faire qui n'avait rien fait.

Au député de St-Maurice, je dirai qu'il ne faut pas considérer la dette consolidée de la province, car alors on ne tient pas compte de l'actif augmenté, mais de la dette nette. Elle a augmenté de 96 millions sous l'U.N. et avait augmenté de 60 millions sous le gouvernement Taschereau. Mais quelle différence dans les oeuvres !

Et l'agriculture. Sous les régimes libéraux, elle ne s'est développé dans Chicoutimi que grâce au courage de la population agricole. On ne faisait alors que de la grande culture: foin, avoine; avoine, foin. Mais les chevaux ont disparus et les véhicules-automobiles ne mangent ni foin ni avoine. Sous l'U.N., nous avons développé l'agriculture. Exemple: le gouvernement a aidé les cultivateurs de Shipshaw à développer la culture des pommes de terre et leurs produits ont concurrencé avantageusement sur les marchés de la Côte Nord, à Baie Comeau, en particulier, les meilleurs produits des provinces maritimes. L.U.N. a doté Chicoutimi d'une école d'agriculture. Nous l'avons soustraite à la politique en en confiant la direction aux messieurs du Séminaire de Chicoutimi. Nous avons fait si peu de politique que le contrat de la construction a été accordé à M. Joseph Gauthier, entrepreneur de Chicoutimi, fabricant de meubles de Rivière-du-Loup, ami politique de mon honorable ami le ministre de Rivière-du-Loup (l'hon. Léon Casgrain). Nous avons multiplié les coopératives agricoles. Celle de Chicoutimi a bâti un entrepôt dont elle louait une partie au gouvernement pour des bureaux.

Les baux ont été annulés par la nouvelle administration.

La colonisation: abandonnée par les régimes libéraux, nous l'avons reprise sous l'U.N., non sans difficultés, car il n'était pas facile de développer des colonies dont les débuts avaient été si pénibles.

L'industrie et le travail: la classe ouvrière de Chicoutimi est renommée dans la province. Une compagnie Canadienne-Française a ouvert la première pulperie de la province et elle y a donné naissance au syndicalisme catholique pour la classe ouvrière. Des rivales ont décidé sa perte pour ces deux raisons et la perte a été consommée après des tractations que le gouvernement libéral du temps a permises. La compagnie Price, dont l'oeuvre a été souvent bienfaisante mais pas toujours, a été mise en péril par l'établissement d'un trop grand nombre d'usines à papier dans la province. Heureusement, la Cie Price est réorganisée. Nos ressources hydrauliques ont été développées mais quelque fois au mépris de nos lois, mépris approuvé par le gouvernement.

Résultat: nous avons eu jusqu'à 5,000 chômeurs à Chicoutimi.

Sans doute nous avons dépensé des millions pour le chômage chez nous. Mais lorsqu'il s'agit de l'avenir de 5,000 familles Canadienne françaises, n'est-il pas jjuste de dépenser de l'argent? (Appl. à gauche).

Le député de St-Maurice a dit hier: "Vous auriez dû construire des collèges, des couvents, des hôpitaux."

Nous en avons construit deux dans mon comté.

M. BEAULAC: Qu'est-ce que le gouvernement a payé?

M. TALBOT: Tout. (Appl. à gauche). A Jonquières, le gouvernement a payé $94,000 pour le couvent, et que l'on n'aille pas dire que c'est une dépense injustifiée: on sera mal reçu. L'hon. premier ministre et l'hon. ministre du travail ont été bien reçus aux dernières élections, mais c'est qu'à Chicoutimi on est poli.

Le gouvernement de l'U.N. a assuré plusieurs contrats collectifs dans notre région mais, sous la nouvelle administration, la compagnie Price a fait un contrat collectif exclusif avec les unions internationales.

La façon dont on traite le comté de Chicoutimi (le député reproche au gouvernement ses destitutions) va le garder longtemps fidèle à l'Union nationale, et je suis bien sûr qu'avec un budget comme celui qu'il a présenté, l'hon. trésorier ne redorera pas son blason. (Appl. à gauche).

L'hon. Léon Casgrain

L'hon. LEON CASGRAIN (applaudissements prolongés à droite quand le ministre se lève): "M. l'Orateur, habitué à me lever dans une atmosphère peu sympathique, pendant les dernières sessions, je remercie mes collègues de leur accueil. (S'adressant au président) Je vous félicite de votre dignité et de votre fermeté. Votre science parlementaire ferait des envieux, s'il y avait de l'envie de ce côté-ci de la Chambre. Votre impartialité est telle que votre prédécesseur (l'hon. Paul Sauvé) doit n'y rien comprendre. Votre prédécesseur a rendu des décisions extraordinaires. Il a jugé que des articles des règlements étaient désuets.

Je ne le critique pas. Quand le premier ministre parlait, il fallait que tout s'éteignit. (Appl. à droite).

Je félicite le trésorier de son budget clair et honnête. C'est la premièfois qu'un trésorier de langue anglaise parle le français. Le trésorier est un apôtre de la bonne entente et si nous en avions plus comme lui au Canada, l'harmonie n'y serait jamais brisée. (Appl.)

Je voudrais féliciter aussi mon vieil ami le chef de l'opposition. De quoi donc pourrais-je le féliciter? De m'avoir permis de représenter deux comtés? Je l'entends encore me dire, quand je siégeais à gauche: "pauvre député de Rivière-du-Loup". Eh bien, le pauvre député de Rivière-du-Loup est revenu avec deux comtés et des majorités augmentées. (Appl. à droite).

Je l'en féliciterais, si Kamouraska, un vieux comté historique de 109 ans d'existence, n'avait perdu son identité. Le chef de l'Union nationale voulait, en unissant Kamouraska et Rivière-du-Lonp, se débarrasser de celui qui est aujourd'hui député de Lotbinière (M. Chaloult) et du député de Rivière-du-Loup. Il a manqué son coup. (rires et applaudissements prolongés à droite). Mais je félicite le chef d'opposition d'avoir déclanché les élections du 25 octobre, qui ont permis au peuple de juger ses 38 mois de gouvernement. (Appl. à droite).

Journaux stipendiés

L'hon. député de Champlain a dit que le gouvernement de l'U.N. ne payait pas les journaux pour chanter ses louanges. Mais au cours de l'année 1938, le gouvernement de l'U.N. a payé $478,000 à des journaux pour chanter ses louanges. Il n'a rien payé à l'**Action Catholique**, parce que, depuis l'assemblée du Manège, ce journal ne faisait plus son éloge. Jamais la liberté de la presse n'a été aussi méconnue que sous l'U.N. On a été jusqu'à faire changer des courriéristes parlementaires parce que les comptes-rendus de certains d'entre eux ne plaisaient pas au chef de l'opposition.

L'hon. député de Chicoutimi, — je le félicite en passant d'être si jeune: il a eu 39 ans hier, — a dit que rien n'avait été fait pendant les 39 ans de régime libéral. C'est une insulte au peuple qui a gardé sa confiance au parti libéral pendant cette longue période. Rien fait ? Mais qui donc a voulu instruire les cultivateurs de cette province en donnant à tous les comtés des agronomes ? Qui donc, sinon le parti libéral. Et quels sont ceux qui ont combattu cette politique de l'agronomie, dont ils se moquaient, sinon les députés qui siègent à votre gauche aujourd'hui, M. le président, et nous reprochent de n'avoir rien fait. L'hon. député de Chicoutimi a oublié cela. Il a parlé de l'école d'agriculture de Chicoutimi comme d'un monument à la gloire de l'U.N. Je voudrais bien savoir combien il y a d'élèves à cette école.

M. TALBOT. — L'école est pleine.

M. CASGRAIN. — Mais combien y a-t-il d'élèves.

M. TALBOT. — Plus de cent mais je ne saurais dire le chiffre exact.

M. CASGRAIN. — Je comprends que mon honorable ami ne puisse dire le nombre des élèves. Je ne crois pas que c'est ce qu'il fallait à Chicoutimi pour aider l'agriculture, mais passons.

L'hon. député de Chicoutimi a dit que les gouvernements libéraux ont aidé la dictature économique. Jamais les trusts n'ont été plus florissants que sous l'U.N. Pourquoi le Dr Philippe Hamel, le député de Lotbinière et d'autres ont-ils lâché le chef de l'U.N. ? Sinon parce qu'il refusait de faire la guerre à la dictature économique, tel qu'il l'avait promis.

L'hon. député de Chicoutimi a parlé de destitutions. Mais il a oublié que sous l'U.N. on destituait par télégrammes, sans donner les 15 jours d'avis dus à n'importe quel employé et en confisquant le fonds de pension payé par le fonctionnaire destitué. Laissons le député de Chicoutimi tranquille. Il n'a parlé que de sa région. Il a fait un excellent discours du reste, et je l'en félicite.

M. l'Orateur, les députés de l'opposition n'ont nullement contesté les faits contenus dans le discours du budget de l'hon. Trésorier.

Ils se sont contentés, comme toujours, d'attaquer le gouvernement Taschereau. Il nous ont dit que le nouveau gouvernement allait avoir un déficit. Le futur déficit a augmenté à mesure qu'ils parlaient. Le député de Dorchester l'a estimé à 57 millions, lui. Je conseille au chef de l'opposition de le garder, celui-ci. Il la nommé organisateur récemment. S'il jongle avec les votes comme avec les chiffres, nous aurons encore de belles élections comme l'élection partielle de St-Louis.

Adrien Arcand et l'Union Nationale

La loi du cadenas, on en a encore parlé. Cette loi a été conçue pour devenir une arme contre les organisations libérales. Mais on ne s'en est pas servi contre les nazistes, que le gouvernement fédéral vient de faire arrêter, parce que le grand pontife des nazistes chantait les louanges du vouvernement de l'Union Nationale. (Appl. à droite).

Le chef de l'opposition a fait deux longs discours depuis le début de la session, pour nous dire qu'il avait donné à la province le prêt agricole, les pensions aux vieillards, les allocations aux mères nécessiteuses. Il avait pourtant promis bien autre chose. Il aurait tenu ses promesses s'il avait économisé au lieu de gaspiller. Il a donné tous ses contrats sans soumissions.

Le chef de l'opposition devait empêcher tout scandale. Et cependant un entrepreneur du gouvernement demandait à un voyageur de commerce de marjorer ses prix de 30 pour cent et, sur son refus, on a donné la commande à un autre. Les 30 pour cent ont dû être remis à un ami du gouvernement des purs. Si ce qui s'est passé sous son gouvernement était survenu sous les gouvernements qui l'ont précédé, le chef de l'opposition aurait crié au scandale.

Le procès Godon

Le procès Godon, qui était une affaire de vengeance, a coûté des milliers et des milliers de dollars. Voilà où l'argent est allé.

Le chef de l'opposition, avant ses trois ans de pouvoir, nous avait dit qu'il nous donnerait des élections honnêtes. J'ai perdu mes illusions dans l'élection de Bagot, mais, depuis les dernières élections, je ne le crois plus du tout.

Savez-vous ce qu'on a dépensé d'argent en prétendus travaux de voirie dans les jours qui ont précédé les élections: dans Témiscouata, $70,000; Rimouski, $39,000; L'Islet, $41,000 (cela ne comprend évidemment pas les petits cadeaux avec le portrait, dont l'hon. premier ministre a parlé); Matane, $47,000 (c'est cher pour une majorité de 15 voix); Rivière-du-Loup, $44,000; Kamouraska, $30,337. Je ne parle que de ma région. Les gens ne travaillaient pas à ces travaux de voirie et on leur distribuait de la boisson. Tout cela sous l'oeil paternel de l'homme qui devait tout régénérer. (Appl. à droite)

Honnêteté d'avocats U. N.

Ce n'est pas tout. Les avocats de la Commission des liqueurs se faisaient payer quelques fois par les défendeurs. Il y avait des avocats qui se faisaient même payer pour essayer de voir le premier ministre de l'U. N. et pour lui demander d'admettre les enfants de moins de 16 ans au cinéma.

Le chef de l'opposition devait économiser et il a gaspillé. Il a nui au crédit de la province et à sa bonne réputation. Pendant quatre sessions, nous avons eu ce simulacre d'enquête ou conduite des comptes publics.

M. DUPLESSIS. — Point d'ordre. Le ministre n'a pas le droit de discuter les délibérations d'un comité qui n'a pas fait rapport à la Chambre. (Rires à droite.)

M. BOUCHARD. — C'est bon, ça.

M. CASGRAIN. — Le comité n'a jamais fait de rapport et je ne connais aucun règlement qui m'empêche de discuter les procédés qui y ont été employés.

LE PRESIDENT BISSONNETTE. — Le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup a certainement le droit de parler des procédés employés dans un comité.

M. CASGRAIN. — Je note l'aveu du chef de l'opposition qu'il ne veut pas parler de son enquête aux comptes publics.

M. DUPLESSIS. — Je soulève un point d'ordre. Je n'ai pas dit cela.

M. CASGRAIN. — Eh bien, disons que le chef de l'opposition a raison d'être fier de l'enquête du comité que le ministre actuel de la voirie appelait si justement le comité de torture. En refusant de convoquer des témoins qui auraient refuté les prétentions de ses propres témoins, le chef de l'opposition a nui à la province et à sa bonne réputation. (Appl. prolongée à droite).

Heureusement, M. le président, le peuple l'a jugé. Le chef de l'opposition aurait pu être un grand premier ministre. Il ne l'a pas été parce que le pouvoir a été un vin trop capiteux pour lui : il lui a monté à la tête. Il ne l'a pas été parce qu'il a perdu ce que les anciens appelaient le sens de la mesure parce que l'orgueuil a été le plus fort chez lui.

L'ancien secrétaire de la province nous a traités de taxeux parce que nous imposons des taxes pour payer les dettes de nos prédécesseurs et l'intérêt sur les dettes. Quand quelqu'un accepte une succession, on ne peut pas dire que c'est lui qui est responsable de sa mauvaise situation.

Le chef actuel du gouvernement est plus modeste que le chef de l'opposition, mais il sera un grand premier ministre dans l'histoire. (Longs applaudissements à droite). Son jugement est à toute épreuves et il a cette qualité qui caractérise la noble classe à laquelle il appartient : il pense avant de parler. (Appl. à droite).

Contrairement à ce qui se passe dans les rangs de l'opposition et à ce qui se passait dans le cabinet de l'Union nationale, la plus grande harmonie règne au sein du nouveau gouvernement. Nous sommes fiers de notre chef, et nous sommes toujours prêts à le défendre si quelqu'un ose l'attaquer. A la façon dont il mène la province, que nos amis de l'opposition s'y résignent: nous sommes ici et ils sont là pour longtemps. (Appl. prolongés à droite.)

M. LORRAIN. — J'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat.

Le débat est ajourné et la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 h. 30.

L'hon. Bernard Bissonnette (président) ouvre la 2e séance à 8 h. 30.

L'hon. Wilfrid Girouard présente une loi modifiant le code de procédure civile.

Adopté en 2e lecture.

M. GODBOUT. — Je propose la suspension de la séance pour que la Chambre assiste à une sanction de bills au Conseil législatif.

A 9 h. 30, la séance continue.

Le président Bissonnette donne la parole à M. Roméo Lorrain (Papineau) pour continuer le débat sur le budget.

M. LORRAIN. — Je félicite l'hon. trésorier et le député de Brôme d'avoir parlé le français et l'anglais en prenant la parole dans ce débat. Comme mes collègues, je souhaite ardemment la victoire des alliés. Le ministre de la voirie a parlé de la danse infernale des millions sous l'U.N. Ce fut plutôt une pluie bienfaisante de millions. Le ministre a toutefois reconnu que nous avions fait un noble effort pour améliorer la voirie.

Le député de Papineau taquine le député de Lotbinière, le député de Mercier, félicite le député de Gaspé-Nord de son excellent discours, puis il se tourne vers l'hon. Léon Casgrain.

M. LORRAIN. — Cet après-midi, nous avons entendu le fougueux député de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Il a l'ambition d'avoir un portefeuille et il l'a gagné cet après-midi. (Appl. à droite).

L'hon. député a dit: "qu'il a essayé d'instruire les cultivateurs". C'est une insulte à la classe agricole que de dire que l'on a essayé de l'instruire. L'hon. député a mis en doute la sagesse des messieurs du Séminaire de Chicoutimi qui ont pris l'initiative de la construction d'une école d'agriculture.

M. LEON CASGRAIN. — Je soulève un point d'ordre. Je n'ai jamais fait aucune des affirmations que me prête l'hon. député.

M. LORRAIN. — J'accepte la déclaration de l'hon. premier-ministre. (Appl. à droite) Pardon, je voulais dire le futur premier ministre.

M. le président, dans le discours du budget, où sont les mesures remédiatrices du gouvernement. (Avec emphase). Des taxes pour avoir plus d'argent et dépenser davantage. Le trésorier a dit que la province avait fait le plus gros emprunt. Preuve que l'Union nationale a maintenu son crédit en accomplissant des oeuvres qui s'épanouissent dans toute la province. (Appl. à gauche).

M. W. J. Duffy (Compton). — J'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat.

Le débat est ajourné et la Chambre s'ajourne jusqu'à vendredi après-midi à 3 heures.

MM. Doré et Masson docteurs "honoris causa" de McGill

(Suite de la page 16)

entre l'instruction et l'éducation. La première s'acquiert sur les bancs de l'école, tandis que la deuxième est le fruit de l'expérience personnelle et de l'étude des intérêts sociaux. C'est cette culture indispensable qui facilitera le rapprochement, la coopération et la bonne entente entre les deux civilisations qui se partagent le Canada.

"L'éducation, dit M. Doré, donne le pouvoir d'utiliser les connaissances acquises par l'instruction. Il est évident que ce pouvoir commencera de s'acquérir dès l'âge de l'école, mais il appartient à des institutions comme celle-ci de développer cette faculté en sa plénitude."

Il ajouta qu'à notre époque troublée l'entraînement du bon citoyen était d'importance primordiale: "Notre Etat canadien est une démocratie, non pas tant comme gouvernement que comme mode de vie", dit-il. En terminant, M. Doré rappela la précieuse collaboration qui existe avec l'Université de Montréal, à laquelle il est attaché en qualité de président de la commission administrative.

Le Dr Pierre Masson

En présentant son diplôme au Dr Pierre Masson, M. Wilder Penfield, directeur de l'Institut Neurologique de Montréal, rappela les titres du nouveau docteur honoris causa: "correspondant de l'Académie de médecine de Paris, membre de la Société Royale du Canada, professeur de pathologie à l'Université de Montréal, professeur également à la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg."

Dans le domaine de l'anatomie microscopique, ses découvertes sont nombreuses et son travail considérable. Lors de la "dernière" guerre, il était médecin officier dans l'armée française.

Au début de la cérémonie, une prière fut lue à haute voix par le Rév. F. Scott Mackenzie, principal du collège Presbytérien. Puis, M. Cyrill-F. James, principal de l'Université McGill, prononça une courte allocution à l'adresse des diplômés.

"Il nous faut reconnaitre, dit-il, qu'il va falloir placer toutes nos énergies et nos talents dans la lutte qui se poursuit actuellement en Europe. La victoire ne sera pas facile, mais nous l'obtiendrons par notre courage et notre confiance. Il s'agit pour le moment de conserver précieusement les idéaux que vous avez puisés à l'université afin qu'ils puissent vous assister dans les luttes futures.

"Le monde actuellement n'est pas un endroit de repos. Souvenez-vous que le monde compte actuellement sur la jeunesse pour défendre les libertés que nos pères ont acquises. C'est ainsi qu'il vous échoit la tâche formidable de remettre l'ordre dans le monde afin que la terre puisse jouir encore de la paix et de la liberté.

"Il est vrai que la civilisation occidentale qui est la nôtre a évolué dans des proportions considérables. Mais la dictature et la liberté ne peuvent marcher de pair. Si vous acceptez l'une, vous reniez l'autre".

Le principal termina en demandant aux jeunes gens de s'unir dans un même effort et de conserver les idéaux de la liberté et de la démocratie.

Ajournement du Conseil législatif au mercredi 5 juin

La Chambre Haute approuve plusieurs mesures—Les changements de noms

Québec, 30. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Le Conseil législatif s'est ajourné, ce soir, au mercredi 5 juin, à 2 h. 30, après une séance divisé par un ajournement "à loisir" afin de permettre au lieutenant-gouverneur de venir sanctionner quelques bills dont deux d'urgence qui furent passés cet après-midi, en première, deuxième et troisième lectures. Ce sont les bills suivants:

Loi amendant la loi de la Commission municipale, Loi relative à l'expropriation.

Au début de la séance, la Chambre haute a adopté un amendement de l'hon. Médéric Martin, renvoyant le bill privé changeant le nom de Lewis Cohen en celui de Messon. Au comité des bills privés, l'hon. M. Martin et d'autres membres du comité s'étaient opposés à ce bill, sous prétexte qu'il y a trop d'abus dans ces demandes de changements de noms.

Sur le rapport du président du comité des bills privés, l'hon. Hector Laferté, les bills privés suivants ont été adoptés en troisième lecture:

Loi amendant la charte de la ville de Pointe Claire, Loi amendant la charte de la ville de Sherbrooke, Loi concernant la succession des Mlles Bourgoin (amendé), Bill concernant une résolution des commissaires d'écoles de La Tuque.

Le Conseil a ensuite adopté en première lecture les bills suivants:

Loi concernant les pouvoirs spéciaux à certaines corporations, Loi concernant les terres en culture de la Cité de Montréal, Loi modifiant la charte de Saint-Léonard de Port Maurice, Loi relative aux optométristes et aux opticiens, Loi concernant la municipalité scolaire canton Amherst

Etudiant l'ordre du jour, le Conseil a adopté les bills suivants:

Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques (sur division), Loi modifiant la loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques (sur division), Loi amendant la loi de la voirie, Loi amendant la loi des tribunaux judiciaires (sur division), Loi concernant les emprunts rachetables par anticipation, Loi modifiant la loi des sociétés coopératives agricoles.

NARVIK BRULAIT ENCORE HIER SOIR

Londres, 30. (P.C.) — Narvik que les Alliés ont enlevée aux Allemands hier, brûle encore, ce soir. C'est ce que raporte une dépêche que l'Exchange Telegraph date de Stockholm. La ville est partiellement en ruines. Des navires britanniques bombardent encore la région environnante, les Allemands ayant converti en véritables forteresses, les tunnels du chemin de fer qui conduit en Suède.

COMPTABLES

Tél. °BE. 3003 - Rés. DO. 0830
J.-Arthur ARCHAMBAULT
C.P.A., C.G.A.
Comptable public licencié
Edifice des Tramways
159 Ouest, rue Craig
Suite 609-610-611-612 Montréal

Tél.: LA. 7396
JOSEPH LAVOIE
C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
10, rue St-Jacques, Ouest
Montréal

ANDERSON & VALIQUETTE
COMPTABLES VERIFICATEURS
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
J. C. Anderson, L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C.A.
Paul Huot, C.A.
84 NOTRE-DAME Ouest - PL. 9700

GONTHIER, MULLIGAN & CIE
Immeuble "Insurance Exchange"
Chartered Accountants
Comptables agréés

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
J. Arthur LaRue, C.A. — Maurice Charire, C.A.
L. Emile Beauvais, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jacques LaRue, C.A.
Lionel Rousseau, C.A. — Lucien P. Belair, C.A.
Bellard Hunt, C.A. — Paul E. Brunet, C.A.
R. A. Henderson C.A.
Montréal • Québec

MEDECINS

DR PREVOST SPECIALISTE
Des hôpitaux: PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles Urinaires-Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
Clinique Privée
Dames et Messieurs
3440 rue Hutchison — PL.4148

Comme N.-Y. chômait, les stocks canadiens furent peu achalandés

Potins et commentaires

Les gains et les pertes se balançaient passablement hier sur la Bourse locale et la tendance était aussi irrégulière hier sur la Bourse de Toronto, tandis que Wall Street était fermé, à l'occasion du Memorial Day. Quant aux prix du blé, ils clôturaient hier plutôt à la baisse sur les marchés de Winnipeg et de Buénos-Aires, tandis que Chicago était fermé. Sur les Bourses de Londres et de Paris, les stocks avaient plutôt l'allure à la baisse hier.

• • •

Privés de la directive coutumière de Wall Street, les stocks canadiens ne furent guère achalandés hier, mais nous n'hésitons pas à dire qu'ils se comportèrent, cependant, d'une manière passable, en face de la lourdeur des marchés européens. Comme l'hésitation des valeurs européennes hier était attribuable aux rumeurs de mouvements des troupes italiennes le long de la frontière de la France et au fait que les armées anglaises et françaises, éprouvaient bien des difficultés à opérer leur retraite complète dans les Flandres, c'est à se demander comment Wall Street se comportera ce matin, après une journée d'inactivité. Une chose certaine, c'est que l'imposition de nouvelles taxes, non seulement par Londres, mais aussi par Washington et Ottawa, ces jours-ci ne permet guère de s'attendre à un essor extraordinaire des stocks, à moins de nouvelles tout-à-fait favorables pour les Alliés, dans un avenir fort rapproché.

• • •

L'exercice fiscal de City Gas and Electric s'est terminé le 31 mars et le rapport annuel, qui est sur le point d'être publié, montrera des recettes nettes, en regard d'un déficit antérieurement, s'il faut en croire certain rapport. Comme chacun le sait, cette entreprise fut réorganisée l'an dernier.

• • •

Canadian-Ingersoll Rand Co se lancerait dans la fabrication des munitions, sur une échelle modérée, s'il faut en croire certain rapport, car le gouvernement canadien doit lui octroyer certaines commandes.

Jones Heward and Company laisse entendre dans sa lettre hebdomadaire, que si l'on ne doit pas s'attendre à un mouvement fortement à la hausse des stocks en ce moment, qu'il faut se garder de croire que la réaction s'accentuera. De là, à prétendre que certaines valeurs mobilières ne peuvent pas glisser à de nouveaux bas, c'est autre chose. Comme cette firme n'hésite pas à dire que le marché semble "immunisé" présentement contre les mauvaises nouvelles, c'est à se demander si tout danger de panique n'est pas éloigné temporairement du marché.

• • •

Au 17 juin, Hollinger aura distribué cette année à date 45 cts à ses actionnaires contre 30 cts l'an dernier et comme il jouira cette année, pendant 12 mois, de la prime de 10 pour cent, ses recettes l'emporteront sur celles de 1939.

• • •

L'état des affaires dans l'Union sud-africaine s'est maintenu à un niveau satisfaisant durant le premier trimestre de 1940, à la satisfaction des grossistes aussi bien que des détaillants, écrit M. J. C. Macgillivray, Commissaire du Commerce du Canada à Capetown, au Ministère du Commerce. Les industries secondaires ont continué à progresser, et les futures perspectives sont regardées comme favorables à mesure que les établissements manufacturiers locaux bénéficient toujours davantage des commandes placées auparavant dans des pays d'outre-mer. Pour faciliter et financer l'établissement de nouvelles entreprises et l'expansion ainsi que la modernisation des usines existantes, une Corporation du Développement industriel a été formée. Le budbet pour l'année financière expirant le 31 mars 1941, qui comprend £14,000,000 pour fins de défense devrait entrainer un déficit de £353,000, poursuit le rapport. Une grosse augmentation a été enregistrée dans les exportations de marchandises durant le premier trimestre de 1940, la valeur totale étant de £11,460,000 comparativement à £j,381,000 pour la période correspondante de 1939.

La connaissance de la Bourse et l'intérêt du public

Maints de nos concitoyens se targuent de connaitre bien des choses, particulièrement à l'étranger. Fort possible, mais nous n'hésitons pas à dire qu'un grand nombre d'entre eux sont bien peu au courant de leurs propres institutions locales. Si le vieux proverbe grec "Connais-toi, toi-même" est, certes, vrai, au sujet des individus, nous sommes d'opinion que nous pouvons l'appliquer aussi à nos concitoyens, dont un pourcentage fort élevé ignore presque tout de leurs établissements locaux pendant qu'ils se targuent de tout savoir, en ce qui regarde maintes institutions étrangères.

La Bourse locale, la "plus grande institution financière" du Canada

S'il est une institution locale qui doit intéresser particulièrement les Montréalais, c'est bien la Bourse de Montréal, pour la bonne raison que c'est la plus importante institution financière du pays (elle viendrait sur ce continent immédiatement après la Bourse et le Curb de New-York) et qu'elle constitue un précieux "actif" pour la Métropole du Canada. Pour ces raisons donc et pour bien d'autres, qu'il nous est impossible d'énumérer dans le cadre forcément restreint de notre chronique quotidienne, nous nous empressons d'effectuer quelques commentaires sur l'intéressante brochure que M. Carl Bergithon, M.A., Directeur des Relations Extérieures de la Bourse et du Curb de Montréal vient de publier et qui s'intitule "The Stock Exchange". Point n'est besoin d'insister sur le fait que cet ouvrage (tous droits réservés 1940) a trait tout particulièrement à la Bourse et au Curb de Montréal. Constituant une description concise de notre marché, de ses fonctions et de ses règlements, il devrait être parcouru non seulement par les spéculateurs, mais par le public en général, car il y a encore trop de gens qui ignorent tout de la bourse et qui la rendent responsable, sans raison, de tous les maux économiques qui nous accablent, de temps à autres. Qu'ils se donnent la peine de parcourir la brochure ci-dessus, et particulièrement les chapitres traitant de l'origine et des développements des marchés, des inscriptions, de titres, et ils ne tarderont pas à constater que la Bourse est une institution nécessaire et qu'elle rend de grands services à l'économie de nos jours. Quant aux chapitres traitant en détail des achats sur marge, des ventes à découvert, de l'arbitrage, ils démontreront aux profanes que le jeu de bourse, tout compliqué qu'il semble être, à première vue, ne l'est nullement. De plus, un coup d'oeil attentif sur les chapitres traitant de la Bourse locale, du contrôle de ses membres et enfin des mesures prises dans le but de protéger le public contre spéculation malsaine, etc., permettra, dans la suite, à bien des gens d'être en mesure de répondre à maintes critiques injustifiées. En outre, nous tenons à faire remarquer que ce volume contient un précis de la Loi sur les Valeurs Mobilières de Québec et sa lecture permettra aussi à bien des gens de constater que nos autorités provinciales s'évertuent, de leur côté, à sauvegarder les intérêts du public spéculateur.

Nos autorités et le contrôle de la situation sur le marché

Comme le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas d'approfondir chaque chapitre, nous sommes donc forcés de n'en faire que l'énumération, en quelque sorte, quitte à en traiter, plus tard, plus en détail, les principaux chapitres. Avant de terminer notre article, nous tenons cependant à présenter à l'auteur nos sincères félicitations, non seulement pour le clair exposé qu'il vient de rédiger sur la Bourse, mais aussi pour l'imminence du service qu'il rend à la communauté financière canadienne, en assurant la diffusion de saines notions sur les transactions mobilières, justement à une époque où nombre de gens ne savent que faire, à la suite des incertitudes sur l'avenir. Qu'ils lisent donc attentivement les remarques de M. Carl Bergithon, relativement aux mesures prises par la Bourse de Montréal pour faire face aux moindres éventualités, résultant de la guerre, et ils ne tarderont pas à être convaincus que rien n'a été laissé au hasard et que la sauvegarde des épargnes du public intéresse tout autant les dirigeants de notre marché que les épargnants eux-mêmes.

Contrairement à 1914, la Bourse de Montréal était fort bien préparée pour faire face au conflit qui s'est déclenché en septembre dernier. Dès la crise de Munich, en septembre 1938, le Comité de Régie de cette bourse avait, en effet, formulé certains plans d'urgence. On avait décidé "de tenir le marché ouvert, et d'établir non seulement des prix minima, advenant une panique, mais même de recourir à la suspension des activités des baissiers". Personne n'ignore que, contrairement à ce qui s'est passé il y a 25 ans, les stocks se sont fort bien comportés lors de la déclaration de la guerre en 1939, pour la bonne raison qu'ils avaient escompté cette dernière bien des mois auparavant. Il va sans dire que l'on ne peut en dire autant pour ces dernières semaines, car les stoks reflétèrent les revers des Alliés dans les Flandres et, c'est pourquoi, nous avons vu nos autorités boursières mettre fin immédiatement aux activités des intérêts à découvert, en attendant de mettre en vigueur les autres mesures, advenant que les liquidations se poursuivraient sur une trop grande échelle avant longtemps. Quoi qu'il advienne de défavorable d'ici à quelque temps, il importe d'avoir foi en la victoire finale des Alliés, vu l'immensité de leurs ressources et la justice de leur cause et, c'est pourquoi, les détenteurs actuels ou potentiels de titres mobiliers ne doivent pas perdre confiance en l'avenir non seulement de la France et de l'Angleterre, mais, aussi et particulièrement, en l'avenir du marché local, lequel en a bien vu d'autres, tant, de 1914 à 1918 que, de 1929 à 1933.

Marcel CLEMENT

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10 Util.	20 Ind	30 Com	10 Pap	15 Or
Ferm. hier	53.4	57.6	56.2	74.27	63.91
Chang. net	+0.4	+0.4	+0.4	+1.09	+0.09
Ferm. ant.	53.0	57.2	55.8	73.18	63.82
Il y a 1 sem.	53.5	59.1	57.2	72.20	67.26
Il y a 1 mois	64.7	82.3	76.3	142.25	83.66
Il y a 1 an	66.3	72.0	70.1	72.56	111.71
Haut 1940	69.2	92.2	84.4	152.63	100.81
Bas 1740	52.1	56.1	54.9	66.44	63.82
Haut 1939	70.1	93.8	84.9	155.52	126.48
Bas 1939	55.9	63.2	62.7	50.78	56.66
Haut 1938	69.3	83.8	81.9	150.69	130.77
Bas 1938	57.6	61.1	60.5	68.84	103.06
Haut 1937	92.5	122.3	109.5		146.50

10 utilités, 20 industriels et 20 combinés—1926 égale 100.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Int.	20 Or	10 Métal	10 Pétr Ouest
Ferm. hier	88.58	82.33	58.10	20.18
Chang. net	—.61	—.10	—.37	—.06
Ferm. ant.	89.19	82.43	58.47	20.24
Il y a 1 sem.	91.02	84.76	60.84	20.46
Il y a 1 mois	117.47	105.95	76.18	27.95
Il y a 1 an	113.19	121.75	87.29	30.91
Haut 1940	128.84	123.80	88.97	33.31
Bas 1940	88.29	80.64	58.10	19.90
Haut 1939	129.85	128.95	104.12	45.00
Bas 1939	97.75	100.35	79.59	21.07
Haut 1938	131.11	127.19	105.56	50.85
Bas 1938	97.66	101.86	64.47	25.77
Haut 1937	187.67	162.59	136.94	124.12
Bas 1937	110.63	96.27	63.95	26.56

L'ensemencement achève dans l'ouest du pays

Suivant le rapport de la Banque de Montréal. Dans le Québec et les autres provinces

L'ensemencement des champs de blé et d'autres céréales tire à sa fin dans les provinces des Prairies, suivant le rapport télégraphique de la Banque de Montréal sur l'état des cultures, publié, hier.

Dans toutes les autres provinces, à l'exception de la Colombie anglaise, la saison est tardive et il reste encore beaucoup de travail à faire, avant que l'ensemencement ne soit terminé.

Le blé qui habituellement est semé à bonne heure, dépasse déjà la terre dans les provinces de l'Ouest, mais dans le centre, l'est central et les districts nord de la Saskatchewan et le nord-ouest du Manitoba, il faudra encore beaucoup de pluie pour améliorer la situation. Dans l'Alberta, l'état des cultures est satisfaisant pour le moment.

Dans l'Ontario, l'ensemencement n'est pas terminé, mais le blé d'automne pousse bien. Dans la province de Québec, on procède à l'ensemencement sur les terrains élevés.

La plantation des pommes de terre se fait actuellement dans les provinces maritimes, mais on attend une température plus chaude, avant de procéder à l'ensemencement général. Dans la Colombie anglaise, où une température favorable a prévalu ce printemps, les cultures de fruits et de légumes sont dans un bon état.

Rapport sur les animaux vivants

Les arrivages durant la semaine finissant le 30 mai, 1940, sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1,274 bêtes à cornes 443 moutons et agneaux, 4,742 porcs et 5,833 veaux. En plus 1,318 porcs vendus sur la classification abattue. Aussi 172 bêtes à cornes 11 moutons et agneaux et 1,368 porcs furent consignés aux Maisons de Salaisons, et 240 porcs furent maniés dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Particulièrement les bêtes à cornes et les bouvillons furent plus haut, et les veaux de meilleur qualité furent plus bas. Les agneaux et les porcs furent stables.

Les bouvillons se vendaient $5.50 à $8.25. Les bons bouvillons $7.75 et plus et les moyens jusqu'à $7.50. Les taures variaient entre $4.50 à $7.00. Les vaches de boucheries $4.00 à $6.00, les moyennes se vendaient jusqu'à $5.50 et les communes $4.00 à $4.75. Les vaches pour la mise en conserve 2.75 à $3.75. Les taureaux $3.50 à $6.00 en fermeture les meilleurs rapportaient $5.50. Les vaches à lait $50.00 à $85.00 chacune.

Les veaux de qualité très commune $4.50 et $8.00 pour quelques choix. Les bons veaux en parti $7.00 à $7.50 et la plupart des veaux de qualité commune et passable se vendaient en lots mélangés $4.50 à $5.75. Quelques veaux d'un an donnaient $3.00 à $3.50.

Il n'y avait pas de choix pour les agneaux. Les prix variaient de $4.00 à $8.00 chacun. Les agneaux communs ne furent en demande. Les moutons $4.00 à $5.75. La majorité $4.00 à $5.50.

Les prix des porcs furent inchangeables. Particulièrsement toutes les ventes étaient de $8.50 pour les bacons nourris et abreuvés et aussi $11.30 sur la classification abattue pesés chauds. Quelques porcs se vendaient jusqu'à $8.60 nourris et abreuvés, et ceux livrés par camions jusqu'à $8.65. Les truies se vendaient lentement entre $4.25 à $4.75. Les choix obtenaient $1.00 de prime par tête avec les coupes ordinaire sur les autres catégories.

Faiblesse des obligations

Les prix des obligations ont été un peu à la baisse, hier, au marché local. Les transactions ont été très peu nombreuses à cause de la fermeture des marchés américains.

Les papeteries spéculatives ont été quelque peu liquidées et Consolidated M. & O., Donnacona et Brown ont perdu de 1-2 à un point. Les industrielles séniors telles Nova Scotia Steel ont été fermes, cependant.

Les services publics ont été peu transigés. International Hydro a perdu un point, mais Montreal Tramways, 1955, a gagné 1-2 point.

Les emprunts du Dominion et des provinces sont demeurés pour la plupart inchangés.

Compensations bancaires

La valeur des chèques passant par la chambre des compensations des banques des principales villes canadiennes durant la semaine terminée hier se compare ainsi avec celle de la semaine correspondante de l'an dernier :

	1940	1939
Montréal	$ 76,955,210	$107,914,725
Toronto	91,856,526	114,480,892
Ottawa	20,751,250	17,086,272
Québec	4,359,452	5,340,279
Sherbrooke	810,787	867,670
Peterborough	467,272	639,662
Hamilton	4,706,004	5,194,240
Brantford	740,847	865,375
Sudbury	1,271,293	1,292,353
London	2,074,331	2,517,236
Kitchener	921,011	1,195,259
Chatham	502,458	492,510
Medicine Hat	185,586	179,816
Lethbridge	374,287	476,214
Edmonton	3,292,100	3,843,920
Sarnia	275,328	527,973
Saint-Jean	1,750,046	1,857,291
Moncton	679,244	985,633
Prince-Albert	302,182	304,300
Brandon	270,512	337,775
Winnipeg	60,779,995	40,608,985
Fort-William	540,684	588,675
Halifax	2,414,534	2,461,580

Assemblées aujourd'hui

Canada Northern Power, assemblée pour dividende.

Can. Bronze, assemblée des directeurs.

Alberta Pacific Grain Co., assemblée spéciale, à Winnipeg.

Ottawa Power, assemblée des directeurs.

Int. Utilities assemblée annuelle.

East Kootenay Power, annuelle, à Montréal, à midi.

Bourse de MONTRÉAL

34 gains, contre 36 pertes hier sur le marché local. Noranda réagissait de 2¼ pts. Nickel, lourd. Papeteries, irrégulières. Avilissement des mines sur le Curb.

La tendance était irrégulière hier sur le marché local et les stocks étaient peu achalandés, probablement à cause de la fermeture de Wall Street, à l'occasion du Memorial Day. Sur 111 titres transigés hier sur ce marché, 34 accusaient des gains, tandis que 36 étaient à la baisse et que 41 demeuraient inchangés.

Le total des transactions enregistrées hier ne s'élevait qu'à 12,500 actions, comparativement à 24,300 la veille.

Montreal Power et Brazilian se distinguaient par leur fermeté dans le compartiment des utilités publiques, mais Shawinigan manquait de support et perdait 1-2 pont à 16 1-4.

Noranda attirait l'attention spéculative parmi les métaux en accusant une baisse de 2 1-4 points à 49. Nickel reculait, de son côté, de 1 point, tandis que Smelters en gagnait, au contraire, 1 pt à 30. Les papeteries avaient l'allure erratique et Bathurst et St-Lawrence Paper priv., étaient à la baisse, tandis que St-Lawrence Corp. et Price enregistraient de légers gains.

Seulement 10,600 actions minières furent échangées hier sur le marché de Curb de cette ville, contre 11,500 la veille.

Royalite se distinguait parmi les pétroles en se hissant de 1 point à 19 1-2. Home Oil, perdait, au contraire 5 cents à 1.40. Calgary & Edmonton remontait de 7 cts à 1.27.

Canada and Dominion Sugar et Canadian Breweries clôturaient à la hausse parmi les spécialités.

Fleet gagnait 1-4 de point à 4 1-4 parmi les avionneries tandis que Fairchild reculait de 1-2 point à 2 1-2.

Les mines avaient la tendance réactionnaire et Falconbridge réagissait de 37 cents et East Malartic perdait 34 cents. O'Brien et Sullivan reculaient de quelques centins de leur côté, tandis que Malartic Goldfields s'avançait de 5 cents.

National Steel Car demeurait inchangé à 40 parmi les titres de cies d'outillage ferroviaire. St-Lawrence Flour perdait 1 point à 18 parmi les minoteries. Ogilvie avait toutefois une tendance contraire dans ce dernier compartiment, puisqu'il remontait de 1 point à 25.

Le C.P.R. baissait de 1-4 de point à 4 1-4 parmi les titres de cies de transport.

Profit moindre de l'Int. Hydro-Electric

Il a été de $83,224 pour le trimestre contre $625,287, l'an dernier

L'International Hydro - Electric System et ses compagnies subsidiaires rapportent, aujourd'hui, un revenu net consolidé de $83,224.99 pour le premier trimestre terminé le 31 mars dernier. Ce profit équivaut à 58 cents par action privilégiée, $3.50, et se compare avec un bénéfice de $625,286.96 ou 58 cents par action de capital de la classe "A" pour la période correspondante de l'an dernier.

M. Irwin-L. Moore, président, a déclaré que la forte diminution des recettes étaient attribuable en grande partie aux difficultés de se procurer de l'eau en quantité nécessaire dans la Nouvelle-Angleterre.

Pour l'année terminée le 31 mars, le revenu net a été de $762,844.73 ou de 31 cents par action de la classe "A" contre $763,623.42 ou aussi 31 cents par action de la classe "A". l'année précédente.

Le blé canadien s'avilissait hier

Congé sur le marché de Chicago, à cause du Memorial Day

Chicago, 31. — C'était congé hier sur le marché du blé de cette ville, à l'occasion du Memorial Day.

• • •

Buénos-Aires, 31. — Les prix du blé accusaient hier sur ce marché des pertes d'environ 1 centin par boisseau.

• • •

Winnipeg, 31. — Les options accusaient en fermeture hier sur ce marché des reculs de 3-8 à 1-2 ct par boisseau. Comme le marché américain était fermé, les activités ne furent pas nombreuses hier sur ce marché. Les offres étaient peu abondantes, mais les acheteurs étaient de leur côté hésitants. On n'attachait guère d'importance à l'envoi de 150,000 boisseaux de blé canadien outre-mer hier.

Nombre de spéculateurs n'osaient transiger, à cause du manque de directive du marché américain, vu que c'était congé hier sur ce dernier.

Les expéditions de blé argentin cette semaine furent estimées à 2,775,000 contre 3,758,000 boisseaux durant le cours de la semaine précédente et à 3,684,000 boisseaux durant le cours de la même semaine l'an dernier.

Marché des grains

Par THOMSON & McKINNON Edifice Banque Royale

Winnipeg

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:					
Mai	74⅞	74½	75⅛	73⅞	74½
Juillet	75⅞	75½	76	74½	75⅞
Octobre	78⅞	77⅞	78½	76⅞	78
Avoine:					
Mai	34¼	34¼	34¼	33⅞	33⅞
Juillet	32⅞	33	33	32⅞	32½
Octobre	31¼	30⅞	31⅛	30½	30½
Orge:					
Mai	36¼	36⅛	36⅞	35⅞	36⅞
Juillet	37	37	37	36	37
Octobre	38⅛	38¼	38½	37⅛	37⅞
Seigle:					
Mai	49⅞	...	...	...	49⅞
Juillet	49⅞	48¼	50½	48¼	50½
Octobre	48⅛	46⅞	48¼	46⅞	48¼
Lin:					
Mai	155	155	158½	155	158½
Juillet	156½	159	160	159	160
Octobre	160	...	...	...	163

Chicago fermé hier.

Les actionnaires de Bawlf Grain n'ont pris aucune décision

A leur assemblée d'hier au sujet de l'offre d'achat de l'Alberta Pacific Grain

Winnipeg, 30. (P.C.) — Aucune décision n'a été prise, aujourd'hui, par les actionnaires de la N. Bawlf Grain Co., Ltd, réunis en assemblée spéciale, ici, au sujet de l'offre de l'Alberta Pacific Grain Co., Ltd, d'acheter l'actif de la compagnie pour la somme de $1,000,000.

Cette offre a été faite le 18 avril dernier, alors que des avis ont été envoyés aux actionnaires des deux compagnies.

A l'assemblée d'aujourd'hui, le président M. R. W. Milner, a expliqué aux actionnaires que l'Alberta Pacific avait réquisitionné certains actifs que la Bawlf Co. ne pouvait fournir en rapport avec les termes de l'offre d'achat afin de les couvrir avec des titres.

Les actionnaires de l'Alberta Pacific Grain Co. se réuniront demain en assemblée générale spéciale. L'assemblée a été convoquée par M. H. E. Sellers, président, afin de confirmer l'offre d'achat de la Bawlf Grain. On ne sait pas encore si le fait qu'aucune décision n'ait été prise par les actionnaires de la Bawlf Grain, affectera la décision des actionnaires de l'Alberta Pacific, demain.

Dans une lettre qu'il avait envoyée aux actionnaires de la Bawlf Grain, lors de l'offre d'achat, M. Milner, le président, avait dit que la compagnie opérait sans bénéfice et qu'il faudrait plusieurs récoltes abondantes pour rétablir la situation de la compagnie. Il suggérait donc d'accepter l'offre de l'Alberta Pacific.

Les expéditions de blé canadien

Expéditions de blé outre-mer

Les expéditions de blé canadien outre-mer et les importations aux Etats-Unis pour la consommation et la mouture en régie s'établissent à 4,995,011 boisseaux la semaine terminée le 24 mai, en regard de 3,758,564 la semaine correspondante l'an dernier. Du 1er août au 24 mai le total cumulatif est de 138,585, 787 boisseaux, à rapprocher de 114,207,660 la même période de la campagne précédente.

Mouvement primaire du blé

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies se placent à 1,146,629 boisseaux la semaine terminée le 24 mai, comparativement à 1,672,350 la semaine précédente et 1,102,829 la semaine correspondante l'an dernier. Par province, les arrivages sont les suivants (chiffres de 1939 entre parenthèses): Manitoba, 84,878 (197,042) boisseaux; Saskatchewan, 641,857 (528,978); Alberta, 419,894 (376,809).

Au cours des quarante-trois semaines terminées le 24 mai les arrivages atteignent un total de 392,035,680 boisseaux, contre 276,566,260 la même période l'an dernier. Par province les totaux sont les suivants (chiffres de 1939 entre parenthèses): Manitoba, 51,721,814 (42,731,734) boisseaux; Saskatchewan, 218,603,058 (110,905,474); Alberta, 121,710,808 (122,929,052).

Surplus mondial de sucre probable

Toronto, 30. — M. C. H. Houson, président de la Canada and Dominion Sugar Co. Ltd., a fait remarquer à l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie tenue ici, que depuis que la guerre a éclaté, les prix du sucre brut ont augmenté de $2.15 par cwt à $3 par cwt, soit une augmentation de 85 cents, et que le sucre raffiné n'avait augmenté que de 50 cents, laissant une différente de 5 cents par cwt. Si cet état de choses n'est pas rectifié, a dit M. Houson, il aura un effet défavorable sur les recettes de la compagnie.

La consommation mondiale de sucre a diminué depuis le début de la guerre, à cause du rationnement de la consommation dans les pays en guerre, et la production mondiale a augmenté, de sorte que l'industrie aura à faire face à un lourd surplus, si la production ne diminue pas en Europe, a ajouté le président.

Les directeurs de la compagnie ont été réélus.

A l'Exchange Clearing House

M. Raymond Allan, de la maison Greenshields & Cie, récemment élu à la présidence de la Bourse de Montréal, a été élu président de l'Exchange Clearing House Company à l'assemblée annuelle de cette société. M. H.-C. MacDougall, de la firme MacDougall & MacDougall, a été élu vice-président. M. R.-W. Garth a été nommé secrétaire et M. H.-E. McManus, trésorier. Les administrateurs élus pour l'année prochaine sont les suivants : M. Raymond Allan, M. H.-C. MacDougall, M. H.-MacD. Paterson, de la société Alex. Paterson & Cie, le lt-col. J.-E. McKenna, C.M., de Mead, Yates & Osler, et R.-F. Angus de Jones, Heward & Cie.

Dividendes payables aujourd'hui

Catelli Food, .25, priv., .38; Can. Bkers priv. 1.00; Nat. Biscuit priv., 1.75; Un. Amusement "B" .40.

Group Securities Inc.

Par GEO. BEAUSOLEIL & CIE, 132, rue St-Jacques ouest, Montréal.

	Offre	Dem.
Fully Adm Shs	5.02	5.47
Agriculture	4.07	4.37
Automobile	3.28	3.58
Aviation	7.62	8.29
Construction	4.24	4.63
Prod. chim.	5.63	6.13
Dist. et brass.	2.45	2.68
Aliment	3.54	3.86
Mach. indust.	5.11	5.57
Cie de placem.	2.28	2.50
Marchandise	4.08	4.45
Mine	4.45	4.85
Huile	3.29	3.59
Chemin de fer	2.06	2.26
Chemin de fer	2.85	3.11
Acier	4.19	4.57
Tabac	4.43	4.83
Utilités	3.91	4.27

Nouvelles sur les mines

Young Davidson Mines

A l'assemblée annuelle de la Young Davidson Mines à Toronto, hier, les actionnaires ont été informés que la mine était en excellente condition et que les résultats des travaux de développement étaient excellents.

Le profit d'exploitation en avril a été de $40,372 et la production pour les quinze premiers jours de mai est estimée à $66,750.

Les réserves de minerai sont estimées à plus de 3,500,000 tonnes.

Sylvanite Gold Mines

La Sylvanite Gold Mines Limited rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1940, un bénéfice net de $1,090,223, soit 33 cents par action, comparativement à $1,061,230 ou 32.1 cents l'action l'année précédente.

La production s'est accrue de $2,409,671 à $2,561,332, mais les dépenses ont augmenté de $1.052,632 à $1,186,041, la dépréciation de $52,929 à $66,063 et les taxes de $187,625 à $219,005.

Les réserves de minerai sont à peu près les mêmes, soit 83,317 tonnes. Le fonds de roulement a diminué de $403,649 à $263,667.

La Delnite Mines a traité 114,922 tonnes de minerai rapportant $818,313 ou $7.81 à la tonne, en comparaison de $716.521 pour 91,749 tonnes ou $6.41 à la tonne l'exercice précédent. Le bénéfice net s'établit à $174,799 ou 5.8 cents l'action contre $142,429 ou 6.02 cents l'action.

La Tyranite Mines a fait, depuis le début de l'usinage en juin, un bénéfice d'exploitation de $68,000, presque entièrement absorbé par la dépréciation et les intérêts.

Gillies Lake-Porcupine

Toronto, 30. — Suivant un rapport de la Gilles Lake-Porcupine Gold Mines Ltd, la Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd a effectué en avril 37 pieds d'abatage dans la zone de filets de quartz découverte en décembre en creusant un long travers-banc. A la fin d'avril, 122 pieds d'abatage avaient été faits jusqu'à date.

Le travers-banc pratiqué au niveau de 1,550 pieds, a été prolongé de 116 pieds durant le mois d'avril, portant à 737 pieds la pénétration totale à l'intérieur de la propriété Gillies. Le creusage en travers-banc est suspendu pour quelque temps et les travaux sont actuellement concentrés sur le front d'abatage du côté ouest. On n'a fait aucun sondage au diamant au cours du mois d'avril.

Inter-State Royalty

Inter-State Royalty Corporation, Limited, a notifié aujourd'hui le Curb de Montréal que les placements de cette société en redevances pétrolières s'élevaient, au 30 avril 1940, à $1,075,715.

Depuis leur acquisition jusqu'au 31 mars 1940, le revenu brut des redevances s'est élevé à $501,350 et $137,871 ont été versés à la réserve pour épuisement.

En mars, la société a tiré de ces redevances un revenu brut de $4,263.

Cons. Chibougamau

A la demande de cette société, les actions Consolidated Chibougamau Goldfields, Limited, seront rayées de la liste du Curb de Montréal après la séance du vendredi, 31 mai 1940.

Beattie Gold

Toronto, 30. — La Beattie Gold Mines (Quebec) Limited a fait durant le trimestre terminé le 31 mars, un bénéfice d'exploitation de $265,979, au lieu de $252,171 il y a un an. Cette mine a produit pour $604,725 et traité 155,700 tonnes de minerai, en comparaison de $596,050 et 148,760 tonnes le trimestre correspondant de l'an dernier.

Les ventes de la Gen. Steel Wares, Ltd continuent d'augmenter

Les ventes de la General Steel Wares Limited ont continué d'augmenter en avril. Le taux d'augmentation est même un peu plus élevé que celui du premier trimestre, suivant un rapport de M. F. S. Corrigan, vice-président de la compagnie, fait après une assemblée du conseil. Les ventes pour les quatre mois, a dit M. Corrigan, sont de 16 pour cent plus élevées contre 12.6 pour cent durant le premier trimestre.

Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américains	10%	11% pr.
£ sterling	4 43	4 47

Stabilité des prix du beurre

Les prix ont été stables hier en Bourse du Commerce. 400 caisses de beurre 92 points du Québec ont changé de mains à 23 1-4 cents comparativement à 23 1-8 cents mercredi et 100 caisses de beurre 38 points de la même place à 22 3-8 cents, même prix que mercredi.

D'après le rapport du ministère fédéral de l'Agriculture, les arrivages à Montréal ont été comme suit (arrivages par camions exceptés):

Beurre, 1,746 caisse; fromage, 5,562 caisses; oeufs 4,100 caisses.

Le même rapport cote le fromage d'Ontario blanc et coloré, fabrication courante, prix du gros, 14.

Prix de mercredi en clôture à la Bourse de commerce et autres prix:

PRIX DU BEURRE

Livraison immédiate:
Québec 92 points. frais. 23¼ t.
Québec, 36 points, frais, 22⅝.
Marché à terme:
Novembre, 24⅞-25½.

PRIX DES OEUFS

Prix de vente au comptant	Au wagon	Petites quantités
A-gros	—	32
A-gros	23½	26
A-moyens	21½	27
Poulettes	19	25
B	21-21½	26
C	18-18½	23

Bourse de commerce:

A-gros	23	-23½c.
A-moyens		21½c. o.
A-poulettes	19	-19½c.
B		21 c. o.
C		18½-18½c.

(En cent la douzaine. — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton aux détaillants. Libres, ils se vendent 2 cents de moins la douzaine. D. demande; O. offert; T. traité; S.R. ou I.A., sous réserve; I.P., inspecté par le gouvernement fédéral.

TEXTILE DOMINION CO. LTD
Dominion Textile Co. Limited
Avis de dividende, actions ordinaires
UN DIVIDENDE d'un dollar et vingt-cinq cents ($1.25) par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, pour le trimestre terminé le 30 juin 1940. Ce dividende est payable le 2 juillet 1940, aux actionnaires enregistrés le 15 juin 1940.
Par ordre du bureau de direction.
L. P. WEBSTER, Secrétaire.
Montréal, 22 mai 1940.

TEXTILE DOMINION CO. LTD
Dominion Textile Co. Limited
Avis de dividende, actions privilégiées
UN DIVIDENDE d'un et trois-quarts pour cent (1¾%) sur les actions privilégiées de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1940. Ce dividende est payable le 15 juillet 1940, aux actionnaires enregistrés le 29 juin 1940.
Par ordre du bureau de direction.
L. P. WEBSTER, Secrétaire
Montréal, 22 mai 1940.

CONTINENTAL
Juin, le mois des Mariages
Jeunes gens qui vous marierez en juin, la vie vous semble belle et pleine d'avenir...
Cet avenir c'est, cependant, "l'inconnu"
Cet inconnu vous causera beaucoup moins de soucis, si vous vous assurez une pension, ainsi qu'à votre épouse, en souscrivant à l'un des plans de la Continental Life, dont l'actif dépasse les $10,000,000
Succursale à MONTREAL
sous la gérance de J. W. PEACHY
Edifice Imperial Bank coin St-Jacques et McGill
Une saine compagnie canadienne, fondée en 1899
SOLIDITE ABSOLUE

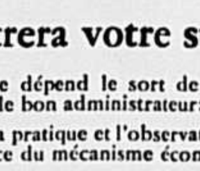
Qui administrera votre succession ?
De votre réponse dépend le sort de vos héritiers. Définissons le bon administrateur:
C'est celui auquel la pratique et l'observation ont donné une vaste expérience du mécanisme économique.
Il sait apprécier un placement à sa juste valeur.
Il n'appuie ses décisions que sur une documentation intégrale; il connait à fond les lois fiscales.
Or, sauf celles qui exercent cette profession, fort peu de personnes réunissent ces qualités.
Mais le TRUST GENERAL DU CANADA, par sa constitution et son acquis, fait autorité dans cette sphère.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
MONTREAL 112 ouest, rue Saint-Jacques
QUEBEC 71, rue Saint-Pierre
Exécution de Testaments --- Transferts et Gérance

BOURSE DE TORONTO

Les valeurs ont été très peu transigées hier et elles ont été à la baisse

oronto, 20. (P.C.) — Le volume de transactions n'a été que de 137,000, aujourd'hui. C'est le volume le moins élevé jamais encore vu cette année. Les industrielles ont reculé de .61 de point au cours de cette séance peu animée et les bas métaux ont perdu .37 de point.

Brazilian, Bell Telephone, Fanny Farmer, Distillers-Seagrams et International Petroleum ont perdu de 1-4 à 1-2 point parmi les industrielles. Les autres valeurs ont aussi été faibles. Les mines d'or Bralorne, Pickle Crown, San Antonio, Teck Hughes et Wright-Hargreaves ont reculé de quelques cents, mais Central Patricia, East Malartic, Malartic Gold Fields, Sylvanite et Little Long Lac ont été fermes. Nickel a perdu 5,8 de point parmi les bas métaux et Ventures a gagné 5 cents. Les huiles de l'Ouest ont affiché plus de gains que de pertes.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
300	Abitibi	90	....	....
165	Abitibi P	5¾	5½	....
1000	Acme Oil xd	4½	....	....
1000	Ajax	12	....	....
1100	Aldermac	14	....	....
25	Algoma	7½	....	....
1000	Amm Gold	1¾	....	....
2200	Anglo Cdn	50	....	....
1000	Arntfield	5	....	....
200	Aunor	105	103	105
700	Bankfield	8½	....	....
11	B de Mont	194	192	194
500	Base Met	12	....	....
165	Bathurst A	8⅞	8½	....
100	Beattie xd	85	....	....
10	Beatty	3	....	....
2	Beauharn.	2½	....	....
790	Bell Tel	150⅛	150	....
6600	Bidgood	16	15	....
1600	Bobjo	4⅝	....	....
400	Bralorne	825	805	....
75	Brazilian	5⅝	5½	....
260	B A Oil	16½	16	....
20	B C Pow A	25	....	....
2350	Broulan	30	29	....
300	Buff Ank	350	....	....
110	Build Pro	12¾	12½	....
5	Burl Stl	8	....	....
315	Cal Edm	125	....	....
50	Can Malt	23¼	....	....
10	Can Packers	70	....	....
29	Can Perm	134	130⅛	....
100	Cdn Brew	160	150	160
100	Cdn Brew P	24⅝	....	....
22	B du Comm	150	147	150
50	Canners 1 P	19	....	....
210	Cdn Car	6⅝	6¼	6⅝
65	Canners B P	8	....	....
25	Can Car P	13	....	....
815	C P R	4⅝	4¼	....
20	Cdn Wine	4	....	....
1200	Cent Pat	165	160	165
300	Chesterville	42	....	....
100	Chromium	25	....	....
500	Commonw	19	....	....
300	Cochenour	45	....	....
300	Coniaurum	112	110	....
55	Cons Smelt	30	29	....
45	Cosmos	22½	22	22½
200	Cub Aircraft	95	85	95
6000	Davies	16	15	....
200	Dist Seag xd	20⅝	....	....
265	Dome	17⅝	17¼	17⅝
150	Dom Ang In P	70	....	....
2	Dom Bank	190	....	....
290	Dom F S	20	....	....
290	Dom Stl B	7⅝	7⅝	....
600	East Crest	4	....	....
10	East Stl	8½	....	....
4000	East Mal	210	207	209
2100	Eldorado	38	....	....
25	Equit Life	4	....	....
1000	Extension Oil	16½	16	16½
1250	Falcon	245	230	240
40	F Farmer	21⅝	....	....
500	Fed Kirk	2¼	....	....
315	Fleet	4¼	4	4¼
110	Ford A	14⅝	14½	14⅝
2000	Francoeur	22	....	....
15	Gat Pow xd	31	....	....
1200	Gods L	27	....	....
3000	Goldale	11	10½	11
100	Gold Belt	24	....	....
2000	Golden Gate	10	9	9½
50	Goodyear P	52½	....	....
300	Gunnar	37	....	....
225	Gypsum	3	2¾	....
25	Hallnor	500	....	....
4500	Hard Rock	62	60	62
500	Harker	3¾	....	....
20	Hinde	9	....	....
215	Hollinger	10.00	9.75	10.00
2100	Home Oil	141	138	141
2500	Homestead	2	....	....
1100	Howey xd	25	....	....
35	Hud Bay Min.	20	19⅝	....
6	Imp Bank	190	....	....
1075	Imp Oil	10¼	10	....
60	Imp Tob	13	....	....
10	Int Met In A P	90	....	....
581	Int Nickel xd	28	27½	27⅝
410	Int Pete	16	15⅞	16
500	Jacola	5	....	....
600	Kerr Add	145	144	145
400	Kirk Hud	20	....	....
700	Kirk Lake	76	....	....
56	Lake Shore xd	20	19½	20
400	Lamaque	580	....	....
20	Lapa Cad	9¾	9½	....
10000	Lebel	1¾	1	....
1030	Leitch	51	....	....
3300	Little L L	200	185	200
415	Loblaw A	21	20	....
800	Macassa xd	270	265	....
908	MacLeod	120	117	118
500	Madsen	31	30	31
2000	Malartic	65	63	....
2000	Man & E	¾	....	....
25	M L Gardsen	30	....	....
1	M L Gardens P	6	....	....
50	Maple L Mil	2¼	....	....
475	Maple L Mil P	4	3¾	4
165	Massey H	3	2⅞	3
5	McColl P	82	....	....
70	McIntyre	40½	40	....
10	Min Corp	40	....	....
3600	Moneta	50	....	....
40	Moore	37	....	....
5	Moore A	145	....	....
3200	Morris	2¾	....	....
15	Nat Groc	5⅛	....	....
3000	Nat Pete	5½	....	....
50	Nat Sew	7	....	....
10	Nat Stl Car	39½	....	....
6200	Naybob	13½	13	....
500	Newgold	6	....	....
232	Noranda	48	....	....
600	O'Brien	75	72	....
690	Oro Plata	24	....	....
45	Page Her	100	....	....
1000	Pamour	90½	....	....
1000	Partanen	3¼	....	....
6500	Paymaster	21	20	....
2000	Perron xd	115	110	....
10	Photo Eng	39	....	....
530	Pickle Crow	255	250	255
4	Porto Rico P	95	....	....
500	Powell	85	....	....
35	Power Corp	6½	....	....
200	Premier	85	....	....
20	Press Met	6½	....	....
2200	Preston	154	150	....
24	Royal Bank	155	153	155
63	Royalite	20	....	....
15	St Law Corp	2¾	....	....
1400	San Ant	144	140	....
1300	Senator	15	....	....
1000	Shawkey	2	....	....
400	Sheep Cr	85	....	....
2387	Sherritt	65	....	....
199	Silver D	4	....	....
125	Silver D P	8	....	....
90	Simpsons P	80	79½	....
830	Siscoe xd	65	60	65
100	Sladen M	25	....	....
10	Stedman	22	....	....
45	Stl of Can	65½	65	....
1750	Steep Rock	120	115	119
1000	Sturgeon	11	....	....
450	Sud Basin	100	....	....
50	Sullivan	50	....	....
1000	Sylvanite	215	210	215
15	Tamblyn	9¼	9	....
125	Teck H	295	....	....
700	Towagmac	12	....	....
100	Un Gas	12	....	....
5	Unit Fuels A P	30	....	....
675	Unit Stl	3½	3⅜	....
2500	Upper Can	65	63	....
200	Ventures	215	210	....
2525	Waite Am	300	295	....
25	Walker	31	....	....
3600	War Loan 1952	99½	99¼	99½
10	West Groc	60	....	....
50	Weston	10½	....	....
300	Win Elec A	110	....	....
5	Wood P	70	....	....
4000	Wood Cad	30	....	....
1145	Wright H	530	520	....

titres :—	Offre	Dem.
Cournor, nouv.	....	10
Crow Shores	4	5
Cunipteau	2	3
Dempsey Cadillac	2	3
De Santis	12	14
Dubuisson	....	32
East Lacoma	....	2
Elmos	7	9
Franco Oils	....	45
Fontana	....	2
Goldwood	....	9
Hiawatha	7	9
Hugh Pam	4¼	5½
Hutchison Lake	3	4
Kenricia	3	5
Kewagama	1	2
Lacoma	1	2
Lake Dufault	13	16
Lake Geneva	....	8
Lake Rowan	3	4
Landor	....	10
L. L. Lagoon	....	3
Leroy Mines	....	1
Louvre	....	1½
Magnet Consolidated	60	63
Magnet Lake	13	15
Martin Bird	3	4
Melba	1	2
Moffatt Hall, nouv.	3½	4½
Mooshla	3½	4½
Mosher Long Lac	4	5
National Malartic	33	36
Negus	50	60
Norbeau	16	18
Norlake	....	2
N. A. Molybdenum	....	20
Obalski	3	4
Oklend	2½	4½
O'Leary Malartic	2	3
Opemiska Copper	4½	5½
Oriole	2	3
Orpit	4	5
Pan. Canadian	2	3
Pascalis	17	20
Plains Pete	....	30
Porcupine Lake	5	7
Polaris	20	24
Pontiac Rouyn	7	8
Presdor	3	4
Privateer	41	45
Proprietary	100	105
Que. Eureka	0	1
Quebec Manitou	6	8
Ramco	....	19
Rand Malartic	5	7
Red Gold	....	2
Dibago, nouv.	1	2
Rose Gold, nouv.	....	6
Routhier Cadillac	....	3
Rouyn Reward	....	2
Rubec	....	1
Sachigo River	200	200
Scott Chiboug.	1	2
Shawmaque	....	4
Shenango	3	4
Siscoe Extn. Gold	1½	2½
Smelters Gold	....	1
South Malartic	....	2
Springer Sturgeon	5	6
Sun Bear	....	1
Thompson Cadillac	2	3
Tiblemont Island	....	2
Tonawanda	....	1
Union Mining	4	6
Val D'Or Minerals	....	55
Walker Patricia	1½	2½
Westshore Malartic	....	9
Wawbano	....	1
Wells L. L.	....	15
Westwood Cadillac	1	2
Winoga	4½	5½
Woco	5	7
Young Davidson	16	18

CURB

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
530	Can Bud	5	....	....
125	Can Vine	6	....	....
100	Cdn Marc	80	....	....
815	Cons Pap	5	....	....
75	Dalhousie	25	....	....
600	Pend Or	115	....	....

Total des ventes: 137,000 actions.

HORS-LISTE

Par POTTER & Co.
427, St-Jacques

	Offre	Dem.
Abbeville	1	2
Albany River	9	11
Amos Cadillac	....	1
Area	3	4
Argosy	2	3
Athona, anc.	2	3
Barber Larder	2	3
Beaucourt	....	10
Beresford Lake	2½	3½
Big Master	1	2
Bilmac	1	2
Brown Bousquet	....	2
Cadillac Exp.	3	5
Can. Pandora	1	2
Capital Rouyn	....	1½
Central Man.	2	3
Cheminis	2	3
Chibmac	....	2
[illegible]	....	4½

Rendement des valeurs

Par FORGET & FORGET,
49-51 ouest, rue St-Jacques,
Montréal

	Taux	Prix	Ren.
Asbestos "nouveau"	.60	17	352
Assoc. Brew. ..+55	.80	13	948
Bell Telephone	8.00	150	514
B. A. Oil	1.00	16	626
B. C. Power A	2.00	25¼	726
Can. Malting	2.00	26½	548
Can. North Power	1.20	10	1200
Can. Bronze	1.50	36	436
Can. Vinegars	1.20	6	200
Can. Westinghouse	1.50	50	300
Can. Cottons +2.00	4.00	104	577
Dom. Bridge	1.20	24	501
Dom. Glass	5.00	76	721
Dom. Textile	5.00	73	428
Ford of Canada	1.00	15	668
Electrolux	.80	9	889
Crown Cork	1.60	25	640
Imperial Oil ..+25	.50	10¼	724
Royalite	1.00	19½	517
Imp Tobacco+22½	.40	12½	506
Inter. Nickel	2.00	27½	728
Inter. Pete	1.50	16	938
Lang John A.	.70	13	546
Mont. Power	1.50	27	553
Mont. Tramways	6.00	43	138
Nat. Breweries	2.00	27½	664
Niagara Wire	1.00	21⅞	637
Ottawa Power	1.00	12	833
Page Hersey ..+25	4.00	99	429
Penmans	3.00	55	545
Quebec Power	1.00	14	714
Shawinigan	.90	16¼	538
Sou. Can. Power	.80	9¾	805
St. Lawrence F.+50	1.00	19	789
Steel of Can. +2.00	1.75	65	309
Walker Gooderham	4.00	30	1333
Wilsils	1.00	16⅛	623
Nat. Steel-Car	2.00	40	460
Beld Cost.	4.00	90	545
Can. Gen. Electric	6.00	225	267
C. I. L. "B"	7.00	200	350
Dist. Seagrams	2.22	21	1059
Banques :			
Montréal	8.00	195	301
Nova Scotia	12.00	300	400
Can. Nationale	8.00	140	729
Royale	8.00	155	516
Commerce	8.00	145	806
Dominion	10.00	200	500
Actions de priorité :			
Calgary Power	6.00	70	857
Assoc. Brew	7.00	111	630
Can. North Power	7.00	90¼	772
Can. Celanese +1.16	7.00	107	984
Can. Cottons	6.00	101	809
Dist. Seagrams	5.00	90	556
Dominion Coal	1.50	17	818
Dom. Glass	7.00	145	482
Dom. Textile	7.00	150	467
Goodyear	2.50	53	462
Howard Smith	6.00	90	667
Int. Power 7%	6.00	80	750
Jamaica Pub. S.	7.00	131	521
Lake of the Woods	7.00	115	608
McColl Fronetnac	6.00	85	706
Nat. Breweries	1.75	36	486
Ogilvie	7.00	140	500
Penmans	6.00	128½	467
Power Corp.	6.00	94	638
Saguenay Power	5.50	98	561
Sou. Can. Power	6.00	98	612
Steel of Canada	1.75	65	269
Tuckett	7.00	145	488
Melchers Pr.	.60	4½	408
West Kootenay	7.00	125	580
Walker Gooderham	1.00	17	588
West Groc.	7.00	106	660
Sher.-Williams	7.00	113	615
Mines :			
C. Smelters +1.00	1.00	30	650
Bulolo	3.00	14½	188
Dome	2.00	18	1111
Falconbridge	.30	280	1071
Hollinger ..+45	.65	10	1100
Hudson Bay M	1.75	20½	864
Lake Shore	4.00	20	200
Macassa Mines+25	.20	270	1666
*McIntyre	2.00	40	500
Noranda	4.00	48	843
Pioneer B. C.	.40	210	1428
Siscoe +12	....	65	1682
Teck-Hughes +05	.40	300	1500
*Wright Harg. +30	.40	535	1308
Pickle Crow	.40	250	1600
Sylvanite +05	.20	200	1250
Int. Minings	.50	60	833
Placer	1.20	12	1003
Bralorne	1.20	780	1538

*—En monnaie américaine.

Produits alimentaires

Henderson King & Charland Ltée,
membres du Can. Commodity Exch.,
485, rue McGill

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
BEURRE				
Ventes :				
Bourse des denrées				
Qué 400 No 1	....	23¼	....	....
Qué 100 No 2	....	22⅞	....	....
Ventes :				
Novembre	24⅛	25¼	....	....
OEUFS				
Au comptant :				
"A" gros	23	23½	....	....
"A" moyens	....	21½	....	....
"A" poulette	19	19½	....	....
"B" gros	....	21	....	....
"C"	18½	18½	....	....

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

Dominion du Canada

				Offre	Dem.	Rend.
1	15	mars	1941	99.50	100.25	.74
5	15	nov.	1941	104.75	105.50	1.29
1½	15	mai	1942	99.50	100.25	1.38
2	1	juin	1942	100.50	101.25	1.35
3	15	oct.	1942	102.75	103.50	1.52
2½	1	juin	1943	101.50	102.25	1.74
5	15	oct.	1943	109.00	109.75	2.00
2	1	juin	1944	99.75	100.75	1.80
4½	15	oct.	1944	108.75	109.75	2.17
2½	15	nov.	1944	101.24	102.25	1.97
4	15	oct.	43-45	105.50	106.50	2.05*
4½	1	fev.	1946	109.75	110.75	2.50
2½	1	juin	46-49	100.75	101.75	2.93*
3½	15	oct.	44-49	101.25	102.25	2.95*
2½	15	nov.	48-51	99.25	100.25	3.22*
3½	1	fev.	48-52	99.00	100.00	3.25*
4	15	oct.	47-52	104.25	105.25	3.20*
3	1	juin	50-55	96.25	97.25	3.23
4½	1	nov.	46-56	106.50	107.50	3.20*
4½	1	nov.	47-57	106.75	107.75	3.32*
3	1	juin	53-58	95.50	96.50	3.26
4½	1	nov.	48-58	107.25	108.25	3.38*
4½	1	nov.	49-59	107.75	108.75	3.41*
3½	1	juin	56-66	98.50	99.50	3.28
3	15	mars et sept.	perp.	87.25	88.25	3.40

Obligations garanties par le gouvernement

				Offre	Dem.	Rend.
†G T P Rly 3	1	jan.	1962	94.75	95.75	3.27
‡GTPTRly 4	1	jan.	1962	104.00	107.00	3.54
CNR 2	15	jan.	1942	100.50	101.25	1.36
CNR 2	15	fev.	1943	100.25	101.00	1.65
CNR 2½	1	fev.	1944	100.25	101.25	1.90
CNR 2½	15	jan.	1946	98.50	99.50	2.40
CNR 3	1	mai	1944	102.75	103.75	2.01
CNR 3	15	dec.	45-50	97.00	98.00	2.22
CNR 3	15	fev.	48-53	96.25	97.25	3.26
CNR 3	15	jan.	54-59	94.50	95.50	3.32
‡CNR 4½	1	sept.	1951	110.75	111.75	3.26
‡CNR 4½	1	fev.	1956	111.75	112.65	3.45
†CNR 4½	1	juil.	1957	112.00	113.00	3.50
‡CNR 4¾	15	juin	1955	113.75	114.75	3.51
CNR 5	1	fev.	1954	114.75	115.75	3.56
‡CNR 5	1	juil.	44-69	111.50	112.50	2.91*
‡CNR 5	1	oct.	49-69	116.00	117.00	3.32*
‡CNR 5	1	fev.	50-70	116.00	117.00	3.36*
‡Mtl. Harb. Comm. 5	1	nov.	49-69	116.00	117.00	3.33*
‡CN (W.I.) S.S. 5	1	mars	1955	116.00	117.00	3.53

*—Rendement à la date du rachat.
†—Payable au Canada et à New-York.
‡—Payable au Canada, à Londres et aux Etats-Unis.

Obligations provinciales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Alberta	4½	1956	53.50	56.50	x—
Alberta	6	1947	64.00	67.00	x—
Colomb. brit.	4½	1953	95.00	98.00	4.70
Colomb. brit.	5½	1945	97.00	100.00	5.50
Manitoba	4½	1956	88.00	91.00	5.32
Manitoba	5	1954	94.00	98.00	5.20
Nouv.-Bruns.	3½	1956	86.00	90.00	4.33
Nouv.-Bruns.	5	1960	99.00	102.00	4.82
Nouv.-Ecosse	3½	1956	91.00	94.00	3.75
Nouv.-Ecosse	4½	1948	101.00	104.00	3.95
Ontario	4	1962	101.00	103.00	2.80
Ontario	5½	1946	109.00	111.00	3.45
Ile Prince-Ed.	3	1945	96.00	99.00	2.00
Québec	4	1952	97.00	101.00	3.90
Québec	4½	1958	100.00	102.50	4.05
Saskatchewan	4½	1960	73.00	76.00	6.70
Saskatchewan	5	1959	76.00	80.00	6.87

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Halifax	3½	1965	90.00	94.00	3.87
Montréal	4½	1948	88.00	92.00	5.75
Montréal	5	1954	92.00	96.00	5.41
Comm. métrop. Montréal	4½	1961	87.00	92.00	5.12
Ottawa	3½	1954	98.00	101.00	3.41
Québec	4½	1950	98.00	101.00	4.40
Saint-Jean	4½	1971	98.00	102.00	4.37
Toronto	4½	1955	107.00	111.00	3.55
Vancouver	5	1969	93.00	97.00	5.20
Westmount	4½	1954	103.00	106.00	3.95
Winnipeg	4½	1960	96.00	99.00	4.57

Obligations industrielles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Abitibi Paper	5	1953	45	48
Acadia Sugar	4½	1955	100	102½
Acadia Sugar	6	1954	96	99
Alta Pac. Grain	6	1946	96	100
Algoma Steel	5	1945	97	101
Atlantic Sugar	4	1951	99	100
B. G. Packers	5	1953	102	...
B. C. Pulp	6	1950	85	89
Bruck Silk	6½	1945	98	...
Brand-Hend.	6	1956	...	50
Brown Co. Ltd	5½	1958	38	41
Burns & Co.	5	1958	48	51
Can. Cement	4½	1951	102	105
Can. Int. Paper	6	1949	95	98
Can. P. & P. Inv.	5	1958	87	...
Can. Loco.	6	1953	71	76
Can. Vickers	5½	1961	...	58
Cons. Paper	5½	1961	48	51
Dom. Coal	4½	1952	95	99
Dom. Stl. & Coal	6½	1955	100	104
Dominion Tar	4½	1951	97	100
Dom. Woollens	6	1952	80	83
Donnacona Paper	4½	1959	67	71
Dryden Paper	6	1949	98	101
Eastern Dairies	6	1949	68	72
Famous Players	4½	1951	97	100
Federal Grain	6	1949	97	100
Fraser Co.	6	1950	94	98
Gen. Stl. Wares	4½	1952	94	98
Gt. Lakes Paper	5	1955	84	88
Gypsum L. & A.	5½	1948	97	100
Howard Smith Pap.	4½	1951	101	104
Indus. Accept. Corp.	4	1952	90	94
Inter-City Bak.	5½	1948	100	...
Inter. P. & P. Nfld	5	1968	91	94
Inter. P. & P. Nfld	4½	1968	90	93
Kingston Elev.	6	1950	100	103
Lake St. John	5½	1961	86	90
Lake St. John	5	1961	50	56
Maple Leaf Mill.	3-5½	1958	68	72
Massey Harris	4½	1954	86	88
McColl-Front.	4½	1949	97	100
McCormick's	4	1952	92	95
Mersey Paper	5	1957	98	101
Mersey Paper	6	1949	99	...
Minn. & Ont. Paper	6	...	30	33
Mont. Dry Dock	6	1948	...	55
N. S. Steel	3½	1963	74	78
Price Bros.	4	1957	92	96
Price Bros.	5	1957	91	95
Restigouche Co.	5	1949	92	97
Rolland Paper	4½	1951	101	...
Simpson's Ltd	4½	1951	98	101
United Grain Grow.	5	1948	97	100
Steel of Canada	6	1940	110	...
United Amusement	5	1956	98	101
United Grain Grow.	5	1948	97½	100½
Western Grain	6	1949	43	48

Services publics

Assoc. T. & T.	5½	1955	59	62
Avalon Telephone	4½	1958	100	...
Bell Telephone	5	1957	132	...
Bell Telephone	5	1960	132	...
Bolivan Pow.	8	1945	58	...
B. C. Pow.	4½	1960	93	96
B. C. Telephone	4½	1961	100	103
Calgary Power	5	1960	100	104
Calgary Power	5	1964	99	103
Can. Nor. Pow.	5	1953	103	106
Dom. Gas & El.	6½	1945	94	97
Foreign Power	6½	1949	34	...
Gat. Pow. B.	3½	1969	92	95
Gat. Pow.	5	1949	96	98
Great Lakes Power	4½	1956	97	100
Great Lakes Power	5	1957	93	96
Inter. Hydro	6	1944	59	63
Inter. Power	6	1955	100	103
Int. Power	6	1957	96	...
Int. Power	6½	1957	100	...
MacLaren Que. Pw.	4	1950	91	94
Maritime Tel.	4	1967	99½	...
Mont. L. H. & Pow.	3½	1956	93	96
Mont. L. H. & Pow.	3½	1963	91	93
Mont. L. H. & Pow.	3½	1973	89	92
Mont. Tramways	4½	1955	63	66
Mont. Tramways	5	1941	89	91
Mont. Tramways	5	1955	57	60
National Light	6	1949	96	100
Nfld Light & Pow.	4½	1956	99	...
N. S. Light & Pow.	4	1957	98	101
Ottawa Electric	4½	1950	98	..
Ottawa Light	4	1957	102	..
Ottawa Valley Pow.	4½	1964	101	..
Power Corp.	4½	1959	91	94
Power Corp.	5	1957	100	...
Quebec Power	4	1952	99½	102
Saguenay Power B	4½	1966	100	103
Shaw. W. & P.	3½	1946	97	99
Shaw. W. & P.	4	1961	94	97
Shaw. W. & P.	4	1969	91	94
Shaw. W. & P.	4½	1970	102	105
United Secur.	5½	1952	61	65
Winnipeg Elec. A.	4-5	1965	61	65
Winnipeg Elec. B.	4-5	1965	41	45

Obligations ferroviaires et maritimes

Cdn Steamship	5	1957	89	92
C. P. R.	2½	1941	99½	...
C. P. R.	3	1945	83	86
C. P. R.	3½	1951	82	85
C. P. R.	4	1949	84	87
C. P. R.	4½	1944	90	93
C. P. R.	5	1954	83½	87
C. P. R.	6	1942	101½	104

Immeubles

Dom. Realty	5½	1945	109	...
Dom. Square	4	1959	49	...
Montreal Apt.	4	1954	61	64
Ogilvy Realty	5½	1951	60	..
Queen's Hotel	6	1947	61	..
Sherbr'ke St Realty	3½	1952	42	...
St. Cath. Stanley	3	1957	40	...
Victoria Realty	6	1948	101	...
Windsor Hotel	6½	1953	60	65

Curb de Montréal

Par L. G. BEAUBIEN & CIE
84 Notre-Dame ouest

	Offre	Dem.
Abitibi Pow 7 Pfd	8	....
Belding-Corticelli Ltd	75	....
Belding-Corticelli Pfd	....	140
Brew & Dis of Van	3⅛	5
Bright T G & Co Ltd	6⅜	....
Bright T G & Co Pfd	88½	....
Brit & For Inves Pfd	4½	....
Canada Bread Co Ltd	....	6
Canada Bud Breweries	4⅞	6⅛
Canada Malting Co Ltd	33	34
Canada Starch Co	6	....
Canada Starch Co Pfd	109	....
Canada Vinegars Ltd	6	6½
Canad. Dredge & Dock Co	16	....
Canad. Gen. Investment	....	9¾
Canad. Industries B	190	200
Canad. Industries Pfd	155	....
Canad. Int. Invest. Trust	....	25
Canad. Int. Invest. Pfd	40	....
Canad. Light & Power Co	....	18
Canad. Marconi Company	80	....
Canad. Pow & P Inv. VT	50	100
Canad. Pow & P Inv. Pfd	2½	....
Canad. Wineries Ltd	3½	....
Catelli Food Products	12⅝	16
Catelli Food Products Pfd	....	14⅝
Celtic Knitting Co Ltd	150	....
City Gas & Electric Corp	10	15
Claude Neon Gen. Adv.	05	10
Commer Alcohols Pfd	....	6
Consolidated Bakeries	....	16⅝
Cons. Diversified Sec. A	....	08
Cons. Diversified Sec. Pfd	8	14
David & Frere Ltee B	....	3
Dominion Eng Works	20	....
Dom Oilcloth & Linol	27	....
Dominion Square Corp	175	....
Dominion Woollens	100	100
Dominion Woollens Pfd	3	6½
East Kootenay Pr Pfd	5	10
Eastern Dairies Pfd	2	4⅞
Foreign Pr Sec Corp	....	15
Fraser Co's Ltd	6½	7½
Freiman Ltd A J	50	100
Freiman Ltd 6 Pfd	32	....
French & For Inv. Pfd	90	....
Goodyear Tire & Rubber	....	78
Halifax Fire Insur. Co	....	20
Hillcrest Collieries	25	100
Hillcrest Collieries Pfd	2¼	4
Hydro-Electric Sec Corp	2½	3
Inter City Baking Co	22½	....
Inter-State Royalty B	....	4⅝
Inter Metal Industries	4⅞	....
Int. Paints A	100	....
Int. Paints Pfd	11	15
Int. Utilities Corp A	7	....
Int. Utilities Corp B	15	25
Lake St. John P & P Co	7	12½
Lake Sulphite Pulp Co	65	2
Loblaw Groceterias A	19¾	21¼
Loblaw Groceterias B	18⅝	21¼
Mackenzie Air Service	25	50
Maclaren Pow & Paper	9⅝	....
Maple Leaf Mill Co Ltd	190	3
Maple Leaf Class A Pfd	....	4⅛
Massey Harris Co Pfd	25½	33
McColl-Frontenac Pfd	81	82½
Mercantile Tran & Fwdg	125	....
Mercantile Tr & Fwdg Pfd	4⅞	....
Mitchell & Co Robert	6⅝	7½
Montreal Is Power Co	25	100
Moore Corp Ltd	35⅝	38¼
Norduyn Aviation Ltd	2½	5
Nova Scotia L & Pfd	93	....
Page-Hersey Tubes Ltd	....	100½
Paton Mfg Co Pfd	....	115
Power Corp Can 1st Pfd	....	94
Power Corp Can 2nd Pfd	....	46
Provincial Transport	4	4½
Que Tel & P Corp A	4⅝	5¼
Reliance Grain Co	....	5
Rogers-Majestic Corp	....	3
Sangamo Co Ltd	....	31¾
Sarnia Bridge Co A	5	6¾
Sarnia Bridge Co B	....	2⅝
Standar Clay Products	....	2
Stand Pav & Materials	45	100
Thrift Stores Ltd	100	....
United VTC A	13½	....
United V T C B	12½	....
United Distillers of Can	65	....
United Securities Ltd	....	5¼
Walkerville Brewery	65	75
Walker-Gooder & Worts	31	32¾
Walker-Gooder & Pfd	16	....
Mines:		
Aldermac Copper Corp	14	15½
Amm Gold Mines Ltd	01½	02¼
Arno Mines Ltd	01	01½
Arntfield Gold Mines	04⅝	07¾
Ashley Gold Min'g Corp	01¾	03¼
Bankfield Cons M Ltd	07⅞	08⅞
Base Metals Min'g Corp	11½	15½
Beaufor Gold Mines	....	05
Bidgood Kirkland Gold	14	17
Big Missouri Mines Corp	08	08½
Bobjo Mines Ltd	04½	05¼
Bouscadillac G M Ltd	02¼	04
Brazil Gold & Diam'd M	01½	05
Buffalo Can Gold M Ltd	01⅝	02¼
Can. Malartic Gold Mines	39	51
Capital Rouyn G M Ltd	00¼	01
Cartier-Malartic Gold M	01	01½
Castle-Trethewey Mines	60	71
Central Cadillac Mines	07½	08½
Central Manitoba Mines	02	03½
Central Pat Gold Mines	157	167
Century Min Corp Ltd	11	19
Coast Copper Co Ltd	49	128
Coniagas Mines Ltd	....	153
Coniaurum Mines Ltd	107	123
Duparquet Mining Co	01¼	01¾
Federal Kirkland M. Ltd	01⅝	02⅝
Franco Can Gen Mining	60	70
Francoeur Gold Mines	20½	....
Goldale Mines Ltd	10	11½
Graham-Bousquet Gold	01¾	02¼
Howey Gold Mines	22	27
Inspiration M & Dev Co	....	30
J-M Cons Gold M	01½	02
Kirkland Gold Rand L	04	05
Kirkland-Hudson B M	10½	26
Kirkland Lake Gold M	73	81
Kirkland Townsite Gold	08¼	11¼
Lake Shore Mines Ltd	19	21¼
Lapa Cadillac Gold M	06⅝	08⅝
Lebel Oro Mines	02	02¼
Mandy Mines Ltd	....	11½
Maralgo Mines Ltd	00⅝	02⅝
McKenzie Red Lake G M	86	103
McVittie Graham Mines	05¼	08¼
McWatters Gold Mines	25	31
Mining Corp of Can	44	67
Moffatt-Hall M Co New	....	05
Murphy Mines Ltd	01	02
Newbec Mines	01⅝	02
New Golden Rose M Ltd	04⅝	06¼
Nipissing Mines Ltd	83	103
Normetal Mining Corp	24	41
Northern Canada Mines	29	....
Oro Plata Mining Corp	21	28
Osisko Lake Mines Ltd	....	08¼
Pamour Porcupine Mines	88	97
Pandora Cadillac G M	....	03
Pato Cons G. Dredging	175	....
Pend Oreille M & M	112	123
Perron Gold Mines	100	118
Pioneer Gold M of B C	197	208
Powell Rouyn Gold M	78	97
Premier Gold Mining Co	78	....
Preston East Dome M	147	157
Quebec Gold M Corp	22	....
Red Crest Gold Mines Ltd	01	04
Ritchie Gold Mines Ltd	00½	02½
St Anthony Gold M	133	147
Shawkey Gold M Ltd	01¼	02¼
Sheep Creek Gold Mines	78	92
Sladen-Malartic Mines	25	28
Sudbury Basin Mines	98	113
Sylvanite Gold Mines	207	233
Teck-Hughes Gold Mines	285	295
Towagmac Explor Co	11½	15
Ventures Ltd	197	223
Waite Amulet Mines	290	....
Wood Cadillac Mines	10	13
Wright Hargreaves M	510	540
Huiles:		
Acme Gas & Oil Co Ltd	03¼	05¼
Ajax Oil & Gas Co Ltd	11½	15½
Alberta Pac C Oils Ltd	10	....
Anaconda Oil Co Ltd	02¾	04¾
Anglo-Cdn Oil Co	47	56
Brown Oil Corp Ltd	07¾	09¼
Brown Oil Corp Ltd Pfd	....	83
Calmont Oils Ltd	17	26
Can Oil Companies Ltd	....	23
Commonwealth Pet Ltd	17½	21½
Dalhousie Oil Co Ltd	21	....
Davies Pet Ltd	14	17
East Crest Oil Co Ltd	03¼	04
Firestone Petroleums	....	07¼
Foothills Oil & Gas Co	34	51
Foundation Pet Ltd	....	08¼
Homestead Oil & Gas Co	02	02½
McDougall-Segur Exp	05⅝	07¾
Monarch Royalties Ltd	04¼	07¼
Nordon Corp Ltd	03⅝	04⅝
Okalta Oils Ltd	63	77
Pacalta Oil Ltd	03¼	....
Prairie Royalties Ltd	12½	20½
South End Pet Ltd	02&	04¼
Southwest Pet Co Ltd	19	....

Voyage des jeunes libéraux de Mercier

Le comité sportif et le comité mondain de la Jeunesse libérale de Mercier organisent, pour le mardi 4 juin prochain, un voyage sans destination. MM. Jean-Paul Hamelin et Gilles Gamache, organisateurs de cette soirée, ont tracé un programme des plus intéressant et lancent une invitation à toutes les associations de jeunes pour qu'elles se joignent aux membres de l'Association libérale Mercier.

Le départ se fera au parc Laurier, à 8 h. 15 p.m. Les billets sont actuellement en vente chez M. J.-E. Lefrançois, quincaillier, 1308, rue Gilford (AM. 2888); Mlle Jeannette Hamelin, 844 est, Mont-Royal, FR. 2466; François Leclair, tabaconiste, 4485, rue St-Denis, et Benoit Lajeunesse, pharmacien, 1522 est, rue Laurier, CH. 1800.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par
JONES, HEWARD & CO.,
249 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	1940 haut	1940 bas
70	Algoma Steel	7⅞	....	....	....	16⅜	7
175	Asbestos	17	....	....	....	26¼	14½
2	Ass Brew	12½	....	....	....	19½	12⅝
295	Bathurst A	8⅝	8¾	8⅝	8¾	15⅝	7½
10	Bawlf Grain	.37	....	....	....	.75	.10
70	Bell Telephone	150	....	....	....	169	150
230	Brazilian	5½	5¾	5½	5¾	10⅝	5¼
35	Bldg Products	13	....	....	....	17¼	12
10	Can Cement	4	....	....	....	8¼	3½
25	Can Nor Power	11	....	....	....	18	10½
76	Can Steamship pr	11	11¾	11	11¾	21⅝	10⅞
25	Can Bronze	36	....	....	....	45	36
420	Can Car	6½	6½	6¼	6¼	16⅝	6
50	Do priv	13	....	....	....	28⅝	13
140	Can Celanese	23	....	....	....	37½	20
20	Can Converters	14	....	....	....	19½	14
80	Can Cottons	101	....	....	....	120	101
100	Can Ind Alcohol A	1.85	....	....	....	3⅛	1.65
225	Can Pac Ry	4½	4½	4¼	4¼	8¼	4
135	Con Smelting	29⅝	30	29⅝	30	48⅝	29
85	Dist Seagrams	21	....	....	....	27½	19⅝
205	Dom Bridge	24½	24½	24	24	40	23⅛
155	Dom Coal priv	17	....	....	....	20	17
165	Dom S & Coal B	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝	15⅝	6⅞
195	Dom Tar	4	4	3⅞	3⅞	8¼	3
290	Dom Textile	73¼	73¾	73	73	90½	73
70	Gatineau	11⅝	....	....	....	16⅞	10
31	Do priv	81	81	80	80	99	80
225	Gen Steel Wares	5	....	....	....	10¾	4⅝
20	Do priv	78	....	....	....	98	78
135	Hollinger	9¾	10	9¾	10	15	9⅞
487	Imp Oil	10	10¼	10	10¼	15⅝	10
50	Imp Tobacco	12½	....	....	....	16½	12½
613	Int Nickel	28	28	27½	27½	46⅞	27½
50	Int Pete	16	....	....	....	24	15¼
28	Int Power priv	80	....	....	....	96	80
50	Lake of the Woods	16	....	....	....	27	15⅝
55	Massey-Harris	3¼	....	....	....	6⅝	2½
25	McColl-Frontenac	5¼	....	....	....	9½	5½
434	Mont Power	27	....	....	....	31⅝	26
60	Nat Brew priv	36	....	....	....	42	36
120	Nat Steel Car	40	....	....	....	69	35
340	Noranda	49	....	....	....	78¾	49
25	Ogilvie	25	....	....	....	33½	22
190	Power Corp	6¼	....	....	....	11¼	6
590	Price	11	....	....	....	24	9
10	Do priv	59½	....	....	....	80½	59½
40	Quebec Power	14	....	....	....	17¼	14
5	Saguenay P priv	99	....	....	....	107½	99
175	St Law Corp	2⅞	2¾	2⅞	2⅞	5⅞	2
45	Do priv	11⅞	....	....	....	21	10⅝
50	St Law Flour	18	....	....	....	30	18
125	St Law Paper priv	28	28	24½	24½	32½	20
555	Shawinigan	16¾	16¾	16¼	16¼	24¼	16
600	Sher Williams	8	....	....	....	15	8
25	So Can Power	9⅞	....	....	....	15	9¾
10	Steel of Canada	65¼	....	....	....	86½	65
100	Winn Electric A	1.10	....	....	....	2.50	1.10
25	Do B	1.10	....	....	....	2⅝	1.10
	Banques:						
10	Canadienne	140	....	....	....	164	139
5	Commerce	148	....	....	....	178	145
16	Montreal	195	....	....	....	212	190
55	Royale	155	....	....	....	190	155

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par
L. G. BEAUBIEN & CIE.
84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	—Année— haut	—Année— bas
1225	Abitibi P & P C	95	100	95	.....	2¼	75
50	Abiti P & P C 6 P	5¾	.....	.....	.....	17½	5
25	Aluminium Ltd	91	.....	90	.....	145	91
75	Bathurst P & P B	2⅛	.....	.....	.....	5	175
36	Beauharnois P C	3¼	.....	.....	.....	6¼	3¼
195	British A O C L	16¼	.....	16⅛	.....	23¾	15
3	B C Packers Ltd	11	.....	.....	.....	19¾	12
25	Canada & D S	28	.....	.....	.....	[illegible]	24
32	Canada Nor P C P	90	.....	.....	.....	111	100
100	Candn Brew Ltd	160	.....	.....	.....	2⅝	125
65	Candn Brew L P	25	.....	.....	.....	31½	22
25	Candn Vickers Ltd	2¼	.....	.....	.....	8¼	2
55	Candn Vickers L P	8	.....	7¾	.....	33	8
75	Commer Alc. Ltd	180	.....	.....	.....	3½	155
1320	Cons Paper C L	4	4⅛	4	.....	8½	3⅛
100	Cub Airc. Corp L	90	.....	.....	.....	3¾	90
150	Donnacona Pap A	5	.....	.....	.....	10	3½
55	Donnacona Pap B	3⅞	.....	.....	.....	8¾	3
25	Fairchild Airc. Ltd	2½	.....	.....	.....	6½	2¼
140	Fleet Airc. Ltd	4⅛	4¼	4⅛	4¼	10	4
50	Ford M. Co of C A	14⅛	14⅞	14⅝	14⅞	22⅝	14
315	Fraser Vot Tr C	8½	8⅝	8½	.....	21⅝	7⅞
25	Melchers Distil	100	.....	.....	.....	165	100
253	Melchers Distil. P	4½	.....	.....	.....	6¼	3½
18	South Can P C P	98	.....	.....	.....	112	98
10	Thrift Stor L 6½ P	6	.....	.....	.....	12	6
	Mines:						
2000	Cons Chibouga G	65½	.....	65	.....	16	65
20	Dome Mines Ltd	17½	.....	.....	.....	29¼	17¾
250	East Mal. M Ltd	210	.....	206	.....	410	206
500	Eldorado Gold M	39	.....	.....	.....	125	37
200	Falconbrid N M	240	243	240	243	500	240
1000	Jolliet-Q M Ltd	02½	.....	.....	.....	08½	02½
100	Macassa Mines L	270	.....	.....	.....	480	250
25	McIntyre-P M	40¼	.....	.....	.....	56½	50⅝
1000	Malartic G S	6[illegible]	.....	.....	.....	145	60
700	O'Brien Gold M	71	.....	.....	.....	182	71
200	Pickle Crow G M	250	.....	.....	.....	415	250
1920	Sherritt-G. M	65	.....	.....	.....	115	61
200	Siscoe Gold M	65	.....	.....	.....	95	64
1100	Sullivan Cons M	52	.....	.....	.....	100	50
	Huiles:						
200	Calgary Edmon	127	.....	.....	.....	235	120
600	Home Oil	140	.....	.....	.....	310	130
10	Royalite Oil	19½	.....	.....	.....	36	18½

Production minérale plus élevée dans la province

Le bulletin de la statistique de production minérale que vient d'émettre le Service des Mines, révèle que la production d'or, d'argent, de chaux et de ciment pour les quatre premiers mois de 1940 a atteint de nouveaux sommets. Ces chiffres sont les plus élevés jamais atteint dans l'histoire de la production de ces minéraux pour la période considérée. La production des produits d'argile a aussi augmentée d'une façon constante et les chiffres pour les quatre premiers mois atteignent le plus haut sommet jamais enregistré depuis 1932.

Les chiffres de la production pour le mois d'avril sont aussi très satisfaisants, car pour chaque minéral ils montrent une augmentation sur la production du mois correspondant de 1939; l'augmentation de la production du ciment, qui est le gain le plus élevé, est de 83.1 pour cent.

	Avril 1940	Avril 1939	Mars 1940	Quatre mois 1940	Quatre mois 1939
Amiante, tonnes	30,449	23,921	24,231	103,347	86,605
Métaux précieux :					
Or, onces	82,304	78,427	86,511	332,927	328,108
Argent, onces	106,062	68,682	105,032	387,542	350,433
Matériaux de construction :					
Produits d'argile	$73,125	$44,221	$45,782	$242,744	$176,086
Chaux, tonnes	17,673	11,611	16,285	67,105	44,113
Ciment, barils	181,638	99,185	131,891	550,586	323,668

Marché des huiles

Par GEO. BEAUSOLEIL & CIE.
132 ouest, St-Jacques, membre
de la Bourse des Huiles de Calgary

	Offre	Dem
Admiral	....	5
Alberta Pacific	....	10
British Dominion	5	....
Calmont	20	22
Commoil	18	25
Commonwealth	19	....
Extension	15	17
Firestone	4	7
Foundation	6	8
Globe Royalties	....	3
Highwood Sarcee	10	....
Home Oil	1.38	....
McDougall Segur	6	7
Mercury	3	5½
Mill City	2½	....
Monarch	5	6
National Pet	5½	6
Okalta, comm	65	70
Phillips Pet	6	....
Prairie Royalties	10	14
Richfield	1	....
Royal Canadian	15	16
Share Royalties	3	5
Spy Hill	....	1
Sunset	20	23
Three Point	2½	....
Turner Valley	12	....
United Oil	4	6
Vulcan Brown	....	24
West Flank	1¾	2
Madison	1	....
Mar Jon	¾	1¼

Bourse de Montréal

Par JONES HEWARD & CO.
249 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Fermeture offre	Fermeture dem.
Agnew Surpass	8⅝	....
B C Power A	25	....
B C Power B	2	....
Bruck Silk	4¾	5
Can Cement priv	75	....
Can Forgings A	11	....
Can Steamship	3¼	3⅞
Can Celanese priv	101	108
Can Cottons priv	101	110
Can Foreign Inv	9	10
Can Ind Alcohol B	1.75	2.00
Can Locomotive	7	....
Cockshutt Plow	4	....
Crown Cork	....	28
Dom Glass	116	117
Dryden	4¾	5
Eastern Dairies	60	75
English Electric A	....	32
English Electric B	....	5
Electrolux	8	8¾
Enamel & Heating	2	4
Foundation Co	6¾	7
Goodyear priv	52½	55
Gurd	5	6
Gypsum	2¾	3
Hamilton Bridge	3½	3¾
Hudson Bay	20	20½
Howard Smith	13	13½
Industrial Acceptance	22½	....
Int Power	2	....
Lake of the Woods priv	....	115
Lang & Sons	12	14
Mitchell priv	112	....
Mont Cottons	....	70
Mont Cottons priv	110¼	....
Mont Tramways	43	45
Nat Breweries	27½	28¾
Niagara Wire	21½	25
Ogilvie priv	140	146
Ont Steel	....	10
Penmans	....	56
Regent Knitting	3	3½
Regent Knitting rpiv	....	16
Rolland Paper	13	....
Rolland Paper priv	90	99½
Rolland Paper vot trust	14	....
Simon & Sons	7	7
Simon & Sons priv	....	107
Steel of Canada priv	64½	....
Tooke Bros	....	2
Tooke Bros priv	6	10
Tuckett priv	....	147
Twin City	2	....
United Steel	3⅝	....
Viau Biscuit	3	....
Viau Biscuit priv	45	....
Wabasso	24	....
Western Grocers	55	60
Western Grocers priv	106	114
Winn Electric priv	5	7
Woods Mfg priv	....	89
Banques:		
Dominion	....	200
Nouvelle-Ecosse	....	300

Dividendes déclarés

Canadian Oil Companies: 2 p.c. par action privilégiée, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 20 juin.

Canadian Foreign Investment Corp., Ltd., $2 par action payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Honey Dew Ltd., 50 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

97% des ensemencements terminés dans l'Alberta

Edmonton, 30. (P.C.) — Les ensemencements sont presque terminés dans l'Alberta. Le ministère de l'Agriculture annonce, en effet que 97 p.c. des ensemencements sont finis. On croit que huit millions d'acres ont été ensemencées, soit à peu près la même superficie que l'an dernier. Il a été possible de semer rapidement, grâce à la bonne température.

Cours de pêche au lancer de la Société des pêcheurs sportifs

La Société des pêcheurs sportifs reprendra cet été la série de cours de pêche au lancer. Des instructeurs très versés en la matière seront sur les lieux et donneront aux novices comme aux anciens tous les renseignements nécessaires à la maîtrise de cet art. Les instructeurs s'occuperont aussi de parfaire les connaissances de ceux qui ont déjà des notions du lancer. Ils expliqueront aussi le maniement des divers engins de pêche.

Ces cours seront donnés en plein air, sur les bords du lac aux Castors, sur le Mont-Royal, tous les mardis soirs, à 7 h. 30, à partir du mardi 4 juin.

Journée du Sacré-Coeur aux SS.-Anges de Lachine

Dimanche prochain sera une journée de prières pour demander au ciel de ramener la paix dans le monde. Aux SS.-Anges de Lachine, plusieurs cérémonies auront lieu ce jour-là. Le matin, à 8 heures, il y aura messe spéciale pour les hommes dans la chapelle du Sacré-Coeur. Le déjeuner sera ensuite servi dans la salle paroissiale. A 9 heures, une conférence sera donnée par M. l'abbé Paul-Emile Léger, p.s.s., professeur à l'Institut Pie XI. Cette causerie portera sur la dévotion au Sacré-Coeur.

Le soir, à 7 heures, un salut solennel sera chanté dans l'église par les novices Oblats de Ville-Lasalle. On se rendra ensuite au monument du Sacré-Coeur, sur la promenade Marquette pour une démonstration publique. Un sermon de circonstance sera prêché par le Rév. Père Oscar Gravel, Rédemptoriste. Les Petits Croisés acclameront le Sacré-Coeur et M. Lucien Goyette, président de la Ligue du Sacré-Coeur et du Comité d'Action Catholique, lira la consécration des familles de Lachine. Le corps de clairons de l'académie Piché sonnera un salut au Sacré-Coeur.

Feu M. Henri Godin

Trois-Rivières, 31. (Du correspondant du *Canada*). — Nous avons appris avec regret la mort de M. Henri Godin, homme d'affaires bien connu de cette ville. Il était âgé de 77 ans et 9 jours. Il avait été malade durant un an.

Le défunt laisse un frère, M. Hector-L. Godin, de Toronto; une belle-soeur, Mme H.-L. Godin; dix neveux et nièces: le Père René Garceau, s.j., de Montréal, Mlle Jeanne Garceau, de Shawinigan, Soeur Ste-Louise, des Ursulines de Québec, M. Ernest Godin, de Montréal, le Dr Conrad Godin, de Trois-Rivières, MM. Gérard et Reynald, Mlles Rolande, Berthe et Louis Godin, de Toronto.

Le défunt était propriétaire de l'île Godin. Il fut conseiller municipal de Trois-Rivières.

Le départ de la 112e escadrille de la R.C.A.F.

Cette unité était aussi parfaitement équipée que la première

Ottawa, 30. — Le deuxième contingent du corps d'aviation royal canadien était déjà en route lorsque le premier ministre annonça au peuple canadien que la 112e escadrille de liaison d'armée (ville de Winnipeg) se rendrait outre-mer pour servir de réserve à la 110e escadrille de liaison d'armée (ville de Toronto) qui y est déjà rendue.

Le ministre de la défense nationale pour l'aviation a annoncé que le deuxième contingent d'officiers et d'aviateurs était arrivé sain et sauf et que ce contingent servirait de réserve à celui qui a été entrainé en Angleterre, pendant trois mois.

Une partie des hommes compris dans la 110e escadrille de laison d'armée a été tirée de la 112e escadrille lorsqu'il fut décidé d'organiser et d'entrainer une escadrille du corps d'aviation royal canadien pour le service actif outre-mer. Il était donc tout naturel que les hommes qui viennent de débarquer en Angleterre aient ressenti un vif sentiment de satisfaction, au moment de leur départ, en pensant qu'ils allaient être réunis à d'anciens compagnons d'armes.

A titre de force de réserve, ces hommes aideront à maintenir une armée aérienne efficace pour le corps canadien ou en coopération étroite avec l'aviation royale britannique, en raison des liens déjà existants et des mesures prises pour assurer un entrainement continu.

Les quelques personnes qui ont assisté au départ de cette unité ont pu remarquer que les hommes de ce deuxième contingent ne semblaient rien avoir à envier à ceux du premier. Un grand nombre de ceux qui se sont rendus outre-mer avec la 112e escadrille auraient tout aussi bien faire partie du premier groupe, s'il avait été possible d'envoyer un plus fort contingent il y a trois mois.

Le chef d'escadrille W.-F. Hanna, de Winnipeg, est le commandant de la 112e escadrille de liaison d'armée (ville de Winnipeg) qui a été soumise à un entrainement intensif à la station aérienne d'Ottawa depuis le départ de la 110e escadrille. L'escadrille No 112 est venue de Winnipeg pour occuper les quartiers laissés par l'escadrille qui partit pour outre-mer en février dernier. Elle s'est rapidement habituée à l'allure de l'entrainement qui se poursuivait à cet endroit depuis le début des hostilités.

Bien que le chef d'escadrille Hanna soit le commandant de l'unité et ait accompagné le groupe d'avant-garde, c'est le lieutenant-colonel d'aviation F.-V. Beamish, D.F.C., de l'aviation royale britannique, qui commanda durant la traversée, à titre d'officier supérieur à bord du navire. Cet officier détient une commission dans l'aviation britannique, mais a été attaché au Corps d'aviation royal canadien depuis quelques mois et a aidé avec d'autres officiers britanniques à l'organisation du plan d'entrainement des aviateurs du Commonwealth.

Le lieutenant-colonel d'aviation T. A. Lawrence, directeur des plans et des opérations, vint apporter aux officiers et aux aviateurs lorsqu'ils étaient à Rockcliffe les meilleurs voeux du chef de l'état-major de l'air le vice-maréchal de l'air George-M. Croil, A. F. C. Il leur expliqua que le chef de l'état-major de l'air avait dû assumer de nouveaux devoirs au cours des jours précédents et que la direction des activités du corps d'aviation royal canadien, y compris le plan d'entrainement des aviateurs du Commonwealth, requérait sa présence constante au quartier-général.

L'escadrille de liaison d'armée No 112 (ville de Winnipeg) a été une des premières unités organisées dans le corps d'aviation auxiliaire. Des mesures pour sa création avaient été prises dès 1932. Elle portait alors le numéro 12.

La visite pastorale de Mgr A.-O. Comtois

Trois-Rivières, 31. (Du correspondant du *Canada*). — Son Exc. Mgr Alfred-Odilon Comtois ne commencera sa visite pastorale qu'à l'automne prochain.

NOTRE FAVORI NATIONAL
Gin MELCHERS
CROIX D'OR
LA BOISSON LA PLUS SAINE PEUS FORTE PLUS SAVOUREUSE
10 oz. $1.05
26 oz. $2.40
40 oz. $3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

Le Canada

16 MONTREAL, VENDREDI 31 MAI 1940

Le spécialiste LORENZO FAVREAU O. O. D. et ses assistants

CHEZ
TAIT-FAVREAU Ltée
EXAMEN de la VUE : Verres-correcteurs
L. FAVREAU, O.O.D., Président
Centre: 265 Ste-Catherine est, Tél.: LA. 6703
Nord: 6400 rue St-Hubert, Tél.: CA. 9344

M. Caron demandera le renvoi de M. Teuscher et d'autres Allemands

Vu la bagarre d'hier matin, le conseiller de Maisonneuve dit "qu'on ne peut plus tolérer la présence" d'une quinzaine d'employés d'origine germanique

M. Georges Caron, député de Maisonneuve à l'Assemblée législative, président de la Commission métropolitaine et conseiller municipal de Maisonneuve, a déclaré hier soir qu'il demandera cet après-midi à la séance extraordinaire du conseil municipal, le congédiement immédiat de M. Henri Teuscher, directeur du Jardin botanique, et des quinze ou vingt Allemands et étrangers qui y travaillent.

Mis au courant de la bagarre survenue hier matin au sujet de la guerre, au Jardin botanique, M. Caron s'est immédiatement informé auprès de la police de la nature de ces difficultés et de leurs causes. On sait que la police a été mandée en toute hâte, hier matin, au Jardin botanique où on signalait un commencement de bagarre. Depuis, deux policiers surveillent le jardin.

M. Henri Teuscher, Allemand d'origine, vient de New-York. Il fut embauché comme directeur du Jardin botanique par l'ancienne administration Raynault-Taillefer-Jeannotte, sur le recommandation du R. F. Marie-Victorin, directeur technique du jardin.

M. Caron a appris qu'il y a un groupe d'étrangers, pour la plupart Allemands, qui fait partie du personnel employé au Jardin botanique.

"L'embauchage et le congédiement de ces employés relèvent des autorités municipales, dit M. Caron, et je ne crois pas que cela serait sage de tolérer plus longtemps la présence de ces employés au Jardin botanique. Il y surviendrait d'autres troubles plus graves. Il faut à tout prix licencier les étrangers qui ne sont pas naturalisés sujets britanniques".

A Edmonton

Edmonton, 30. (P.C.) — Le chef de police A. G. Shute, a dit aujourd'hui qu'il ferait immédiatement une enquête pour connaitre le bien fondé d'une rumeur voulant que de hauts fonctionnaires soient de nationalité allemande et sympathiques à la cause nazie.

Des circulaires intitulées: "Y a-t-il une cinquième colonne à Edmonton", ont été envoyées par la poste à plusieurs citoyens d'Edmonton.

Collation des grades de l'Université

Cinq diplômés honoraires et cinq décorations du Mérite Universitaire

C'est ce matin à 9 heures 30, au théâtre St-Denis qu'aura lieu la collation des grades de l'Université de Montréal. Les hauts dignitaires les professeurs et les étudiants quitteront à 9 heures l'immeuble de la rue Saint-Denis pour se rendre en cortège au lieu de la cérémonie.

En présence du chancelier, S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, le recteur, Mgr Olivier Maurault, P.S.S. remettra cinq doctorats "honoris causa" à MM. Alfred Laliberté et Henri Hébert, sculpteurs ; Marius Barbeau et Murray Gibbon, folkloristes ; Jean Dansereau, pianiste. Cinq étudiants en outre, recevront la décoration du Mérite Universitaire. Ce sont MM. Charles-A. Beaudet, étudiant en chirurgie dentaire ; Maurice Chagnon, étudiant aux Hautes Etudes ; Roger Charette chirurgie dentaire ; Léon Dugal, médecine ; Jean-Pierre Houle droit.

M. Beaudet a rendu d'éminents services à l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal dont il était le président général. M. Chagnon s'est révélé un administrateur sage comme trésorier de l'Association. M. Charette s'est distingué dans le domaine sportif, ayant organisé maintes joutes de hockey et de ballon au panier. M. Dugal fut le fondateur de la conférence Laennec de la Saint-Vincent-de-Paul. H. Houle a été le co-fondateur du Bloc Universitaire et le promoteur des Premières assises, des étudiants canadiens-français en 1939, au lac Mercier.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
dans le jour
HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES :

Police, incendies, accidents	HA. 5131
Sport	HA. 5134
Directeur de l'Information	HA. 3461
Atelier de composition	HA. 1432
Service d'information	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454
Circulation et expédition	HA. 5134

1870 1940
Les plus grands clos et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"
Wilson Frères
Jos. Charlebois, Prop.
CHerrier 2161

Faits divers

Deux piétons blessés

Deux personnes furent heurtées par une auto, vers 6 h. 30 hier soir, en traversant la chaussée, en face du numéro 3458, rue St-Denis. Il s'agit de Mlle Annie Kaplan, 43 ans, 3755, rue DeBullion et de Mlle Rebecca Salsonoff, 41 ans, 4076, rue St-Urbain. On les transporta à Notre-Dame, où l'on constata que Mlle Kaplan avait une large plaie ouverte à une jambe et que sa compagne s'était fracturée la jambe droite dans l'accident. Toutes deux furent hospitalisées. La voiture qui heurta les deux piétons, était conduite par M. Damase Letellier, 3421, rue Iberville, qui stoppa promptement, à la suite de l'accident, et se porta au secours des victimes. Le lieutenant Langevin, du poste de police de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, fit enquête, avec les agents Tremblay et Filion, de Radio-Police.

Pompier blessé dans un incendie

M. Wilfrid Marcil, 44 ans, 4416, rue Fullum, pompier du service des incendies de Montréal, fut blessé assez grièvement, un peu avant 2 h., hier après-midi, en combattant un violent incendie. Une explosion de fumée se produisit au cours de l'incendie qui détruisit les hangars attenants à un immeuble de trois étages, au numéro 6053, avenue Esplanade. Le pompier Marcil qui ouvrait à ce moment la porte du hangar au second étage de la bâtisse, fut brûlé au visage. Il fut aussi blessé par un éclat de verre qui lui pénétra dans un doigt. Le chauffeur du chef de district Boucher transporta la victime à Notre-Dame pour hospitalisation. Le directeur adjoint Roche et le chef ingénieur Forget se rendirent aussi sur les lieux. On dut combattre l'incendie pendant près d'une heure, avant de maîtriser les flammes. Les dégâts sont considérables.

Cycliste blessé

M. Rosario Patry, 50 ans, de Terrebonne, se blessa, hier soir, dans une collision entre une auto et la bicyclette qu'il pilotait. L'accident se produisit à Saint-Vincent-de-Paul et l'on transporta le cycliste blessé à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins constatèrent qu'il souffrait d'un traumatisme crânien.

Accident à Verdun

Richard Cleary, 6 ans, dont les parents habitent 4273, boulevard LaSalle, se fractura la jambe gauche, vers 6 h., hier soir, dans un accident survenu boulevard LaSalle, entre les avenues Rielle et Gordon. En grimpant à l'arrière d'un camion en marche, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée. On le transporta à l'hôpital Général de Verdun. Les agents C. Noël et E. Lalonde, de la police de Verdun, firent les constatations d'usage et transportèrent l'enfant blessé à l'hôpital.

Blessé en tombant

M. Lucien Bastien, 19 ans, 1177, rue Dorion, se blessa assez grièvement hier après-midi, en tombant de sa bicyclette. On le transporta à Saint-Luc, où l'on nous a dit, hier soir, qu'il souffrait d'une commotion cérébrale, mais que son état n'était pas alarmant.

Secours par les pompiers

Deux employés de J.-J. Joubert, Ltée, 4141, rue St-André, furent partiellement asphyxiés, hier soir, par une fuite d'ammoniaque causée par une défectuosité quelconque. S'étant réfugiés sur le toit de l'immeuble, ils furent secourus par les pompiers des casernes des rues Ontario et Rachel. Les brigades de secours de la caserne de pompiers de la rue St-Dominique et de la M. L. H. and P., réussirent à ranimer complètement les victimes, après avoir pratiqué la respiration artificielle pendant une heure. Il s'agit de MM. Jules Nagant, 63 ans, 4270a, rue Rivard et de Wilfrid Chaput, 63 ans, 5170, rue Garnier.

CR. 2135 CR. 2135
BEURRE·OEUFS·PROVISIONS
TOUSIGNANT FRÈRES LIMITÉE
BEURRE de Crèmerie
Première Qualité 24c
Deuxième Qualité 23c
Troisième Qualité 22c
CR 2135
6920, rue SAINT-HUBERT
6312, rue SAINT-HUBERT
5195, rue SAINT-LAURENT
3475, rue ONTARIO EST
2929, rue MASSON
2034, rue MONT-ROYAL EST
1127, rue MONT-ROYAL EST
1374, rue ONTARIO EST
2300, rue ONTARIO EST
1534, rue STE-CATHERINE
4835, rue WELLINGTON
Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis

Nouveaux docteurs "honoris causa" de McGill

Cinq personnalités éminentes ont reçu, hier, à la distribution des diplômes de l'Université McGill, le titre de docteurs "Honoris causa". On les voit ici sur la tribune d'honneur. De gauche à droite: Rév. E. M. Taylor, Dr Edward Archibald, Sir Gerald Campbell, M. Victor Doré et le Dr Pierre Masson. (Photo CANADA)

Un inconnu s'enlève la vie en se jetant dans le fleuve, du pont Jacques-Cartier

Un inconnu s'enleva la vie, un peu avant 4 h., hier après-midi, en se jetant dans les eaux du Saint-Laurent, du haut du pont Jacques-Cartier. Le cadavre n'a pas encore été repêché. Il s'agit d'un homme d'une quarantaine d'années, mesurant 5 pieds 10 pouces et portant un complet bleu marine. Le chapeau de feutre bleu qu'il portait au moment du plongeon fut retrouvé par la police. C'est un chapeau "Morgan", dont la pointure est de sept et trois huitièmes.

M. John Yackus, domicilié 2707, rue Hochelaga, marchait aux côtés de l'inconnu, à 3 h. 45 hier après-midi sur le pont Jacques-Cartier. Il lui offrit une cigarette que l'inconnu refusa poliment. Après avoir remercié M. Yackus, l'inconnu lui dit "goodbye", et enjambant le garde-fou il sauta dans le fleuve.

M. Yackus alerta l'agent Aubertin, de la police du havre et ce dernier avertit le capitaine Henri-Ulric Arsenault, de la police de la Commission des ports nationaux, qui se rendit promptement sur les lieux, afin d'y conduire une enquête judiciaire.

Les prêtres canadiens ont été priés de quitter Rome pour Londres

On a annoncé, aujourd'hui, au Grand Séminaire de Montréal, que douze prêtres canadiens ont été priés de se rendre à Londres, lorsque le Collège canadien a fermé ses portes, à Rome, il y a deux semaines. On a ajouté qu'on ne sait pas encore si ces religieux sont rendus en Angleterre. Il y avait aussi douze séminaristes de nationalité suisse au Collège canadien, mais on ne sait pas non plus ce qu'ils sont devenus.

MM. Doré et Masson docteurs "honoris causa" de McGill

M. Doré parle du rôle de l'éducation dans le rapprochement de nos deux races

671 élèves finissants des diverses facultés de l'Université McGill ont reçu hier leurs diplômes au cours d'une impressionnante cérémonie sur les terrains de cette institution. Cinq diplômes honoraires ont en outre été décernés à de hauts personnages, dont deux sont des Canadiens-français: MM. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, reçu docteur en droit, et Dr Claude-Laurent-Pierre Masson, reçu docteur en sciences. Les trois autres titulaires sont sir Gerald Campbell, haut commissaire britannique au Canada, diplômé honoraire en droit, le Dr E.-W. Archibald, reçu docteur ès sciences, et le Rév. Ernest Manley Taylor, reçu docteur ès lettres.

M. Victor Doré

Dans son discours, M. Victor Doré, qui avait été présenté par le doyen W.-H. Brittain, parla du rôle de l'éducation dans la préservation des deux grandes races qui font l'honneur du Canada.

"Ce n'est pas en soulignant nos différences de tempérament et d'opinion, dit-il, que nous arriverons à nous entendre, mais plutôt en nous efforçant de nous comprendre par la pratique du respect de nos droits respectifs".

Plus loin il ajouta: "Chacun doit être entraîné à la vie en société, à participer à cette vie en faisant son devoir et en essayant d'ajouter sa part personnelle à l'édifice social. Chacun doit penser non en fonction de lui-même, mais en fonction de la collectivité. Tel est l'entraînement que l'on reçoit ici, et l'on peut compter sur chaque élève pour vivre une vie intelligente et féconde".

M. Doré fit ensuite la distinction

(Suite page treize)

Nouvelles gardes diplômées de Ste-Jeanne-d'Arc

L'hon. J.-A. Leduc remet le diplôme à treize infirmières

Les gardes-malades graduées de l'école des gardes-malades de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc ont reçu leur diplôme, hier après-midi, à la Palestre Nationale, des mains de l'hon. J.-A. Leduc, président de l'hôpital.

La collation du diplôme était sous le patronge du R. P. J. Bélanger, s.j. et de l'hon. J.-A. Leduc.

Les nouvelles graduées sont celles dont les noms suivent: Soeur M Gemma, Mlles Yvette Beauregard, Germaine Bureau, Mathilde Benoit, Lucette Girard, Monique Goudreault, Armande Lamothe, Jacqueline Paillé, Françoise Roy, Antoinette Rouillard, Alice Tremblay, Rolande Valiquette et Thérèse Varin.

Après une allocution où le Rév. Père Bélanger leur rappela que leur mission se rapprochait de celle de Jeanne d'Arc qui soutenait à la fois la bannière de la patrie et celle du l'Eglise, les nouvelles graduées prêtèrent le serment d'usage.

Le Dr C.-A. Décary, surintendant de l'hôpital, leur avait auparavant souhaité la bienvenue. M. Leduc prononça également une courte allocution.

Immédiatement après la distribution des diplômes, le Dr Paul Bélanger, président du Bureau Médical, félicita les nouvelles graduées et leur donna quelques conseils pour l'exercice de leur dure profession.

Des félicitations au gouvernement de la province

La Commission scolaire emprunte des banques pour payer ses professeurs

"Nous félicitons le gouvernement de son attitude à notre endroit, car il a su comprendre nos problèmes et se rendre à nos demandes" a déclaré hier midi, M. Armand Dupuis au cours de l'assemblée de la Commission scolaire.

Le bill de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal qui comprenait une partie financière et une partie administrative a été adopté au complet par le comité des bills privés. La clause qui portera la taxe scolaire municipale de 70 cents à un dollar augmentera les revenus de la Commission de $1,250,000 environ, ce qui diminuera d'autant le montant des dettes et permettra à la Commission scolaire d'emprunter plus facilement des banques.

Comme le bill ne sera ratifié que le 11 juin, le président a demandé aux commissaires l'autorisation d'emprunter des banques environ $300,000 pour avoir de l'argent pour payer les professeurs.

L'achat du charbon

Le 12 juin prochain, la Commission demandera les soumissions pour l'achat du charbon comme elle le fait chaque année.

La fête du roi

Le congé de la fête du roi qui avait été fixé au 10 juin a été remis au 13. Le directeur de l'école supérieure Chomedy-de-Maisonneuve, le rév. Frère Hubert, a demandé la permission de donner un congé pour clôturer les fêtes du 50e anniversaire de l'arrivée des Frères des Ecoles chrétiennes dans la paroisse de Maisonneuve. Ce congé qui s'étendra aux trois écoles de la paroisse : Maisonneuve La Dauversière et St-Nom-de-Jésus a été accordé.

M. John Nixon est inhumé le jour de son 77e anniversaire

Granby, 29. (Du correspondant du "Canada"). — Les funérailles de M. John Nixon, de Foster, décédé à l'âge de 77 ans, ont eu lieu le jour de son anniversaire de naissance. Le défunt était un ancien employé du Pacifique Canadien à sa retraite depuis plusieurs années. Il était conseiller de Foster depuis douze ans. Il laisse son épouse et un frère, M. Will Dixon, dans le deuil.

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

Répondez si vous le pouvez !

Voici cinq questions. Pouvez-vous y répondre ? Notez les réponses que vous croyez bonnes... et tournez à la page 5 du Canada *de ce jour, où se trouvent les réponses exactes. Faites la comparaison.*

QUESTIONS

1.—Le Juif fut pendant tout le Moyen-Age entouré de réprobation parce qu'on le jugeait coupable de déicide. Avait-on droit d'englober ainsi tous les Juifs dans cette haine acharnée?

2.—La plupart des pays, depuis quelques années, changent continuellement de nom, compliquant ainsi le travail des cartographes et surtout celui des traducteurs de dépêches. Comment s'appellent maintenant le Siam, l'Autriche, l'Ethiopie, la Mandchourie, la Tripolitaine? comment s'appelaient autrefois la Yougoslavie, l'Irak et l'Iran?

3.—Le Ku Klux Klan fait encore parler de lui par intervalle. Ses accoutrements et ses agissements bizarres ne vous font-ils pas penser à quelque autre organisme du genre qui fleurit autrefois en Allemagne et fut beaucoup plus redoutable?

4.—La Suède, isolée de tout secours, craint une attaque allemande imminente. Si le courage des nations se mesure à leur habitude des armes, quelle opinion faudrait-il avoir des Suédois?

5.—La fameuse hérésie du jansénisme qui troubla tant les âmes en France vers la fin du XVIIe siècle, a-t-elle épargné le Canada?

Voir réponses en page 5

Entretien à Ottawa au sujet des petits réfugiés

L'honorable M. Crerar a convoqué les représentants des provinces à une réunion qui aura lieu lundi prochain — La question des 10,000 orphelins de guerre

Québec, 30. (Du correspondant du **Canada**.) — L'honorable Henri Groulx, le ministre de la Santé de la province de Québec, a été invité à participer lundi, à Ottawa, à un entretien où le ministère fédéral soumettra, entre autres, à l'approbation des représentants des provinces, la proposition, venue d'Angleterre, d'établir à demeure, au Canada, 10,000 orphelins de guerre français et belges. On sait qu'il a été question de placer mille de ces petits dans le Québec.

* * *

Ottawa, 30. (P.C.) — Le ministre des Ressources, l'hon. M. Crerar, dont relève l'immigration, a invité les provinces à un entrettien fédéral-provincial qui aura lieu lundi prochain à Ottawa pour discuter du projet d'établissement au Canada des enfants réfugiés de Grande-Bretagne et de France.

Cet entretien est convoquée pour étudier la mise en marche de l'organisme nécessaire pour veiller à l'établissement des réfugiés et les problèmes qui y sont connexes. On s'attend à ce que toutes les provinces soient représentées.

Le premier ministre du Canada, le très honorable M. King, a déclaré lundi dernier aux Communes que le gouvernement a décidé d'aider à soulager et la Grande-Bretagne et la France du fardeau des réfugiés, mais que le premier problème à résoudre est le transport de ces réfugiés au Canada. Rien n'est encore décidé quant au nombre des réfugiés qui viendront au Canada.

Prochain congrès de la Légion à Winnipeg en 1942

Une déclaration de M. Lapointe mécontente certains ex-combattants

Au cours de la dernière assemblée du congrès de la Légion canadienne, hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal, les délégués présents ont décidé que le prochain congrès aurait lieu à Winnipeg en 1942.

On avait premièrement proposé Ottawa comme étant l'endroit tout désigné pour un congrès de ce genre, attendu que les quartiers généraux de la Légion sont dans cette ville qui est en même temps la capitale. La collaboration sont dans cette ville qui est en même temps la capitale. La collaboration avec le gouvernement serait également facilité à cause de la proximité des ministres, mais cette proposition a été rejetée par 109 voix. C'est alors que l'on a choisi Winnipeg.

La cérémonie d'installation du nouveau président national de la Légion canadienne, M. Alex. Walker, a eu lieu à la fin de l'assemblée. Le brigadier W. W. Foster, président sortant de charge, a présidé lui-même à cette cérémonie après laquelle Alex. Walker s'est adressé à ses camarades en ces termes: "La Légion est sur un pied de guerre. Nous sommes décidés à vaincre quoi qu'il en coûte. Nous vivons actuellement de sombres jours mais nous en avons vécu d'autres et nous devons quand même croire à la victoire."

Le brigadier Foster a lu le message suivant, que le colonel Scott a envoyé outre-mer: "La Légion canadienne désire transmettre, par le ministère de la British Imperial Service League, l'expression de son admiration aux troupes qui combattent dans les Flandres et sur la Somme, pour défendre la civilisation."

De toutes les parties du Canada, on a fait parvenir des télégrammes de félicitations aux délégués en congrès, et le colonel E. C. Leslie, président du comité des résolutions, a offert, au nom de la Légion, ses remerciements à la ville de Montréal, à la presse, à Radio-Canada, aux directeurs de l'hôtel Mont-Royal et à tous ceux qui ont coopéré au succès du congrès.

Résolution rejetée

Une résolution à l'effet que la province de Québec devrait avoir un représentant de plus auprès du comité exécutif national de la Légion canadienne, à cause de l'élément canadien-français, a été rejetée.

M. Louis Labelle de St-Hyacinthe qui a parlé en faveur de cette motion, a déclaré que si l'on accordait un représentant supplémentaire à la province de Québec, cela activerait le recrutement des membres de la Légion et il a ajouté que des membres canadiens-français lui avaient fait cette demande à plusieurs reprises.

Les vétérans étaient très mécontents de la déclaration que l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a faite mercredi soir, à la Chambre des communes. L'hon. ministre a nié qu'il y eût des raisons politiques qui intervenaient pour faire libérer les ennemis internés au pays comme des délégués de la Légion l'ont affirmé au cours d'une assemblée antérieure.

Le colonel Bert Alley a soumis une longue résolution pour critiquer les commentaires faits par le ministre de la Justice et pour suggérer la formation d'un comité spécial de vétérans de toutes les provinces du Canada qui serait chargé d'aller soumettre cette question au gouvernement d'Ottawa.

Le plan national forestier reste en vigueur cette année

Il coûtera $335,000, mais Ottawa y contribuera une somme de $150,000

Québec, 30 (P.C.) — "Les gouvernements du Canada et de Québec ont accepté de continuer cette année le plan national forestier destiné à aider les jeunes à se trouver de l'emploi et à se perfectionner dans leurs métiers", a annoncé aujourd'hui le ministre des Terres et Forêts, l'hon. M. P.-E. Côté. Il a ajouté qu'une somme de $335,000 sera dépensée pour l'exécution de ce plan et que le Dominion y contribuera $150,000.

Le ministre des Terres et Forêts a dit qu'environ mille jeunes garçons ont profité de ce plan en 1939 et qu'il espère voir augmenter ce nombre cette année. Selon ce plan, les jeunes nécessiteux, de 17 à 23 ans, sont logés, nourris et payés un dollar par jour. Ils reçoivent aussi la moitié du coût de leurs vêtements nécessaires. Leur travail consiste à planter des arbres, à nettoyer les forêts, à tracer et à construire des chemins et des voies, à créer des sites touristiques, à construire des camps et à accomplir d'autres travaux.

Qu'adviendra-t-il du carnet civil?

On ne croit pas qu'aucun employé ne sera congédié pour le moment

L'Hôtel-de-Ville n'a pas de nouvelle du projet d'abolition de la division de la carte d'identité. On croit que puisque le projet de loi de la Ville de Montréal sera étudié la semaine prochaine à l'Assemblée législative, cette division ne peut être supprimée, ni modifiée, avant l'adoption du bill. Ce qui revient à dire que les employés de la carte d'identité ne seront sûrement pas licenciés cette semaine.

On signale que même si la carte d'identité était supprimée comme moyen d'identification électorale, le personnel actuel ne serait pas trop nombreux pour maintenir le service des secourus.

Les inspecteurs de la division de la carte d'identité se trouvent présentement faire office d'enquêteurs dans le cas des chômeurs qui demandent les secours directs. On prétend, à l'hôtel de ville, qu'il est peu probable que le service de la carte d'identité soit supprimé tout à fait, puisque le carnet civil sert à nombre de fins autres que l'identification électorale.

En tout cas, les conseillers attendent la décision de Québec.

Les réunions

La Familiale tiendra son assemblée semestrielle le vendredi 31 mai à 8 heures et demie, salle des Mutualités catholiques, 4242, rue Papineau. Tous sont invités.

Verdict de suicide

Un verdict de destruction volontaire dans un moment d'aberration mentale, fut rendu hier matin, par le coroner Richard-L. Duckett, dans le cas de Sylvestre Holowchuck, Russe de 48 ans, décédé mercredi soir, à Saint-Luc. Comme nous le relations dans notre édition d'hier matin, ce Russe s'infligea des fractures multiples en se jetant d'une fenêtre du troisième étage, le matin du jeudi 23 mai dernier.

M. William-A. Baird est décédé hier soir

Toronto, 30, (P.C.) — M. William A. Baird, C.R., député conservateur de Toronto High Park à l'assemblée législative de l'Ontario, est décédé ce soir.

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1880
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél.: BElair 1717
G. Vandelac, Jr. Alex. Gour

M. Poirier
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR DIPLOME
6603 St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL

LAITERIE PERFECTION DAIRY LIMITÉE
SERVICE A DOMICILE
et chez les épiciers
LAIT - CREME - BEURRE
FROMAGE
2565 rue Chambly FRontenac 3186